Les Dossiers du MINFI

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DES FINANCES

2024/2025

Finances

De Londres à Washington...

Le Cameroun rassure les investisseurs

- Croissance
- Endettement
- Sécurité
- Présidentielle 2025

Tout sur les échanges entre les autorités camerounaises et les gestionnaires d'actifs américains et anglais

SGS DEPLOYS ITS EXPERTISE IN THE FIELD OF MINING IN CAMEROON

- Commercial and on-site laboratories
- Field Analytical Services & Testing (FAST)
- Proficiency testing

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS

For more information, please go to page n° 34-35

Son Excellence **Paul Biya**

Président de la République du Cameroun

His Excellency **Paul Biya**

President of the Republic of Cameroon

BICEC
GRANDIR. ENSEMBLE.

LA BICEC RENFORCE SA PRÉSENCE :
MESSAMENDONGO - ETOUDI - YASSA

La BICEC renforce sa Présence avec l'ouverture de trois nouvelles agences à Yaoundé et Douala

Dans un souci constant de proximité et de qualité de service, la BICEC a ouvert trois nouvelles agences à travers le pays. Ces nouvelles implantations ont pour objectif de renforcer notre présence locale et de répondre aux besoins de nos clients de manière plus accessible et efficace.

Il s'agit pour la BICEC de consolider son engagement à être au plus près de sa clientèle en facilitant l'accès aux services bancaires pour des milliers de personnes et d'entreprises locales et à jouer un rôle clé dans l'essor de nos communautés.

Ces nouvelles ouvertures qui disposent des espaces dédiés à l'accompagnement de nos clients dans leurs projets financiers, portent à 47 le nombre d'agences sur le territoire national.

Horaires d'ouverture de ces agences :

Agence de Messamendongo : Lundi à Vendredi 8h15 - 15h45

Agence d'Etoudi : Lundi 12h45 - 16h15 • Mardi à Vendredi 8h15 - 15h45 • Samedi 08h45 - 12h30

Agence de Yassa : Lundi à Mardi 12h30 - 16h30 • Mercredi à Samedi 8h30 - 16h30

BICEC.COM

MEMBRE DU GROUPE BCP

S. E. Joseph DION NGUTE

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

H. E. Joseph DION NGUTE

Prime Minister, Head of Government

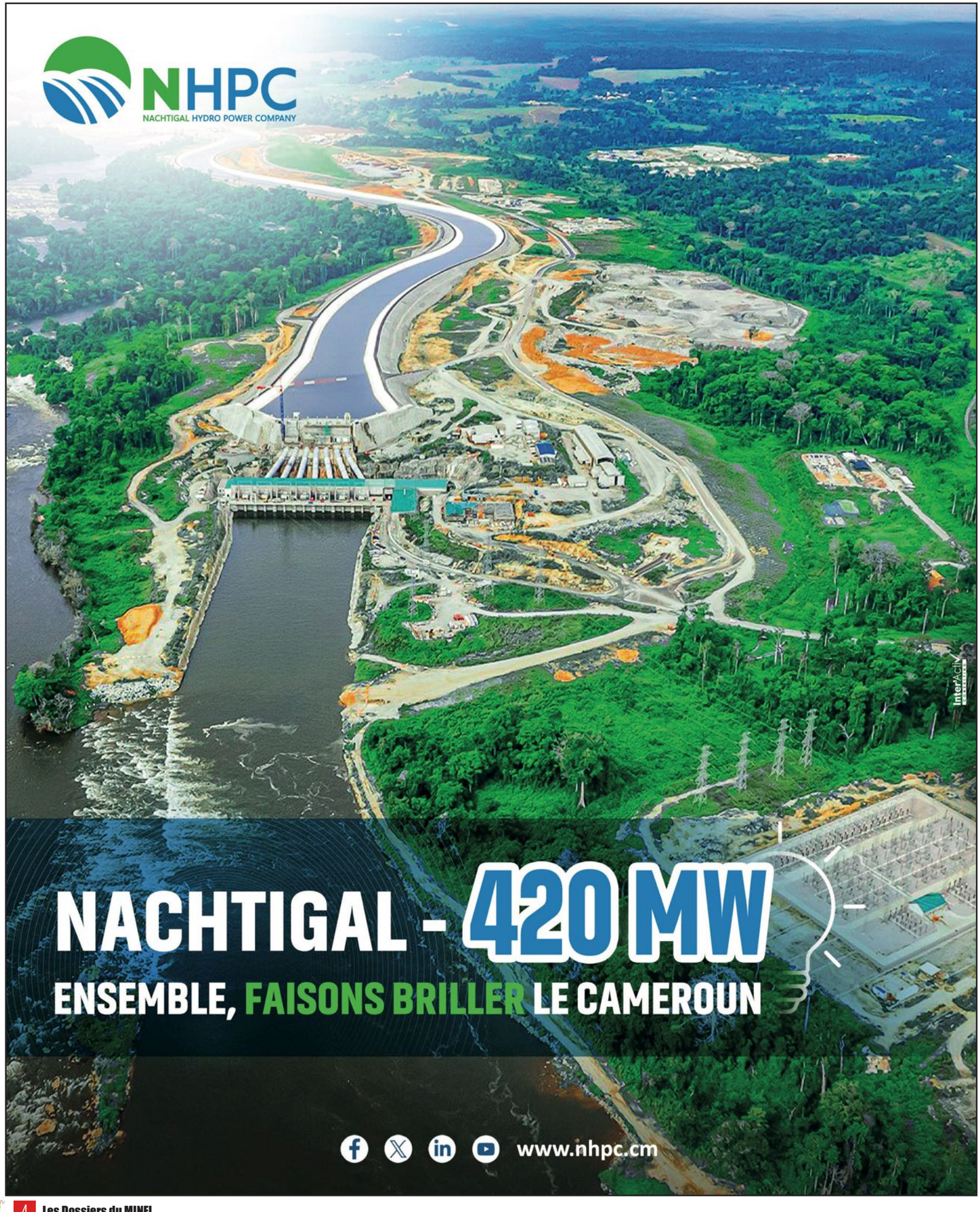
NHPC
NACHTIGAL HYDRO POWER COMPANY
NACHTIGAL - 420 MW
ENSEMBLE, FAISONS BRILLER LE CAMEROUN
www.nhpc.cm

S. E. Louis Paul MOTAZE

Ministre des Finances

H. E. Louis Paul MOTAZE

Minister of Finance

Assurez votre avenir, **protégez** vos proches.

Nos solutions **innovantes**, **fiables** et **accessibles** sont adaptées à vos besoins.

Offres Particulier

Chanas **Kalati**
(Assurance Etudes)

Kalati permet de garantir l'avenir de vos enfants quoi qu'il arrive.

Chanas **Suwèlè**
(Assurance Frais Funéraires)

Suwélé a pour but d'apporter un reconfort financier et/ou en nature dans les moments difficiles en cas de disparition d'un proche.

Chanas **Kodi**
(Assurance Libre Epargne)

Kodi permet de réaliser ses projets en se constituant une épargne sur un court, moyen ou long terme.

Chanas **Musango**
(Assurance prévoyance Retraite)

Musango permet de préparer une retraite paisible par la constitution d'une épargne rentable, et de garantir un capital en cas de décès/invalidité.

Nous vous garantissons un futur *serein*

Chanas Assurances Vie

Chanas Assurances

+237 694 44 33 55

S. E. YAOUBA ABDOULAYE

Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances

H. E. YAOUBA ABDOULAYE

Minister Delegate in the Ministry of Finance

NISSAN

NOUVEAU NISSAN

PATROL Y63

LA LÉGENDE CONTINUE, PLUS PUISSANTE QUE JAMAIS

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY

20 RUE CASINO, BANAPRISO
BP 423 DOUALA
Tél: +237 691 699 630
e-mail: info@3smotors.com

3S MOTORS

M. Gilbert Didier EDOA

Secrétaire Général au Ministère des Finances

Mr. Gilbert Didier EDOA

Secretary General of the Ministry of Finance

Afriland First Bank

The Pact with Success

S'appuyant sur un réseau étendu de correspondants à l'international, Afriland First Bank vous garantit un accompagnement efficace sur les cinq continents. Leader du marché camerounais, elle allie solidité financière, qualité de service et stratégie de croissance durable, afin de mettre sa performance et son expertise au service du financement de l'économie et des projets de ses clients.

SA au Capital de :
F.CFA 50 000 000 000
RC N° : 87R041
Contribuable :
M 1087000000 43 E

Agrément Banque :
00005/MINFI/DCE2
du 20 juin 1987
SWIFT/BIC :
CCEICMCX

Siège Social :
1063, Place de
l'Indépendance
Yaoundé-Cameroun
B.P : 11834

Tél. : +237 222 233 068
+237 222 223 734
+237 222 225 837
+237 679 529 970
Fax : +237 222 221 785

E-mail :
firstbank@afrilandfirstbank.com
Site Web :
www.afrilandfirstbank.com

Facebook : @afrilandfirstbankgroup
LinkedIn : Afriland First Bank
Twitter : @Af_First_Bank

Afriland First Bank

Afriland First Bank

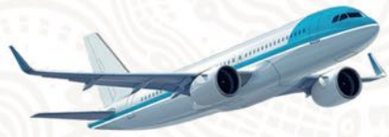

Votre partenaire pour l'exécution de vos transactions à l'international

DOMICILIATION
DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS

ALLOCATION DE DEVISES AUX VOYAGEURS

TRANSFERTS EN DEVISES

CREDIT DOCUMENTAIRE

REMISE DOCUMENTAIRE

SERVICE CLIENT

qualite@afrilandfirstbank.com
www.afrilandfirstbank.com

222 51 80 50
680 05 80 05

Afriland First Bank

Les Dossiers du MINFI

UNE PUBLICATION DU MINISTÈRE DES FINANCES

Finances

innover + explorer + transformer + agir + déployer + adapter + accompagner + développer + préparer + identifier + dépasser + oser + fluidifier + découvrir + éclairer + transmettre + mettre en commun + partager + construire + valoriser + grandir + accomplir.

Retrouvez toute notre actualité économique et financière

www.lesdossiersduminfi.com

SOMMAIRE

Directeur de Publication

Louis Paul MOTAZE
Ministre des Finances

Comité Editorial

YAOUBA ABDOULAYE
Ministre Délégué auprès du
Ministre des Finances

Gilbert Didier EDOA
Secrétaire Général du Ministère
des Finances

Directeur de rédaction
Yves ASSALA

Rédacteur en Chef
Gédéon ADJOMO

Equipe rédactionnelle
Gédéon ADJOMO
Nathalie Claire TIAMBOU
Brice R. MBODIAM
Pierre Célestin ATANGANA
Marie Joseph MBALLA ZANG
Jeannette NNANGA,
Anastasie ADA, Christian LANG,
Josiane TCHAKOUNTÉ
Michèle FONGANG
Narius AYUK AKO
Elisabeth BELL, Mireille EBA,
William FUPUAYINYI,

Secrétariat de rédaction :
Gédéon Adjomo
Pierre Célestin ATANGANA

Secrétariat
Jeannette NNANGA
Anastasie ADA
Marie Joseph MBALLA ZANG
Lucie NGONO
Audrey EVINA ESSOMBA

Crédit Photos:
Mireille ETOUNDI
Claude Célestin NTEME

Éditeur:

GROUPE NESSE
66, Avenue des Champs Elysées
75 008 Paris
Tél : + 33 1 47 11 03 15
E-mail: infos@groupenesse.fr

Régie publicitaire:
SOCAMED, B.P. 821 - Douala
Tél : + 237 243 53 22 61
Cell. 677 93 41 02 / 677 93 46 77
E-mail : socamed.office@gmail.com
lesdossiersduminfi@gmail.com
infos@lesdossiersduminfi.com

Editorial — 22-23

Nous pouvons et devons mieux faire

Editorial — 24-25

We can and must do better

Actualité / Current events — 26-81

L'année 2025 au MINFI :
Appuis budgétaires du FMI, Loi de finances 2025, mise en œuvre de AIGLES....

Non-Deal Roadshow : Cameroon Reassures on Its Commitment
Economic and Financial Program : Over 524 billion FCFA for Cameroon in three years
Assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du FMI : Louis PAUL MOTAZE fixe les priorités pour un développement inclusif
Sécurité des investissements et coûts du crédit : L'ATIDI s'installe au Cameroun
L'adhésion du Cameroun à l'ATIDI : Des retombées concrètes
Pr KELLY MUA Kingsley : La garantie souveraine des États africains
Floating Debt : The Ministry of Finance announces the payment of 250 billion FCFA in 2025
Infrastructures : Le siège de la Trésorerie de Douala inauguré
Launch of the Budget in Buea : Public Action Aims for Competitiveness and Productivity
Roads, Energy, Education, Health... Southwest Projects for 2025
Conflict Zones : The Government at the bedside of Sonara, Pamol, CDC
Paiement des impôts et taxes : L'unité spéciale des hautes personnalités renforcée
Journée internationale des douanes : Les Gabelous battent des records de collecte
Performances : Gaschiga explose le compteur des recettes
Assainissement du fichier solde : 14,5 milliards de FCFA recouvrés par le Minfi
Annual Conference : Focus on Major Reforms of the Year
Gestion des carrières et de la solde : AIGLES prend son envol
Réforme comptable : Donner une valeur chiffrée et exhaustive au patrimoine
Fiscalité locale : Doper l'assiette des recettes des CTD

Publi-reportage — 34-35

SGS Cameroun : Des services SGS pour garantir l'indépendance, la durabilité et le respect de l'environnement dans les projets miniers
SGS et le projet CAMALCO : L'innovation au service de la performance minière

Interview — 40-41

Mme Marie-Rose MESSI - *Directeur Général de la SRC* :
« SRC : Une montée en puissance dans le recouvrement des créances publiques »

Publi-reportage — 46-47

C2D au Cameroun :
La transformation des Capitales Régionales au Cameroun

camtel®

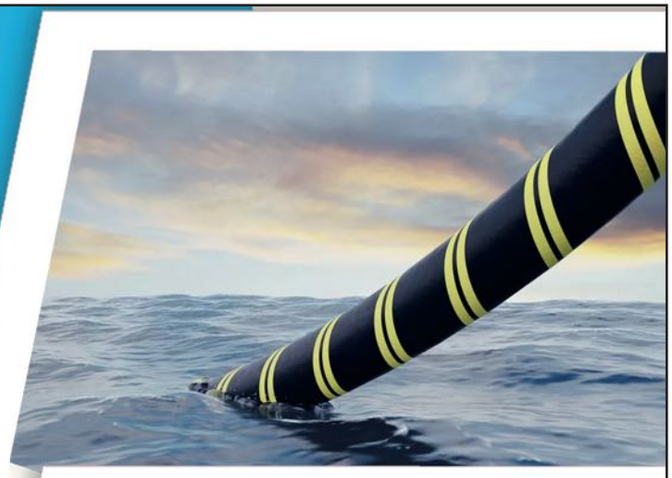

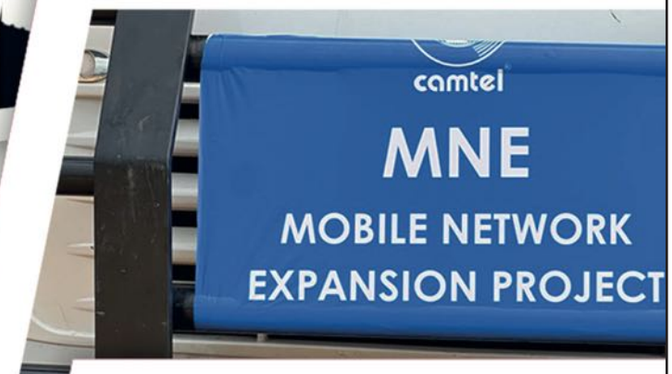

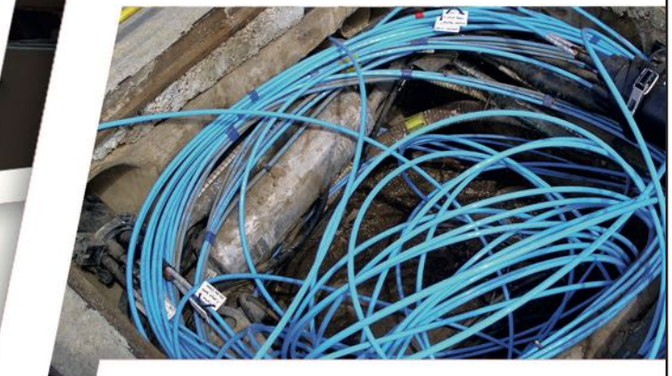

Nos grandes réalisations :

- 04 points d'atterrissement de câble sous-marin
- Un réseau mobile 237 en expansion
- Près de 13 000 Km de fibre optique déployés
- Un Datacenter Certifié Tiers3

En perspective :

Le lancement de blue Money

www.camtel.cm

SOMMAIRE

Interview 54-55

Vincent LEROUX, *Directeur Général de NHPC :*
Nachtigal, un modèle pour l'avenir énergétique du Cameroun

Publi-reportage 64-65

CAMPOST : 20 ans de réalisations au service du développement du Cameroun

Publi-reportage 70-71

PROGAZ : Un modèle du « Made in Cameroun »

Publi-reportage 76-78

CRTV : « 40 ans de la télévision : Les noces d'émeraude »

Interview 79-81

Charlotte Chekep Kouecheu, *Directeur Général de UBC :*
Union Bank of Cameroon Plc : une expérience bancaire moderne et fiable

Dossier / News item I 82-95

Assainissement du fichier solde de l'État: Le temps de AIGLES

Application AIGLES : In the service of modernizing human resource management
Cleaning Up : 4,324 Civil Servants Removed from Public Service Records
Recouvrement : Performances sonnantes et trébuchantes
Economies budgétaires : Plus de 180 milliards de FCFA en six ans

Publi-reportage 88-90

ENAM : Pilier stratégique de la réforme et de la modernisation de l'administration camerounaise

Interview 94-95

Henri Théodore BAYOUAK, *Directeur Général de Chanas Assurances SA :*
Chanas Assurances SA : la proximité client et l'innovation

Dossier / News item II 96-115

La réforme de la SNI et le suivi des entreprises publiques : Les jalons de la rentabilité

SNI : An Opportune Reform
Réforme : Ce qui change avec la réforme de la SNI
Public enterprises : A Reform of the State's Shareholding Policy

camwater
CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMENT OBTENIR UN BRANCHEMENT ABONNEMENT ?

COMPOSITION DU DOSSIER

1 BRANCHEMENT ET ABONNEMENT

J'HABITE DANS UNE ZONE CONNECTEE AU RESEAU CAMWATER

- 01 demande adressée au chef d'agence /centre de votre localité
- 01 plan de localisation signé comportant le n° de téléphone et les noms du client
- 01 Numéro Identifiant Unique
- 01 photocopie de la CNI Valide
- 01 titre de propriété (le titre foncier, une attestation de propriété), un acte notarié ou une déclaration sur l'honneur signée par l'autorité compétente
- 01 autorisation du propriétaire légalisée

2 ABONNEMENT

J'HABITE UNE CONSESSION QUI AVAIT ETE CONNECTEE AU RESEAU CAMWATER

- 01 demande adressée au chef d'agence /centre de votre localité
- 01 plan de situation signé comportant le n° de téléphone et les noms du client
- 01 Numéro Identifiant Unique
- 01 photocopie de la CNI Valide
- 01 photocopie des reçus du branchement en place ou une ancienne facture
- 01 contrat de bail légalisé en cas de location

NB : LE NUMÉRO IDENTIFIANT UNIQUE EST GRATUIT, IL S'OBTIENT AUPRÈS DES SERVICES DE LA DGI OU SUR SON SITE INTERNET

camwaterofficiel | www.camwater.cm | 524 koumassi,Douala | 652 92 92 92 / 698 73 73 33
@cameroonWater | infos@camwater.cm | CAMWATER

SOMMAIRE

Publi-reportage 100,103

Le nouveau visage de la SNI : La réponse de l'État Camerounais à son projet de développement!
The new face of the National Investment Corporation : The cameroonian Government's response to its development project

Publi-reportage 104

Le Data Centre de CAMTEL — Une forteresse numérique pour l'avenir du Cameroun

Publi-reportage 108-109

SONATREL : L'énergie à bon port !

Interview 112-113

Blaise MOUSSA, *Directeur Général de la CAMWATER :*
CAMWATER : Les grands chantiers de la modernisation

Publi-reportage 114-115

SODECOTON : « Economic lung of northern Camerounian »

Dossier / News item III 116-125

Bilan des programmes économiques et financiers FEC-MEDC : l'heure des comptes

Economic and Financial Program : A New Disbursement of 73 Million Dollars from the IMF
Facilité de résilience et de durabilité : Le satisfécit du FMI

Interview 120-121

Adolphe NOAH NDONGO, *Directeur Général de la CAA :*
Caisse Autonome d'Amortissement - Le Cameroun demeure un pays financièrement crédible

Dossier / News item IV 126-145

Stratégie nationale du développement du secteur financier : Cap sur un système financier innovant

Financial Stability and Resilience : Restoring Confidence and Credit Effectiveness in Microfinance
Infrastructures : Pour une meilleure accessibilité des plateformes de paiement
Amélioration du cadre réglementaire : Pour une libre concurrence et l'innovation numérique
Financial Inclusion : Ensuring Access to Financing for MSMEs
Interventions publiques : Une réforme des institutions de financement pour plus d'efficience
Finance verte : Une alternative au développement de l'économie

KHPC
KIKOT-MBEBE HYDRO POWER COMPANY

AMENAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE KIKOT-MBEBE

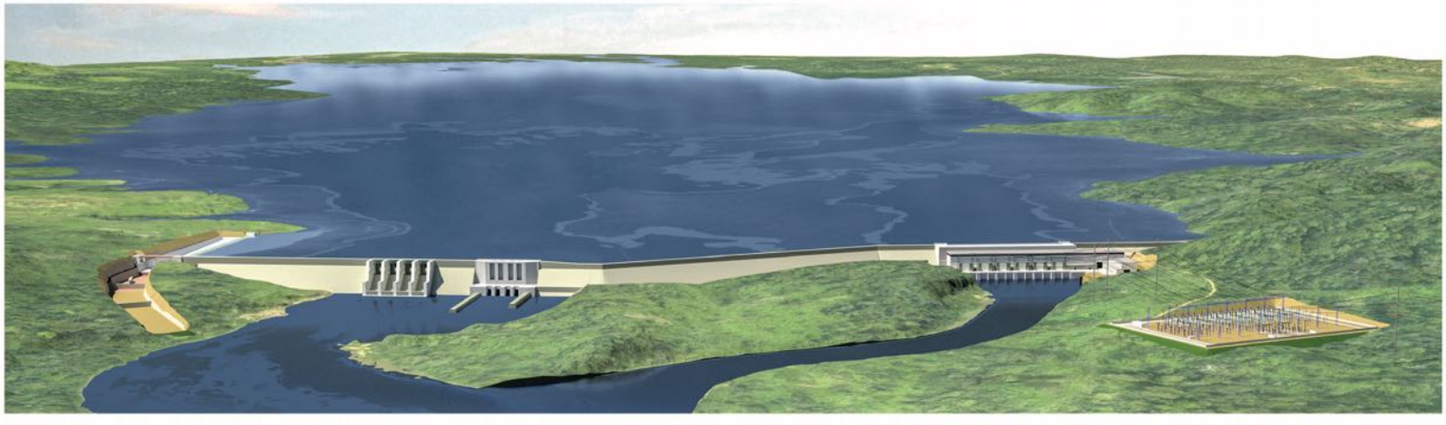

L' aménagement hydroélectrique de Kikot-Mbebe est établi sur le fleuve Sanaga, entre les départements de la Sanaga-Maritime, du Nyong-et-Kellé et de la Lékié. La puissance installée envisagée est de 500 MW. L'énergie produite sera évacuée par une ligne Très Haute Tension de 400 kV, partant de Mbebe pour Omog vers Boumnyebel. La société Kikot-Mbebe Hydro Power Company (KHPC), détenue à 50% par l'Etat du Cameroun et 50% par EDF International SAS, est en charge du développement, de la construction et de l'exploitation des ouvrages du Projet. Les travaux préliminaires de construction débuteront à partir de 2025, pour une mise en service au plus tôt.

Puissance installée
500 MW

Hauteur du barrage	35 m
Surface de retenue	2 500 ha
Volume du réservoir	180 hm³
Débit d'équipement	1 670 m³/s
Productible	3 300 GWh/an

3 Départements (Sanaga-Maritime, Nyong-et-Kellé et Lekié)

2 Régions (Littoral et Centre)

400kV
Ligne de transport Très-Haute-Tension sur un linéaire d'environ 40 Km

1400m
Longueur du barrage

6
Turbines de type kaplan, 83,3 MW chacune

KHPC
www.khpc.cm

Yaoundé, Cameroun - Rue 1.959, Quartier Bastos
BP 35280 - 3e étage, immeuble SCI MBALLA PARK

(+237) 659 534 069
(+237) 694 408 094

info_kikot@khpc.cm

SOMMAIRE

Publi-reportage 130-131

ACEP Cameroun : « Pour ses 25 ans, ACEP Cameroun fait son entrée à la BVMAC »

Interview 134-135

Ellis NZO ASU, *Directeur Général de Access Bank Cameroon Plc :*
Access Bank Cameroon: Façonner l'avenir de la banque par l'innovation, l'inclusion et la croissance régionale

Publi-reportage 144-145

Agence d'Electrification Rurale : « Electrification rurale de 200 localités par système solaire photovoltaïque »

Dossier / News item V 146-159

Budget 2025 : Place à la régulation budgétaire

Budget 2025 : Priority of Optimizing Expenditures and Increasing Revenues
Innovations douanières : Place au patriotisme économique et à la production locale
Innovations fiscales : Mobilisation optimale et sécurisation des recettes fiscales
Tax pressure : In 2025, Cameroonians Will Pay Less Taxes

Interview 150-151

Christophe AVOGNON, *Directeur Général de KHPC :*
Kikot-Mbebe : un projet d'envergure en marche

Publi-reportage 154-157

Port de Douala -Bonabéri :
« Un modèle réussi de transformation structurelle »

Dossier / News item VI 160-169

L'année fiscale 2025 : Le temps de l'impôt pour tous

Income Tax for Individuals : Welcome to Global Taxation
Contribuables non-professionnels : L'équité et la justice fiscale comme moteur de la mobilisation des recettes
Tax Residence : The Deterrent Weapon Against Tax Evasion
Régime des sanctions : Ce que risquent les contrevenants en cas de non-paiement

Interview 164-165

Pierre Didier N'Goumou, *Secrétaire Permanent du Bureau National de la Carte Rose CEMAC,*
vers une indemnisation transfrontalière plus efficace

UBA
United Bank for Africa
FONCTIONNAIRE OU
CHEF D'ENTREPRISE,
Chez UBA, tout le monde
trouve son compte
Comptes Entreprises & Particuliers · Banque en Ligne
· Gestion Centralisée de la Trésorerie · Crédit Documentaire
· Financement (exploitation et investissement)
#LaBanquePlusProcheDeVous
www.ubacameroon.com
+237 233 506 782
cfccameroon1@ubagroup.com
UBA Cameroon SA
@UBACameroon

SOMMAIRE

Dossier / News item VII — 170-183

La nouvelle loi sur la fiscalité locale : Les voies pour l'autonomie financière des CTD

Fiscalité locale : Des innovations pour plus d'argent pour les CTD
Local Taxation : The Outline of a Well-Structured Reform
Opportunité : Une loi adaptée à la conjoncture
Eclairages : Les précisions de Louis Paul MOTAZE

Publi-reportage — 182-183

Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé (CHUY) :
« L'hôpital-Universitaire de Yaoundé amorce sa renaissancee »

Dossier / News item VIII — 184-203

Zoom sur le Fonds Routier : Odyssée dans l'entretien de l'infrastructure routière

Fonds Routier : Levier du financement de l'entretien routier au Cameroun
Road Fund : A Multidisciplinary Field of Intervention
Ressources : Le Fonds Routier face aux défis du financement de l'entretien routier
Road Maintenance in Cameroon : The Key Role of the Road Fund

Publi-reportage — 190-192

Entretien routier : « Le Fonds Routier à l'ère de la dématérialisation »

Interview — 198-199

YAOUBA ABDOULAYE, ***Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances :***
Renforcer l'entretien routier et préserver le patrimoine national

Publi-reportage — 202-203

AFERA : « Financement durable des Fonds Routiers d'Afrique centrale »

Dossier / News item IX — 204-221

Têtes d'affiche : Au gré des performances

Louis Paul MOTAZE : Une graine de bâtisseur
Berthe Eko Eko : L'archétype de la compétence féminine
Moh Sylvester TANGONGHO : Le tacticien de la finance
Cyrill EDOU ALO 'O : L'efficacité chevillée au corps
FONGOD Edwin NUVAGA : The breaker of all recordss
Roger Athanase MEYONG ABATH : Un féru de l'innovation silencieuse
Bertrand EBUNE NJUMA : Un messager qualifié
FORGHAB Sylvanus KWEKONG : Quiet strength

Interview — 208-209

Emmanuel WAFO, ***Directeur Général de MIT CHIMIE SA :***
MIT CHIMIE SA : Une trajectoire industrielle exemplaire

Nous pouvons et devons mieux faire

S.E. Louis Paul MOTAZE,
Ministre des Finances

L'année 2024 n'a pas été de tout repos pour notre administration dont les performances sont adossées sur le degré de santé de l'économie tant au niveau national qu'international. L'exercice écoulé a été marqué par des vents contraires qui ont mis à rude épreuve la robustesse de notre économie et la résilience de nos institutions. Avec une inflation au-dessus du seuil de convergence de la CEMAC de 3% et un secteur pétrolier en déclin avec une contraction de -2,6%, nous aurions pu dériver. Aujourd'hui, au regard des chiffres consolidés, il y a lieu de constater et de se féliciter d'avoir gardé le cap, transformant les obstacles en opportunités pour bâtir une économie plus résiliente et tournée vers l'avenir.

Ces résultats, dont nous sommes si fiers aujourd'hui, ont été réalisés grâce à la conjonction de plusieurs facteurs. Le principal d'entre eux est à n'en point douter, notre ferme engagement à mettre en œuvre le Programme Economique et Financier, soutenu par la Facilité pour la Résilience et la Durabilité du FMI ; ce qui a fortement contribué à stabiliser nos finances publiques. Dans ce sillage, notre action a été guidée par l'amélioration globale de la politique budgétaire axée sur la consolidation optimale des recettes internes non pétrolières couplée à la rationalisation des dépenses communes.

Ainsi, la mise en œuvre optimale de la politique fiscale a permis d'accroître le niveau de mobilisation des recettes internes non pétrolières, procurant de

Un tel niveau de performance est de nature à nous conférer un sentiment du devoir accompli. Cela est tout à fait compréhensible eu égard au volume d'efforts consentis pour y parvenir ainsi qu'au contexte particulièrement défavorable. Toutefois, nous devons aller plus loin dans la mesure où les besoins, attentes et contraintes vis-à-vis de nous croissent sans arrêt.

l'espace budgétaire nécessaire au financement des dépenses publiques. La Direction Générale des Impôts a par conséquent mobilisé des recettes globales de 3.369,7 milliards de FCFA en 2024.

En ce qui concerne la fiscalité de porte, l'Administration des Douanes a, pour la deuxième année consécutive, franchi la barre symbolique des 1000 milliards de FCFA, en mobilisant 1055,9 milliards de FCFA de recettes budgétaires en 2024, soit un taux de réalisation de 96,5% par rapport à l'objectif fixé à 1094,6 milliards de FCFA collectés en 2023. Ce résultat marque une progression de 33,3 milliards de FCFA, illustrant ainsi la capacité de l'administration des Douanes à maintenir une dynamique de croissance malgré un environnement complexe.

Des bons points sont également à relever en ce qui concerne l'Administration Douanière au plan de sa contribution à la sécurité nationale et la lutte contre la fraude. La Douane camerounaise s'est illustrée par une participation plus active aux diverses opérations conjointes avec les forces de maintien de l'ordre et autres organismes dédiés à la lutte contre les trafics illicites et la criminalité transnationale organisée. Des opérations ayant permis d'effectuer plusieurs saisies.

S'agissant de la gestion du trésor public et du suivi du secteur financier, nos actions ont porté sur l'optimisation de la gestion de la Trésorerie de l'État, la veille stratégique et la dynamisation du secteur financier, la modernisation de la tenue de la comptabilité et le renforcement de la reddition des comptes publics, la maîtrise de risques financiers et comptables, la modernisation et l'amélioration de la qualité du service public financier.

Dans le cadre de la gestion budgétaire de l'État, la mise en œuvre de notre plan d'actions en 2024 a permis d'assurer l'exécution efficace du budget de l'État et une préparation adéquate du projet de Loi de finances 2025. Par ailleurs, et c'est le lieu de nous en féliciter, en dépit des contraintes budgétaires, la gestion de la solde et des pensions a été menée avec efficacité en 2024. Les salaires ont été régulièrement payés sans interruption avec l'application « ANTILOPE » qui a laissé place depuis le 1er janvier 2025 à AIGLES. Cette dernière a été développée et déployée avec la contribution déterminante de nos services à des étapes clés de son développement à travers la reprise des données et l'automatisation des avancements d'échelon et de classe avec effet financier auto-déclencheur.

Un tel niveau de performance est de nature à nous conférer un sentiment du devoir accompli. Cela est tout à fait compréhensible eu égard au volume d'efforts consentis pour y parvenir ainsi qu'au contexte particulièrement défavorable. Toutefois, nous devons aller plus loin dans la mesure où les besoins, attentes et contraintes vis-à-vis de nous croissent sans arrêt. C'est pourquoi mon message ne variera pas. Il consistera toujours à rappeler à tous les collaborateurs que ce qui est fait est appréciable, mais nous pouvons et devons mieux faire.

Des performances chiffrées affichées plus haut, il ressort que notre département ministériel peut se frotter les mains et se gargariser de ses résultats. Mais une chose est certaine, l'usager lambda ne nous juge pas sur le niveau de recettes recouvrées par l'Administration fiscale ou par la douane, mais par la qualité du service rendu ou par des éléments qui le touchent directement. C'est dire que s'il y a un domaine où nous devons encore effectuer davantage de progrès, c'est sur la qualité de nos rapports avec les usagers. Sur cet aspect, un devoir d'exemplarité s'impose à nous. Notamment vis-à-vis des agents publics retraités auxquels nous devons réserver un accueil et un traitement bienveillants. D'abord parce qu'ils sont à un âge respectable. Ensuite parce que le traitement de leur dossier génère un revenu et nous en savons tous la véritable signification dans notre contexte. Enfin parce que nous aussi, sommes appelés un jour à prendre notre retraite. Et il n'est pas certain que parmi nous, il y en ait qui aimeraient être malmenés pour toucher leur pension.

Il s'agit-là d'un seul exemple parmi les multiples chagrins qui me remontent régulièrement et qui constituent autant de facteurs de perception négative vis-à-vis de notre administration dont les performances aussi éloquentes et reluisantes soient-elles peineraient à lui conférer la splendeur et le rayonnement auxquels il est en droit de s'attendre.

Nous pouvons et devons également mieux faire en matière de communication. Ainsi que relevé plus haut, notre administration est fière d'avoir efficacement contribué à la stabilité économique et financière de notre nation grâce à la bonne tenue des finances publiques et l'initiation de certaines réformes publiques majeures. Toutes choses qui ont souvent malheureusement souffert d'un manque criard de visibilité, du fait de certaines limites dans l'exercice de notre devoir de promotion de nos propres atouts et valeurs. Nous devons donc prendre conscience du fait que de l'absence d'information, naissent spéculations, supputations et désinformation. Raison pour laquelle j'invite tous les collaborateurs attitrés à s'imprégner desdites réformes afin d'en devenir de véritables soldats au service de leur dissémination et vulgarisation. Ce n'est qu'à cette seule condition que nous tordrons le cou au pernicieux phénomène des « fake news » ! si dommageable pour l'image du Ministère des Finances, voire de notre pays.

We can and must do better

H.E. Louis Paul MOTAZE,
Minister of Finances

The year 2024 has not been easy for our administration, whose performance is closely tied to the health of the economy, both nationally and internationally. The past year has been marked by headwinds that have put the robustness of our economy and the resilience of our institutions to the test. With inflation above the CEMAC convergence threshold of 3% and a declining oil sector with a contraction of -2.6%, we could have veered off course. Today, in light of the consolidated figures, we must acknowledge and celebrate that we have stayed on track, turning obstacles into opportunities to build a more resilient and future-oriented economy.

These results, of which we are so proud today, have been achieved thanks to the combination of several factors. The main one, without a doubt, is our firm commitment to implementing the Economic and Financial Program, supported by the IMF's Resilience and Sustainability Facility, which has significantly contributed to stabilizing our public finances. In this context, our actions have been guided by the overall improvement in budgetary policy focused on the optimal consolidation of non-oil internal revenues coupled with the rationalization of common expenditures.

Such a level of performance gives us a sense of duty fulfilled. This is entirely understandable given the volume of effort put in to achieve it and the particularly unfavorable context. However, we must go further, as the needs, expectations, and constraints upon us continue to grow. That is why my message will not change.

Thus, the optimal implementation of fiscal policy has allowed us to increase the level of mobilization of non-oil internal revenues, providing the necessary budgetary space for financing public expenditures. Consequently, the General Tax Directorate mobilized total revenues of 3,369.7 billion FCFA in 2024.

Regarding customs taxation, the Customs Administration has, for the second consecutive year, crossed the symbolic threshold of 1 trillion FCFA, mobilizing 1,055.9 billion FCFA in budgetary revenues in 2024, achieving a realization rate of 96.5% compared to the target set at 1,094.6 billion FCFA collected in 2023. This result marks an increase of 33.3 billion FCFA, illustrating the Customs Administration's capacity to maintain a growth dynamic despite a complex environment.

There are also positive points to note regarding the Customs Administration in terms of its contribution to national security and the fight against fraud. The Cameroonian customs have distinguished themselves by actively participating in various joint operations with law enforcement and other agencies dedicated to combating illicit trafficking and organized transnational crime. These operations have led to several seizures.

Concerning the management of public treasury and monitoring of the financial sector, our actions have focused on optimizing the management of the State Treasury, strategic oversight, and energizing the financial sector, modernizing accounting practices, and strengthening public accountability, as well as controlling financial and accounting risks and improving the quality of public financial services.

In terms of the State's budgetary management, the implementation of our action plan in 2024 ensured the effective execution of the State budget and adequate preparation for the 2025 finance bill. Moreover, we must take pride in the fact that, despite budgetary constraints, the management of salaries and pensions was conducted efficiently in 2024. Salaries were paid regularly without interruption, using the "ANTILOPE" application, which has been replaced since January 1, 2025, by AIGLES. The latter was developed and deployed with the significant contribution of our services at key stages of its development through data recovery and the automation of salary scale and grade advancements with self-triggering financial effects.

Such a level of performance gives us a sense of duty fulfilled. This is entirely understandable given the volume of effort put in to achieve it and the particularly unfavorable context. However, we must go further, as the needs, expectations, and constraints upon us continue to grow. That is why my message will not change. It will always serve as a reminder to all collaborators that what has been done is commendable, but we can and must do better.

From the impressive performance figures mentioned above, it is clear that our ministerial department can pat itself on the back and boast about its results. However, one thing is certain: the average user does not judge us based on the level of revenues collected by the tax administration or customs, but rather by the quality of the service rendered or by elements that directly affect them. This means that if there is an area where we still need to make further progress, it is in the quality of our relationships with users. In this regard, a duty of exemplarity is imposed upon us, particularly towards retired public agents, whom we must treat with respect and care. First, because they are at a respectable age. Second, because processing their files generates income, and we all know the true significance of that in our context. Lastly, because we too will one day be called to retire. And it is uncertain whether any of us would like to be mistreated while collecting our pension.

This is just one example among the numerous grievances that regularly surface and constitute various factors of negative perception towards our administration, whose performance, as eloquent and shining as it may be, would struggle to confer the splendor and radiance it is entitled to expect.

We can and must also do better in terms of communication. As mentioned earlier, our administration is proud to have effectively contributed to the economic and financial stability of our nation through sound public finance management and the initiation of significant public reforms. These efforts have often unfortunately suffered from a glaring lack of visibility due to certain limitations in promoting our own assets and values. We must therefore recognize that the absence of information breeds speculation, assumptions, and misinformation. This is why I urge all appointed collaborators to immerse themselves in these reforms to become true advocates for their dissemination and popularization. Only under this condition can we combat the pernicious phenomenon of "fake news," which is so damaging to the image of the Ministry of Finance and even to our country.

SUITE EMI

L'année 2025 au MINFI

Appuis budgétaires du FMI, Loi de finances 2025, mise en œuvre de AIGLES....

La signature de l'État a pris du relief au cours de l'exercice écoulé. Dans un contexte particulièrement défavorable et difficile pour les finances publiques et l'environnement international, la résilience du Cameroun a permis de faire face à tous les défis, de conduire les réformes nécessaires au redressement continu des finances publiques, de rassurer les bailleurs de fonds et les partenaires techniques et financiers et d'engager la fin de l'instinct budgétivore des entreprises publiques.

Non-Deal Roadshow

Cameroon Reassures on Its Commitment

The Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, has launched an initiative to attract international investors through a tour in the United States and the United Kingdom. This mission aimed to reassure American and British business circles about the macroeconomic stability of the country and to present the numerous investment opportunities available.

The Minister of Finance reassures investors

In a context of monetary tightening and increasing financing needs, a delegation from the Ministry of Finance of Cameroon undertook, under high instructions from the Head of State, a strategic tour in the United States and the United Kingdom to attract international investors. Led by Minister Louis Paul MOTAZE, this initiative comes at a time when the country has already repaid over 7 trillion FCFA of the 8.7 trillion FCFA mobilized over the past 15 years. It was presented as a strategic opportunity to strengthen dialogue with American and British business communities in a dynamic of diversifying the country's financing sources.

"The President of the Republic sent us because it has been noted that generally we travel to conduct roadshows and then we are not seen again. This means that people had a low understanding of the actual situation in the country, a low understanding of the real state of the economy," explained the Minister of Finance.

This tour, termed the "Non-Deal Roadshow," provided the Cameroonian delegation the opportunity to reassure international investors about Cameroon's macroeconomic stability, to present the country's macroeconomic strengths, as well as sustainable financing opportunities under the government's sustainable financing plan known as ESG (Environment, Social, and Governance). "Experts, financial analysts, markets, and investors wanted to know more about Cameroon; whether we plan to return to the financial market very soon, the level of debt, the measures taken to combat insecurity, etc. And we tried to address these questions," stated Louis Paul MOTAZE. He added, "We exchanged views with top asset managers who expressed interest in sovereign debt investments and sustainable infrastructure," revealed Louis Paul MOTAZE.

To entice the business community, the Minister of Finance highlighted "an economic growth rate of 4.5% with projections potentially reaching 8% by 2027; Cameroon's adoption of a sustainable financing framework aligned with the National Development Strategy 2020-2030; a diversified and resilient economy that is not dependent on oil; a low debt-to-GDP ratio below 45%; a low budget deficit of less than 1%; and a good capacity for mobilizing internal resources with favorable growth prospects through expanding the tax base."

Keen on transparency, investors expressed concerns regarding the management of domestic debt arrears, budget sustainability, and especially the upcoming presidential election in October 2025. In response to this concern, the answer was unequivocal. "Cameroon has experience in organizing elections; we held one seven years ago, and the sitting president faced opposition. Everything went well... We have an independent body called Elecam that organizes the elections, and even if there are disputes over the results, there is the Constitutional Council to resolve any issues," emphasized the Minister of Finance.

Additionally, points of attention were raised regarding increased communication about the macroeconomic stability of the country and diversification of financing instruments, particularly through private placements and partial guarantees. These elements reflect a need for enhanced transparency to reassure lenders about the actual financial trajectory of the country. "Overall," the minister noted, "this tour helped clarify investor expectations and prepare the next phase of our strategy for accessing financial markets." According to the minister, "we need to take the time to discuss with financial circles."

Pierre Célestin Atangana

Economic and Financial Program

Over 524 billion FCFA for Cameroon in three years

By approving on March 12, 2025, the disbursement of 73 billion FCFA, the IMF places the country on a trajectory that strengthens its resilience.

Cameroon's resilience praised by the IMF

This massive liquidity injection occurs within the framework of the seventh and final review of the Economic and Financial Program 2021-2025, supported by the extended credit facility and the extended credit mechanism. More significantly, it approved the second review of the agreement supported by the Resilience and Sustainability Facility (FRD).

The IMF's decision, which was approved by its Board of Directors on March 12, 2025, for the immediate disbursement of 89.7 million SDR (Special Drawing Rights), approximately 73 billion FCFA, in favor of Cameroon, represents much more than just a financial unlocking. Undoubtedly, it is a vote of confidence from multilateral donors in the economic reforms undertaken by Cameroon in an increasingly uncertain global environment.

To confirm this, it is the Minister of Finance, Louis Paul Motazé, who, in a statement, praises this approval and emphasizes that this disbursement brings the total budget support received from this partner to "nearly 524 billion FCFA since the conclusion of the program on July 29, 2021." This massive liquidity injection occurs within the framework of the seventh and final review of the Economic and Financial Program 2021-2025, supported by the extended credit facility and the extended credit mechanism. More significantly, it approved the second review of the agreement supported by the Resilience and Sustainability Facility (FRD).

This dual technical validation constitutes a strong signal for international investors and strengthens Cameroon's position in the CEMAC sub-region. This is why the government promises to continue implementing the resolutions arising from the Conference of CEMAC Heads of State held in Yaoundé on December 16, 2024. *"The Cameroonian Government reaffirms its commitment to continue the structural transformation of the economy and deepen reforms with the support of all technical and financial partners to accelerate economic growth and improve the living conditions of the population,"* emphasizes Louis Paul MOTAZE.

In a context where several African countries struggle to obtain external financing, this financial breath of fresh air confirms the resilience of the Cameroonian economy and its capacity to maintain the confidence of international financial institutions.

Pierre Célestin Atangana

Assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du FMI

Louis PAUL MOTAZE fixe les priorités pour un développement inclusif

Lors des réunions du printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Washington, le Cameroun, par la voix du Ministre des Finance, a réaffirmé ses ambitions en matière de développement inclusif et durable.

À la tête d'une délégation gouvernementale de haut niveau, Louis Paul MOTAZE, ministre des Finance, a porté la voix d'un pays résolument tourné vers des politiques publiques centrées sur l'impact social, la transparence et la croissance équitable. Ainsi, entre autres sujets de discussion mis sur la table des bailleurs de fons multilatéraux, le ministre des Finances a mis en avant l'énergie, comme moteur de la transformation de l'économie du pays. Parmi les projets phares défendus lors de ces échanges, figure le barrage de Nachtigal, considéré comme une réussite continentale.

Ce projet structurant, inscrit dans le programme « M300 » de la Banque mondiale pour l'électrification de 300 millions d'Africains d'ici 2030, illustre le rôle clé de l'énergie dans la stratégie de transformation économique du Cameroun. Aussi le ministre de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba au cours de son plaidoyer devant les bailleurs de fonds, a-t-il mis en avant les bons points de ce partenariat public-privé qui assoit au passage, un modèle de coopération efficace.

Pierre Célestin Atangana

Energie, mines, capital humain : priorités de l'action publique

Les discussions ont mis en lumière la nécessité de concentrer les efforts sur l'énergie, considéré comme un pilier de l'industrialisation et de l'intégration territoriale du pays, en plus du capital humain, moteur de l'innovation et de la cohésion sociale. A ces deux axes prioritaires de l'action publique à venir, le développement du secteur extractif. Bien que porteur d'importantes opportunités économiques, il reste freiné par des contraintes géopolitiques, notamment une proposition législative actuellement en débat au Congrès américain. A ce sujet, les discussions se poursuivent entre les pays de la CEMAC et les parties prenantes internationales. Louis Paul MOTAZE a également réaffirmé au cours des travaux avec la communauté des bailleurs de fonds, l'engagement du pays à promouvoir une croissance durable, créatrice d'emplois, et capable de répondre aux aspirations des citoyens. Pour cela, Avec plus de 4,5 milliards de dollars d'engagements actifs, la Banque mondiale reste un partenaire majeur du développement camerounais. Néanmoins, le faible taux de décaissement de certains projets a été identifié comme un frein à l'efficacité des actions. Le Gouvernement a réitéré sa volonté d'accélérer les procédures administratives et de renforcer la gouvernance pour améliorer l'absorption des financements.

Publi-reportage

SGS Cameroon

DES SERVICES SGS POUR GARANTIR L'INDEPENDANCE, LA DURABILITE ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PROJETS MINIERS

SGS DEPLOIE SES SERVICES DE LABORATOIRE MOBILE DE PREPARATION D'ECHANTILLONS ET SON EXPERTISE EN ANALYSE DES ECHANTILLONS MINIERS

LEADERSHIP

Lorsqu'il s'agit de services de laboratoire sur votre site, SGS est le leader mondial inégalé. Nous avons acquis la réputation d'appliquer les mêmes principes éthiques, les mêmes procédures et les mêmes normes de qualité dans nos laboratoires mobiles que dans nos propres laboratoires sur site et commerciaux. Nos unités mobiles de préparation d'échantillons (MSPU) vous permettent d'accéder à des services de laboratoire tiers de confiance dans des lieux qui ne disposeraient pas d'installations de laboratoire complètes.

EXPERTISE

SGS apporte plus de 30 ans d'expérience en matière de laboratoires commerciaux et sur site à la conception de laboratoires mobiles afin de s'assurer qu'ils sont sûrs, efficaces, bien dotés en personnel et stables d'un point de vue opérationnel. En permettant à SGS de localiser, d'équiper, de doter en personnel et d'exploiter un laboratoire mobile sur le site de votre projet, aussi éloigné soit-il, vous bénéficierez de l'ensemble de nos capacités. Les laboratoires mobiles de SGS permettent des délais d'exécution rapides et fournissent les données géochimiques ou d'analyse dont vous avez besoin pour gérer et optimiser efficacement votre projet d'exploration ou de développement minier.

FLEXIBILITE

Différents modèles de SGS MSPU sont disponibles en fonction du lieu/climat du projet, de la taille de l'échantillon, du protocole de préparation et du débit d'échantillons requis. Nous installons des équipements de pointe provenant de Rocklabs, Donaldson Company, Mincom et Ingersoll Rand. Nous disposons de plusieurs options opérationnelles, notamment:

- SGS assure uniquement la gestion et vous fournissez le personnel.
- SGS gère et fournit le personnel.

Nos laboratoires mobiles peuvent également contribuer à la transition des projets d'exploration vers la production pendant la construction des installations sur le site.

AVANTAGES DU LABORATOIRE MOBILE SGS

Vous bénéficiez d'un avantage concurrentiel en profitant des services de laboratoire mobile de SGS. En choisissant nos services de laboratoire mobile, vous allez :

- Obtenir des données conformes à la norme NI 43-101/JORC avec un minimum d'exigences opérationnelles pour votre équipe de projet.
- Bénéficier d'une rotation rapide et de données géochimiques et/ou d'analyses précises et fiables.
- Réduire les délais d'expédition
- Gagner en flexibilité.

Notre service de laboratoire mobile vous permet de choisir le protocole de préparation des échantillons qui répond le mieux à vos besoins.- Allouez plus efficacement vos ressources financières et humaines en vous concentrant sur les aspects essentiels de votre programme.- Profitez de l'expertise technique mondialement reconnue de SGS et de son programme de gestion de la qualité des laboratoires.- Profitez de l'expertise et de l'expérience de SGS en temps réel, même dans les endroits les plus éloignés.

paul.onanaenama@sgs.com
adamou.mfouakouet@sgs.com

+237 693 689 266
+237 691 721 346

naturalresources@sgs.com
www.sgs.com/naturalresources
www.sgs.com/linkedin-natural-resources

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS

SGS et le projet CAMALCO

L'innovation au service de la performance minière

Le lancement du projet CAMALCO à Minim-Martap marque une étape clé pour le Cameroun. Porté par des investissements colossaux, il valorise un gisement de bauxite de classe mondiale et ouvre la voie à des retombées économiques et sociales significatives.

Déjà en phase active, le projet de bauxite de Minim-Martap marque une avancée majeure pour l'industrie minière camerounaise. Porté par CAMALCO S.A., filiale du groupe australien Canyon Resources, ce projet d'envergure internationale mobilise plus de 2 milliards de dollars d'investissements. Au cœur de l'Adamaoua, il s'appuie sur un gisement aux caractéristiques exceptionnelles : plus de 99 millions de tonnes de réserves prouvées, riches de 51,6 % d'alumine pour seulement 2,4 % de silice — des standards qui positionnent le Cameroun sur la carte mondiale des producteurs de bauxite.

Dans ce contexte stratégique, SGS Cameroon, filiale du groupe SGS, leader mondial de l'inspection, de la certification et de l'analyse, déploie toute son expertise technique à travers un dispositif innovant : un laboratoire mobile de préparation mécanique des échantillons, conçu pour répondre aux exigences de qualité, de fiabilité et de rapidité propres à l'industrie extractive moderne.

Implanté au plus près des opérations minières, ce laboratoire mobile – également désigné sous l'acronyme MSPU (Mobile Sample Preparation Unit) – permet de réaliser sur site, et en toute autonomie, l'ensemble des opérations de traitement d'échantillons nécessaires à l'analyse géochimique. Cette proximité physique avec le terrain représente un atout stratégique majeur pour CAMALCO, qui gagne ainsi en réactivité tout en réduisant les délais d'acheminement et les coûts logistiques liés au transport d'échantillons.

Au sein du MSPU, SGS a mis en place une chaîne de préparation des échantillons à la fois rigoureuse et efficace. De la réception à la livraison, chaque étape est encadrée par des protocoles stricts : pesée, séchage, concassage, pulvérisation, conditionnement. Le tout est réalisé dans un environnement contrôlé, selon des normes internationales, avec des vérifications qualité à chaque étape. L'objectif est clair : fournir des résultats fiables dans des délais optimisés, tout en assurant une traçabilité complète des échantillons.

Au-delà de la performance technique, SGS place la sécurité au cœur de son dispositif. Des briefings « Safe Talk » sont organisés quotidiennement, des inspections sont menées par les équipes HSE, et le port des équipements de protection est strictement contrôlé. Cette culture sécurité, intégrée à tous les niveaux, contribue à renforcer la fiabilité globale du processus et le bien-être des opérateurs sur le terrain.

Avec ce dispositif mobile, SGS confirme son rôle d'acteur clé de l'innovation dans le secteur minier camerounais. Le partenariat noué avec CAMALCO illustre la volonté des deux parties de s'appuyer sur une expertise locale de haut niveau, dans le respect des normes internationales et des enjeux de durabilité. Une dynamique porteuse pour le secteur extractif, et plus largement pour l'économie nationale.-

Sécurité des investissements et coûts du crédit

L'ATIDI s'installe au Cameroun

L'African Trade & Investment Development Insurance, dont le Camerounais KELLY MUA Kingsley préside aux destinées, promet à l'État une nouvelle approche dans l'accès au financement grâce à son arsenal de garanties souveraines et commerciales.

La multinationale l'assurance des risques liés au commerce et à l'investissement sur le continent africain, créée en 2010, s'installe au Cameroun et en Afrique centrale, 24 ans après que le pays a rejoint ses rangs. Selon Manuel Moses, Directeur général de l'organisation, l'ATIDI vise à sécuriser les projets d'investissement aussi bien publics que privés, en apportant des garanties susceptibles de renforcer la crédibilité des porteurs de projets auprès des bailleurs de fonds.

Pour Moh Sylvester TANGONGHO, Directeur général du Trésor et de la Coopération financière et monétaire (DGTCFM) au Ministère des Finances, ATIDI constitue une aubaine stratégique pour l'État comme pour le secteur privé. « ATIDI est une institution majeure, dotée d'un portefeuille d'investissements de plus de 1 000 milliards de FCFA. Son arrivée est très attendue pour garantir les financements des PME, quel que soit leur domaine : agriculture, hôtellerie, infrastructures... Elle peut également soutenir l'État dans la restructuration ou le reprofilage de sa dette».

Pierre Célestin Atangana

L'adhésion du Cameroun à l'ATIDI

Des retombées concrètes

Depuis son adhésion à l'ATIDI, le Cameroun bénéficie de garanties attractives, facilitant l'investissement privé. Déjà 47 garanties émises ont permis de mobiliser 224 millions d'euros pour des projets structurants dans le pays.

Selon Roger Stuart, Chef de représentation régionale de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour l'Afrique centrale, les effets de l'adhésion du Cameroun à l'ATIDI se font déjà sentir. « Nous avons accordé un prêt de 11,5 millions d'euros (7,5 milliards de FCFA) au Cameroun, qui a permis son entrée dans l'actionnariat de l'ATIDI. Depuis, 47 garanties ont été délivrées, attirant 224 millions d'euros (environ 147 milliards de FCFA) d'investissements dans le pays. »

À ce jour, l'ATIDI regroupe 24 États membres à travers le monde, dont sept au sein de l'UEMOA (à l'exception de la Guinée-Bissau). Dans la zone CEMAC, seuls le Cameroun et le Tchad y ont adhéré. L'organisation, à laquelle participe notamment la Banque africaine de développement (BAD), dispose actuellement de six bureaux en Afrique et envisage l'ouverture d'un bureau permanent au Cameroun dans les prochains mois, selon les confidences de son Président du Conseil d'administration.

Pierre Célestin Atangana

Pr KELLY MUA Kingsley

La garantie souveraine des États africains

Ce n'est que lorsque son nom retentit le 5 Octobre 2024 comme tout nouveau Président du Conseil d'administration de l'African Trade and Investment Development Insurance (ATIDI) que le Cameroun découvre l'étendue du background financier et du bagage intellectuel de ce jeune fonctionnaire camerounais qui a fait de la discrétion une véritable raison d'être.

Elu le 5 octobre 2024 comme nouveau Président du Conseil d'administration de l'African Trade & Investment Development Insurance (ATIDI) pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois, le Professeur Kelly Mua Kingsley veut hisser son pays au rang des États qui captent le plus de ressources de cette organisation. L'ingénieur financier camerounais porté à la tête de l'organisation au cours de la 101ème réunion dudit Conseil, succédait ainsi au Dr Yohannes Ayalew Birru.

A son élection, le professeur Kelly Mua Kingsley, s'est fixé pour objectif de positionner l'Afrique comme une destination de choix pour les investissements mondiaux en exploitant son potentiel en ressources naturelles, sa population jeune et son secteur technologique. En favorisant un environnement propice à l'innovation et à la collaboration, le Professeur Kelly Mua Kingsley entend contribuer à simplifier les processus d'investissement, améliorer les infrastructures et encourager des pratiques durables conformes aux normes internationales.

Grâce à des partenariats stratégiques avec les gouvernements locaux et les entreprises, il entend aussi mettre sur pied un écosystème solide attirant non seulement des investissements étrangers, mais également soutenant les entrepreneurs locaux.

Responsable des Opérations financières à la Direction Générale du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire, du Ministère des Finances du, Kelly Mua Kingsley Premier Camerounais à occuper la fonction de Président du Conseil d'administration dans cette institution, s'est fixé quelques défis. Parmi eux, favoriser l'adhésion de tous les États de la Cemac à cette organisation qui regroupe 24 pays dont le Cameroun, le Tchad, la République Démocratique du Congo. « Ma vision est de soutenir les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise au sein d'ATIDI, et de stimuler une croissance économique qui profite au continent. Je vise également accroître la portée et la visibilité d'ATIDI à travers l'Afrique. J'encourage tous les pays de la CEMAC à envisager de devenir membre ».

Diplômé de la Harvard Kennedy School of Government (HKS) et titulaire de plusieurs certifications spécialisées, le Professeur Kelly Mua Kingsley possède plus de 25 ans d'expérience dans le domaine financier. Il est reconnu pour son expertise en ingénierie financière, finance forensique, en investigation financière et en criminalité financière, qualifications acquises notamment auprès de l'Institut de la finance forensique au Canada. Sa carrière l'a conduit à occuper plusieurs postes de haut niveau sur le plan national et international , dont celui de censeur à la Banque des États de l'Afrique Centrale, à la Commission de Surveillance du Marché Financier d'Afrique Centrale, Représentant Résident Adjoint du Programme des Nations Unis pour le Développent (PNUD) , Expert Consultant expert auprès de la BAD , FMI et plusieurs organismes internationales et actuellement, représentant désigné du Cameroun auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour le projets Dettes résilience et Financement verts. Il est également auteur de 45 ouvrages et plus de 200 articles revus par ses pairs académiques, témoignant de son influence dans le monde de la finance internationale.

Pierre Célestin Atangana

SRC : Une montée en puissance dans le recouvrement des créances publiques

Robert Bapooh Lipot
Président du Conseil d'Administration

Marie - Rose MESSI
Directeur Général de la SRC

Depuis sa réorganisation en 2020 et l'élargissement de ses missions, la Société de Recouvrement des Créances (SRC) du Cameroun a connu une transformation majeure. Désormais chargée, en plus du recouvrement des créances bancaires, de la gestion des condamnations pécuniaires prononcées en faveur de l'État, elle a renforcé ses prérogatives et optimisé ses stratégies.

Madame la Directrice Générale, l'élargissement du champ d'action de la SRC commence à produire des effets positifs sur ses performances. Quels sont les principaux résultats observés jusqu'à présent ?

Merci pour l'opportunité que vous nous offrez, à nouveau, de mettre en vitrine notre activité. En effet, à la faveur du décret n°2020/016 du 09 janvier 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la SRC, l'entreprise a vu ses attributions densifiées. Ainsi, désormais, en plus de la liquidation des établissements financiers, qui, était notre mission originelle, la SRC s'est vue confiée, outre le recouvrement des créances des établissements de microfinance, le recouvrement, en liaison avec le Ministère de la Justice, des créances issues des condamnations pécuniaires prononcées en faveur de l'État par les juridictions nationales et étrangères. Elle assure également des missions d'appui-conseil et de gestion du patrimoine.

Dans le même intervalle, l'avènement de la loi n° 2023/011 du 25 juillet 2023 régissant les garanties et recouvrement des créances par les entités publiques bénéficiaires du privilège du trésor, qui a institué la solidarité de paiement, comme mécanisme de garantie contre des tiers non coopératifs a accru les prérogatives de la SRC en matière de recouvrement des créances.

La conséquence directe de ce nouveau dispositif est l'amélioration de notre activité et l'accroissement des chiffres du recouvrement au cours des trois (03) derniers exercices. Nous sommes passés d'un chiffre d'affaires de **FCFA 6 MILLIARDS** en 2022 à **FCFA 17 MILLIARDS** en 2023 et **FCFA 12 MILLIARDS** en 2024.

L'exercice 2023 du point de vue financier a été bénéficiaire et un dividende de FCFA 1 MILLIARD a été voté pour le Trésor Public.

La prise en charge des créances issues des condamnations pécuniaires, en fait partie. Quelles ont été les principales difficultés rencontrées lors de cette réorganisation, et comment avez-vous réussi à les surmonter ?

S'agissant des créances issues des condamnations pécuniaires prononcées au profit de l'État, les difficultés rencontrées sont nombreuses. Certaines ont trouvé un début de solution. Pour les autres, nous travaillons de concert avec nos deux (02) Tutelles, le Ministère des Finances et le Ministère de la Justice pour trouver des solutions pérennes.

Au rang de ces difficultés, il y a eu la collecte des grosses des décisions de justice et des pièces de procédure auprès des greffes des tribunaux. Cette problématique a été solutionnée par le Ministre d'État, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux par le détachement des Greffiers à la SRC qui ont pour missions la collecte des décisions de justice et des pièces de procédures.

La plus grande difficulté rencontrée est l'organisation de l'insolvabilité par les débiteurs. S'agissant des décisions très anciennes (+ de 10 ans), l'exécution des peines de confiscation et la prise de possession des biens immobiliers confisqués n'a pas été aisée.

La gestion des biens confisqués pose quelques problèmes qui sont en cours de résolution par le Premier Ministère.

La Brigade Mobile, créée pour localiser et identifier les débiteurs, semble être un outil crucial pour le recouvrement. Quels résultats concrets avez-vous obtenu grâce à cette initiative ; et quel impact a-t-elle eu sur l'efficacité de la SRC ?

La réorganisation amorcée a donné lieu à la mise en place, au sein de la SRC, d'une unité de travail la Brigade Mobile, objet d'un projet de texte soumis à la sanction de la Très Haute hiérarchie. Cette Brigade, composée de

SRC CAMEROUN DRC CAMEROON
SOCIÉTÉ DE RECOUVREMENT DES CRÉANCES DU CAMEROUN
CAMEROON DEBT RECOVERY CORPORATION

Grâce à une stratégie renforcée, la SRC a triplé son chiffre d'affaires en trois ans, optimisant le recouvrement des créances publiques et consolidant son rôle clé.

professionnels, issus des administrations de la Police, de la Gendarmerie, des Impôts et des Douanes, rompus aux techniques de recherche et d'investigation, a vocation à mener des enquêtes de type patrimonial. Elle est dirigée par un Officier de Police Judiciaire, commissaire divisionnaire mis en détachement à la SRC par décret présidentiel.

Pour l'accomplissement de ses missions, la Brigade est dotée des moyens logistiques appropriés et travaille en étroite collaboration avec notamment les services de la Justice, du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, des Finances, de la Police et de Gendarmerie.

A date, les résultats engrangés sont significatifs, dans la mesure où les enquêtes de la Brigade Mobile ont permis de localiser de nombreux débiteurs, de localiser et d'identifier des dizaines d'immeubles appartenant à ces débiteurs et d'identifier les occupants de ces immeubles, et par voie de conséquence de saisir les loyers par l'exercice du privilège du trésor lorsque les immeubles n'ont pas fait l'objet de confiscation.

Avec la forte évolution des recouvrements ces dernières années, quelle est votre vision pour la SRC à moyen terme ? quelles nouvelles initiatives envisagez-vous pour pérenniser cette dynamique de croissance ?

Il faut reconnaître que si les recouvrements sont en augmentation ; ils sont la plupart du temps tributaires de la conjoncture économique, mais également des stratégies mises en œuvre.

La principale stratégie pour l'avenir immédiat est la diversification des modes de recouvrement. Traditionnellement, le recouvrement des créances bancaires est basé sur la réalisation des garanties hypothécaires, nous allons diversifier nos actions de recouvrement en les étendant à la saisie des valeurs mobilières et à l'usage de toutes les prérogatives.

L'usage des prérogatives et des mécanismes prévus par la Loi n° 2023/011 du 25 juillet 2023 régissant les garanties et le recouvrement des créances par les entités publiques bénéficiaires du privilège du trésor, notamment la mise en œuvre de la solidarité de paiement qui permet d'étendre le recouvrement à tout tiers détenteur des biens du patrimoine dont les ayants-droits et prête-noms et le recours à l'inscription des hypothèques légales sur l'ensemble du patrimoine immobilier d'un débiteur. Cette politique de recouvrement passe également par le renforcement de l'exercice du privilège du trésor, la poursuite des tiers saisis récalcitrants, la recherche des avoirs bancaires et la saisie des biens meubles des débiteurs.

L'accès aux fichiers des bénéficiaires des Sociétés Civiles immobilières et bailleurs de l'État, la collaboration avec le Ministère des Finances.

Nous avons entamé au cours de l'exercice 2024 des procédures de recouvrement à l'étranger et notamment en France. Des Avocats ont été constitués pour requérir l'exéquatur en France des décisions de justice rendues au Cameroun.

Nous avons engagé la collaboration au plan international avec des organismes tels que OIPC INTERPOL, l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC) et la Plateforme d'Identification des Avoirs Criminels (PIAC) en France et dans d'autres pays.

La collaboration avec OIPC INTERPOL permettra à la SRC de procéder à la recherche de patrimoine des débiteurs à travers le monde.

Nous avons en projet le renforcement des capacités de nos collaborateurs magistrats à la gestion d'avoirs saisis et confisqués. Une demande d'entraide à cet effet sera adressée à l'AGRASC et à la PIAC en France.

Un mot sur le nombre de débiteurs que vous traquez à ce jour et ce que représente l'enveloppe de leurs créances vis-à-vis de l'État, si cela n'est pas indiscret ?

Au 31 décembre 2024, le portefeuille résiduel des créances à recouvrer en matière bancaire et commercial est de FCFA 584 milliards. En ce qui concerne les créances issues des condamnation pécuniaires au profit de l'Etat et de ses démembrements, le solde restant à recouvrer pour les décisions de justice exécutées est de FCFA 194 milliards. Nous restons convaincus que grâce au déploiement de la SRC, revêtue de ses nouveaux attributs, adossé à sa réorganisation telle que voulue par le Chef de l'État et avec l'accompagnement des autorités publiques, le taux de recouvrement sera significativement amélioré.

Société de Recouvrement des Créances du Cameroun - SRC
Société à capital public – capital : 2 000 000 000 FRANCS CFA

Siège social :
Rue Joseph Mballa Eloumdem
1.777 - Quartier BASTOS -Yaoundé
B.P. : 11 991 - Yaoundé Cameroun

Direction Générale
Tél. : 242-14-76-78
Fax.: 222-22-38-33
E-mail : src.central@gmail.com

DAF : Tél. : 242-14-77-12
DCAJIC : Tél. : 242-14-77-07
DREC : Tél. : 242-14-76-90

Agence de Douala
Boulevard de la Liberté, Douala
Tél. : +237 242-14-76-74
E-mail : src.douala@srccm.com

Agence de Garoua
Boulevard du Plateau, Garoua
Tél. : +237 222 27 21 59
E-mail : src.garoua@srccm.com

Floating Debt

The Ministry of Finance announces the payment of 250 billion FCFA in 2025

The inauguration of the headquarters of the General Treasury in Douala on March 7, 2025, provided the Minister of Finance with the opportunity to report on the amounts already injected into settling this matter, what remains to be paid, and the schedule for other claims.

Relieve the cash flow of institutions

During the inauguration of the new headquarters of the General Treasury in Douala, Finance Minister Louis Paul MOTAZE informed economic operators and public entities that this year, 110 billion FCFA will be paid as part of the settlement of floating debt. This amount is in addition to the 50 billion paid last year to beneficiaries of tax and customs claims. This statement is part of the audit and census of the floating debt of state entities and their branches.

Among the beneficiaries are public enterprises and establishments, decentralized territorial communities, and other organizations carrying out a public service mission, whose claims cover the period from 2000 to 2019. Their debt, the settlement of which began in 2024, is spread over three years to allow service providers and creditors of public entities to be financially relieved.

Regarding commercial debts, rental debts, social arrears, and academic claims, decisions, according to the Minister of Finance, are currently being formulated to enable state providers to be compensated promptly this year. In detail, Louis Paul MOTAZE lists that the state's commercial debt amounts to 121 billion FCFA; unpaid rents amount to 9 billion FCFA, while universities are demanding the payment of 16 billion FCFA. As for the social debt, it stands at 5.6 billion FCFA. All these amounts, calculated, total 251.6 billion FCFA to be paid to various creditors of the state this year, assures the Minister of Finance.

"The extension of payment deadlines has a real impact on access to credit for businesses, their financing costs, their investment expectations, their jobs, the stability of the banking system, and economic growth," acknowledges the Finance Minister.

As a reminder, the operation of inventory and audit of the state's arrears and its extensions for the period 2000-2019 conducted by the Ministry of Finance aimed at uncategorized debts grouped under the term "floating debt," claimed by third parties from central administrations, public institutions and companies, as well as decentralized territorial communities, validated the amount of 671.7 billion FCFA.

According to the repayment plan established in August 2024, rental, academic, and social debts, as well as compensations, were to be addressed starting in 2024. The backlog of salary debts was subject to a two-year repayment plan, with the exception of teachers from primary and secondary education.

Pierre Célestin Atangana

Infrastructures

Le siège de la Trésorerie de Douala inauguré

Ce bijou architectural aura coûté la somme de 765 millions de FCFA pour trois ans de travaux.

Douala se dote d'une trésorerie générale moderne et performante. Le nouveau siège a été inauguré le 07 mars 2025 par le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE. Fruit de l'expertise de deux entreprises camerounaises de BTP, cet immeuble de 1283 m² sur six niveaux a été entièrement financé par l'État, avec l'objectif de répondre aux enjeux organisationnels et sécuritaires du service public. Le coût global du projet s'élève à près de 765 millions de FCFA, avec un coût au m² de 370 333 FCFA.

Le nouveau siège de la trésorerie se distingue par sa fonctionnalité et sa conception soignée. Avec 58 bureaux et 49 salles d'eau, l'immeuble est conçu pour optimiser les déplacements et améliorer la coordination des équipes, jusque-là dispersées dans différents bâtiments de la ville. Un véritable progrès pour une administration qui, pendant plus de sept décennies, a dû faire face aux contraintes d'un local inadapté.

En plus de son architecture soignée, vante le Directeur général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM), Sylvester Moh Tangongho, le nouveau bâtiment est une référence en termes d'équipements et de technologies. « *Les bureaux sont tous connectés au réseau informatique du Trésor, grâce à un parc informatique entièrement renouvelé et soutenu par deux serveurs. L'immeuble est également équipé d'un réseau de communication interne et d'un système de gestion électronique des files d'attente, permettant un service plus fluide et plus rapide pour les usagers* ».

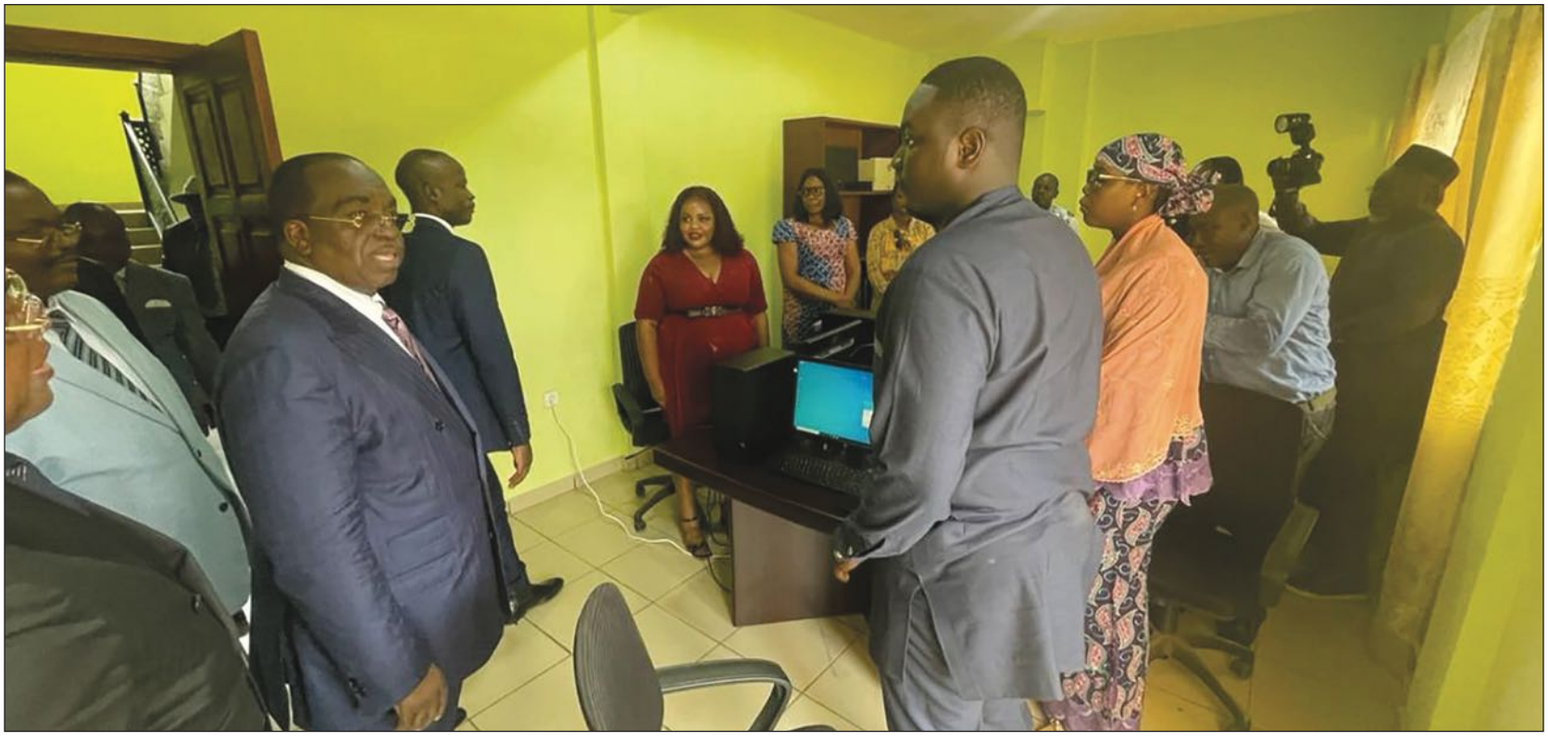

S'agissant du volet sécuritaire, rassure le DGTCFM, l'on note la mise en place d'un système de protection renforcé, notamment avec l'acquisition de véhicules blindés pour sécuriser le transport des fonds, ainsi qu'un générateur de 500 KVA pour pallier les coupures fréquentes d'électricité, garantissant ainsi une continuité de service sans faille. Selon ses explications, le projet initial, qui prévoyait une extension du bâtiment existant en R+3, a rapidement été réévalué.

En effet, d'après la Délégation régionale des Travaux publics du Littoral, des ajouts imprévus pendant la construction, tels que des locaux techniques, ont conduit à un avenant au contrat initial, permettant ainsi d'optimiser la fonctionnalité du bâtiment. *« Ce projet, mené par des entreprises locales sous la supervision de la Délégation régionale des travaux publics du Littoral, est un modèle de collaboration réussie et d'investissement public au service de l'efficacité administrative ».*

« La décision de démolir l'ancien édifice, devenu trop exigu pour répondre aux besoins de la trésorerie, a abouti à un redimensionnement du projet, avec un bâtiment R+5. Cette modification a impliqué un renforcement des fondations et des structures porteuses, pour garantir la conformité aux normes modernes de construction et de sécurité ». Ainsi, Sylvester Moh Tangongho a exprimé sa gratitude lors de l'inauguration de cet édifice, soulignant que les doléances restent nombreuses et continueront à guider les projets à venir. Le chemin de la modernisation, dit-il, est encore long, mais la Trésorerie générale de Douala est désormais prête à relever les défis de demain.

Le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, prenant la parole à la suite du DGTCFM, a annoncé la construction prochaine de deux hôtels des Impôts à Douala, dans le cadre d'une première phase d'un projet d'envergure visant la modernisation des infrastructures administratives du Cameroun. Un « Hôtel des Impôts » , explique le Ministre, est un grand bâtiment regroupant plusieurs entités fiscales, dont le Centre Régional des Impôts, le Centre des Impôts des Moyennes Entreprises et le Centre Divisionnaire des Impôts. Selon Louis Paul MOTAZE, les études architecturales et techniques pour ces nouvelles structures sont déjà en cours dans plusieurs grandes villes du pays, dont Yaoundé, Ngaoundéré, Garoua, Maroua et Douala.

Le Ministre a souligné que ces projets s'inscrivent dans une vision plus large de modernisation de l'administration publique camerounaise. Il a rappelé qu'en 2024, une série d'inaugurations d'immeubles destinés à renforcer les services fiscaux avaient déjà eu lieu, dont l'ouverture du Centre Régional des Impôts du Littoral 2 à Douala, et du Siège de la Direction Générale des Impôts à Yaoundé.

L'extension de ces infrastructures n'est pas limitée aux impôts. En effet, le Ministre a évoqué plusieurs autres chantiers en cours à travers le pays, dont des bâtiments pour les services douaniers, tels que le Centre des Douanes du Nord à Garoua, en cours à 50%, et celui du Sud 2 à Kribi, qui affiche un taux de 62% de réalisation. Le projet de l'Hôtel des Finances d'Abong-Mbang, dans l'Est, devrait également être achevé cette année, à hauteur de 85%. Les Postes Comptables dans les zones difficiles d'accès telles que Doukoula, Mogode, Datcheka et Yagoua dans l'Extrême Nord, le Bâtiment C du Ministère des Finances dans les Services Centraux, ne sont pas en restes.

Ces travaux visent à renforcer l'efficacité de l'administration fiscale et douanière, tout en améliorant les conditions de travail des agents publics, dans un cadre moderne et adapté aux exigences actuelles.

Pierre Célestin Atangana

La transformation des

Capitales Régionales au Cameroun

Le Contrat de Désendettement et Développement (C2D) important outil de partenariat entre la France et le Cameroun a engagé un vaste chantier d'aménagement et de transformation de certaines grandes villes du Cameroun à travers le Programme Capitales Régionales.

De Garoua à Bafoussam, en passant par Bertoua, Maroua et Bamenda, la promesse d'un avenir meilleur pour les populations s'ancre dans des réalisations palpables grâce au Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Cette initiative emblématique du partenariat Cameroun-France ne se limite pas à des projets d'infrastructures ; elle tisse un lien tangible entre l'espoir et la réalité. Plongeons dans cette transformation palpable.

Un Engagement de 140 milliards de FCFA au Service de l'Humain

L'argent investi, soit 140 milliards de FCFA, n'est pas qu'un simple chiffre. C'est le symbole d'une mobilisation partenariale en faveur d'un objectif clair : améliorer les conditions de vie.

- **Bafoussam** : Avec 30 milliards de FCFA, 19 km de voies ont été rénovées, 6 km de drainages essentiels aménagés, un parc à loisirs construit qui porte fièrement le nom du Président de la République, son Excellence Paul Biya. Les 80 lampadaires solaires illuminent désormais les ruelles et les marchés avec leurs boutiques et espaces marchands deviennent un point de ralliement pour les échanges économiques et sociaux.
- **Bertoua** : Ici, 26 milliards de FCFA permettent l'aménagement de 18 km de voirie, des marchés et boutiques sur 4,5 hectares, des équipements urbains comprenant 80 lampadaires solaires autonomes et des points d'eau aménagés ainsi que des jardins publics qui accueillent désormais des familles en quête de détente. Le parc Sembe Lecco du nom du Premier Maire de la ville est devenu l'espace évènementiel le plus sollicité à Bertoua.
- **Garoua** : Avec également 26 milliards de FCFA, la ville s'épanouit grâce à 19 km de routes améliorées et plus de 90 points d'eau. Le Parc Boisé et le Jardin de l'An 2000 sont désormais des havres de paix pour les familles, touchant directement le quotidien des habitants.
- **Maroua** et **Bamenda** : Chacune reçoit 29 milliards de FCFA, et bien que les travaux soient encore en cours, l'anticipation d'une métamorphose est palpable. Les travaux en cours sont le symbole d'un avenir prometteur.

Parc de loisirs Paul Biya - Bafoussam

Parc Sembe Lecco – Bertoua

Inauguration du parc boisé de Garoua

Des Infrastructures qui Facilitent la Vie

Le total de 56,11 km de voirie aménagée améliore non seulement la circulation, mais offre aussi une sécurité inédite contre les inondations. À Garoua comme à Maroua, les habitants se déplacent désormais sans crainte, allant à l'école ou au travail le cœur léger. Chaque trajet revêt un nouveau sens : celui de la commodité et de la sécurité.

Le Commerce Local Redynamisé : Un Poumon Économique

Les marchés modernes construits à Bafoussam, Garoua et Bertoua vibrent d'une nouvelle énergie. Avec des centaines de boutiques désormais accessibles, chaque ville y trouve la force de son dynamisme économique. Ce n'est pas seulement un lieu d'achat, c'est un espace vivant où la communauté s'unit, échange, et crée des liens.

Services Urbains de Proximité : Une Bouffée d'Air Frais

La création de 425 équipements, tels que des toilettes publiques, des kiosques à eau et des forages, est bien plus qu'une amélioration locale. Ces initiatives renforcent le tissu social et commercial, créant un environnement où les échanges prospèrent.

Des Espaces de Vie Réinventés : Des Lieux de Rencontres et de Repos

À Bafoussam, un parc à loisirs d'un hectare accueille des familles en quête de détente, tandis que les jardins publics de Bertoua sont devenus des refuges appréciés. À Garoua, le parc Boisé et le jardin An 2000 achèvent d'embellir la ville, créant un équilibre entre urbanisation et nature. Ces espaces redonnent vie aux échanges sociaux et à la convivialité, précieux dans nos vies modernes.

Un Avenir Prometteur à Portée de Main

Le Programme C2D-Capitales Régionales n'est pas qu'un véhicule de développement, mais un véritable moteur d'une renaissance urbaine et sociale. Les améliorations apportées ne se mesurent pas uniquement en infrastructures, mais aussi en sourires, en opportunités, et en un avenir prometteur. Tandis que les chantiers à Maroua et Bamenda poursuivent leur course vers la complétion, les transformations des autres villes parlent déjà d'un récit de succès et d'espoir pour le Cameroun.

Vue marché Mokolo II - Bertoua

Aires de jeux pour enfants - parc boisé Garoua

Salle polyvalente - Maroua en construction

Cameroun 2d France
Contrat
désendettement & développement

Pour toute information concernant le C2D au Cameroun, *Contactez-nous au Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D* **(STADE- C2D)** *au Cameroun. Bastos, face ENEO-NLONGKAK. Immeuble OYILI. BP : 33 232 Yaoundé Cameroun.*
E-mail : *stade-c2d@c2d-cameroun.cm;*

Retrouvez-nous sur nos différentes plates-formes :

Site Internet : *www.c2d-cameroun.cm* **Facebook :** *C2D-Cameroun*
Twitter : *C2D_Cameroun* **Youtube :** *C2D Cameroun*

Launch of the Budget in Buea

Public Action Aims for Competitiveness and Productivity

The major outlines of the Government's policy were presented by the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, during the official launch of the budget in Buea, the regional capital of the Southwest, on January 15, 2025.

The gloomy forecasts depicting the city of Buea as a ghost town were dispelled following the budget launch ceremony for 2025 in the Southwest regional capital on January 15, 2025. Instead, a vibrant city provided the Minister of Finance and his accompanying delegation the opportunity to outline the main aspects of public action for the year.

Thus, under the sign of socio-economic impetus, the 2025 Finance Law will be executed in a context of continued and accelerated import substitution policy. The achievement of this objective is articulated around the Initial Impulse Program with the transition into the cruising phase of the integrated agropastoral and fisheries import substitution plan. Moreover, to ensure the resumption of economic dynamics and strengthen inclusive growth, public action focused on achieving the objectives of the National Development Strategy is directed towards improving the competitiveness of the economy and the stakeholders and operators contributing to boosting its productivity.

It will therefore involve developing transport infrastructure and opening up agricultural production basins; enhancing energy capacities and restoring balance in the electricity sector; strengthening health monitoring through upgrading the technical capabilities of public hospital structures; combating climate change; reinforcing the clearance of the state's non-financial domestic debt; restructuring and rehabilitating public enterprises through the National Investment Corporation; and rehabilitating and extending the road network to facilitate the mobility of populations.

The realization of these actions and others is backed by the achievement of budgetary revenue mobilization objectives weighted at 7,317.7 billion FCFA. Additionally, the provisions of the new law on local taxation aim not to burden the tax load on users but to widen the base of local taxpayers capable of contributing to the creation of local and national wealth.

Pierre Célestin Atangana

Roads, Energy, Education, Health...

Southwest

Projects for 2025

In addition to the Government's commitment to revitalize the region's industrial and agro-industrial flagship companies, public authorities are intensifying their interventions to ease life across all sectors throughout the region this year.

The satisfactory execution rate of public spending in the Southwest Region, despite a context of security crisis, was praised by the Minister of Finance during the budget launch in Buea. Indeed, the commendable implementation level of public investment projects in recent years, despite security threats, showcases the resilience capacity of the actors in the budgetary chain operating in the region. For instance, the physical completion rate of public investment budget projects was 73.62% for the 2022 fiscal year and 91.40% for 2023. For the 2024 fiscal year, as of September 30, it was already at 72.81%.

"These impressive performances testify to the professionalism of the various actors in the budget execution chain and reflect the patriotism of the majority of selected service providers, whom I would like to take a moment to congratulate," stated the Minister of Finance.

Louis Paul MOTAZE then highlighted certain indicators demonstrating the importance of the South-West region in Cameroon's development strategy by aligning it with the requirements of the National Development Strategy 2020-2030 (SND30). The challenge this year, assures the Minister of Finance, is to strengthen the eradication of violence by further cultivating de-escalation and encouraging a return to peace. *"This involves continuing the Presidential Program for the reconstruction and development of the North-West and South-West regions, the National Committee for Disarmament, Demobilization, and Reintegration; as well as supporting public enterprises located in conflict zones and providing tax incentives to companies that invest in economically devastated areas,"* states Louis Paul MOTAZE.

To date, thanks to the Presidential Program, public action has enabled the reconstruction of 11 community centers for women, the construction of 79 schools, 37 health facilities, and 37 water points. The revitalization of the local economy is also noted, through which 1,475 hectares of agricultural land have been rehabilitated and 2,461 farmers equipped with the necessary tools for work. 23 markets have been constructed, thereby strengthening local trade and economic activities.

For the 2025 fiscal year, the South-West region benefits from a budget of 59.8 billion FCFA, as part of the 2025 finance law. This allocation includes funds for both central and decentralized management, dedicated to continuing and completing various projects aimed at improving the living conditions of the populations.

This year, regarding road infrastructure, five major projects, costing 26 billion FCFA, are underway. These include the rehabilitation of the Bekoko-Limbe-Idenau road (10 billion); the paving of the Ekondo Titi-Kumba road (7 billion); the paving of the Kumba-Mamfe road (4.5 billion); the paving of the Buea (Mermoz)-Sasse-Yototu-Limbé (Mile 4, Inter N3) road (1 billion); and the construction of the Bangem-Nguti road (4 billion).

Ekondo Titi-Kumba

Reassigned to the Rapid Intervention Battalion (BIR) in 2022 after the departure of SOROUBAT, work on this 60 km stretch is progressing well. Among the advancements are the completion of hydraulic and hydrological studies, the production of aggregates, and the beginning of the implementation of pavement layers.

The ongoing work, which currently extends over 20 kilometers, already reveals the outline of the road to be delivered and is generally at the stage of implementing the road surface layer in the locality of Mbonge.

In the energy sector, the installation and commissioning of the 90/30 KV high-voltage substation of SONARA, as well as the construction of the gas thermal power plant in Limbe, will take place. The education sector will benefit from a total budget of over 819 million FCFA. This includes 219 million FCFA for the completion of the construction and equipping of the technical high school in Ombé, while 600 million FCFA is reserved for the continuation of the rehabilitation and extension works of the National School of Local Administration.

The health sector will benefit from the construction of a surgical and hospitalization block (R+1) at the Kumba district hospital; the construction of a mother and child care unit at the Mundemba district hospital, along with the supply and installation of medical equipment.

Pierre Célestin Atangana

Conflict Zones

The Government at the bedside of Sonara, Pamol, CDC

Citing the actions taken by the state in favor of public enterprises located in conflict zones following the Grand National Dialogue of 2019, the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, indicated during the launch of the 2025 budget in Buea, South-West region, that public enterprises operating in the South-West region have benefited from multiple advantages and incentives.

To ensure the resumption of activities in certain enterprises located in conflict zones, the government has established a mechanism to guarantee the payment of employee salaries and tax obligations, particularly concerning CDC, Pamol, and Sonara. Specifically regarding CDC, the state, through an agreement for the resumption and settlement of salary debts, has signed a repayment plan of 59.8 billion FCFA with two banks, Société Générale and Banque Atlantique. This amount is divided into 35.4 billion FCFA representing salaries and 24 billion FCFA in social contributions. 20 billion FCFA has already been paid to employees of the agro-industrial giant in Cameroon in 2024, with the remaining 15 billion FCFA to be paid in 2025. As for the tax debt estimated at 31.8 billion FCFA, it has been integrated into CDC's capital.

This amount is divided into 35.4 billion FCFA representing salaries and 24 billion FCFA in social contributions. 20 billion FCFA has already been paid to employees of the agro-industrial giant in Cameroon in 2024.

Investissements en cascade

Thanks to the derogatory tax provisions adopted under the finance law of 2017 regarding tax advantages granted to companies in economically devastated areas, an investment of 168 billion FCFA has been made, generating 15,649 jobs for 33 companies in the South-West, North-West, and Far North regions. The South-West region alone accounts for more than half of this amount, with 17 beneficiary companies. Additionally, 10 companies located in the South-West region have been made eligible for tax and customs incentives contained in the April 2013 law promoting investment in the Republic of Cameroon. This regime has led to the creation of tens of thousands of jobs in the region, assures the Minister of Finance.

Sonara

Following the rehabilitation and restructuring project of the national oil refining company of Cameroon (Sonara), the state has established various institutional mechanisms that enable the refinery, partially destroyed in 2019 by a fire, to cope with the pressure from its creditors, including traders, the tax authorities, local banks, and various other suppliers. Thus, during the ceremony to launch the 2025 budget in Buea, the regional capital of South-West Cameroon, Minister of Finance Louis Paul MOTAZE revealed that, thanks to the sustainable financing mechanism for its bank debts and others, Sonara had repaid 120 billion FCFA of a consolidated bank debt amounting to 376.7 billion FCFA in 2021 as of June 30, 2024.

The debt reduction process through consolidation and rescheduling of overdue and unpaid debts on long-term, more favorable financial conditions, supported by the state as a sponsor, is well underway. Concerning the tax debt, estimated at 172.9 billion FCFA as of July 31, 2021, it has been subject to a recapitalization of 145.4 billion FCFA in 2024, assures the Minister of Finance.

Pierre Célestin Atangana

Bienvenue chez GEMAT SARL.

Bâtiments et Travaux Publics

Besoin de construire ou de rénover un bâtiment ?

GEMAT®
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

A PROPOS DE NOUS

- Expérience et Expertise
- Respect des délais
- Technologies modernes
- Prix compétitifs
- Respect des normes
- Equipe compétente

+237 699 23 17 21
contact@gematbtp.com
BP 15019 Douala-Cameroun
www.gematbtp.com

Nachtigal, un modèle pour l'avenir énergétique du Cameroun

Vincent LEROUX
Directeur Général de NHPC

Le projet hydroélectrique de Nachtigal, représente un tournant pour le secteur énergétique du Cameroun. Ce projet d'envergure, porté par Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), a non seulement renforcé l'infrastructure énergétique du pays, mais a également permis de tirer des enseignements précieux qui façonneront les futurs projets au Cameroun.

Quels sont les principaux enseignements tirés de la réalisation du projet Nachtigal, et comment ces expériences influenceront les futurs projets au Cameroun ?

Après 3 ans de développement et 6 ans de construction, les enseignements tirés de la réalisation du projet Nachtigal sont nombreux, mais j'en citerai 4 en particulier dont peuvent bénéficier les futurs projets au Cameroun.

- La robustesse de l'actionnariat et du montage financier : Nachtigal a été réalisé grâce à un modèle de partenariat public-privé et à un mode de financement « project finance ». De la structuration de l'actionnariat avec des entreprises complémentaires, au montage des contrats de financement avec les 15 bailleurs de fonds qui ont financé le projet, tout a été bien pensé et consigné dès le début du projet. Ce montage robuste a mis Nachtigal à l'abri d'interruptions de travaux du fait d'indisponibilité de fonds comme ça a souvent pu être observé sur d'autres projets.
- L'importance de la planification environnementale et sociale : Très en amont du démarrage du projet, NHPC a d'une part mené toutes les études environnementales et sociales requises et d'autre part installé une équipe sociétale dans la zone du projet pour étudier les habitudes et comportements des populations riveraines et gérer leurs requêtes et plaintes. En 6 ans de construction, jamais nos travaux n'ont été bloqués ou menacés par les populations ; cela sous-entend que nous avons créé un lien durable avec les communautés et réussi à faire accepter le projet dans la zone qui l'accueille.
- La maitrise des contrats du projet : Entre les bailleurs de fonds, les entreprises de construction, les partenaires du secteur, et les sociétés d'appui et de conseil, le projet Nachtigal embarque tellement de parties prenantes et d'interactions qui doivent encadrées à travers des contrats structurés et cohérents mais surtout maitrisés. Il est essentiel de disposer au sein du projet d'un pôle qui n'est dédié qu'à la gestion des contrats.
- La capacité d'adaptation face aux forces majeures : Comme pour tout projet, une analyse fine des risques à la fois endogènes et exogènes avait été réalisée sur Nachtigal, mais personne ne pouvait anticiper qu'une pandémie sanitaire surviendrait à l'échelle mondiale. La Covid-19 a eu des effets sur l'ensemble du projet, mais nous avons réussi à limiter son impact à 5 mois de glissement dans le planning principalement grâce à notre résilience et à notre recherche permanente de solutions d'optimisations.

Evidemment, les contextes et les contraintes varient d'un projet à l'autre et Nachtigal ne détient pas toutes les clés de réussite mais sa réalisation prouve que le Cameroun peut attirer des financements internationaux et conduire des projets à terme tout en mettant en œuvre les meilleurs standards internationaux.

NHPC
NACHTIGAL HYDRO POWER COMPANY

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 28.536.000.000 Francs CFA

Siège social :

1067 bis, rue 1750 Nouvelle Route Bastos
Boîte Postale : 35 543 Yaoundé -Cameroun
E-mail : infos@nhpc.cm
Site Web: https://www.nhpc.cm/

La réalisation du projet Nachtigal, prouve que le Cameroun peut attirer des financements internationaux et conduire des projets à terme tout en mettant en œuvre les meilleurs standards internationaux.

Avec la mise en service complète prévue pour 2025, quels sont les plans de NHPC pour assurer une transition en douceur vers les opérations ?

Depuis la mise en service du groupe N°1 en juin 2024, NHPC met un accent sur la maintenance préventive et la surveillance continue des ouvrages de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal afin de limiter les risques d'incidents techniques, d'assurer la disponibilité constante de l'énergie et de garantir la sécurité de tous. Cela va se poursuivre pendant toute la durée de la concession d'exploitation.

Par ailleurs, l'entreprise continuera à travailler, comme c'est déjà le cas, en étroite collaboration avec les autres acteurs du secteur de l'électricité, notamment SONATREL et ENEO qui sont respectivement en charge du transport et de la distribution de l'électricité et EDC qui assure la gestion de l'eau sur le bassin de la Sanaga. Cette synergie est essentielle pour renforcer la fiabilité de l'ensemble du réseau électrique camerounais.

Quels défis anticipez-vous pour NHPC après l'achèvement du projet Nachtigal, et comment prévoyez-vous de les relever ?

En phase d'exploitation, deux principaux défis ont été identifiés, à savoir le recouvrement de nos factures et la stabilité du réseau électrique.

Pour le premier, il s'agira pour NHPC de veiller au paiement à temps de ses factures par ENEO, pour éviter à l'entreprise d'être à son tour en défaut de paiement du service de la dette vis-à-vis de ses bailleurs de fonds. Au vu des enjeux, ce risque a été suffisamment anticipé et le Ministre des Finances a mis en place depuis décembre 2024 un cadre de concertation tripartite MINFI – NHPC – ENEO chargé du suivi des engagements des parties et des paiements d'ENEO au profit de NHPC. Depuis sa mise en place, les réunions se tiennent au pas mensuel, et jusque-là toutes nos factures ont été payées dans les délais.

Pour le deuxième, il s'agira pour NHPC de s'assurer que les infrastructures de distribution et de transport d'énergie ainsi que la gestion du réseau de manière générale permettent le bon fonctionnement des ouvrages de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal. Dans ce cas également, des concertations régulières ont lieu avec SONATREL et ENEO sous l'égide du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

Comment NHPC prévoit-elle de contribuer davantage au développement durable au Cameroun dans les années à venir ?

Par essence, tout aménagement hydroélectrique contribue au développement durable, puisqu'il permet de produire une énergie propre. En plus de contribuer à la réduction des émissions de carbone et à la lutte contre le changement climatique, avec les 420MW supplémentaires qu'il met à disposition du réseau électrique, Nachtigal permettra d'améliorer la qualité de vie des populations, de stimuler la croissance économique et de contribuer activement au développement du pays, tout en réalisant des économies sur les achats et importations de combustibles.

Par ailleurs, NHPC poursuivra les actions qu'elle avait initiées en phase de construction et qui s'inscrivent en droite ligne avec les objectifs de développement durable de l'ONU, à savoir :

- La préservation de l'environnement, notamment à travers toutes les actions de conservation de la biodiversité qui sont menées dans le Parc National de Mpem et Djim ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations de la zone de l'aménagement de Nachtigal. Par exemple, dans le domaine de la santé, le déploiement du plan de santé communautaire se poursuivra avec le renforcement des plateaux techniques des centres de santé et l'organisation des campagnes de santé (exemple : lutte contre l'onchocercose, les maladies bucco-dentaires et les maladies de l'œil). Dans le domaine de l'éducation, NHPC continuera à réhabiliter des salles de classe et à accompagner les meilleurs élèves de la zone à travers des primes d'excellence scolaires et des bourses universitaires.

Une stratégie RSE est prévue sur toute la durée de l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal i.e. 35 ans pour garantir la pérennité des actions initiées en phase de construction.

Paiement des impôts et taxes

L'unité spéciale des hautes personnalités renforcée

A travers la réactivation et le renforcement des pouvoirs de cette entité chargée du suivi fiscal des Hautes personnalités, le Minfi prône la justice et l'équité fiscales pour tous.

Les hautes personnalités : montrer le bon exemple

Depuis le Chef de l'État en passant par les têtes couronnées du patronat, de la haute administration, les célébrités et autres sportifs de haut niveau, toutes les hautes personnalités de la République sont désormais tenues d'effectuer leurs déclarations fiscales auprès de la Direction Générale des Impôts sous l'assistance des agents du fisc mobilisés à cet effet. Réunis au sein de l'Unité spéciale chargée du suivi fiscal des Hautes personnalités, créée le 26 février 2015 à la faveur d'une note de service du Ministre des Finances, cette unité a pour mission, de mettre à jour le fichier des hautes personnalités, suit leurs obligations déclaratives et de paiement des impôts et taxes dus.

En sus du suivi fiscal des hautes personnalités fiscalement domiciliées au Cameroun, l'Unité informe et assiste ces contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales,

La justice et l'équité fiscales passent par le sommet

s'assure de la conformité fiscale des hautes personnalités à travers les contrôles fiscaux, assure la relation avec les recettes des impôts assignataires, le recouvrement, la comptabilisation des recettes ainsi que la tenue des statistiques liées aux obligations fiscales desdits assujettis.

Des services de la Présidence de la République aux managers des entreprises et établissements publics, en passant par la Primature, les hauts gradés des forces de défense et de sécurité, les élus locaux, l'Unité frappera dorénavant à la porte des présidents des conseils régionaux, les maires de ville, des Public Independant Conciliator des Régions du Sud-ouest et du Nord-ouest, le Président des communes et villes unies du Cameroun, des artistes et sportifs de haut niveau.

Dans le détail, sont concernés par cette mesure, le Président de la République et les hauts responsables de ses services (Cabinet Civil, Conac, etc.), les présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique et social, du Conseil Constitutionnel, le Premier président de la Cour Suprême, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Procureur général près la Cour suprême.

Ensuite, viennent, les personnalités du Parlement dont les membres du bureau, les présidents des commissions, les sénateurs, les députés, le Secrétaire général de l'Assemblée nationale, le Secrétaire général du Sénat, les directeurs du cabinet des président du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Au sein du pouvoir judiciaire, le Président de la Chambre judiciaire de la Cour suprême, le Président de le Chambre administrative de la Cour suprême, le Président de la Chambre des comptes, le premier avocat général, le Président et le Vice-Président du Tribunal criminel spécial, le Procureur général près du Tribunal criminel spécial, les présidents de section de la cour suprême, les présidents et les procureurs des cours d'appel, les présidents des tribunaux administratifs.

Les membres du Gouvernement et assimilés sont eux aussi concernés par ces déclarations que vont superviser les équipes de l'Unité spéciale de la DGI dédiée aux grands contribuables que sont les hautes personnalités. Pour le Ministre des Finances, il est question de mettre en œuvre la justice et l'équité fiscales qui font croire aux deux poids deux mesures.

Marie Joseph Mballa Zang

Journée internationale de la Douane

Les Gabelous battent des records de collecte

L'évènement, placé sous le thème « Une douane qui concrétise ses engagements en matière d'efficacité, de sécurité et de prospérité », a donné lieu à un récital de performances dévoilées par le directeur général.

Le thème retenu cette année par le Ministère des Finances en vue de la célébration de la Journée internationale de la Douane était fort à propos : « Une Douane qui concrétise ses engagements en matière d'efficacité, de sécurité et de prospérité ». Le Directeur Général des Douanes, FONGOD Edwin NUVAGA, après avoir donné les raisons qui ont présidé au choix de la ville de Garoua pour abriter le lancement des activités marquant la Journée internationale de la Douane le 20 janvier 2025, a mis en relief les contributions significatives du Secteur des Douanes du Nord dans les domaines de la mobilisation des recettes publiques, la sécurité et la prospérité.

« Le Secteur des Douanes du Nord s'illustre par une performance budgétaire remarquable, traduisant une dynamique de progrès constant. Entre 2020 et 2024, les recettes douanières ont grimpé de 4, 449 milliards à 7, 137 milliards de FCFA, soit une hausse de plus de 3 milliards de FCFA. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard. Il découle de réformes structurantes telles que CAMCIS et COSMOS, d'une mobilisation exemplaire des personnels, d'un accompagnement déterminant des autorités locales et du civisme fiscal des opérateurs économiques », a indiqué le Directeur Général des Douanes. Et pour 2025, il fixe l'ambition du secteur du Nord à 10 milliards de recettes. Ce qui est le témoin de l'engagement collectif à aller toujours plus loin.

Partenariat économique

Pour Louis Paul MOTAZE, « les résultats présentés par Monsieur le Directeur Général des Douanes sont éloquents certes, mais il me sied de mettre aujourd'hui l'accent sur des aspects qui méritent notre considération pour une douane toujours plus efficace, toujours plus axée vers la paix, la sécurité et la prospérité. Le Secteur des Douanes du Nord envisage de faire passer les recettes de 7 milliards de FCFA en 2024 à 10 milliards de FCFA en 2025. L'amélioration de la prise en charge des marchandises devra être le principal levier sur lequel les services des douanes vont s'adosser, en vue d'accroître significativement la mobilisation des ressources budgétaires.

La réalisation du challenge fiscal devra aussi passer forcément par le renforcement du partenariat et de l'accompagnement des opérateurs économiques ». Le membre du Gouvernement a indiqué que les recettes douanières sont importantes pour la réalisation des projets de développement, à l'aune de l'opérationnalisation effective du budget d'impulsion socio-économique et de la SND30.

Dépassement d'objectifs

Le thème de cette année a également livré la plus éclatante de ses illustrations à la la base aérienne 101 de Yaoundé le 27 janvier 2025. Le Directeur général de la Douane, Edwin Fongod Nuvaga, a indiqué que pour la deuxième année consécutive, l'administration douanière a franchi la barre de 1 000 milliards de FCFA de recettes. Sur 1094,9 milliards de FCFA attendus, elle a mobilisé des recettes budgétaires de 1 055,9 milliards de FCFA en 2024, soit un taux de réalisation de 96,5%. Une performance en hausse de 34 milliards de FCFA par rapport aux 1 022 milliards de FCFA collectés en 2023.

« Cette performance est le fruit d'une amélioration continue des procédures et d'un renforcement des contrôles, malgré un contexte international complexe. Elles sont le fruit de l'engagement et de la compétence des gabelous, mais aussi le reflet de la détermination de la Direction Générale des Douanes à contribuer au développement économique et social du pays », explique Edwin Fongod Nuvaga.

Le Sud-ouest en force

Les principaux secteurs douaniers ayant contribué à ce résultat sont notamment le Littoral I (62,2%), le Sud II (25,6%), le Littoral II (5,2%), et le Sud-Ouest (4,2%). Ces quatre secteurs ont mobilisé 97,2% des recettes totales. Par ailleurs, comparativement à l'exercice 2023, huit secteurs douaniers sur les 12 ont amélioré leurs performances en matière de mobilisation des recettes. Les progressions les plus significatives sont observées dans les secteurs Sud II : +28,3% soit 58,9 milliards) ; Sud-Ouest : +12,1%, +4,7 milliards) ; et le Nord+18,5%, +1 milliard de FCFA).

En plus des recettes budgétaires, la Direction Générale des Douanes (DGD) a collecté des recettes hors budget pour un total de 208,2 milliards de FCFA, réparties comme suit : le droit de transit sur le pipeline Tchad-Cameroun, à hauteur de 40,2 milliards de FCFA ; les Centimes additionnels communaux et les droits d'accises sur les ordures perçus au profit des Collectivités territoriales décentralisées (CTD), pour un montant de 80,2 milliards de FCFA ; les contributions communautaires destinées au financement du processus d'intégration de la Cemac, de la Ceeac et de l'Union Africaine, d'un montant de 26,8 milliards de FCFA ; la redevance informatique, affectée au développement des technologies de l'information et de la communication, aux projets de modernisation de la Douane et au suivi de l'activité douanière, 7,9 milliards de FCFA ; la taxe d'inspection sanitaire et vétérinaire, d'un montant de 5,1 milliards de FCFA, destinée à alimenter les caisses de développement de la pêche maritime et de l'élevage.

Pierre Célestin Atangana

Performances

Gaschiga explose

le compteur des recettes

Le Chef du bureau de Douanes hors-classe fait des émules. Il brille par des performances exceptionnelles qui en font aujourd'hui, l'un des bureaux les plus rentables de la Région du Nord avec, en quelques années, des recettes passées de 289 millions de FCFA à plus de 02 milliards de FCFA en cinq ans. La stratégie de collecte, les moyens humains, technologiques et institutionnels déployés pour atteindre les objectifs de mobilisation, voire dépasser ceux-ci, ou encore les outils de lutte contre la fraude douanière, Forghab Sylvanus Kwekong, inspecteur principal des régies financières (Douanes), livre des détails de ses activités dans cette ville frontalière située à quelques 16 kilomètres de Garoua.

Forghab Sylvanus : recordman

Le temps que la stratégie mise en place agisse dans ce haut lieu de commerce transfrontalier où transitent l'essentiel de la marchandise en provenance du Nigeria à destination de tout le Septentrion, la collecte va dépasser la barre de 500 millions de FCFA et atteint 621,412 millions de FCFA au 3ème trimestre. Au dernier trimestre, les recettes douanières issues de ce bureau de douanes hors-classe s'envolent de plus de 200% et s'établissent à 1,752 609 milliard de FCFA.

Les félicitations des autorités de la région du Nord ainsi que du Ministre des Finances, lors du lancement des activités de la Journée internationale de la Douane à Garoua, ont mis sous les feux des projecteurs, le Chef du bureau de Douanes hors-classe de Gaschiga, Forghab Sylvanus Kwekong. Arrivé aux commandes de cette structure opérationnelle en 2020, l'inspecteur principal des Douanes, hérite d'une situation des plus critiques dans cette porte d'entrée du Cameroun. Il trouve en effet que les recettes s'établissent à 289, 702 123 millions de FCFA au premier trimestre. Elles remontent au 2ème trimestre à 329,980 millions de FCFA.

Le temps que la stratégie mise en place agisse dans ce haut lieu de commerce transfrontalier où transitent l'essentiel de la marchandise en provenance du Nigeria à destination de tout le Septentrion, la collecte va dépasser la barre de 500 millions de FCFA et atteint 621,412 millions de FCFA au 3ème trimestre. Au dernier trimestre, les recettes douanières issues de ce bureau de douanes hors-classe s'envolent de plus de 200% et s'établissent à 1,752 609 milliard de FCFA. Au passage, sous la férule de Forghab Sylvanus Kwekong, le bureau a battu le record de collecte de 2016 où l'on avait atteint 1,609 milliards de FCFA. Entre 2023 et 2024, Gaschiga fait partie des postes de douanes où les recettes de porte affichent un dépassement d'objectifs. A titre d'illustration, l'on a franchi la barre de 02 milliards de collecte l'année dernière dans cette ville frontalière.

La recette de ces performances tient à l'impulsion d'une dynamique partenariale et amicale qui met l'usager au centre de la réalisation des objectifs de croissance du pays. *« Nous lui faisons comprendre que la croissance et la prospérité du pays passent par lui. Il est appelé à jouer sa partition en nous aidant à réaliser ces objectifs. Nous ne saurions oublier la saisie exceptionnelle de 42 sacs d'écailles de pangolin d'un poids de 4,2 tonnes et d'une valeur de 4,460 milliards de FCFA »*, raconte le Chef de bureau.

Des faits d'armes qui ont valu à ce gabelou, la reconnaissance des autorités régionales du Nord en tête desquelles le Gouverneur de la Région, le chef secteur des douanes, mais surtout de la prestigieuse Organisation Mondiale des Douanes le 26 janvier 2022 à la Base aérienne 101 de Yaoundé. Ce jour-là, l'instance faîtière mondiale des douanes lui décernait le certificat de Mérite de l'OMD pour la réalisation des recettes à l'échelle nationale.

Pour 2025, Forghab Sylvanus Kwekong, annonce un dépassement d'objectifs qui permettra à la région du Nord d'afficher des recettes en hausse de 10 milliards de FCFA. Or, faut-il le rappeler, entre 2020 et 2024, les recettes douanières sont passées de 4, 449 milliards à 7, 137 milliards de FCFA, soit une hausse de plus de 3 milliards de FCFA. Dans cette cagnotte, le bureau hors-classe de Gaschiga réalise près du tiers des recettes. *« Nous allons continuer avec nos démarches partenariales, intensifier la sensibilisation de la population à converger vers le bureau des douanes, et de nous appuyer sur les unités de surveillance et la mission spéciale Halcomi III, chargées de lutter contre la contrebande pour booster nos recettes »*, projette le Chef de bureau.

Gédéon Adjomo

GAGNER ENSEMBLE
CELEBRER ENSEMBLE
Au PMUC, le bonheur se multiplie lorsqu' on le partage
JOUONS RESPONSABLE
+21
PMUC

Assainissement du fichier solde

14,5 milliards de FCFA recouvrés par le Minfi

Ces sommes font partie de celles indûment perçues par les agents suspendus des fichiers de la fonction publique à la suite de l'opération de comptage physique des personnels de l'État engagée en 2018.

L'État poursuit sa lutte contre la fraude au sein de la fonction publique. À la suite d'un vaste audit des effectifs, le Ministère des Finances (Minfi) a récupéré 14,5 milliards de FCFA de salaires indûment perçus par des fonctionnaires absents ou fictifs. L'annonce a été faite le 28 janvier 2025 à Yaoundé par le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, lors d'une rencontre avec le comité chargé de la récupération des soldes des comptes des agents fantômes. Cette somme a été recouvrée grâce au blocage de 3 360 comptes bancaires, dans le cadre d'une collaboration étroite avec les banques commerciales. « *En juin 2023, j'ai émis des avis à tiers détenteur collectif auprès des établissements de crédit afin que ces fonds soient reversés au Trésor public* », a déclaré le Ministre.

L'opération de recensement des fonctionnaires, lancée en 2018, a permis d'identifier des milliers d'agents percevant des salaires sans travailler. Plus de 310 000 travailleurs avaient été ciblés pour vérification, entraînant la fermeture de nombreux comptes suspects. En février 2019, le Gouvernement avait déjà suspendu les salaires de 15 254 agents soupçonnés d'être fictifs. Parmi eux, 12 546 comptes bancaires ont été identifiés comme encore actifs.

Le montant initialement ciblé pour recouvrement était de 15,5 milliards FCFA. Avec les 14,5 milliards FCFA récupérés à ce jour, le taux de réalisation de l'opération atteint 94 %. Toutefois, des recours restent possibles pour les agents concernés, le Minfi ayant instruit les banques d'établir des attestations de reversements individuels pour tout fonctionnaire souhaitant contester les prélèvements effectués.

Des fraudes bancaires en série

Au-delà du phénomène des fonctionnaires fantômes, les banques commerciales ont également signalé des abus liés aux crédits contractés par des agents de l'État. Certains d'entre eux ouvraient plusieurs comptes bancaires pour obtenir des prêts qu'ils ne remboursaient jamais. Un cas extrême mentionne des individus ayant ouvert des comptes dans sept banques différentes avant de disparaître. Face à ces pratiques, le Ministre des Finances a exhorté les établissements de crédit à renforcer les mécanismes de contrôle et à mettre en place des plateformes d'échange d'informations.

Marie Joseph Mballa Zang

L'opération de recensement des fonctionnaires, lancée en 2018, a permis d'identifier des milliers d'agents percevant des salaires sans travailler. Plus de 310 000 travailleurs avaient été ciblés pour vérification, entraînant la fermeture de nombreux comptes suspects.

De l'argent frais pour les caisses de l'État

CAMPOST

20 ans de réalisations au service du développement du Cameroun

La CAMPOST, opérateur postal national du Cameroun, a célébré en 2024 ses 20 ans d'existence. L'occasion de revenir sur deux décennies de réalisations au service du développement du pays.

Créée en 2004, la CAMPOST s'est imposée comme un acteur incontournable du paysage postal camerounais. Forte de son millier de personnel et de son réseau de plus de 270 bureaux de poste répartis sur l'ensemble du territoire, l'entreprise assure une mission essentielle de service public en garantissant l'accès à des services postaux de qualité à tous les Camerounais.

Pierre KALDADAK
Directeur Général de la CAMPOST

Modernisation de l'appareil de production

Au cours des 20 dernières années, la CAMPOST a connu une profonde modernisation. L'entreprise a notamment investi, avec le précieux accompagnement du Gouvernement de la République, dans la mise en place d'un nouveau système d'information, dans l'automatisation de ses processus, dans la densification de son réseau, dans l'amélioration de ses capacités logistiques, et dans l'offre de services innovants.

Des services innovants pour répondre aux besoins des clients

La CAMPOST a toujours été à l'avant-garde de l'innovation dans le secteur postal. L'entreprise a été l'une des premières en Afrique à proposer les services numériques (vidéoconférence, vidéosurveillance, téléphonie IP, Interconnexion des sites, etc.) issus de son Data Center, les services bancaires postaux et le Digital Banking. Ces innovations ont permis à la CAMPOST de répondre aux besoins croissants de sa clientèle et de se positionner comme un acteur majeur de l'inclusion financière au Cameroun.

Des réalisations remarquables

En 20 ans, la CAMPOST a réalisé de nombreuses avancées, notamment :

- **Modernisation du réseau postal :** La CAMPOST a investi massivement dans la modernisation de son réseau postal, avec la construction de nouveaux bureaux de poste, l'installation de nouveaux équipements et la mise en place de nouvelles technologies.
- **Élargissement de la gamme de services** : La CAMPOST a élargi sa gamme de services pour répondre aux besoins croissants de ses clients, notamment en proposant des services financiers, des services de e-commerce et des services de messagerie express.
- **Amélioration de la qualité de service** : La CAMPOST a mis en place de nombreuses initiatives pour améliorer la qualité de service, notamment en réduisant les délais de livraison et en améliorant la satisfaction des clients.

Toutes ces avancées lui ont valu plusieurs distinctions internationales au rang desquelles :

- la Certification Bronze en matière de qualité de service, décernée par l'Union Postale Universelle (UPU)- 2012 ;
- la Certification Argent en matière de qualité de service, décernée par l'Union Postale Universelle (UPU)- 2015;
- Le prix de « **Best Call Center** » décernée par l'UPU en 2017 ;
- le prix de « **Champion régional africain** » selon le classement 2022 l'Indice Intégré de Développement Postal (2IDP), décerné par l'Union Postale Universelle.

Ces distinctions récompensent la modernisation de ses services, son engagement en matière de qualité et son implication dans le développement durable.

Un acteur clé du développement économique et social

La CAMPOST joue un rôle essentiel dans le développement économique et social du Cameroun. L'entreprise contribue notamment à :

- **L'inclusion financière des populations** en offrant des services financiers accessibles à tous, y compris aux populations rurales.
- **Le développement des PME** en leur fournissant des solutions postales et logistiques adaptées à leurs besoins.
- **La création d'emplois** en recrutant et en formant des jeunes Camerounais.

- **L'aménagement du territoire** en implantant des bureaux de poste dans des zones reculées.

Un avenir prometteur

La CAMPOST est résolument tournée vers l'avenir. L'entreprise entend poursuivre sa modernisation et son développement en s'appuyant sur l'innovation et le numérique. Parmi ses priorités figurent :

- **Le développement de nouveaux services numériques,** tels que le courrier hybride, les paiements électroniques, la plateforme intégrée de e-commerce.
- **L'amélioration de la qualité de service** en réduisant les délais de livraison et en augmentant la satisfaction des clients.
- **L'extension de son réseau** en ouvrant de nouveaux bureaux de poste dans les zones rurales et en développant son réseau externe de distribution.

La CAMPOST, créée par **le Président de la République, Son Excellence Monsieur PAUL BIYA**, peut être fière de son bilan des 20 dernières années. L'entreprise a su s'adapter aux mutations du monde postal et contribuer au développement économique et social du Cameroun. La CAMPOST est aujourd'hui un acteur moderne et performant, prêt à relever les défis de l'avenir.

En bref…

La Cameroon Postal Services en abrégé « CAMPOST », a été créée par décret présidentiel No 2004/095 du 23 Avril 2004 de la fusion de la Société Nationale des Postes et de l'ex-Caisse d'Epargne Postale est une Société à capital public ayant l'État du Cameroun comme unique actionnaire.

NOTRE VISION

« Devenir **leader** des échanges de flux à valeur ajoutée pour les particuliers, les entreprises et les institutions au Cameroun».

NOS MISSIONS

- Développer et exploiter les réseaux et services postaux ;
- Fournir des prestations postales à caractère financier ;
- Promouvoir l'épargne nationale ;
- Offrir des prestations relatives aux transferts de fonds ;
- Assurer la gestion des produits d'assurance et du patrimoine.

NOS VALEURS

- Proximité ;
- Innovation ;
- Engagement ;
- Considération ;
- Professionnalisme.

Pour vos courriers et colis express,
Campost vous ouvre le monde.

www.campost.cm ▪ 00 (237) **222 50 70 00**

CAMPOST
La Poste réinventée

Annual Conference

Focus on Major Reforms of the Year

Held on January 31 at the Yaoundé Congress Hall under the theme: "Mastery and Internalization of Reforms within the Ministry of Finance," the meeting brought together heads of central, decentralized, and external services of the Ministry of Finance and highlighted the challenges and perspectives of the modernization wave sweeping through the Ministry of Finance under the leadership of Louis Paul MOTAZE.

Setting the context for this traditional gathering, the Minister of Finance (Minfi), Louis Paul MOTAZE, emphasized from the outset that it is marked by *"the constant challenge of managing insufficient and scarce resources to finance development projects and public services, while ensuring the financial and economic stability of our country."* The sessions, which were attended by representatives from international organizations, all technical and financial partners, as well as private sector representatives, allowed for the exchange and sharing of enriching visions and practices in a constantly changing world.

According to Louis Paul MOTAZE, his colleagues from the central, decentralized, and external services must keep in mind the need to question the usual functioning of individuals and services, and to project towards an uncertain future in order to approach it with more serenity. In the face of these uncertainties and challenges, the Minfi urges the staff of the Ministry of Finance to provide a proactive and appropriate response to these crucial issues. In this context of necessary transformation and continuous adaptation, managers and staff at the Minfi are called to collectively engage in a renewed mission for their duties.

Recalling the major orientations recently defined during the extraordinary summit of the Heads of State of CEMAC, Louis Paul MOTAZE highlighted that the resolutions of these important meetings held on December 16th at the Palais de l'Unité in Yaoundé, combined with the presidential messages for the end of 2024 and New Year 2025, provide a clear roadmap for economic and financial governance at both the sub-regional and national levels. This calls for an intensification of structural reforms, better economic integration, as well as transparent and efficient management of public resources.

The minister of finance speaking during the opening ceremony

The Imperative of Good Communication

Regarding the theme chosen by the organizing committee for the 2025 Annual Conference of

An overview of the assistance at the congress hall

Heads of Central, Decentralized, and External Services of the Ministry of Finance, at least three major reasons are provided to justify it. First, quoting Winston Churchill, who said, *"For every reform, there must be a reformer,"* Louis Paul MOTAZE believes that each collaborator is called to be the person who drives change. Furthermore, it is the responsibility of the Ministry of Finance staff *"to be instrumentally capable of implementing the reforms undertaken."* Finally, he urges, *"We must let people know what we are doing; but to make it known, we must know what we are doing."* In this regard, it is necessary to clarify any unclear points, dispel any ambiguities, reassure stakeholders about the options chosen, and become the advocates of the reforms introduced.

It is well known that the Ministry of Finance has initiated and pursued ambitious initiatives around nine axes covering all issues related to public finances, including those linked to the sensitivity of public finances to gender and climate, with key objectives such as continuing the modernization of administrations and fiscal policies, establishing a transparent and contractualized system of local financial governance, and continuing the integration of community directives while strengthening the programming, execution, and budget monitoring framework. In this context, three presentations followed the end of the protocol phase: the accounting reform, the new law on local taxation, and the reform on the management of careers, salaries, and pensions through the AIGLES application. All of these ambitious initiatives, Louis Paul MOTAZE asserts, contribute to transforming daily operations, making them more effective in the face of challenges and issues. Especially since "reform is an integral part of the evolution of societies, institutions, and administrations."

Pierre Célestin Atangana

Gestion des carrières et de la solde

AIGLES prend son envol

Les contours des innovations apportées par la nouvelle application de gestion des ressources humaines de l'administration publique ont été dévoilés au Palais des congrès de Yaoundé à l'occasion de la conférence annuelle des responsables des services centraux, déconcentrés et extérieurs du Ministère des Finances.

Cyrill Edou Alo'o: la cheville ouvrière

Robert Simo Kengne, Directeur de la dépense de personnel et des pensions à la Direction générale du Budget (DGB) au Ministère des Finances (Minfi), est monté au créneau pour entretenir les participants à la Conférence annuelle des responsables des services centraux, déconcentrés et extérieurs du Ministère des Finances autour de *« la réforme sur la gestion de carrières, de la solde et des pensions : AIGLES »*. Il s'agit en fait de la nouvelle application visant à remplacer le dispositif SIGIPES–ANTILOPE, qui a gouverné la gestion des ressources humaines de l'État pendant les 38 dernières années. Limité dès sa naissance, l'ancien dispositif a montré de grosses faiblesses avec la multiplication des statuts et des règles de gestion. D'où la nécessité pour le Gouvernement de recourir à un système plus fiable et plus sécurisé.

Une kyrielle d'avantages

Face à certaines faiblesses observées dans le dispositif ANTILOPE-SIGIPES, Roger Simo Kengne a expliqué que l'application AIGLES ambitionne de jumeler la carrière et la solde avec la constitution d'une base de données dont les avantages sont légion et les plus importants portent sur la gestion du dossier de l'agent (famille, enfants, etc.), la lutte contre les fraudes diverses, la gestion électronique des documents, la gestion des évaluations et la qualité du service, les avancements automatiques, la gestion des droits de pension, la gestion des présences à partir des données biométriques, la bonne évaluation de la fiscalité sur salaire, la liaison automatique entre les mesures de

le Minfi : laboratoire de la mise en œuvre

discipline, la carrière et la solde, la réduction du temps consacré au suivi du dossier, la baisse de la pression psychologique engendrée par le suivi des dossiers.

Sur les innovations du nouveau système, le Directeur de la dépense de personnel et des pensions fait observer que le nouveau dispositif couvre un effectif de 294 498 sur les 376 538 agents publics payés en décembre 2024. Les gains générés se passent de tout commentaire. Sur le plan administratif, Simo Kengne a évoqué, entre autres, l'allègement de la charge de travail dans les administrations (cela suppose un arrêt de la signature systématique des actes d'avancements d'échelon ou de classe dans les ministères). Le seul acte de carrière à signer dans les ministères étant les bonifications d'échelon. Il évoque également une plus grande disponibilité pour les autres aspects de la gestion des ressources humaines (satisfaction, motivation au travail, évaluation de la performance, mobilité, ingénierie des ressources humaines).

Une incidence financière à la baisse

Sur le plan financier, le gain préalable est l'incidence de l'assainissement effectué en prélude à la mise en service de AIGLES représentait 91 millions par mois. Depuis l'entrée en service de la nouvelle application, l'incidence financière directe (écart net entre les éléments de salaire avant et après) est revue à la baisse, soit 72 millions par mois. C'est dire que cette réforme consacre la réduction du coût de gestion des agents publics (moins de personnel dédié, moins de paperasse) et surtout la limitation significative des possibilités de fraude. En somme, apprend-on, AIGLES est la matérialisation de la modernisation de la gestion des ressources humaines de l'administration publique. Elle combine rapidité et efficacité dans la gestion des carrières et de la solde.

Une implémentation efficace

La somme des explications apportées par le Directeur des dépenses de personnels et des pensions a donné lieu à des échanges fructueux avec le public. Ceux-ci ont, pour la plupart, porté sur les préoccupations relatives à l'historicité dans le système AIGLES, l'automaticité, l'évaluation de la performance et la correction des erreurs, ainsi que les faiblesses de l'application. A l'issue de ces échanges, les principales recommandations formulées ont été de finaliser tous les modules en vue d'une utilisation optimale de l'application, d'étendre son champ d'action à tous les statuts particuliers, mettre en place une infrastructure informatique adaptée aux exigences technologiques en matière de fluidité, d'optimalité et d'efficacité, poursuivre la réflexion sur les questions organisationnelles de l'administration, notamment l'impact sur les activités des services (CENADI, la cellule SIGIPES, la Direction des ressources humaines), afin de les adapter à la réforme.

Pierre Célestin Atangana

PROGAZ
PROMETAL GROUPE

PROGAZ : UN MODÈLE DU “MADE IN CAMEROON”

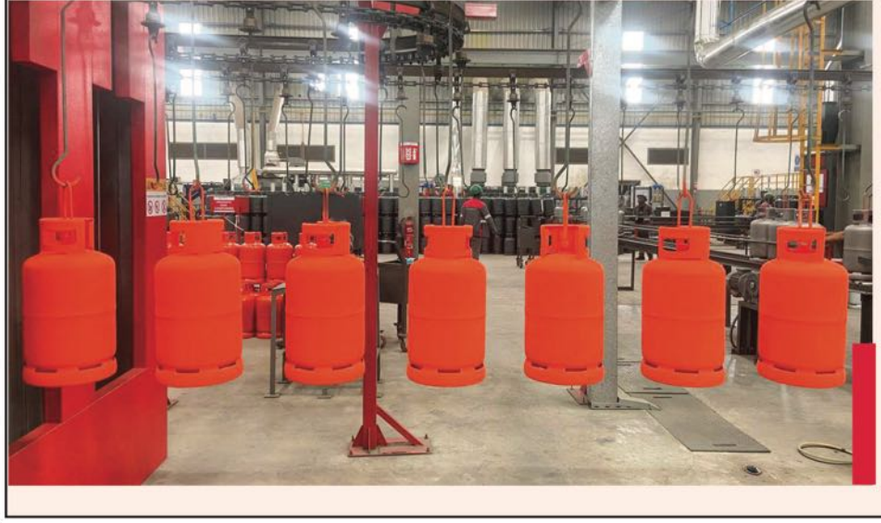

Le Cameroun importe encore la quasi-totalité de bouteilles de gaz domestique émanant des besoins des consommateurs, soit environ **400.000 bouteilles/an.** Or, l’un des objectifs visés par le “Made In Cameroon”, est l’équilibre de la balance commerciale de notre pays.

PROMETAL y a répondu par l’inauguration de **PROGAZ,** la toute première usine industrielle locale de fabrication des bouteilles de gaz à usage domestique.

UNE RÉPONSE AUX OBJECTIFS DE LA SND 30

D'une superficie de 20 000 m² et dotée d'une technologie industrielle de dernière génération mondiale, PROGAZ est opérationnelle depuis Avril 2024. Son objectif est de contribuer à :

- Equilibrer la balance commerciale ;
- Consolider l'import-Substitution ;
- Fluidifier les prévisions commerciales des Marketeurs et Couvrir 100% des besoins du marché local et ravitailler également la Sous-Région ;
- Maîtriser les coûts des facteurs ;
- Positionner le Cameroun comme un acteur majeur du secteur sidérurgie-métallurgie en Afrique Subsaharienne.

L'apport différentiel de PROGAZ est :

Un système adossé sur les règles normatives locales et internationales ;

- **ANOR**
- **ASRAN**
- **ISO (9001-2015, 14001-2015, 45001-2018)**

- Des process de production rigoureux et éprouvés à chaque étape ;
- Une capacité de production couvrant les besoins locaux et sous-régionaux ;
- Un accompagnement client par l'écoute, la disponibilité et un suivi permanent.

Il est question d'agir sur : l'accroissement de la productivité locale, la facilitation des échanges, l'intégration régionale et la transformation du système financier.
En marge de ces atouts, cette unité de production impacte également le secteur social par la lutte contre le chômage des jeunes, avec la création de plus de 150 emplois stables et, l'entretien d'un microsystème économique autour de l'activité PROGAZ.
Ainsi, les premières bouteilles de gaz domestiques fabriquées par PROGAZ sont sorties de l'usine en Décembre 2024, pour le marketeur BOCOM PETROLEUM.

Informations clés sur PROGAZ :

- Plus de 12 milliards de FCFA d'investissements
- Superficie : 20 000 m²
- Une capacité de production couvrant 100% des besoins locaux avec une visée sous-régionale
- Plus de 150 emplois stables et décents créés
- Certifications : ANOR, ASRAN, ISO (9001-2015, 14001-2015, 45001-2018)
- Opérationnalité : Avril 2024
- Premier client livré sur les 6kg : BOCOM PETROLEUM (Décembre 2024)

Z.I Magzi - Bassa. BP 3061 Douala - Cameroun
Tél : +237 692 56 17 44 - www.prometal-cm.com - info@prometal-cm.com

Réforme comptable

Donner une valeur chiffrée

et exhaustive au patrimoine

Le Directeur de la Comptabilité Publique, Achille Nestor Basahag, a indiqué que le but de cette réforme est de corriger les limites au suivi de l'exécution des crédits budgétaires de l'année, l'absence des données sur le patrimoine dans les comptes produits ainsi que l'absence des normes et principes communément admis par les bonnes pratiques comptables.

Donner une valeur chiffrée au patrimoine de l'État

L'exposé inaugural de la Conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du Minfi de 2025 a été présenté par Dr. Achille Nestor Basahag, Directeur de la Comptabilité Publique à la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire (DGTCFM). Il portait sur l'état des lieux de la mise en œuvre de la réforme comptable. Justifiant d'entrée de jeu l'opportunité de la réforme de la comptabilité publique, le Directeur de la Comptabilité Publique a évoqué la nécessité de corriger les insuffisances du système de comptabilité de caisse en vigueur de 1967 à 2021, en raison des limites notées dans le suivi de l'exécution des crédits budgétaires durant une année budgétaire, de l'absence des données sur le patrimoine dans les comptes produits, et du manque des normes et principes communément admis par les bonnes pratiques comptables.

Au-delà, les pouvoirs publics recherchent la nécessité de maitriser les risques comptables et financiers à travers l'aménagement d'un dispositif de contrôle comptable interne et d'audit ; la nécessité de disposer d'une information utile à l'évaluation des performances de l'État en termes d'efficience (coûts des actions inscrites dans les programmes) et d'efficacité (réalisation des objectifs des programmes). La nécessité d'une information pertinente en vue d'une prise des décisions optimale par les

Patrimoine de l'État : des actifs à préserver et à protéger

destinataires des informations publiques (gestionnaires publics, parlementaires, citoyens, société civile, les bailleurs des fonds) ; une harmonisation orientée vers le rapprochement et la comparabilité des données financières et comptables entre les États sont entre autres objectifs poursuivis par cette réforme majeure qui offrira à terme plus de lisibilité, de visibilité et de transparence dans les données sur le patrimoine réel de l'État sur toute l'étendue du territoire.

Poursuivant, Dr. Achille Nestor Basahag souligne également l'impératif de déboucher sur un référentiel comptable enrichi, inspiré des normes internationales, elles-mêmes inspirées de celles des entreprises privées, et orienté vers la satisfaction des exigences de sincérité, de régularité et de fidélité des enregistrements comptables. Il est aussi recherché la nécessité d'une meilleure production des états financiers annuels à l'instar de ceux des entreprises privées (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, état annexé) ; la nécessité d'attester de la qualité des comptes des entités publiques par la juridiction des comptes à travers la démarche de certification des états financiers, à l'instar celle faite par les commissaires aux comptes dans les entreprises privées.

Sur le contenu et la portée de la réforme comptable, le Directeur de la Comptabilité Publique a indiqué qu'il s'agit d'une réforme qui s'applique à l'État, aux Collectivités territoriales décentralisées et aux établissements publics. Aussi est-elle répartie autour de plusieurs axes dont la constitution du bilan d'ouverture, la prise en compte des produits et des charges dès connaissance du fait générateur, la prise en compte de tous les risques susceptibles de grever les budgets publics, et l'institution des travaux d'inventaire de fin d'exercice à l'instar des travaux d'inventaire des entreprises privées.

Après la présentation de cet exposé, les échanges ont principalement porté sur la transparence des recettes au niveau du compte unique du Trésor, le renforcement de la transparence des engagements conditionnels, l'absence d'une interface efficacement commune du système d'informations et de recettes entre les différentes directions générales, la mercuriale des prix des marchés publics et l'insuffisance des ressources matérielles et humaines pour implémenter la réforme de la comptabilité publique.

Pour la mise en œuvre de la réforme sur la comptabilité publique, le Directeur de la Comptabilité Publique demande de prendre en compte tous les risques susceptibles de grever le budget public à travers un meilleur suivi des actifs et passifs conditionnels en comptabilité dite « **comptabilité des engagements et hors bilan, notamment en matière juridique et d'exploitation** » ; de poursuivre l'amélioration des différentes applications informatiques du Minfi et de mettre à la disposition de tous les personnels du Ministère des Finances, le recueil des textes sur la réforme comptable.

Pierre Célestin Atangana

Fiscalité locale

Doper l'assiette

des recettes des CTD

L'objectif de cette réforme est d'accélérer et d'approfondir le processus de décentralisation voulu par le Chef de l'État, avec comme impératif majeur le renforcement de l'autonomie financière des Collectivités territoriales décentralisées.

Adrien Tocke, Chef de la Division des études, de la planification et des réformes fiscales à la Direction Générale des Impôts (DGI), a présenté l'exposé intitulé « **la nouvelle loi portant fiscalité locale : enjeux et perspectives** ». Les principales dispositions et innovations de la nouvelle loi sur la fiscalité locale au Cameroun, le point sur les éléments de modernisation du système, les explications sur la prétendue charge fiscale nouvelle, la présentation de la fiscalité locale comme levier de promotion du développement socioéconomique, et la présentation des outils de suivi de la gestion de la loi sur la fiscalité locale ont constitué la colonne vertébrale de son exposé.

Le fisc au service du développement des CTD

Sur les dispositions et innovations de la réforme sur la fiscalité locale, Adrien Tocke a parlé de l'institution d'un nouvel impôt général synthétique (IGS) pour les petites entreprises et l'extension des centimes additionnels communaux, générant ensemble 93 milliards F CFA de recettes additionnelles. Il a précisé que l'institution d'un IGS forfaitaire pour les petites et très petites entreprises, remplaçant l'impôt libératoire et le régime simplifié d'imposition, génère un impact financier estimé à 50 milliards. Évoquant l'élargissement des centimes additionnels communaux (CAC) aux droits d'accises, à la Taxe spéciale sur le revenu (TSR) et aux droits d'enregistrement sur la commande publique, il a fait mention d'une ressource additionnelle estimée à 43 milliards.

Autres innovations fiscales majeures visant à renforcer les ressources communales évoquées : l'augmentation du droit d'accises spécial sur l'enlèvement des ordures, l'extension des licences aux jeux de hasard, et la rationalisation des autres prélèvements. Quant aux régions, elles bénéficient désormais de quotes-parts importantes provenant des ressources naturelles et des infrastructures de transport. D'autres revenus supplémentaires provenant des droits de timbre et des redevances radioélectriques constituent également une source importante de financement pour les Régions. Désormais, le système de répartition des recettes combine des affectations directes, des retenues de base, et un mécanisme de péréquation, adapté aux différents niveaux de collectivités territoriales.

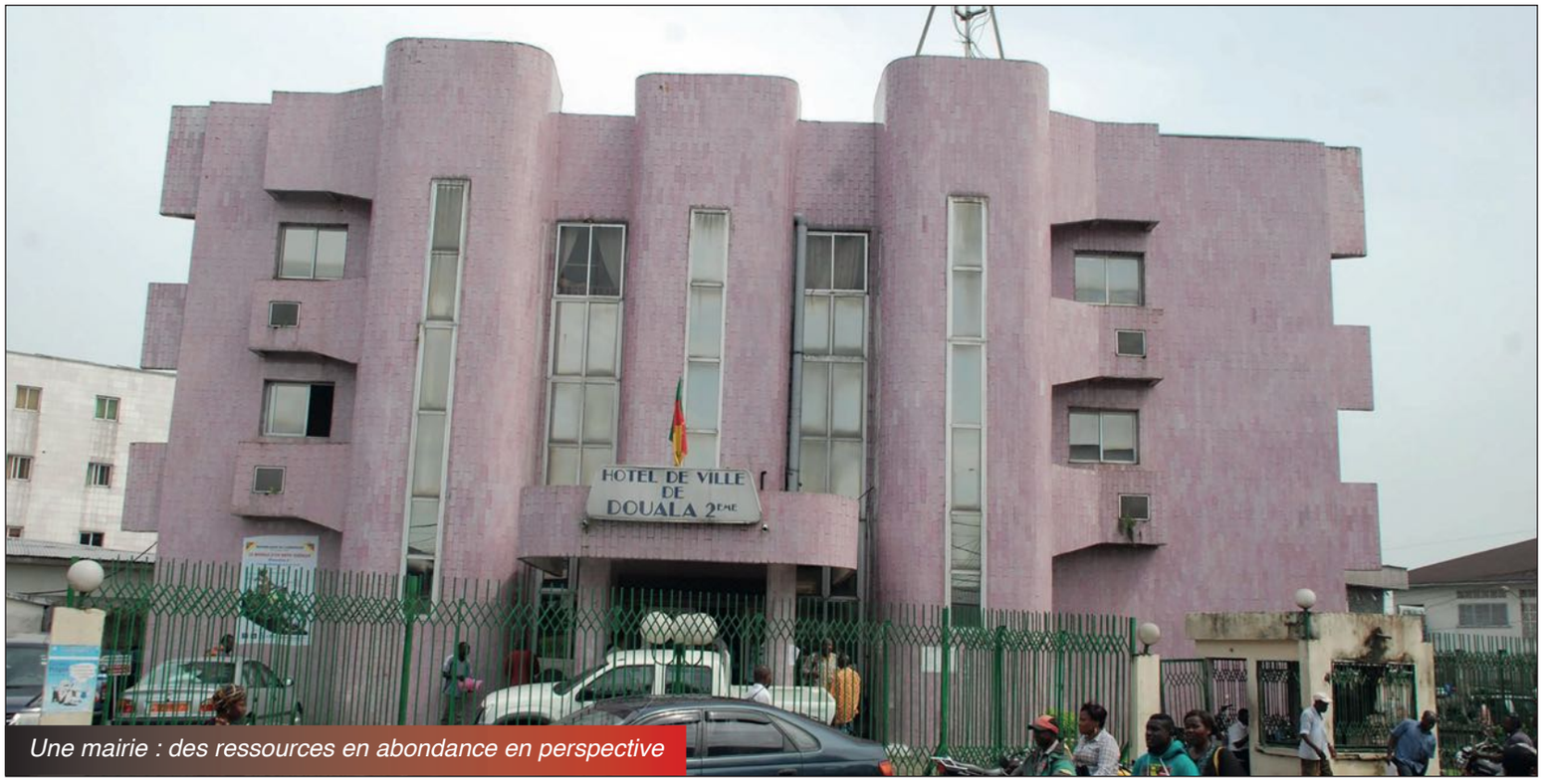

Une mairie : des ressources en abondance en perspective

Des retombées sonnantes et trébuchantes

Adrien Tocke explique que cette réforme vise à transformer la fiscalité locale pour assurer l'autonomie des CTD tout en garantissant l'équité et l'efficacité du système. Il s'agit également, à travers cette innovation, de doubler les recettes des CTD, de mettre en place un système de fiscalité locale performant et adapté, d'assurer une répartition équitable des ressources et une gestion efficace, et surtout de stimuler le développement économique et social au niveau local. La réforme fiscale réduit le nombre de taxes locales de 21 à 11 tout en augmentant considérablement les revenus des collectivités.

En chiffres, on passe d'un rendement de 278 milliards en 2023 à un rendement de 550 milliards après la mise en œuvre de la réforme. Ce qui permet une redéfinition de la Dotation générale de la décentralisation (DGD), qui adopte un nouveau mode de calcul basé sur les recettes budgétaires nettes, excluant certaines sources pour plus de transparence.

Les Camerounais paient-ils trop d'impôts en comparaison avec les autres africains ? Le Directeur des études, de la planification et des réformes fiscales à la DGI répond à cette question par la négative, évoquant les mesures fiscales mises en place pour encourager l'investissement et stimuler la croissance économique, dont les allègements fiscaux récents, les réductions significatives des taux d'imposition dans cinq secteurs clés, notamment l'exonération totale de TVA sur les farines locales et la diminution des droits sur les successions, les baux et les dividendes des PME.

Recommandations

Les échanges avec les participants ont par la suite porté sur le transfert effectif des ressources affectées aux Collectivités territoriales décentralisées (CTD), le sort des impôts locaux collectés par l'État principal, la gestion des ressources collectées à travers le compte unique du Trésor. Ainsi, au terme des échanges, il a été recommandé de procéder à la création d'un compte secondaire à la CAMPOST en attendant l'effectivité de la mise en place des centres de collectivités locales,

Il faut également mettre en place des synergies entre la DGI et la DGTCFM, ce qui est utile pour la communication périodique des flux de transferts détaillés de l'État central vers CTD ; veiller, dans le cadre de la conduite des changements, au renforcement des capacités des personnels des CTD, notamment ceux des unités de suivi de la fiscalité locale.

A travers la réforme sur le fiscalité locale, l'État milite en faveur d'une fiscalité au service du développement. Les réformes fiscales visent un double objectif : renforcer les ressources des collectivités territoriales et stimuler la croissance économique. Cette approche équilibrée soutient le développement local tout en améliorant l'attractivité du pays pour les investisseurs.

Pierre Célestin Atangana

40 ans de la télévision :

Les noces d'émeraude

La CRTV a célébré avec éclat l'avènement de la télévision au Cameroun du 17 au 23 mars 2025

Générique de fin ! L'édition spéciale de Tam-Tam Week-end s'achève après avoir vu défiler sur la scène les visages emblématiques qui en ont fait les beaux jours.

En ce dimanche 23 mars 2025, l'horloge affiche 16 heures dans le mythique studio 1, théâtre des rêves et laboratoire de talents de la télévision au Cameroun. Le Directeur Général de la CRTV, Charles NDONGO et le Directeur Général Adjoint, Emmanuel WONGIBE, tout sourire, rejoignent le plateau et soufflent sur la bougie du quarantième anniversaire. Applaudissements ! Embrassades !

Félicitations ! Le temps semble se figer dans une douce euphorie. C'est le dernier acte d'une semaine splendide.

Dans tous les esprits passent et repassent les images iconiques de la célébration.

Chacun y va de son lumineux souvenir. Que retenir du panorama de jolis clichés où le passé côtoyait le présent ?

Est-ce la présence du Ministre de la Communication, Président du Conseil d'Administration de la CRTV, René Emmanuel SADI, jusqu'au cœur de la nuit, au studio 1, pour revivre le grand show « Nos années télé » enveloppées de nostalgie à fendre le cœur ?

Est-ce la tirade de l'inénarrable Jean Pierre EFOUBA ONANA nous replongeant dans l'évocation de la catastrophe du lac Nyos ?

Est-ce l'émotion visible sur les visages des icônes Anne Marthe MVOTO, Adamu MUSA, Joseph LE, heureux de voir leurs visages tapisser le « Wall of Fame »?

Est-ce la main du Directeur adjoint du Cabinet civil de la Présidence de la République, Oswald BABOKE, tenant le ruban symbolique coupé par le Directeur Général de la CRTV en ouverture de la semaine de festivités ?

René Emmanuel SADI, Ministre de la Communication, Président du Conseil d'Administration de la CRTV (à droite) et Charles NDONGO, Directeur Général de la CRTV (à gauche)

Est-ce le grand raout du colloque scientifique sur la télévision dans le nouvel environnement de la Communication ?

Est-ce l'endurance d'Atta BADYNE OUMAR, musulmane pratiquante, qui, aux côtés du DG CRTV et de plus de 350 personnels de l'office, est allée jusqu'au bout de la marche sportive de 12 Kilomètres en pleine période de jeûne du Ramadan ?

Autant de souvenirs et bien d'autres que l'on peut résumer dans la fresque du quarantenaire, à moins d'opter pour une éphéméride de ces jours heureux.

Lundi 17 mars 2025

Cérémonie protocolaire sur l'esplanade du Centre de Production de la CRTV à Mballa II, Le Directeur Général, Charles NDONGO, le Directeur Général Adjoint, Emmanuel WONGIBE, avec à leurs côtés, un hôte de marque, Le Directeur Adjoint du Cabinet Civil de la Présidence de la République, Oswald BABOKE, procèdent à l'ouverture solennelle des « **Journées portes ouvertes** » couplées à un carrefour des métiers. Après le cérémonial d'ouverture, des anonymes et près de 600 élèves des Lycées et collèges ainsi que près de 400 étudiants en journalisme des Grandes Ecoles de Yaoundé ont eu l'opportunité de s'initier aux métiers de la télévision.

Mardi 18 mars 2025

Le Ministre de la Communication, Président du Conseil d'Administration de la CRTV, René Emmanuel SADI, dévoile **"le Wall of Fame"**, tapissant le grand hall et deux couloirs du Centre de production de la CRTV. 80 photos triées sur le volet scandent l'histoire de la télévision en 40 ans. Dans ces portraits qui accrochent les regards, on reconnait tous les PCA, DG et DGA successifs, mais aussi quelques visages et quelques noms qui ont fait la télévision comme Dieudonné TINE PIGUI et Eric CHINJE bien sûr, Denise EPOTE, Evelyne SHASHA NDIMBIÉ, Adèle MBALLA. Signes particuliers : les vedettes de l'écran ne font point de l'ombre aux multiples vedettes de l'ombre sans lesquels il n'y aurait point de télévision. Les Samuel BIBOUM, Emmanuel OKALA Eustache, OMONDO ne rasent pas les murs. Loin s'en faut.

Le Ministre de la Communication, PCA de la CRTV dévoile le "Wall of Fame"

Mercredi 19 mars 2025

C'est le temps de la réflexion dans le cadre d'un colloque au panel particulièrement relevé. La leçon inaugurale du Directeur Général, Charles NDONGO, véritable cours d'histoire a revisité la longue marche cathodique de la télévision au Cameroun et ses mutations. Le Professeur Gervais MBARGA a professé sur la télévision publique qui reste entendue et attendue en dépit d'un environnement parasité par les bruits. On a écouté la promotrice de Sun+TV, Yolande BODIONG, sur le filon des nouveaux horizons de la production TV au Cameroun. Brenda ELUNG, Stephen L. NDODE, et Le Professeur Armand LEKA ESSOMBA ont aussi apporté leur sensibilité pour repositionner la télévision au cœur des nouvelles habitudes de consommation des médias.

Discours du Directeur Général

Oswald BABOKE, Ministre, Directeur du Cabinet Civil adjoint de la PRC, (2e à droite), invité d'honneur, présent à la coupure du Ruban

Une vue des tribunes

Jeudi 20 mars 2025

Les journaux télévisés ont une belle saveur vintage avec deux invités de marque : Adamu MUSA, en plateau, au journal de 19H30 et Denise EPOTE en duplex de 2 Paris, au journal de 20H30, nous replongent dans les émotions et les souvenirs des premiers pas de la télévision au Cameroun. Un majestueux saut dans un passé qui ne passe pas. Quelques minutes plus tard, à la fin des journaux, le centre d'intérêt se déporte du studio 5 pour le studio 1, cadre d'un show télé qui semble rembobiner toutes les émotions vécues en ces quarante dernières années sur le petit écran à la CRTV mais aussi sur les chaînes de télévision privée à partir des années 2000. Ce syncrétisme télévisuel est aussi celui du patchwork des talents artistiques : des Rhum Tah au Faadah Kawtal en passant par Jacky BIYO ou encore l'irrésistible Keguegue international.

Visite des stands

Charles NDONGO, DG (à gauche) et Emmanuel WONGIBE, DGA (à droite) en pleine concertation

Vendredi 21 mars 2025

Ça se passe une fois de plus sur les antennes avec la diffusion du documentaire «il était une fois Télépodium » qui nous plonge en immersion dans les coulisses de l'émission culte d'Elvis KEMAYO. Le présentateur-chanteur a certes pris quelques rides. Mais la passion est restée intacte. L'émotion n'a d'égal que la nostalgie de ces belles années qui remontent à la surface.

Samedi 22 mars 2025

Men sana in corpore Sano. Dès l'aurore, le Directeur Général de la CRTV conduit gaiement la marche sportive fort courue. Plus de 350 personnels de la CRTV bravent l'itinéraire de 12kilomètres dans une atmosphère bon enfant. On enchaîne les foulées sans souffrir. En chantant, en riant, en s'épaulant. L'esprit du quarantenaire est passé par là. Comme dans une dynamique de team building, le Directeur Général et ses collaborateurs semblent ragaillardis pour repartir de plus belle dans la mise en scène de la légende de la télévision au Cameroun.

Du lundi au dimanche, La semaine semble être passée trop vite. À charge pour les deux project manager, Evelyne MENGUE À KOUNG et TEHWUI LAMBVIV de nous faire revivre quelques instantanés à travers notamment les Actes du colloque commandés par le Directeur Général. Le quarantenaire n'a duré qu'un temps. Mais il semble à jamais inscrit dans la mémoire collective. Car l'histoire de la télévision, c'est l'histoire du Cameroun, c'est l'histoire du Renouveau national incarné par le Président de la République Paul BIYA, c'est l'histoire du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) porté sur les fonts baptismaux à Bamenda, le 24 mars 1985. C'est l'histoire de Lisette ARREY, téléspeakerine, premier visage à apparaître sur l'écran de la télévision le 20 mars 1984, c'est l'histoire de tous les pionniers qui ont rendu ce rêve possible, c'est aussi l'histoire de nos vies. 40 années ont passé. Générique...

Le top management de la CRTV et les pannelistes

Le Directeur Général de la CRTV conduit la marche sportive

Union Bank of Cameroon Plc

More than a bank a partner for life,

Phone: 681 05 00 50 / 233 43 64 03

Email: ubc@unionbankcameroon.com

P.O Box: 15569 Akwa, Douala

Think banking...Think UBCI

Union Bank of Cameroon Plc:
une expérience bancaire moderne et fiable

Charlotte Chekep Kouecheu
Directeur Général de UBC

Sous actionnariat public, Union Bank of Cameroon accélère sa transformation : bilan assaini, agences étendues, système digital modernisé et ressources humaines renforcées, pour servir durablement ses clients et le marché bancaire camerounais.

Où en est aujourd'hui le plan de restructuration engagé par l'État actionnaire majoritaire, et quelles avancées majeures avez-vous observées depuis 2023 ?

Union Bank of Cameroon (UBC) poursuit résolument sa transformation structurelle, avec des avancées significatives dans la mise en œuvre de son plan de restructuration. Adopté en Assemblée Générale et validé par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) par courrier en date du 17 décembre 2019, ce plan stratégique, articulé en six étapes, est aujourd'hui réalisé à plus de 65 %, avec quatre étapes déjà achevées.

La première étape décisive a été marquée par le rachat, au franc symbolique, de 54 % du capital par l'État du Cameroun, auprès d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI). Cette prise de participation majoritaire publique a permis d'ancrer la relance de l'établissement sur des bases plus solides.

Dans la foulée, UBC a procédé à l'assainissement de son bilan, notamment par la cession de son portefeuille de créances douteuses à la Société de Recouvrement des Créances (SRC), moyennant paiement par l'État. Parallèlement, les actionnaires ont pris part au comblement de l'insuffisance d'actif, renforçant ainsi la structure financière de la banque.

Une étape charnière a été franchie le 24 juillet 2023, avec la décision COBAC D-2023/178, autorisant la modification du capital social.

La cinquième étape, en cours, concerne la recapitalisation de la banque, planifiée sur trois ans (2023–2025), par apport en numéraire. À ce jour, 78,23 % du capital prévu ont déjà été libérés, conformément aux exigences de l'Acte Uniforme OHADA sur le droit des sociétés commerciales.

L'objectif est désormais clair : achever la libération du capital restant d'ici fin 2025, essentiellement par les actionnaires historiques. Cette phase finale devrait permettre à UBC de consolider sa position sur le marché bancaire national, et d'envisager sereinement de nouvelles perspectives de croissance durable.

UBC a récemment ouvert de nouvelles agences à Douala. Quelles raisons stratégiques ont motivé cette expansion, et quel impact cela aura-t-il sur la performance de la banque ?

Dans un marché bancaire de plus en plus compétitif, UBC a décidé d'adopter une stratégie de maillage territorial ambitieuse, visant à rapprocher ses services des bassins de clientèle à fort potentiel. Jusqu'ici concentrées en centre-ville avec ses agences d'Akwa, Mboppi et Bonamoussadi, les nouvelles implantations à Bonabéri et Ndogpassi marquent un tournant stratégique pour la banque.

Cette expansion répond à un double objectif : renforcer la proximité avec les clients existants dans ces zones urbaines à forte densité, tout en ouvrant de nouvelles perspectives commerciales. Les entreprises établies dans les zones industrielles de Bonabéri et Bassa, tout comme la population des axes pénétrants Ouest et Est de Douala, constituent désormais des cibles prioritaires pour le développement du portefeuille clients.

Au-delà de l'implantation physique, cette dynamique s'accompagne d'un repositionnement de marque, visible à travers le rebranding de l'architecture et du design des agences, symboles d'une institution en pleine mutation.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. En 2024, les indicateurs financiers de la banque affichaient une croissance soutenue, tant en matière de dépôts, de crédits que de chiffre d'affaires. Une analyse comparative nous démontre que UBC s'est distinguée par l'une des plus fortes progressions du secteur bancaire camerounais, confirmant la pertinence de sa stratégie d'expansion et d'innovation.

La migration vers Amplitude v11 a-t-elle été un succès ? Quels gains concrets pour la banque et les clients ?

La récente migration vers le nouveau Système d'Information Bancaire *Amplitude Up v11* s'est déroulée avec succès. Aucune perte de données ni d'argent n'a été enregistrée, confirmant un projet mené avec rigueur et sécurité.

Ce changement technologique marque une étape importante dans la modernisation de notre institution financière. Grâce à ce nouveau système central, nous bénéficions déjà de plusieurs avancées concrètes :

- **Une ouverture vers le numérique** : la nouvelle plateforme est conçue pour s'adapter facilement aux évolutions technologiques. Elle nous permet d'intégrer

Union Bank of Cameroon Plc
The People's Bank of Trust

de nouvelles solutions digitales, avec plus de souplesse et de rapidité.

- **Plus d'efficacité au quotidien** : les tâches répétitives, auparavant traitées manuellement, sont désormais largement automatisées. Résultat : un gain de temps considérable pour nos équipes, une baisse du risque d'erreurs, et une amélioration globale de notre performance financière.
- **Une meilleure connaissance des clients** : avec l'intégration d'un système de gestion de la relation client (CRM), nous sommes désormais en mesure de mieux comprendre les besoins de nos usagers et de personnaliser nos services.

Mais ce n'est qu'un début. La nouvelle plateforme nous prépare également à relever les défis de demain :

- **Le développement de nouveaux produits et services** : grâce à ses fonctionnalités ouvertes, nous pouvons désormais connecter notre système à d'autres partenaires technologiques. Nous sommes en train de concevoir une nouvelle offre digitale plus riche et mieux adaptée aux attentes de nos clients.
- **Une meilleure gestion des échanges interbancaires** : la plateforme facilite aussi notre adaptation aux nouvelles normes imposées par la Banque centrale (BEAC), notamment dans le cadre du système régional de compensation des paiements.

En plaçant le client au cœur de cette transformation, notre ambition est claire : offrir une expérience bancaire moderne, fiable et centrée sur la satisfaction. Avec Amplitude Up v11, nous entrons résolument dans une nouvelle ère pour notre banque.

Comment UBC gère-t-elle l'évolution de la réglementation bancaire au Cameroun, notamment en ce qui concerne la conformité avec les exigences de la COBAC et l'adaptation aux normes internationales ?

Dans un environnement bancaire en constante évolution, il est essentiel pour les institutions financières de rester à jour et de garantir leur conformité avec les réglementations en vigueur. Consciente de cet enjeu, UBC a mis en place un Comité de Veille Réglementaire, qui se réunit chaque semaine afin de capter et d'analyser toute nouvelle réglementation affectant le secteur bancaire. L'objectif de ce comité est clair : garantir que la banque s'adapte en permanence aux exigences légales et normatives, tout en assurant une gestion proactive des risques.

À partir de leur analyse, le comité propose des actions concrètes, soit sous forme de mise en œuvre directe, soit sous forme de best practices inspirées de normes internationales.

- La mise en œuvre directe implique l'application immédiate et obligatoire des nouvelles mesures dans tout le réseau de la banque. UBC, opérant exclusivement sur le territoire camerounais, respecte scrupuleusement les exigences des institutions nationales telles que le Ministère des Finances (MINFI), la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC).
- Les best practices concernent des pratiques recommandées sur la base de normes internationales, qui ne sont pas obligatoires dans la région mais sont jugées pertinentes pour l'amélioration continue des procédures de la banque.

L'adaptation du personnel joue également un rôle fondamental dans cette démarche. En plus des formations obligatoires prévues par la COBAC, des sessions de formation supplémentaires sont organisées tout au long de l'année. Ces formations ont pour but de garantir que tous les collaborateurs de la banque disposent des compétences nécessaires pour appliquer les réglementations en vigueur, dans un environnement complexe et en constante mutation.

Grâce à cette approche proactive, UBC est résolument engagée à respecter les exigences réglementaires et à garantir une gestion transparente et rigoureuse de ses activités bancaires.

Quels sont les principaux objectifs pour 2025, notamment en ce qui concerne le renforcement des ressources humaines et le développement de la relation client dans un marché toujours plus compétitif ?

2025 est une année de changement radical à UBC. La stratégie de la Direction Générale envers les ressources humaines est axée sur les six (06) points suivants :

- ✓ Développement des compétences clés liées aux métiers de la banque, à la TI et au Trade Finance,
- ✓ Renforcement de la culture d'innovation et de collaboration,
- ✓ Renforcement du leadership pour piloter la transformation,
- ✓ Amélioration de l'attractivité et les capacités de rétention des talents de UBC,
- ✓ Transformation digitale de la fonction RH pour accompagner le changement,
- ✓ Accompagnement au changement et à la gestion de l'efficience organisationnelle.

À l'horizon 2025, UBC entend marquer une nouvelle étape dans son développement en plaçant au cœur de sa stratégie le renforcement des compétences de ses ressources humaines et l'amélioration continue de la relation client. Dans un marché bancaire en constante évolution et de plus en plus compétitif, ces deux axes sont essentiels pour garantir une croissance durable et une position de leader.

Le développement des compétences commerciales sera un levier majeur pour 2025. La banque mettra en place un programme de formation structuré à destination de ses collaborateurs, répartis selon les portefeuilles (grandes entreprises publiques et privées, PME, microfinances et la banque des particuliers). Ces formations, axées sur la compréhension des besoins clients et la connaissance approfondie des produits, permettront à chaque acteur de devenir un expert en matière de vente et de conseil, tout en assurant une expérience client optimale. L'objectif est de rendre chaque point de contact avec nos clients plus pertinent et plus impactant, afin de renforcer notre position sur le marché.

Dans un environnement où la concurrence s'intensifie, UBC diversifiera également son portefeuille de produits et services pour répondre aux attentes de tous les segments de clients, en particulier les portefeuilles dormants et la diaspora. L'extension de notre offre nous permettra de toucher un plus large éventail de clients tout en restant agile face aux évolutions du marché. De plus, grâce à des partenariats stratégiques internationaux, UBC vise à renforcer sa présence sur le marché mondial et à offrir des solutions innovantes en collaboration avec des acteurs clés à l'échelle internationale.

Le renforcement de la qualité de service sera un autre pilier fondamental de notre stratégie pour 2025. Le Système d'Information Bancaire Amplitude, qui favorisera une plus grande autonomie au sein des équipes, sera un atout majeur pour gagner en efficacité et pour mieux répondre aux demandes des clients. La banque s'engage à respecter des délais d'exécution optimisés grâce aux Service Level Agreements (SLAs), ce qui garantira une qualité de service élevée et une satisfaction client accrue. L'intégration d'un outil de CRM performant permettra également de personnaliser davantage les interactions avec les clients, en leur offrant des services sur-mesure.

En somme, les objectifs de UBC pour 2025 sont clairs: renforcer les compétences de ses équipes, élargir son offre de produits pour répondre aux besoins de tous ses clients, et offrir un service de qualité irréprochable dans un marché bancaire de plus en plus concurrentiel. Ces initiatives permettront à UBC de rester un acteur incontournable du paysage financier et de continuer à créer de la valeur pour ses clients, ses collaborateurs et ses actionnaires.

AIGLES

APPLICATION INFORMATIQUE DE GESTION LOGIQUE DES EFFECTIFS ET DE LA SOLDE
PERSONNEL AND PAYROLL MANAGEMENT APPLICATION SOFTWARE

Assainissement du fichier solde de l'État

Le temps de AIGLES

D'ANTILOPE en passant par SIGIPES I et II, les opérations d'assainissement du fichier solde de l'État ont connu diverses fortunes. L'arrivée du comptage physique des personnels de l'État en 2018, a accéléré la dynamique de nettoyage des scories qui alourdissent la masse salariale de l'État, et floutent la lisibilité des effectifs de la fonction publique. Avec la nouvelle application AIGLES, la solde et les effectifs sont désormais maîtrisés tout comme la traçabilité des autres actes de carrière.

Application AIGLES

In the service of modernizing human resource management

Time savings in handling career files, automation of promotions and other career actions, cost reduction, optimization of personnel usage... are among the advantages offered by the new application dedicated to managing the payroll of state employees.

Exit SIGIPES

On the financial side, the preliminary gain from the clean-up done before AIGLES was put into service amounted to 91 million per month. Since the new application was implemented, the direct financial impact (net difference between salary elements before and after) is 72 million per month

After 38 years of operation marked by structural weaknesses and congenital flaws that led to gaps in salary and pension management, the freezing of promotions due to economic difficulties, and the lack of career development, the ANTILOPE system, followed by SIGIPES, has come to an end.

Since January 1, 2025, the proliferation of fake documents, overcrowding of services, the multiplication of false benefits, statuses, and management rules have ended, just to name a few of these flaws. With the reform of career management, payroll, and pensions, entrusted to the Directorate General of the Budget through the Directorate of Personnel Expenditures and Pensions of the Ministry of Finance and the Ministry of Public Service, the government, after auditing the first two systems in 2010, implemented a new application in January 2025, AIGLES. It has decided to break with the factors that artificially inflate the public wage bill. This led the government to adopt a more reliable and secure system that offers a range of benefits.

In response to some weaknesses observed in the ANTILOPE-SIGIPES system, AIGLES combines career and payroll management with the creation of a database that brings multiple advantages. These include management of the agent's file (family, children, etc.), combating various frauds, electronic document management, performance evaluations, automatic promotions, pension rights management, attendance management through biometric data, accurate salary tax evaluations, automatic links between disciplinary measures, career, and payroll, reduction of time spent on file tracking, and the decrease in psychological pressure caused by file monitoring.

Numerous Advantages

Moreover, the innovations of the new system ensure coverage for 294,498 employees out of the 376,538 public servants paid in December 2024. As for the benefits generated by the new system, there is an outpouring of praise: from an administrative perspective, there is a reduction in workload within the administrations, with the cessation of the systematic signing of promotion documents or rank/class advancements in ministries. The only career document to be signed in ministries is the rank bonuses.

Furthermore, there is greater availability for human resources management aspects, such as employee satisfaction, work motivation, performance evaluation, mobility, and human resources engineering, among others.

On the financial side, the preliminary gain from the clean-up done before AIGLES was put into service amounted to 91 million per month. Since the new application was implemented, the direct financial impact (net difference between salary elements before and after) is 72 million per month. This demonstrates that this reform has led to a reduction in the cost of managing public servants (fewer dedicated staff, less paperwork) and, most importantly, a significant limitation in the possibility of fraud.

In summary, AIGLES is the embodiment of the modernization of human resource management in the public administration. It combines speed and efficiency in managing careers and payroll.

Nathalie Tiambou

Cleaning Up

4,324 Civil Servants Removed from Public Service Records

The acceleration follows the presidential directive to conclude the contentious phase of the physical counting operation of state personnel, which was launched in 2018.

The fraud is over

On February 5, 2025, the Secretary-General of the Prime Minister's Services, Séraphin Magloire Fouda, signed a decree revoking 297 civil servants from the public service ranks. This decision is part of the contentious phase of the physical counting operation (Coppe), aimed at cleaning up the public service workforce. According to the transmission report published by Joseph LE, Minister of Public Service and Administrative Reform, the list of those revoked includes over 280 secondary school teachers, including high school and middle school general and technical education teachers, as well as teachers from normal schools for teachers. Engineers, demographers, statisticians, and doctors also complete the list, which has been sent to the Ministry of Public Service and the Ministry of Finance for action.

The physical counting operation of state personnel is a continuous process aimed at updating the state's payroll file, ensuring that only regularly recruited public agents, placed in their appropriate administrative and salary situations, are listed. This operation involves removing public agents who are deceased, resigned, absent without justification, on secondment, on leave, etc., as well as improperly paid salary elements. This has led to the removal of 4,324 public agents from the state payroll.

Teachers: The Cancer of the Payroll File

The new batch of removed personnel consists of those who have been benefiting from undue salaries for years for various reasons, and the list predominantly includes teachers. For instance, on January 27, 2025, the Minister of Secondary Education, Pauline Nalova Lyonga, published a list of 1,226 public secondary and high school teachers who were absent from their posts. On November 4, 2024, two months after the start of the 2024-2025 school year, the head of this ministry lamented the abandonment of posts by 1,509 education staff members. By February of the same year, the number of missing teachers had risen to 2,128. In total, there were 4,865 teachers on the payroll who had disappeared but were curiously still being paid regularly.

Since May 2021, the Ministry of Public Service and Administrative Reform, responsible for the careers of state personnel, announced the

Cleaning up : under the high supervision of the Head of State

removal of 1,981 civil servants and public agents from the public service ranks and the revocation of 428 others from the state's payroll. On November 18, 2024, a new removal of 1,172 agents from the state's payroll was announced by the Minister of Public Service, bringing the total to 3,577 public agents removed since 2021, out of the approximately 8,766 public agents in violation.

Presidential Instruction

Among the measures taken by the government in the preparation of the 2025 state budget, as instructed by the President of the Republic, is "the finalization of the contentious phase of the Physical Counting of State Personnel, with the definitive removal of all public agents permanently recognized as absent and suspended from the state payroll for this reason." Furthermore, the President's instruction in the circular related to the preparation of the 2025 budget also calls for continued "cleaning up the payroll and personnel records, by removing resigning agents or closing salary or pension elements that were improperly received."

The removals are set to continue throughout 2025, according to the presidential instruction, and will allow for further budgetary savings on the state's payroll. According to data from the Ministry of Finance, the Coppe operation has, for example, allowed the removal of about 10,000 fictitious public agents from the state payroll, resulting in annual budgetary savings of approximately 30 billion CFA francs since 2019.

Pierre Célestin Atangana

On November 4, 2024, two months after the start of the 2024-2025 school year, the head of this ministry lamented the abandonment of posts by 1,509 education staff members.

ENAM

Pilier stratégique de la réforme et de la modernisation de l'administration camerounaise

Bertrand Pierre SOUMBOU ANGOULA
Directeur Général de l'ENAM

Institution de référence fondée en 1959, l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) incarne la volonté de former une élite compétente, éthique et opérationnelle, au service de la réforme, de la performance et de l'émergence de l'État camerounais.

Pour le Chef de l'État, Son Excellence Paul Biya, l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) « **doit représenter, en permanence, une mission au service de notre pays. L'ENAM doit rester le socle sur lequel se construit l'avenir de l'administration publique au Cameroun...** ». Cette vision, exprimée par le Président camerounais lors de la célébration du cinquantenaire de la prestigieuse école, dont les origines remontent au 27 juillet 1959, trace un cadre précis pour guider le développement futur de l'ENAM. Les orientations présidentielles, véritables boussoles pour l'institution, reflètent une ambition forte : faire de l'ENAM, un acteur clé du renforcement de la gouvernance et de la modernisation de l'Administration Publique. Ainsi, les missions confiées à l'ENAM portent la marque d'une volonté stratégique, visant à promouvoir l'excellence, la rigueur et l'engagement au service du pays.

L'ENAM a pour missions :

- d'assurer la formation initiale des fonctionnaires des services civils administratifs, financiers, judiciaires de l'État, de la magistrature ou du Parlement ;
- d'organiser, pour le compte du personnel des corps de son champ de compétence, les activités de formation professionnelle continue ainsi que les séminaires de recyclage pour les candidats admis aux concours professionnels ;
- d'apporter, en tant que de besoin, aux services publics, une expertise dans les secteurs relevant de ses missions ;
- de réaliser des études et des activités de recherche appliquée en administration publique ;
- d'exécuter toutes autres missions à elle confiées par le Gouvernement.

Révolutionner le processus d'apprentissage

L'évidence s'impose d'elle-même : le cœur de métier de l'ENAM réside dans la formation. Une formation qui, pour répondre aux évolutions et aux exigences de la modernité doit s'adapter en permanence. Cela implique lorsque le besoin s'en fait sentir, de procéder à des reformes de programmes. Forte d'une réputation qui dépasse désormais les frontières, l'Ecole ne peut plus se contenter que des standards les plus élevés.

L'ambition, s'appuyant sur un vaste programme de réhabilitation, est claire : révolutionner le processus d'apprentissage, afin que les diplômés de l'ENAM soient directement opérationnels dès leur sortie de l'Ecole. Cette transformation repose sur l'Approche par Compétence (APC), un levier essentiel pour garantir une adéquation entre les formations dispensées et les besoins réels de l'administration. L'objectif est également d'apporter des réponses concrètes aux problématiques contemporaines, de s'arrimer aux défis actuels, et de s'ajuster aux récentes modifications internes de l'architecture institutionnelle du Cameroun.

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)
PROBITE – HUMILITE – EXCELLENCE

BP: 7171 Yaoundé - CAMEROUN
Tél. : +237 222 231 308 / Fax: +237 222 231 308
Email: info@enam.cm Site web: www.enam.cm
Une Ecole au service de l'État et du citoyen

Un tournant décisif a été marqué le 8 décembre 2020, avec la validation des travaux du Comité scientifique chargé de la révision des programmes dans les Divisions de formation. Ces nouveaux programmes adoptés dans une démarche résolument tournée vers l'Approche par Compétence (APC), ont été mis en œuvre dès l'année académique 2020/2021, avec la promotion « Résilience ». Ils incarnent une vision ambitieuse : préparer des professionnels capables de relever les défis de demain avec compétence et efficacité.

La nouvelle grille de programmes a fait l'objet d'une adaptation méthodique et réfléchie visant à revisiter, restructurer et actualiser les enseignements. Cette démarche avait pour ambition de répondre aux évolutions observées au niveau national et international, tout en garantissant une harmonie avec les exigences contemporaines. Pour une institution entrant dans sa sixième décennie d'existence, cette initiative s'imposait non seulement comme une obligation réglementaire, mais aussi comme un rituel nécessaire pour atteindre des objectifs réalistes et produire des résultats tangibles.

A cet égard, la réforme des programmes mise en œuvre en 2020, succédant à celle de 2015, a intégré, au regard de la qualité du rendu des travaux réalisés, les nouvelles typologies d'impératifs influençant la gouvernance des diverses administrations publiques camerounaises. Elle a également prise en compte, l'émergence de nouveaux acteurs et institutions au sein du paysage politique camerounais, et les dynamiques propres au contexte international.

Plus précisément au niveau national, plusieurs aspects ont été intégrés dans les programmes. En premier lieu,les enjeux liés au nouveau cadre réglementaire structurant la décentralisation (au regard de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées) ont été pleinement prises en considération. De même, l'avènement du Conseil constitutionnel (en février 2018), en tant que l'instance compétente en matière constitutionnelle et chargé de réguler le fonctionnement des institutions, a été intégré dans les réflexions et les ajustements.

L'ENAM s'impose comme un levier essentiel de transformation de l'État camerounais. À travers la révision de ses programmes, la modernisation de ses infrastructures et la digitalisation, elle forme une élite capable de répondre aux défis nationaux et internationaux.

Une offre résolument avant-gardiste

A l'échelle internationale, les thématiques liées à la protection des droits de l'Homme, une attention particulière accordée aux droits catégoriels, ont été mises en valeur dans la nouvelle offre de formation. Parallèlement, les questions relatives à l'intégration régionale et au contentieux OHADA occupent désormais une place centrale.

Conçue pour être à la fois actuelle et tournée vers l'avenir, la nouvelle grille des programmes de formation, vise à doter les administrations publiques camerounaises de responsables capables d'anticiper et de répondre efficacement à tout type de défi.

De nouveaux cours comme « Initiation à la méthode de recherche scientifique », tronc commun aux Divisions Administratives et des Régies financières des Cycles A et B, ont été conçus pour fournir aux futurs fonctionnaires des outils essentiels. Ces enseignements leur apportent des bases solides pour la rédaction de leurs rapports de fin de stage et de leurs mémoires, mais également des repères utiles. Ces repères visent à développer leur savoir-faire technique qu'à renforcer leur savoir-être afin de les préparer à une gestion efficace et éclairée de leur parcours professionnel.

De même, pour ce qui concerne la Division de la Magistrature et des Greffes, le cours d'éthique et de déontologie a été enrichi d'une double approche. Une partie consacrée aux « Préceptes » et une autre axée sur la pratique. Cette structure vise à fournir aux futurs magistrats des outils concrets leur permettant de résister efficacement à toute influence qu'elle soit interne ou externe, susceptible d'altérer leur jugement. Par ailleurs, la prise en compte des mutations sociologiques ont été intégrées dans la nouvelle grille des programmes, notamment dans la section « Common Law », qui se distingue par l'introduction de contenus à la fois actuels et innovants.

NATIONAL SCHOOL OF ADMINISTRATION AND MAGISTRACY (NSAM)
PROBITY – HUMILITY – EXCELLENCE

PO Box: 7171 Yaounde -CAMEROON
Tel. : +237 222 231 308 / Fax: +237 222 231 308
E-mail: info@enam.cm Web: www.enam.cm
A School at the service of the State and citizens

Des infrastructures arrimées à la modernité

Pour soutenir cette vision, l'ENAM entend s'appuyer sur des infrastructures modernisées. L'ambitieux programme de réhabilitation initiée par les pouvoirs publics, a pour objectif de rendre le cadre pleinement fonctionnel et conforme aux standards internationaux. Le contrat d'objectifs minimum établi à cet effet a permis d'engranger les résultats suivants :

- la transformation de l'amphithéâtre plein air en amphithéâtre couvert ;
- la réhabilitation du Grand et du Petit amphithéâtre ;
- la restauration du bâtiment administratif et des bâtiments pédagogiques ;
- la construction d'un bâtiment R+7 destiné à la section « Common Law » phase II, etc...

Au total, 54 projets ont été identifiés dans le cadre de la transformation de l'Ecole. L'objectif affiché est clair : atteindre un niveau de performance en phase avec les attentes et les exigences actuelles.

Digitalisation : le saut qualitatif incontournable

La modernisation envisagée ne saurait être complète sans un élément de la digitalisation. Ce saut qualitatif, maintes fois soulignée par le Président de la République constitue une priorité essentielle. Déjà en janvier 2020, lors du Colloque national sur la Modernisation de la Fonction Publique à Yaoundé, cette préoccupation avait été mise en lumière. L'ENAM, anticipant ces enjeux, avait depuis longtemps intégré cette directive dans sa vision stratégique.

La digitalisation de l'Administration Publique, il convient de le rappeler, améliore considérablement l'efficacité des services et optimise le rendement des agents publics. En intégrant l'utilisation de l'outil informatique et la dématérialisation des procédures, elle permet principalement d'accélérer le traitement des dossiers, en éliminant les problèmes liés à leur incomplétude ou aux contraintes de manutention.

Il importe de souligner que l'impératif de moderniser la Fonction Publique camerounaise a été retenu par le Gouvernement comme un des axes majeurs pour insuffler une nouvelle dynamique au pays. Cette initiative vise à permettre au Cameroun d'atteindre son ambition d'émergence à l'horizon 2035. Erigé en cause nationale par le Chef de l'État, l'objectif d'émergence mobilise toutes les forces vives, et l'ENAM entend y apporter une contribution significative pleinement à la hauteur de ses responsabilités.

Cette modernisation devra également permettre à l'Ecole, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'internationalisation, de renforcer ses efforts dans la formation de l'élite administrative de la sous-région.

En s'appuyant sur ces avancées, l'ENAM ambitionne de devenir un acteur clé, capable de répondre aux exigences croissantes en matière de gouvernance et de développement au niveau régional.

NATIONAL SCHOOL OF ADMINISTRATION AND MAGISTRACY (NSAM)
PROBITY – HUMILITY – EXCELLENCE

PO Box: 7171 Yaounde -CAMEROON
Tel. : +237 222 231 308 / Fax: +237 222 231 308
E-mail: info@enam.cm Web: www.enam.cm
A School at the service of the State and citizens

Recouvrement

Performances sonnantes et trébuchantes

Sur 15,5 milliards de FCFA attendus, 14,5 milliards de FCFA ont effectivement été recouvrés par le Minfi grâce à une collaboration fructueuse avec les banques commerciales.

L'État poursuit sa lutte contre la fraude au sein de la fonction publique. À la suite d'un vaste audit des effectifs, le Ministère des Finances (MINFI) a récupéré 14,5 milliards de FCFA de salaires indûment perçus par des fonctionnaires absents ou fictifs. L'annonce a été faite le 28 janvier 2025 à Yaoundé par le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, lors d'une rencontre avec le comité chargé de la récupération des soldes des comptes des agents fantômes. Cette somme a été recouvrée grâce au blocage de 3 360 comptes bancaires, dans le cadre d'une collaboration étroite avec les banques commerciales. « *En juin 2023, j'ai émis des avis à tiers détenteur collectif auprès des établissements de crédit afin que ces fonds soient reversés au Trésor public* », a déclaré le Ministre.

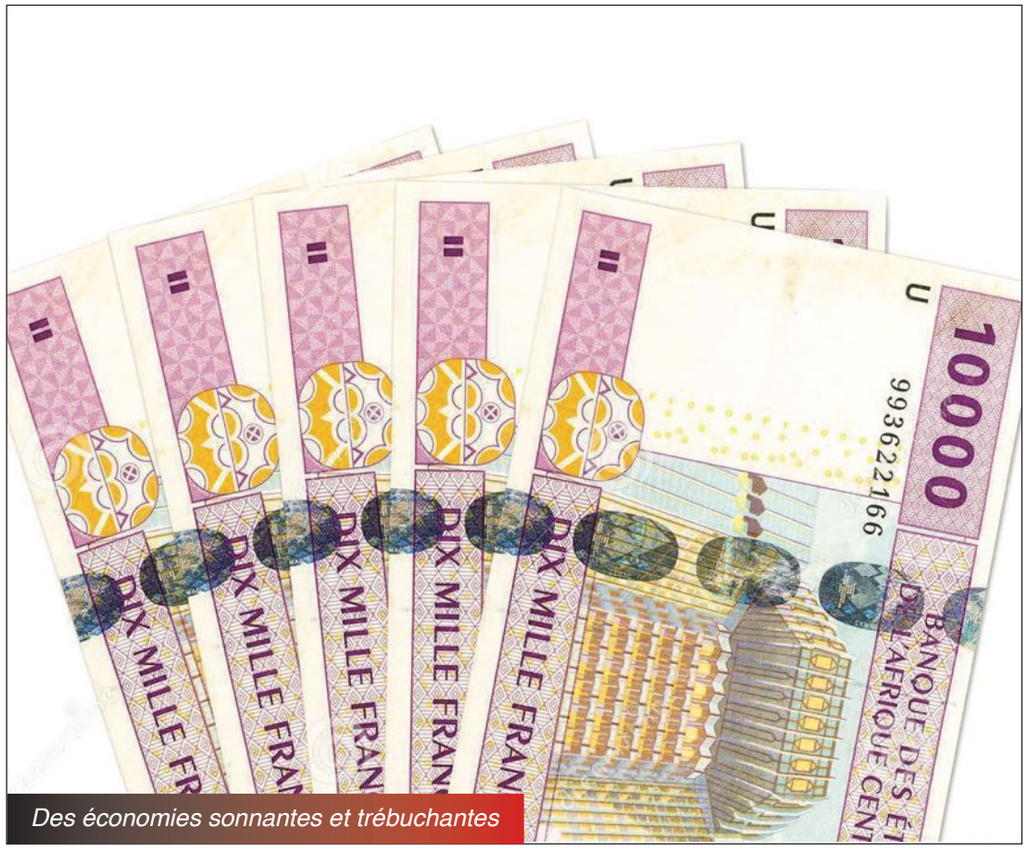

Des économies sonnantes et trébuchantes

L'opération de recensement des fonctionnaires, lancée en 2018, a permis d'identifier des milliers d'agents percevant des salaires sans travailler. Plus de 310 000 travailleurs avaient été ciblés pour vérification, entraînant la fermeture de nombreux comptes suspects. En février 2019, le Gouvernement avait déjà suspendu les salaires de 15 254 agents soupçonnés d'être fictifs. Parmi eux, 12 546 comptes bancaires ont été identifiés comme encore actifs.

Le montant initialement ciblé pour recouvrement était de 15,5 milliards FCFA. Avec les 14,5 milliards FCFA récupérés à ce jour, le taux de réalisation de l'opération atteint 94 %. Toutefois, des recours restent possibles pour les agents concernés, le MINFI ayant instruit les banques d'établir des attestations de reversements individuels pour tout fonctionnaire souhaitant contester les prélèvements effectués.

Au-delà du phénomène des fonctionnaires fantômes, les banques commerciales ont également signalé des abus liés aux crédits contractés par des agents de l'État. Certains d'entre eux ouvraient plusieurs comptes bancaires pour obtenir des prêts qu'ils ne remboursaient jamais. Un cas extrême mentionne des individus ayant ouvert des comptes dans sept banques différentes avant de disparaître. Face à ces pratiques, le Ministre des Finances a exhorté les établissements de crédit à renforcer les mécanismes de contrôle et à mettre en place des plateformes d'échange d'informations.

Pierre Célestin Atangana

Economies budgétaires

Plus de 180 milliards de FCFA en six ans

Depuis le lancement de l'opération de comptage physique des personnels de l'État, 30,6 milliards de FCFA sont économisés annuellement par le Trésor public.

Les files de fraudeurs fondent comme du beurre au soleil

Dans le cadre de l'assainissement du fichier solde, l'économie budgétaire annuelle réalisée par le Trésor public en 2024 s'élève à 11,6 milliards de FCFA. Quant au contrôle avant paiement des rappels, l'économie budgétaire dégagée au terme de l'examen des dossiers par le comité en charge, s'élève à 1,3 milliards de FCFA. Les chiffres ont été communiqués par le Secrétaire général du Ministère des Finances, Gilbert Didier Edoa, lors de la cérémonie de présentation des veux au ministre des Finances le 31 janvier 2025.

L'État, avait annoncé le Premier ministre chef du Gouvernement devant les députés le 25 novembre 2020 lors de la présentation du programme économique, financier, social et culturel du Gouvernement pour l'année 2021, a réalisé des économies de 40 milliards FCFA sur la masse salariale des agents publics en 2020 dans le cadre de l'opération de comptage physique des personnels de l'État lancée en 2018. Cette opération, qui rentre dans le cadre de l'assainissement du fichier solde de l'État, a permis de recouvrer, en 2020, une enveloppe de 12 milliards FCFA de salaires et pensions virés dans les comptes des personnes décédées.

L'opération entamée depuis le 24 avril 2019 a permis de débusquer 10 000 fonctionnaires fictifs et d'éviter d'importantes pertes financières à l'État. Il s'agit des salaires découlant d'une absence non justifiée, d'une démission ou d'un décès non déclaré de fonctionnaires. Mais aussi des avantages auxquels ils ont droit selon la réglementation.

Depuis lors, le document d'orientation budgétaire a établi que l'État d'année en année, réalise une économie budgétaire de 30 milliards de FCFA, qui auraient pu être payés irrégulièrement à 10 000 fonctionnaires véreux. Ce qui fait un total de 180 milliards de FCFA en six ans.

Pour rappel, c'est Dans sa circulaire du 20 juin 2017, que le chef de l'État avait instruit le comptage physique des personnels de l'État au cours de l'exercice 2018 pour une masse salariale estimée à cette époque à 1000 milliards FCFA et qui représentait 35,6 % de recettes fiscales, un taux au-dessus du ratio admis dans les critères de convergence de la zone CEMAC.

Nathalie Tiambou

Le risque maîtrisé, l'avenir assuré

LA DIGITALISATION,
Une réalité chez **Chanas**

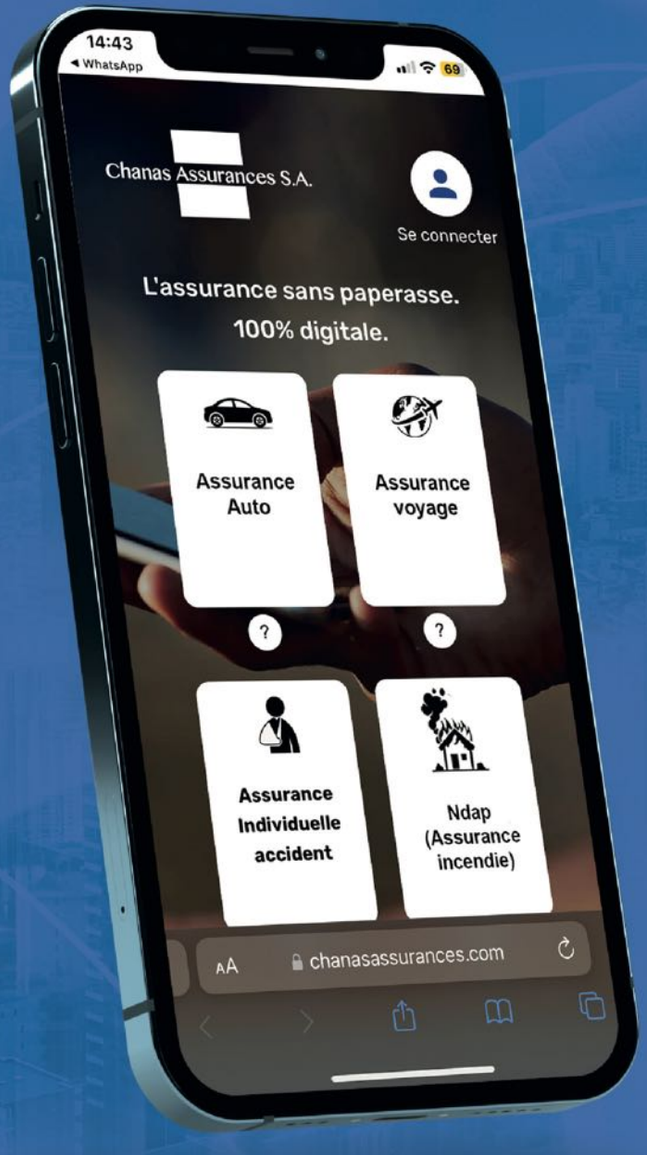

Scanne Moi
bit.ly/chnscm

En 2Minutes, souscrivez à votre assurance en ligne
chanasassurances.com/souscription/

Payez par Mobile Money

Et recevez votre attestation GRATUITEMENT

En 24H HEURES CHRONO nous vous indemnisons en cas de sinistre

QUICK PAYMENT AUTO
By Chanas Assurances

Chanas Assurances S.A.

Chanas Assurances

659 90 00 00

Chanas Assurances SA :
la proximité client et l'innovation

Pionnière sur le marché camerounais de l'assurance, Chanas Assurances S.A. se distingue par son approche unique alliant innovation, proximité client et responsabilité sociétale. Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, notamment face aux grands groupes internationaux, l'entreprise mise sur sa connaissance du marché local et son engagement dans des initiatives responsables pour consolider sa position et garantir une croissance durable.

Henri Théodore BAYOUAK,
Directeur Général de Chanas Assurances SA

Chanas Assurances S.A. a longtemps dominé le marché camerounais. Quel est aujourd'hui son positionnement face aux grands groupes internationaux et quels sont vos axes stratégiques pour renforcer la compétitivité de l'entrprise dont vous avez désormais la charge?

Chanas Assurances S.A. s'appuie sur plus de 25 années d'expérience et sa connaissance approfondie du marché camerounais pour maintenir une position significative et privilégiée dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Notre solidité financière et notre excellence opérationnelle, attestées par nos ratios prudentiels et notre certification ISO, constituent des atouts majeurs nous ayant permis de rester dans le top 3 du classement des compagnies d'assurances IARDT au Cameroun.

Face aux groupes internationaux, nous privilégions une approche différenciante basée sur la proximité client et l'innovation. Notre stratégie s'articule autour de l'accessibilité de l'assurance au plus grand nombre, notamment à travers des solutions digitales et des produits adaptés aux besoins locaux. Notre ancrage communautaire fort, symbolisé par notre engagement dans des événements culturels majeurs comme le **NGONDO** et le **NGUON** témoigne de notre compréhension unique des réalités du marché.

Dans le même ordre d'idées, nous ambitionnons, de manière méthodique, une expansion sous-régionale, toujours guidée par notre engagement envers l'xcellence du service et l'innovation responsable.

Le marché de l'assurance est en pleine mutation, notamment avec de nouvelles réglementations et exigences du régulateur. Comment Chanas Assurances s'adapte-t-elle à ces évolutions ?

Les évolutions réglementaire reflètent la maturité croissante de notre marché et la volonté du régulateur de renforcer la protection des consommateurs. Chez Chanas Assurances, nous accueillons favorablement ces évolutions qui s'alignent avec notre engagement historique en faveur de l'excellence opérationnelle.

Notre certification ISO 9001, maintenue sans non-conformité, témoigne de notre culture de la qualité et de la conformité. Cette démarche qualité s'étend naturellement à l'application des nouvelles exigences réglementaires. Notre classement dans le peleton de tête des assureurs du marché depuis plus de vingt ans nous confère une responsabilité particulière dans la promotion des bonnes pratiques sectorielles.

Pour atteindre ces résultats, nous avons notamment fait le choix d'anticiper certaines évolutions réglementaires en renforçant notre structure organisationnelle, nos processus et nos outils. Chanas Assurances a à cet effet optimisé son dispositif de contrôle interne en mettant en place une entité de veille réglementaire et juridique, un audit interne, des procédures régulièrement mises à jour, ainsi que la sensibilisation et la formation de son personnel aux nouvelles exigences en matière de régulation.

Notre approche se veut proactive, construite sur un dialogue constant avec les autorités de tutelle et une participation active aux réflexions sectorielles. Cette démarche collaborative nous permet de contribuer positivement à l'évolution de notre industrie, tout en assurant une adaptation fluide aux nouvelles exigences.

Chanas Assurances une entreprise humaine et responsable, engagée dans la création de valeur partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un enjeu de plus en plus important. Comment Chanas Assurances intègre-t-elle la RSE dans ses stratégies et opérations quotidiennes, et quelles actions concrètes avez-vous mises en place dans ce domaine ?

La Responsabilité Sociétale constitue un pilier fondamental de notre vision d'entreprise. Chez Chanas Assurances, la RSE s'articule autour de cinq dimensions majeures, plaçant l'humain au cœur de nos préoccupations.

Premièrement, notre engagement environnemental se concrétise à travers des actions structurantes pour la préservation de notre écosystème. Notre projet phare de protection des mangroves illustre parfaitement cette démarche. En partenariat avec les communautés locales et les experts environnementaux, nous contribuons à la préservation de ces écosystèmes essentiels qui protègent nos côtes et abritent une biodiversité unique. Cette initiative s'accompagne d'actions de sensibilisation et d'éducation environnementale auprès des populations riveraines.

Sur le plan des ressources humaines, nous avons mis en place une politique volontariste de développement des talents. Notre programme de stages qualifiants offre chaque année à plus d'une vingtaine de jeunes l'opportunité d'une première expérience professionnelle enrichissante. Par ailleurs, nous avons créé une mutuelle du personnel qui renforce la cohésion sociale au sein de l'entreprise et améliore significativement la qualité de vie au travail de nos collaborateurs.

Dans le domaine éducatif, nous accompagnons des programmes de bourses d'excellence scolaire et d'initiation à l'usage des techniques de codage, créant ainsi un cercle vertueux de transmission des savoirs. Dans le secteur de la santé, nous avons noué des partenariats stratégiques avec plusieurs centres de santé de référence, combinant appui matériel et programmes de prévention innovants.

L'inclusion financière représente notre quatrième axe d'engagement. À travers le développement de solutions de micro-assurance adaptées, nous rendons l'assurance accessible aux populations à revenus modestes. Cette démarche s'accompagne d'un important volet d'éducation financière, essentiel pour une inclusion durable.

Enfin, notre ancrage culturel se manifeste notamment par notre engagement historique dans les célébrations patrimoniales, à l'instar du **NGONDO**, le **MPOO**, le **MAYI** et le **Festival Mbam Arts.** Au-delà du simple sponsoring événementiel, nous en faisons de véritables plateformes d'innovation sociale où tradition et modernité convergent au service du développement communautaire.

Ces différentes initiatives s'inscrivent dans une stratégie RSE globale et intégrée, alignée avec les Objectifs de Développement Durable. Elles témoignent de notre conviction profonde qu'une entreprise performante est d'abord une entreprise humaine et responsable, engagée dans la création de valeur partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Les Dossiers du MINFI

La réforme de la SNI et le suivi des entreprises publiques

Les jalons de la rentabilité

Le bilan de santé dressé par la Commission technique de réhabilitation des entreprises et établissements publics ne sera plus publié. Désormais, la Société Nationale d'Investissements sera l'unique interlocutrice des entités publiques. C'est elle qui évaluera leurs performances, et fixera leurs objectifs annuels afin que la rentabilité tant appelée, soit au rendez-vous.

SNI

An Opportune Reform

On July 10, 2024, the Head of State, Paul Biya, signed a text transforming the National Investment Company (SNI) into a public capital company aligned with OHADA law, endowed with much broader competencies in promoting public investment in the productive sector.

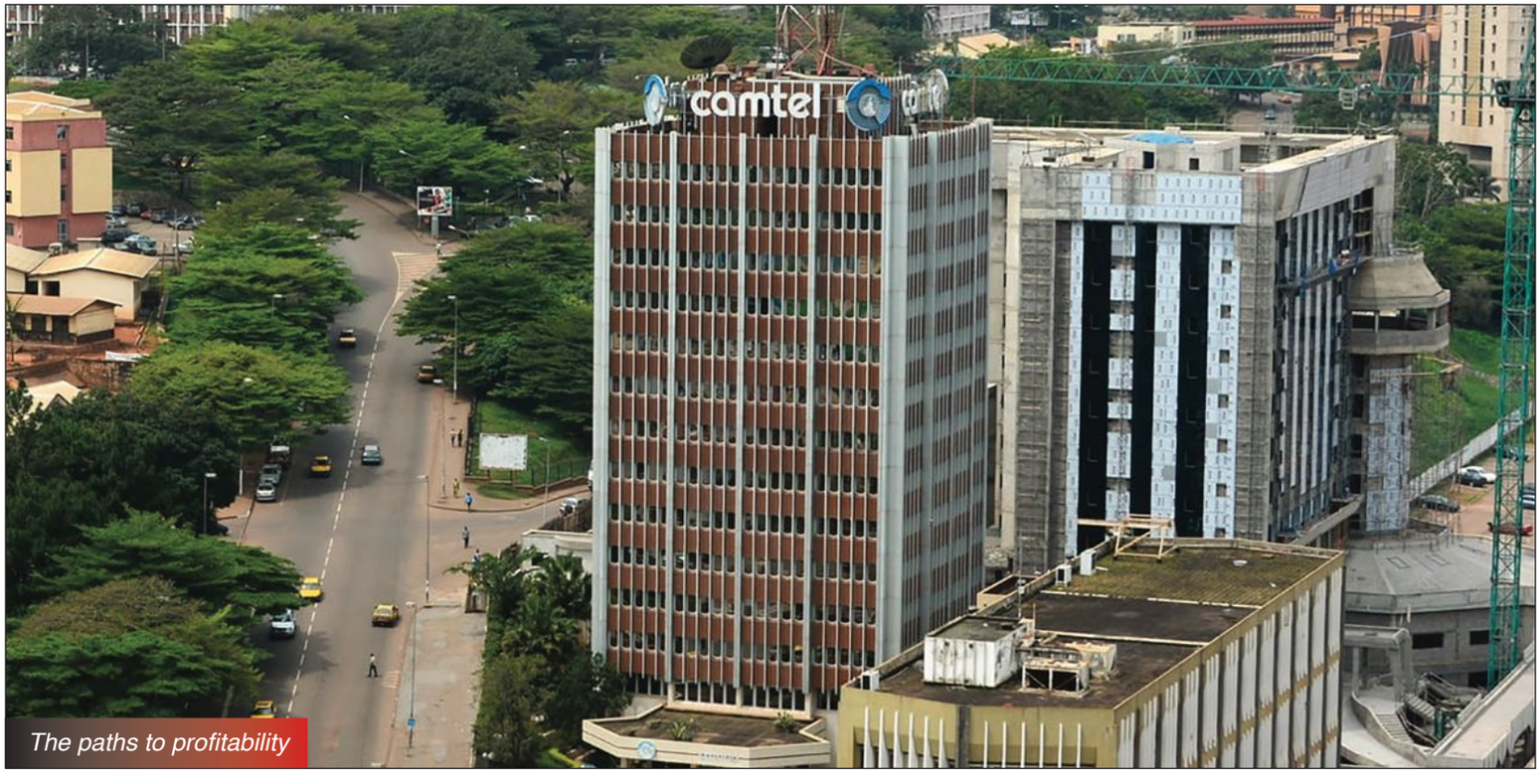

The paths to profitability

By presidential decree signed on July 10, 2024, the National Investment Company (SNI) was transformed into a public capital company with the State as the sole shareholder, operating as a joint-stock company "S.A.", governed by the legal provisions in force in the Republic of Cameroon regarding joint-stock companies and those governing the specific activities of its subsidiaries. Article 2 of the statutes outlines the purpose of the structure as follows: "The SNI aims to mobilize and direct funding to promote productive investment, particularly in the industrial, agricultural, mining, financial, commercial, and service sectors."

In this capacity, the SNI is notably tasked, where applicable through its subsidiaries, with financing investments; venture capital and development capital operations; engaging in stock market intermediation and asset management activities; conducting studies and providing consultancy support and monitoring of public enterprises. Generally, the statutes stipulate that the SNI is responsible for operations aimed at directly or indirectly promoting the extension or development of the Company, as well as all financial, commercial, industrial, movable, and immovable operations that may be directly or indirectly related to its corporate purpose.

The presidential decree assigns a prominent

Assign performance goals for further growth

role to the SNI in financing investments, in venture capital and development capital operations, in stock market intermediation and asset management activities, in conducting studies and providing consultancy support, and especially in monitoring public enterprises.

Technical Assistance

The organic text of July 10, 2024, grants significant prerogatives to the SNI, particularly in the monitoring of public enterprises. Thus, at the request of the State, the SNI conducts analyses, including financial and accounting assessments, of the performance of public enterprises as well as the evolution of their macroeconomic environment. It carries out diagnostic and evaluation studies of public enterprises, while also proposing to the State any measures that will help eradicate and prevent the causes of difficulties faced by public enterprises, aimed at improving their performance.

The SNI also ensures the monitoring, execution control, and evaluation of performance contracts concluded between the State and public enterprises. It oversees, in coordination with the relevant administrations, the settlement of taxes, duties, and employer contributions of public enterprises, as well as the safeguarding of their assets. It designs, manages, and operates a computerized system for monitoring public enterprises by establishing a continuously updated database for all studies and operations, and submits an annual general report on the situation of public enterprises to the technical and financial supervising bodies.

Furthermore, the new decree establishes the SNI as a lasting structure, with a longevity approaching one century. Indeed, under this decree, the duration of the Company is ninety-nine (99) years from the date of its registration in the Trade and Personal Property Credit Register.

The President of the Republic places significant hopes on the impact the SNI will have on the ongoing economic growth. On December 31, 2024, Paul Biya stated: “This dynamic should accelerate in 2025, thanks to the reform of the National Investment Company, which makes this organization a true strategic lever for promoting productive investments in Cameroon.” There could not be a clearer statement.

Parfait Siki

Publi-reportage

Le nouveau visage de la Société Nationale d'Investissement

Société Nationale d'Investissement
National Investment Corporation

La réponse de l'État Camerounais

à son projet de développement

A la faveur des décrets du 10 juillet 2024 portant transformation de la Société Nationale d'Investissement en Société à Capital Public et approbation de ses statuts, le spectre des activités de la SNI a été élargi avec certaines reconduites et d'autres étendues. Le Gouvernement positionne désormais la SNI comme bras séculier de l'État pour la mise en œuvre de la SND30. A cet effet, la mobilisation et l'orientation des financements en vue de favoriser l'investissement productif notamment dans les secteurs industriel, agricole, minier, financier, commercial et des services sont les objectifs assignés à la SNI au travers des missions suivantes :

- Mobilisation et orientation des financements ;
- Financement direct des investissements ;
- Capital-risque et capital développement ;
- Promotion de projets ;
- Intermédiation financière ;
- Suivi des entreprises publiques.

MINEPAT

MINFI
Ministère des Finances
Ministry of Finance

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA SNI

Le rôle de la SNI a été étendu, la positionnant comme l'investisseur institutionnel de l'État de référence avec la capacité d'intervenir dans de nouveaux secteurs et pour de nouvelles entités. Les services offerts ainsi que ses axes d'intervention comprennent :

- **Mobilisation et orientation des financements :**
  la SNI est chargée de mobiliser l'épargne nationale et d'autres ressources financières pour les orienter vers des investissements productifs notamment dans les secteurs industriel, agricole, minier, financier, commercial et des services.
- **Financement direct des investissements :**
  la SNI apporte un soutien financier aux projets économiquement viables et financièrement sains par le biais de prêts et d'avances en compte courant d'actionnaires.
- **Capital-risque et capital développement :**
  la SNI favorise la croissance et le développement des industries locales en s'engageant dans des activités de capital-risque par la prise des participations au capital de sociétés nouvelles ou existantes ayant des perspectives commerciales et financières prometteuses à divers stade de leur cycle de vie (amorçage, démarrage, développement, restructuration, réhabilitation, rachat, liquidation). Cet axe s'étend désormais au développement des PME/PMI.
- **Promotion de projets :**
  la SNI initie, étudie et développe des projets, souvent en partenariat avec des partenaires techniques, financiers ou commerciaux nationaux ou internationaux.
- **Intermédiation financière :**
  la SNI peut désormais exercer des activités d'intermédiation boursière et de gestion d'actifs, potentiellement par le biais de ses filiales.
- **Suivi des entreprises publiques :**
  la SNI est chargée du suivi de la performance financière et du comportement fiscal des entreprises publiques, la surveillance des causes des difficultés de ces entreprises, le suivi, le contrôle d'exécution et d'évaluation des contrats de performance conclus entre l'État et les entreprises publiques ainsi que la production du rapport annuel général sur la situation de celles-ci.
- **Visa de maturité et de viabilité des projets:**
  la SNI émet des avis préliminaires de viabilité économique et financière pour les interventions de l'État dans les projets industriels du secteur privé.

Changement stratégique : dans son positionnement, la SNI est placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'économie (MINEPAT), avec un capital social renforcé de 200 milliards FCFA supplémentaires.

Agir aujourd'hui...

pour un développement durable !

CommercialBank
Let's build the future

• Education et formation

• Autonomisation de la femme en zone rurale (Extrême Nord)

• Actions multiples pour un accès aux soins des populations démunies

• Prévention des maladies hydriques

@commercialbankc

+237 691 74 11 07

@commercialbankcm

www.commercialbank-cm.com

CERTIFIEE ISO 9001-2015

MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Mekin Hydroelectric Development Corporation en abrégé HYDRO-MEKIN, maitre d'ouvrage du projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin (gestion administrative, technique et financière du projet) a été créé par décret présidentiel le 18 Octobre 2010. C'est une société à capital public de 7.5 milliards FCFA. Opérateur public du secteur de l'électricité, La société HYDRO-MEKIN est placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) et sous la tutelle financière du Ministère des Finances (MINFI). Son siège social est à Yaoundé.

II. MISSION D'HYDRO-MEKIN

Concevoir, financer, construire et exploiter la centrale hydroélectrique de Mekin et d'autres aménagements sur le bassin du Dja ainsi que la mise en place des équipements et infrastructures associées, liées à leur exploitation.

III. PRESENTATION DU PROJET

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin traduit le fruit de la coopération Sino-camerounaise :

- **Maître d'Ouvrage** : HYDRO-MEKIN
- **Maître d'oeuvre** : Groupement AURECON-CIMA International
- **Entrepreneur** : Société CHINA NATIOANLE ELECTRIC ENGINEERING CORPORATION (CNEEC)
- **Bailleurs de fonds** : EXIM BANK of CHINA (85%) et Etat du Cameroun (15%)
- **Coût total du projet** : près de 25 milliards de FCFA sous forme de prêt concessionnel sur 20 ans avec quatre ans de différés, au taux d'intérêt de 2%.

IV. DESCRIPTION SOMMAIRE (COMPOSANTES A FINANCER) :

Construction d'un barrage en terre à enrochement avec une Usine de pied d'une puissance installée de 15MW y compris les structures associées et d'une ligne d'évacuation d'énergie de 110KV sur 33.1km du poste de Mekin vers le poste de Ndjom Yekombo (station d'interconnexion au RIS). Ouverture d'une voie d'accès au site du projet sur 12.6km. Construction d'une cité du maitre d'ouvrage. Enlèvement du bois dans la zone noyée sur près de 4500 ha avec priorité sur 4000 ha.

V. OBSERVATION D'ORDRE GENERAL

V1. ENVIRONNEMENT SOCIAL ET SECURITE

- **Etude d'Impact et Social (EIES) réalisée :** 100%
- **Mise en oeuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale :** 80%
- **Certificat de Conformité Environnemental délivré en juin 2011 et sécurisation juridique du site d'exécution du projet terminée :** 100%
- Indemnisation des populations victimes payées dans les départements du Dja et Lobo (Meyomessala et Bengbis), du Haut Nyong (somalomo) et du nyong et mfoumou (Endom). L'analyse des requêtes est en cours pour le Dja et Lobo en collaboration avec le préfet du Dja et Lobo. Les travaux des commissions constat et d'évaluation des biens mise en cause (requête sont en cours pour les DUP 402, 403, 403, 404.
- **Etude de dangers et du Plan d'Urgence réalisés et validés en août 2019 :** 100%
- Plan d'urgence en cours de mise en oeuvre
- Autorisation d'implantation et d'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Mekin en cours de délivrance par le MINMIDT.

V.2 TRAVAUX DE CONSTRUCTION

- Etudes d'ingénierie, note technique de calcul et plans d'exécution des différents corps d'état remis au maitre d'ouvrage pour suivi des travaux par le maitre d'ouvrage et le BET selon les règles de contrat EPC (Engineering, procurement and construction : 100%
- Réalisation des voies d'accès à 70% avec l'appui de l'Etat (dans le cadre des préparatifs de la pose de la première pierre
- Construction de la digue principale terminée :100%
- Construction de la digue secondaire terminée :100%
- Construction usine de pied à 100% ; gros oeuvre génie civil centrale et pertuis de fond réalisé à 100%
- Montage des équipements hydromécaniques, électriques et mécaniques réalisés à 100%
- Construction d'un déversoir en béton permettant l'évacuation des crues au-delà de la cote 612 ; ainsi que la passerelle au-dessus matérialisant le passage rive gauche-rive droite à la cote 615,2 m :100%
- Construction des voies d'accès et de circulation intérieure : 100%
- Construction poste élévateur 6,3/30/110kV de Mekin à 100%
- Construction d'une ligne de transport de 110kV sur 33,1 km
- Construction poste d'interconnexion 110/30kV de Ndjom Yekombo :100%
- Construction de la cité du maitre d'ouvrage :100%
- Etude d'intégration réalisée à 100%.

V.3 ESSAIS ET RECEPTIONS

- **09 novembre 2016** : Mise en eau du barrage hydroélectrique de Mekin
- **Mai-juin 2017** : essais des protections (déclenchements, interdéclenchements) à la centrale et au poste de Ndjom-Yekombo satisfaisants.
- **19 juillet 2017** : réception technique de tous les ouvrages et équipements
- **1er au 14 novembre 2018** : marche probatoire concluante des groupes 1 et 3 en mode séparé sur les départs D31 SANGMELIMA et D32 MEYOMESSALA
- **21 au 22 janvier 2019** : réception provisoire partielle de l'aménagement hydroélectrique de Mekin
- **03 au 15 juin 2021** : marche probatoire concluante du groupe 2 en mode séparé et interconnecté
- **15 juillet 2021** : réception provisoire du groupe 2
- **Juin 2022** : test de performance concluant de la centrale de Mekin avec 12MW injectés dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS)
- **26 et 27 juillet 2023** : réception définitive de l'aménagement hydroélectrique de Mekin.

V.4 FORMATION

- Formation des personnels exploitants en Chine et au Cameroun sur les techniques d'exploitation et de maintenance de mini barrage : 100%
- Assistance technique à l'exploitation et à la maintenance conduite par CNEEC pendant l'année 2019 : 70%
- Habilitation électrique des personnels d'exploitation et de maintenance par APAVE Cameroun : 100%
- Formation des personnels d'exploitation et de maintenance en premier secours et maitrise des départs de feu en janvier 2023 : 100%.

V.5 EXPLOITATION ET MAINTENANCE

- Exploitation et maintenance de l'installation de production de Mekin par les personnels du maitre d'ouvrage effectives depuis le 22 janvier 2019.

V.6 PRODUCTION

- Production totale 06 mai 2017 au 10 juin 2025 : environs 31094MWh.

V.7 PERSPECTIVE

Octroi de la concession de production et de la licence de vente par le MINEE

- Construction de nouveaux aménagements hydroélectriques sur le bassin du Dja
- Développement de la pêche et de l'aquaculture
- Développement de l'écotourisme
- Délimitation avec plus de précision par la technique du LiDAR de la retenue du barrage de Mekin à différentes cotes d'exploitation.

Siège Social : BP : 13 155 Yaoundé - Téléphone : +237 242 751 845

The new face of the National Investment Corporation

Société Nationale d'Investissement
National Investment Corporation

The cameroonian Government's response to its development project

Following the decrees of July 10, 2024, the activity scope of the National Investment Corporation (SNI) has been broadened, with some activities renewed and others extended. The government is now positioning SNI as the pre-eminent lever arm of the state for implementing the National Development Strategy (NDS-30). The mobilisation and channeling of financing to promote productive investment, particularly in the industrial, agricultural, mining, financial, commercial and services sectors, are now the objectives assigned to the SNI through the following missions:

- Mobilisation and orientation of financing;
- Direct financing of investments ;
- Venture capital and development capital;
- Project promotion ;
- Financial intermediation ;
- Monitoring of public enterprises ;
- Expanded mandate.

MINEPAT

MINFI
Ministère des Finances
Ministry of Finance

WHAT YOU NEED TO KNOW ABOUT SNI

SNI's role has been broadened, designating it as the institutional investor for the state with the capacity to engage in new sectors and with new entities. Its services and focus areas include :

- **Mobilisation and channeling of financing:** SNI is responsible for mobilizing national savings and other financial resources to channel them towards productive investments in sectors such as industry, agriculture, mining, finance, commerce, and services.
- **Direct financing of investments:** SNI provides financial support for economically viable and financially sound projects through loans and advances on shareholder current accounts.
- **Venture capital and development capital:** SNI promotes the growth and development of local industries by engaging in venture capital activities, taking equity stakes in new or existing companies with promising commercial and financial prospects at various stages of their lifecycle (startup, growth, restructuring, rehabilitation, acquisition, liquidation). This axis now extends to the development of SMEs and SMI's.
- **Project promotion:** SNI initiates, studies, and develops projects, often in partnership with national or international technical, financial, or commercial partners.
- **Financial intermediation:** SNI can now engage in stock market intermediation and asset management activities, potentially through its subsidiaries.
- **Monitoring of public enterprises:** SNI is now tasked with monitoring the financial performance and tax behavior of public enterprises, supervising the causes of their difficulties, and overseeing, controlling, and evaluating the performance contracts concluded between the state and these enterprises, as well as producing the annual general report on the situation of public enterprises.

Strategic Change : SNI is now placed under the technical supervision of the Ministry of Economy (MINEPAT) with a capital increase of an additional 200 billion FCFA.

For more information, please contact us!

Société Anonyme à capital public
Située à Rue Many Ewondo - B.P 423 Yaoundé - Cameroun
Capital Social : 26 134 830 000 FCFA
Tél. : (237) 222 22 44 22 - Fax : (237) 222 23 13 32
Courriel : sni@sni.cm – Site Web: www.sni.cm
N° Contr.: M126400000805P-RC/YAO/2006/B/1503

State Owned Public Limited Company
Located at Rue Many Ewondo- P.O. Box 423 Yaoundé - Cameroun
Share Capital : 26 134 830 000 CFAF
Tel. : (237) 222 22 44 22 - Fax : (237) 222 23 13 32
Email: sni@sni.cm – Website : www.sni.cm
Tax ID N°: M126400000805P-RC/YAO/2006/B/1503

Publi-reportage

Le Data Centre de CAMTEL

Une forteresse numérique

pour l'avenir du Cameroun

Symbole d'ambition technologique et de souveraineté numérique, le Data Centre de CAMTEL, certifié Tier III, s'impose comme l'un des plus performants d'Afrique centrale.

À Zamengoé, à une vingtaine de kilomètres de Yaoundé, le cœur numérique du Cameroun bat plus fort que jamais. Sur une superficie de 3 019 m² s'élève une prouesse technologique : le Data Centre de CAMTEL. Monumental, ultra-sécurisé, intelligent, il incarne l'entrée résolue du pays dans le cercle restreint des nations africaines dotées d'infrastructures critiques de dernière génération.

« **Le meilleur et le plus grand d'Afrique centrale** », affirme avec fierté Madame **Judith Yah Sunday épse Achidi**, Directeur Général de CAMTEL. Et pour cause. Ce complexe, certifié **Tier III** par l'Uptime Institute, garantit une **disponibilité de service de 99,982 %**, une redondance complète et une tolérance aux pannes qui en font une référence régionale.

Dans ses entrailles, une salle serveur de 400 m², conçue pour abriter **jusqu'à 130 baies** de traitement, parmi lesquelles **7 baies de stockage** atteignant une capacité vertigineuse de **2 000 téraoctets**. Ses **73 serveurs Huawei Fusion 2288H V5** embarquent **5 586 cœurs CPU** et **6 880 Go de RAM**, offrant une infrastructure capable de répondre aux besoins des entreprises les plus exigeantes en matière de cloud, big data ou d'intelligence artificielle.

Ce centre névralgique est piloté depuis une salle de supervision ultramoderne composée de 8 postes de contrôle, où ingénieurs et techniciens veillent 24/7 sur la stabilité et la performance du système.

Pensé pour être autonome en toutes circonstances, le Data Centre s'appuie sur **440 KW de puissance ondulée, 3 transformateurs de 800 KVA, 4 groupes électrogènes de 1 000 KVA** et une réserve de **40 000 litres de gasoil**. La protection incendie y est assurée par des systèmes intelligents de détection et d'extinction, tandis qu'un maillage de **caméras de surveillance** et un **contrôle d'accès digitalisé** garantissent la sûreté du site.

Plus qu'un simple entrepôt numérique, ce Data Centre est **un outil stratégique de souveraineté digitale.** Il permet au Cameroun de **mieux maîtriser ses flux de données**, de sécuriser les informations sensibles et d'offrir un hébergement local fiable, accessible et compétitif. Moins coûteux que les alternatives étrangères, il s'impose comme **un atout décisif pour l'attractivité du territoire**, appelant les investisseurs et opérateurs régionaux à y domicilier leurs données.

Avec des **services de cloud computing, de co-location, de sauvegarde, de traitement et d'archivage**, l'infrastructure répond aux normes internationales les plus rigoureuses. Mais son impact va plus loin encore.

Le Data Centre de CAMTEL se veut aussi un **pôle de formation** pour les professionnels des technologies de l'information. Il accueille des sessions de renforcement de capacités, créant ainsi un écosystème où la technologie n'est pas seulement consommée, mais maîtrisée, enseignée et valorisée.

En misant sur cette infrastructure de haute technologie, CAMTEL place le Cameroun à l'avant-garde de la transformation numérique africaine. Un pari gagnant sur l'avenir, dans un monde où la donnée est devenue le nouveau pétrole.

La SOPECAM: Un leader à la pointe de l'innovation

NOS MISSIONS

La Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) a été créée par décret présidentiel N° 77/250 du 18 juillet 1977 et réorganisée par le décret N° 85/1716 du 12 décembre 1985. Depuis le 28 avril 2016, la SOPECAM est une société à capital public.

La SOPECAM est un établissement public à caractère industriel et commercial dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et placée sous la tutelle technique du Ministère de la Communication et la tutelle Financière du Ministère des Finances.

La Société de Presse et d'Editions du Cameroun a pour objet :

- La recherche et la mise à disposition d'informations à l'usage de tous les publics, à l'intérieur comme à l'extérieur de Cameroun, par tous les moyens appropriés, en particulier l'édition et l'agence de presse ;
- L'édition et la publication de tous ouvrages, notamment dans les domaines de la création artistique et littéraire, de la production scientifique et technique ;
- L'impression de documents de toute nature ;
- La diffusion et la distribution, sur tout support, de tous ouvrages et publications ;
- Le développement de toutes activités connexes ou complémentaires à son objet social.

NOS DOMAINES D'ACTIVITES

La presse écrite : Dans un environnement marqué par la libéralisation médiatique avec plus d'une centaine d'organes des presse à la fois de l'audio-visuel et de la presse écrite en passant par la presse cybernétique, la SOPECAM, à travers ses publications, Cameroon Tribune, Cameroon Business Today, Nyanga, Week End Sports et Loisirs, Cameroon Insider ainsi que ses hors-série et publications spécialisées (Tribune des Régions, Cameroon Tribune Analyses), met à la disposition de ses lecteurs des informations fiables et des analyses relevées.

Les éditions : La SOPECAM, fidèle à ses missions et consciente que la construction d'une identité nationale passe également par la promotion de la culture du livre, se déploie pour développer le secteur du livre, apportant ainsi une réponse aux besoins culturels, pédagogiques et sociaux de son lectorat.

L'imprimerie : le plateau technique le plus performant de la sous-région. Une rotative révolutionnaire (KBA COMET), des machines à feuilles 4 et 5 couleurs, une chaîne de reliure industrielle des livres, une chaîne d'impression du continu, une chaine de façonnage des calendriers, trois plieuses, deux CTP, un traceur numérique Roland constituent l'ossature de notre parc d'équipements. La SOPECAM vous livre des imprimés de très bonne qualité, au meilleur rapport qualité/prix/ délai tous types de supports : magazines, livres, imprimés sécurisés, calendriers, agendas, affiches, banderoles, carnets, etc.

La publicité : Conformément à la loi régissant le secteur de la publicité, la SOPECAM s'est dotée d'une régie publicitaire, la SOPECAM Marketing and Communication (SMC). Elle assure la commercialisation des espaces publicitaires dans les supports produits par l'entreprise. Grâce aux conseils de ses équipes spécialisées, les clients peuvent tirer profit des meilleurs espaces pour améliorer leur visibilité, booster leurs affaires et mener des campagnes de communication sur le site internet de Cameroon Tribune.

Cameroon Tribune — Plus de 50 ans au service d'une information crédible

Premier quotidien national bilingue d'informations générales lancé le 1er Juillet 1974, Cameroon Tribune, a franchi le 1er juillet 2024 la barre des 50 ans d'existence. Cinquante ans d'audace et d'engagement au service d'une information crédible. Cameroon Tribune est tiré en quadrichromie sur au moins 32 pages chaque jour à 25000 exemplaires en moyenne, pour servir environ 15.000 abonnés et couvrir un réseau de distribution alimentant principalement les dix régions du pays. Grâce à son réseau d'agences et de correspondants éparpillés à travers le pays, Cameroon Tribune assure la couverture de tous les évènements majeurs qui surviennent à l'intérieur du pays et se donne un point d'honneur à être présent dans les rendez-vous internationaux, tant politiques, économiques, culturels que sportifs.

Cameroon Business Today — Toute l'économie dans un journal

Le professionnalisme et le dynamisme de ses équipes journalistiques garantissent à Cameroon Tribune sa position de leader de la presse écrite au Cameroun.

Lancé en 2017, Cameroon Business Today est entièrement dédié à l'information et à l'analyse dans le champ de l'économie. Il traite des différentes facettes de l'espace économique camerounais, avec une ouverture sur l'Afrique et le monde : les faits les plus actuels et les plus pertinents, les succès, les grands acteurs, la vision des experts, etc... c'est une vitrine de choix pour les initiatives et les opportunités, un donné à voir du dynamisme des entrepreneurs. Tiré à 8 000 exemplaires, il est vendu à 1000 F le numéro.

Cameroon Insider — L'actualité en temps et en langue anglaise

Bihebdomadaire d'informations générales créé en 2019, Cameroon Insider est conçu dans la pure tradition anglo-saxonne. Très ambitieux dans sa présentation physique et dans son contenu, il, est édité en papier saumon, entièrement en quadrichromie. Tiré à 10 000 exemplaires, il est vendu à 400 F au détail.

Nyanga — Le magazine de la famille moderne

Leader depuis six ans du marché des magazines people au Cameroun, NYANGA a sans cesse innové depuis le jour de son lancement en 2006. Le magazine livre des informations exclusives, révèle l'envers du décor et les jardins secrets, créant à travers ses pages des passerelles entre célébrités et Monsieur-tout-le-monde, souvent liés par des expériences de vie communes. Le magazine cultive la convivialité, crée la complicité avec le lecteur, et séduit dès lors le grand public. Ses contenus et sa qualité graphique en font un produit haut de gamme, mais qui reste accessible à divers publics. Tiré à plus de 7000 exemplaires chaque mois, il est vendu à 1500 F au numéro.

Week End — Un guide unique pour agrémenter les week-ends

Crée en 2008, Week End Sports et Loisirs est un hebdomadaire de détente et de divertissement qui s'adresse tant au public camerounais qu'étranger. Il offre à ces derniers les «bons plans» pour le week-end. Le magazine a été relooké et se présente sous un format plus pratique, malléable et facile à emporter. Tiré à 5000 exemplaires chaque semaine, WSL est accessible à 500 F l'unité.

Cameroon Tribune Online — Cameroon Tribune Online : Votre référence d'information multimédia au Cameroun

A l'ère du numérique, Cameroon Tribune Online s'adapte pour mieux vous servir. Nos plateformes existantes (Facebook et Twitter) se positionnent comme la référence multimédia pour une information fiable, diversifiée et accessible partout et à tout moment. Cameroon Tribune Online, une présence digitale renforcée, des contenus innovants et adaptés à vos besoins, une diffusion large et instantanée, un dialogue interactif avec notre public et une équipe engagée pour une information vérifiée et de qualité. Cameroon Tribune Online, l'information autrement.

Repères Siège *: Route de l'Aéroport /* ***BP*** *: 1218 Yaoundé - Cameroun*
Tél. *: (237) 222 30 41 47 - 222 30 36 89 - 222 30 41 48 / Fax : (237) 222 30 43 62*
Site Web *: www.cameroon-tribune.cm*

Réforme

Ce qui change avec la réforme de la SNI

La Société Nationale d'investissement devient un puissant outil dans l'atteinte des objectifs de transformation structurelle de l'économie telle qu'envisagée dans la Stratégie nationale de développement SND-30

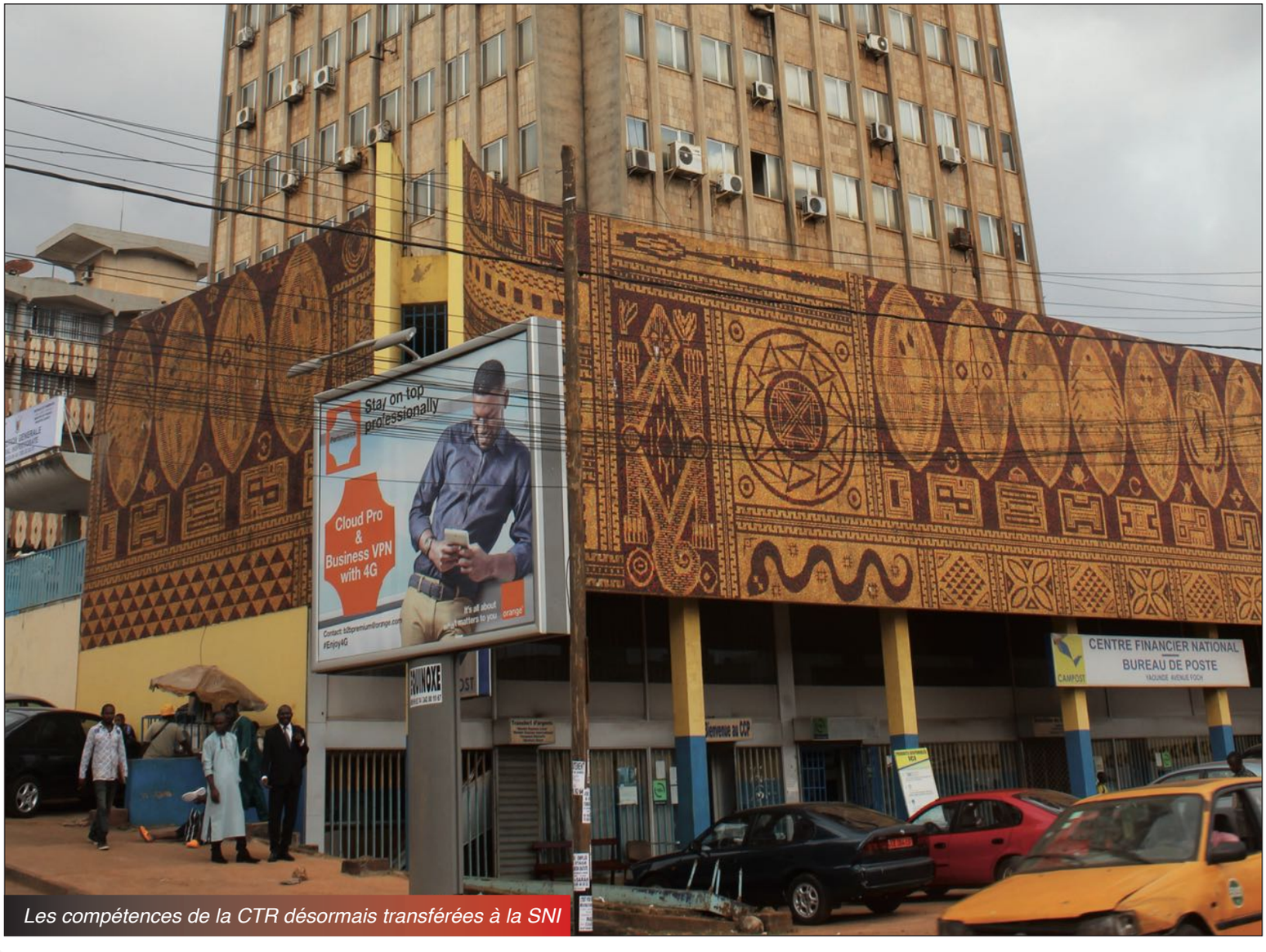

Les compétences de la CTR désormais transférées à la SNI

C'est la SNI qui octroie désormais les visas préalables de viabilité économique et financière pour toutes les interventions de l'État dans les projets industriels portés par le secteur privé. En outre, ses missions sont étendues aux entreprises publiques, au sein desquelles elle effectue désormais l'analyse comptable et financière de leur performance ;

Le décret de réforme de la SNI signé 10 juillet 2024 par le Président de la République, Paul Biya, constitue une avancée majeure dans l'écosystème économique national. Et pour cause, il apporte des changements systémiques à la SNI pour donner plus de vigueur et d'impact à la transformation structurelle de l'économie camerounaise, prônée dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

Le premier changement porte sur la forme juridique de cette entreprise. Celle-ci passe d'établissement public à caractère industriel et commercial, à une société à capital public. Il s'agit là d'une évolution visant la mise en conformité de l'entreprise avec les dispositions non seulement de la loi du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques au Cameroun, mais également de l'Acte uniforme OHADA, dont le Cameroun est membre et entend respecter le cadre normatif.

Le deuxième changement est lié à l'élargissement du spectre de compétences de l'entreprise. Cette réforme fait de la SNI l'investisseur institutionnel de l'État et son cabinet d'études-conseils. Ainsi, la SNI, avec l'État comme actionnaire unique, est chargée de la mobilisation et de l'orientation des financements, en vue de favoriser les investissements productifs dans les secteurs industriel, agricole, minier, financier, commercial et des services.

Ainsi, c'est la SNI qui octroie désormais les visas préalables de viabilité économique et financière pour toutes les interventions de l'État dans les projets industriels portés par le secteur privé. En outre, ses missions sont étendues aux entreprises publiques, au sein desquelles elle effectue désormais l'analyse comptable et financière de leur performance ; mène des études diagnostiques et d'évaluation de ces entreprises ; assure le contrôle de l'élaboration et l'exécution des contrats de performance conclus entre l'État et les entreprises publiques.

La SNI est ainsi chargée des opérations de capital-risque et de capital-développement, ainsi que de l'exercice d'activités d'intermédiation en bourse et de gestion d'actifs. Cette évolution entraine non seulement une modification au niveau des tutelles, mais aussi un accroissement des moyens de cette Société.

Augmentation du capital

Le capital social de la SNI est fixé par le nouveau décret à deux cent vingt-six milliards cent trente-quatre millions huit cent trente mille (226 134 830 000) francs CFA, entièrement libérés et détenus par l'État du Cameroun, l'actionnaire unique. En rappel, le capital social de la SNI est de vingt-six milliards cent trente-quatre millions huit cent trente mille (26 134 830 000) francs CFA, au moment de son érection en société à capital public. Le nouveau décret multiplie le capital initial par neuf et le porte à deux cent vingt-six milliards cent trente-quatre millions huit cent trente mille (226 134 830 000) francs CFA, en quatre tranches annuelles successives de cinquante milliards (50 000 000 000) francs CFA, à compter de la date de signature du décret portant transformation en société à capital public, de la Société Nationale d'investissement.

A noter, le nouveau décret dissout et transfère à la SNI les compétences et le patrimoine de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic (CTR), celles de l'ex-Commission de Privatisation et de Liquidation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic (CTL) et celles du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMN).

Parfait Siki

SONATREL :
L'énergie à bon port !

Victor Mbemi Nyaknga
Directeur Général de la Sonatrel

S.E Paul BIYA, Président de la République du Cameroun a renouvelé et mis en place la politique nationale de développement du pays à travers la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Avec son Gouvernement il initie de nouveaux ouvrages dans tous les secteurs d'activité du pays, notamment celui de l'énergie électrique.

La Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) participe avec rigueur à la construction d'un pays émergent à l'horizon 2035.

La SONATREL modernise le réseau électrique du Cameroun avec la construction de lignes, de postes stratégiques et l'installation de transformateurs, contribuant activement aux objectifs de la SND30.

DOMAINE

Le secteur de l'électricité est constitué de la production, du transport et de la distribution. La SONATREL créée en 2015 par le Chef de l'État, s'occupe principalement du transport de l'électricité. Elle passe une étape décisive quand elle devient 100% opérationnelle suite à l'expiration du contrat de concession du transport de l'électricité à ENEO (en fin d'année 2018). La Société prend réellement en main le transport d'énergie électrique au Cameroun à travers son opérationnalisation en 2019.

L'État et la SONATREL (sur fonds propres) investissent dans le réaménagement du Réseau de transport pour répondre à la demande en électricité grandissante au fil des années. Les investisseurs et partenaires au développement tels que la **Banque Mondiale**, la **Banque Africaine de Développement** et la **Banque Islamique de Développement** accompagnent également la société dans la réalisation de plusieurs projets.

REALISATIONS

Acquisition et remplacement de transformateurs

La SONATREL procède depuis plus de 05 ans au remplacement des transformateurs de puissance saturés ou vétustes, par des transformateurs de puissance neufs plus élevés. L'objectif est de renforcer les capacités et de transformer le réseau de transport de l'électricité. 22 **transformateurs de puissance** ont été installés depuis 2019 dans les quatre régions électriques du pays (Centre - Sud - Est ; Nord - Extrême-Nord - Adamaoua ; Ouest - Nord-Ouest ; Littoral - Sud-Ouest). Grâce à ces acquisitions, la capacité du transport a doublé entre 2019 et 2024.

Nouveau Transformateur de puissance 90/30kV 50MVA du Poste de Maroua

Inauguration officielle du nouveau transformateur de puissance de Maroua par le Directeur Général

SONATREL
SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ
NATIONAL ELECTRICITY TRANSMISSION CORPORATION

Siège social : Yaoundé boulevard du 20 Mai, Imm.CAA
B.P. : 16 102 - Yaoundé Cameroun
Tél. : +237 222 22 53 55 / Fax : +237 222 22 53 55

Construction de lignes et postes

Plusieurs lignes et postes ont été construits dans le cadre de la modernisation du réseau de transport de l'électricité. Ces ouvrages naissent de plusieurs projets dont le maître d'ouvrage est la SONATREL ::

- Construction et mise en service dans les temps du **poste de NYOM II**, principal point d'évacuation de la centrale de production de **NACHTIGAL (par NHPC)** et ligne associée. Cette ligne permet d'acheminer l'énergie de Nachtigal jusqu'au poste de Nyom II, poste à partir duquel cette énergie est injectée dans le Réseau Interconnecté Sud.
- Construction de la ligne **400 kV reliant EDEA-NKOLKOUMOU-NYOM;**
- Rénovation complète du système **SCADA** qui permet la conduite en temps réel du réseau de transport Son centre des opérations a été transféré à Yaoundé-Ngousso, avec un centre de replis à Garoua.
- Construction des **postes de NKOLBISSON** et de **MISSOLE**;
- Extension de plusieurs postes déjà existants **(OYOMABANG, DEIDO, BONABERI, GAROUA, MAROUA, etc.)** et la construction des lignes associées.

Inauguration du nouveau transformateur de puissance de Ngaoundéré

Poste de NYOM II

Travaux de construction du Poste de Missole, à DOUALA

Travaux d'extension du Poste de Bonabéri, à DOUALA

PERSPECTIVES

La Société Nationale de Transport de l'Electricité continue de travailler pour l'atteinte des objectifs globaux de la SND30. Dans cette lancée, de grands projets vont débuter et être clôturés cette année:

➢ **Le Projet de Remise à niveau des Réseaux de Transport d'Électricité et Réforme du Secteur (PRRTERS)** qui clôture en juin de cette année prévoit la réception de nouvelles lignes et postes haute tension à Yaoundé et Douala. Ces nouveaux ouvrages vont permettre d'acheminer l'énergie de Nachtigal vers le Littoral, et de stabiliser l'alimentation des industriels et des ménages. Ils incluent la **première ligne 400 kV** qui ira de **Nyom II au poste d'Edéa-Béon**, la **ligne 225kV Edéa Béon-Missolè** ainsi que du poste de Missolè, la **ligne 225kV Missolè-Ngodi Bakoko**, le **poste 225/90 kV de Ngodi Bakoko**.

➢ Dans le cadre du **Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)** , les travaux de construction des lignes qui relient le Réseau Interconnecté Sud et le Réseau Interconnecté Nord ont effectivement débuté sur le terrain et par ricochet les opérations d'indemnisation des populations impactées. Les postes électriques à venir sont ceux de **Ntui et Yoko dans le Mbam et Kim**, le poste de **Tibati dans Djerem**, et le poste de **Wouro Soua dans la Vina**.

➢ **Le « Program for Result (PforR)** » est un appui budgétaire des principaux bailleurs de fonds. Il vise l'augmentation de la capacité de transformation des postes électriques dans les villes de Yaoundé, Douala, Limbé et Kribi. Avec l'appui du Gouvernement, un certain nombre de projets a été lancé ce qui va permettre d'avoir un gain de 531 MVA de capacité de transformation et de diminuer voire effacer la congestion des transformateurs.

Visite d'une zone de déroulage des câbles souterrains par Le Directeur Général et le Directeur Régional Banque Mondiale

Visite des chantiers par le Directeur Général

Public enterprises

A Reform of the State's Shareholding Policy

Risky investments, a lack of technological innovation, unproductive immobilization of production tools, absence of economies of scale, excessive cost structure, and an imbalance in the financial structure, public and semi-public enterprises and establishments are facing difficulties of all kinds. To reverse this budget-busting trend, the government decided to reform its equity participation in public entities in order to provide them with performance tools capable of breaking away from the traditional reliance on public subsidies.

By the circular dated July 5, 2022, the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, placed public establishments and enterprises under performance contracts with the State of Cameroon. Despite having a rich and diverse portfolio of public enterprises and establishments, the State faced shortcomings in managing these entities. "It has been noted that public establishments and enterprises have shown weak performance in fulfilling their statutory missions and generating profits, the significant burden of these structures on public finances through cash flow operations, subsidies, or recapitalization by the State, and the budgetary risks for the State, which could be held accountable due to the overall liabilities and the substantial amount of financial commitments of these structures," the circular mentioned.

Towards the end of public financial perfusion

In light of this situation, the government opted to establish indicators of performance, profitability, balance, monitoring, and relevant results defined by clear objectives. Additionally, in its 2021 report on public enterprises and establishments, the former Technical Commission for the Rehabilitation of Public Sector Enterprises (CTR) revealed that 11 enterprises had recorded a cumulative net loss estimated at 29.6 billion FCFA. These include Camair-Co (-12.695 billion FCFA), Cicam (-5.1 billion FCFA), and Semry (-1.4 billion FCFA).

The Government thus committed in July 2022, in collaboration with the International Monetary Fund (IMF), to identify the contours of the underperformance of these public enterprises and establishments and to conduct an in-depth study of their productive and competitive capacities. This included governance of public enterprises through the establishment of a transversal structure responsible for overseeing governance, as well as the strategy and coordination of the State's shareholding policy, and the revision of criteria for classifying public enterprises and establishments that will serve as a basis for the remuneration of leaders and administrators. The plan also included rationalizing the State's portfolio by reducing the number of public enterprises through mergers or public-private partnerships (PPP).

To achieve this, the State of Cameroon commissioned an international project team consisting of the French firm Ledcoop and the Cameroonian firm Bekolo & Partners to conduct a study on the shareholding policy of the State of Cameroon. "The government intends to pursue a policy aimed at setting dividend objectives, gradually reducing subsidies to low-

Competitiveness, a tool for growth

The government intends to pursue a policy aimed at setting dividend objectives and gradually reducing subsidies to low-performing enterprises.

performing enterprises, introducing large public companies in industrial sectors to the stock market, privatizing the management of the public portfolio, etc. Specifically, the government has committed to undertaking reforms on public enterprises, including establishing a transversal structure to pilot governance issues and coordinate the State's shareholder policy," observed Louis Paul MOTAZE, Minister of Finance, during the launch ceremony for said study.

The Franco-Cameroonian consortium Ledcoop and Bekolo & Partners adopted a methodology aimed at diagnosing the institutional and legal framework of enterprises and establishments, assessing their classification, evaluating their governance, and analyzing the management of the State's participations. This was followed by modeling different scenarios and defining a medium- and long-term vision for the State's shareholding policy.

The State of Cameroon also received the definition of criteria for public shareholding, resizing the portfolio of public enterprises and establishments, a strategy for managing State participations, a legal and institutional framework for public enterprises and establishments, and a strategy for implementing the shareholding policy, among others.

After 90 days, an in-depth diagnostic report on the governance of public enterprises and establishments, as well as the mechanisms for managing State participations, was produced, along with a report presenting various scenarios for the State's shareholding vision and a report on the State's shareholding policy with the legal instruments for reform.

Pierre Célestin Atangana

CAMWATER :
Les grands chantiers de la modernisation

« Digitalisation globale, refonte des infrastructures et des plateformes de services intelligents de la CAMWATER, amélioration de la production de l'eau potable et des performances commerciales… »,
Ce sont là quelques-uns des défis préoccupants à la CAMWATER avec pour ambition d'optimiser et de rationaliser les ressources disponibles.
En effet, la CAMWATER a développé une nouvelle vision articulée entre autres sur la modernisation et la digitalisation du système de production, de distribution et de commercialisation de l'eau potable. La mise en œuvre des projets permettra d'augmenter la productivité à travers un travail plus fluide grâce à une meilleure gestion des processus et des informations, un accès facilité à des outils performants favorisant le travail des équipes...

Blaise MOUSSA
Directeur Général de la CAMWATER

Quelles sont les priorités de la CAMWATER ?

La CAMWATER, a entrepris la mise en œuvre d'un vaste programme d'investissement en droite ligne des efforts du Gouvernement visant à atteindre les Objectifs de Développement Durable en matière d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain et périurbain (ODD6 : garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement gérés de façon durable). Digitalisation globale, refonte des infrastructures et des plateformes de services intelligents de la CAMWATER, amélioration de la production de l'eau potable et des performances commerciales. Il s'agit notamment des projets suivants : la digitalisation des services ; la construction d'un laboratoire de référence ; la construction de l'usine de fabrication des tuyaux ; les projets de reconfiguration des réseaux d'alimentation en eau potable des villes de Yaoundé et Douala ; le Projet d'Urgence pour une Meilleure Intégration du volume d'eau supplémentaire en provenance du PAEPYS dans le réseau actuel de distribution d'eau potable de la ville de Yaoundé (PUMIP) ; le Projet de réhabilitation et d'extension de la station de Japoma ; le Projet d'urgence de construction et de réhabilitation des forages industriels dans la ville de Douala en attendant le Méga projet dont les études de faisabilité sont encore en cours de réalisation ; le Projet d'amélioration des performances techniques et commerciales de la CAMWATER à travers la mise aux normes et la réalisation d'un million de branchements avec prise en compte des composantes réhabilitation et extension du réseau de distribution d'eau potable dans les villes de Yaoundé et Douala qui représentent plus de 70% du chiffre d'affaires de l'entreprise et le Projet d'alimentation en eau potable de 9 villes phase 2 (Dschang, Garoua, Garoua-Boulaï, Maroua et Yabassi) dont les premiers mètres cubes d'eau potables seront disponibles cette année.

Peut-on avoir une idée concrète de l'évolution du Projet d'urgence pour une meilleure intégration du volume d'eau supplémentaire du PAEPYS dans le réseau existant de distribution de l'eau potable de la ville de Yaoundé (PUMIP) ?

Le Président de la République a marqué son Très Haut Accord, pour le financement sur le Chapitre Commun d'Investissement, à hauteur de 9 875 000 000 Francs CFA, en vue du renforcement du système d'alimentation en eau potable actuel de la ville de Yaoundé. Le projet est subdivisé en 8 composantes. On peut citer entre autres grands axes d'intervention, le renouvellement des équipements électriques, électromécaniques et hydromécaniques des stations ; l'extension d'urgence du réseau secondaire ; l'extension du réseau tertiaire ; la fourniture de 102 compteurs abonnés en R100 et R160 et du matériel de branchement ; la régulation des pressions et débits dans le réseau ; le renouvellement et pose de vannes de sectionnement et ventouse et la restructuration du réseau et mise en place de la télégestion. A ce jour, toutes ces composantes sont en cours d'exécution et l'amélioration de la desserte en eau potable est une réalité palpable dans la ville de Yaoundé et ses environs avec un taux d'avancement physique de 85% (janvier 2025 Ndlr). Les différentes entreprises sont en branle dans tous les sites notamment, Nyom, Nkolfoulou et le quartier Golf. Nous avons prescrit aux entreprises adjudicatrices, l'importance d'accélérer la cadence des travaux sur le terrain afin de permettre aux populations de bénéficier au plus vite des améliorations attendues du PAEPYS. Nous avons par ailleurs recommandé aux entreprises d'assurer la disponibilité du matériel sur les sites, car c'est un élément clé pour atteindre cet objectif.

Pouvez-vous nous parler amplement du méga Projet de réhabilitation et d'extension de la station de Japoma et de son impact au profit des populations ?

Nous voulons au préalable remercier le Président de la République qui a signé le 17 octobre 2024, le décret autorisant le MINEPAT, à signer la convention de financement avec la Banque Eksport Finance de Norvège, d'un prêt de 49,08 milliards de FCFA. L'important décret du

La CAMWATER mise sur la digitalisation, la modernisation des infrastructures et l'optimisation des performances pour garantir un accès durable à l'eau potable et répondre aux besoins croissants des populations.

Président de la République intervient après la maturation technique et financière du projet par toutes les parties prenantes. La maitrise d'ouvrage étant assurée par la tutelle technique (le MINEE), la CAMWATER est maitre d'ouvrage délégué. La partie technique est gérée par l'entreprise INRIGO. Sommairement, il va s'agir de réhabiliter la prise d'eau brute sur la Dibamba ; de réhabiliter la station de traitement existante ; de procéder à la construction d'une nouvelle station de pompage d'eau brute et d'eau traitée ; la construction d'une station de traitement pour un débit nominal de 68 000 m^3/jour ; la construction des réservoirs d'eau traitée ; la mise en place du système d'acquisition des données et de supervision(SCADA) et l'installation d'un système de backup d'énergie.

Pour rappel, la station de production de Japoma représente actuellement 30% de la production de Douala. Conscient de l'importance stratégique de cette station dans la desserte en eau potable de la ville de Douala, la CAMWATER entend s'impliquer à fond au cours de l'exécution du projet de réhabilitation et d'amélioration de cette infrastructure pour la porter à une production moyenne journalière de 60 000 m^3/jour extensible. Ce qui permettra de répondre au besoin en eau potable des habitants du réseau haut de la ville de Douala à savoir: Japoma, Logbaba, Nyalla,Ndopassi, Yassa, Makepe, Logpom, Logbessou, PK, Ndogbong, Beedi, Université de Douala etc. Avec ce projet, nous tenons à souligner que plus d'un million de personnes seront impactées par l'augmentation de la production d'eau potable dans la ville de Douala. Ce qui permettra d'atteindre un taux de desserte de 65% d'ici la fin du projet en 2026. Par ailleurs, ce projet permettra d'améliorer la qualité du service de l'eau potable offerte aux populations de la ville de Douala à travers la remise à niveau des installations existantes et l'installation d'un système de backup en énergie électrique.

Travaux de raccordement au réseau existant de la CAMWATER du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve PAEPYS

Quelle est la consistance des travaux engagés dans la Région de l'Ouest, au cours du mois décembre 2024 ?

La Région de l'Ouest en général et plus particulièrement la ville de Bafoussam, sont confrontée à plusieurs défis majeurs liés à son réseau de distribution d'eau potable de la CAMWATER. Pour le compte du mois d'octobre 2024, la Délégation Régionale de l'Ouest (DRO)-CAMWATER, estime à plus de 270 000 m^3, les pertes en eau potable dans son réseau. Il en résulte par conséquent des plaintes de plus en plus nombreuses de la part de nos usagers.

Afin de renverser la tendance, nous avons engagé les équipes techniques à exécuter une opération spéciale de réparation des fuites, d'études et de stabilisation des Systèmes d'alimentation en eau potable (SAEP) pendant 21 jours. A terme, c'est une réussite et la satisfaction client est réelle. En effet, nous avons procédé au rétablissement de la continuité du service public de l'eau potable pour permettre aux populations de passer les fêtes de fin d'année dans de meilleures conditions tout en renforçant l'efficacité opérationnelle et financière de la Délégation Régionale de l'Ouest. Actuellement, le fonctionnement du réseau est optimisé et stabilisé.

camwater
CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

camwaterofficiel | www.camwater.cm | 524 koumassi,Douala | 652 92 92 92 / 698 73 73 33
@cameroonWater | infos@camwater.cm | CAMWATER

SODECOTON

CAMEROON COTTON DEVELOPMENT COMPANY

Economic lung of northern Camerounian

ABATE EDI'I JEAN
Président du Conseil d'Administration
Chairman of the Board of Directors

MOHAMADOU BAYERO
Directeur Général
General Manager

SODECOTON is semi-public limited company with an executive board and majority owned by the state. **SODECOTON** is classified as a first category enterprise since 2013. It improves crop production, runs industrial, commercial activities and carries out public sector tasks for those working in the cotton field, for Cameroonian economy and the inhabitants of the northern Cameroon in particular.

Prime architect of development, **SODECOTON** is the leader in creating agro industrial jobs with more than 2500 permanent employees and 3700 seasonal workers. The company has 9 ginning factories with a processing power of 320.000 tons of cottonseed per year and 2 oil presses with an annual capacity of 150.000 tons of cottonseed. The company improved its positive results initiated in 2017 after 3 seasons (2014, 2015 and 2016) that were rude and generated heavy looses, with a deficit of 36,5 billows of FCFA, that led to the loss of almost all of it funds.

This constant recovery is mainly a result of the amelioration of its industrial capacities, which increased the ginning process from 50% to 90% between 2018 and 2021. Fifteen power generators were bought in others to solve electricity issues. Also 90 trucks were acquired, 80 bought by the company and 10 offered by the **MINADER**.

During the five past six campaigns, Cameroonian cotton production had a constant growth above 300.000 tons each year, meaning 320.000 tons in 2018/2019; 328.000 tons in 2019/2020; 360.769 tons in 2020/2021; 329.000 tons in 2021/2022; 314.000 tons in 2022/2023 and a perspective of more than 380.00 tons in 2023/2024. Though the cottonseed production is increasing, its treatment is an issue due to the fact that the 9 ginning factories cannot handle all of it during the dry season. Its current capacities don't exceed 320.000 tons. During the 2014/2016 triennium, this capacity felt to 160.000 tons (50%). On the other hand, the farm average yield passed from 880 kg/ha to in 2009/2010 to 1406 kg/ha in 2014/2015 till it reached 1500 kg/ha.

These outputs are actually a reference for cotton during the raining season in Africa. The amelioration of the farms production is due to factors such as:

- the improvement in agricultural practices;
- a more professionalized work from producers;
- a close agricultural council made up of the company employees and the National Convention of Cotton Producers of Cameroon (CNPC-C) who work with a technical scheme given by IRAD and CIRAD;
- the sharing of good inputs and improved seeds;
- a better knowledge of production load by producers;
- and a great increase of the price of cottonseed (from 225f to 250f during 2021/2022 campaign, to 285f for the kg of first quality cottonseed during 2022/2023 and then to 290f per kg for the 2024/2025 campaign.

THE DESIRE OF IMPROVING COTTON PRODUCTION IN A STRUCTURED INDUSTRY

Another sign of the wellbeing of the sector can be read through the enthusiasm of the producers of the cotton culture. This craze is justified by the fast payment of the harvest since the 2021/2022 and the great increasement in cottonseed price.

Today, the Cameroonian cotton sector is structured around major players that are **SODECOTON** and the cotton producers, organized as simplified cooperatives, cooperatives unions, cooperatives federations and the National Confederation of Cotton Producers of Cameroon (CNPC-C). These two entities insure the functioning and the general organization of the sector on the basis of contracts and conventions that define each and everyone role while the state plays its regulatory and sovereign power.

FORTHCOMING....

SODECOTON remains a corporate citizenship following the public policy. It realizes investments and big moves that deeply impact the company and the field of activity. Those actions are a delinking factory; the constructionof a tenth ginning factory in Gouna (100 km of the south of Garoua) with the help of state and money from funding partners; the installation of the eleventh ginning factory in Maroua/Godola; and a third oil press in Ngaoundere; in addition to the project of creations of five solar power plants. Moreover, the product quality preservation will continue with the improvement in stocking capacity and of security various sites. Also a laboratory of instrumental classification of cotton fiber.

Other goals are: diversified activities such as the return of soybean oil production, the acquisition of new civil engineering equipments for rural roads repair; poly-tipper trucks for the transport of cottonseed to the factories, a stronger working capital for the construction of a new headquarter for stores ...

On the company management side, with help from the BMN and from the NTC, SODECOTON has been certified ISO 9001, 2015 version through a new procedure manual applied since 2021. The IT master plan of SODECOTON helped to define key orientations in terms of company systems information.

www.sodecoton.cm

Certified ISO 9001: 2015

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON DU CAMEROUN
CAMEROON COTTON DEVELOPMENT COMPANY
SODECOTON
Diamaor
Huile rafinée de coton
Depuis 1957
Sans cholestérol
Riche en vitamine E
&
Enrichie en vitamine A
Friture
Cuisson
SODECOTON
Diamaor
Huile raffinée de coton
Issue de l'agriculture Camerounaise
100% issue de l'agriculture camerounaise
Diamaor, de l'or dans la cuisine

Les Dossiers du MINFI

Bilan des programmes économiques et financiers

FEC-MEDC : l'heure des comptes

L'épreuve de résilience que le Cameroun traverse avec courage et détermination met en évidence son incroyable capacité de mobilisation de fonds auprès d'investisseurs de plus en plus stricts. Mais, à coup de réformes du système des marchés publics, des finances publiques, de la finance locale et de toilettage de son fichier solde, le financement du secteur privé, etc., le pays poursuit sa marche vers l'émergence avec comme passage obligé, la séduction des partenaires financiers multilatéraux et la réussite de l'exécution de la SND 30.

Economic and Financial Program

A New Disbursement of 73 Million Dollars from the IMF

The 7th and final review of the agreements under the Extended Credit Facility and the Extended Fund Facility, conducted in October 2024, allows the country to initiate negotiations for a new agreement while awaiting the conclusion of the Resilience and Sustainability Facility agreement in July 2025.

Results achieved under the vigilance of the IMF

Review of the economic and financial program: often heated but fruitful discussions

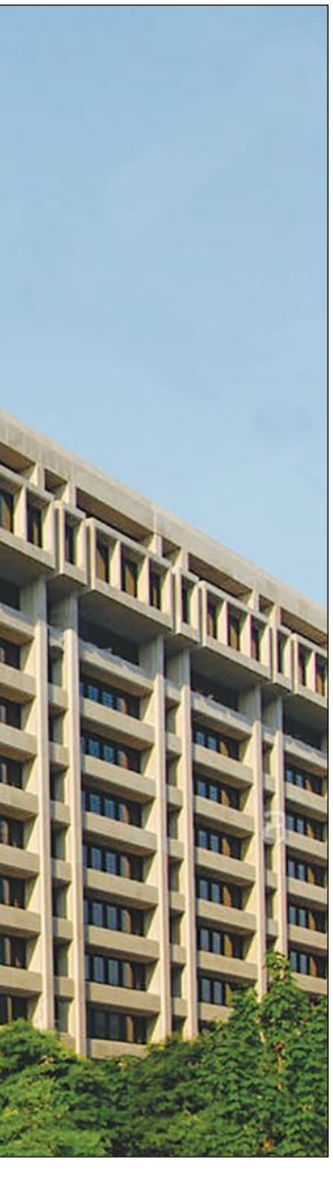

The IMF mission, which visited Cameroon from October 3 to 16, 2024, provided its conclusions following the 7th review of the Extended Fund Facility and the Extended Credit Facility agreements established in July 2021 for a total amount of 689.5 million dollars. The authorities had secured approval for a 12-month extension of these two agreements in December 2023 to allow more time for the implementation of the policies and reforms outlined in the action plan, amounting to 147.6 million dollars, or over 88 billion FCFA.

Thus, for these two agreements that have reached maturity, the IMF approved the final disbursement of 73 million dollars. Among the indicators that satisfied the IMF mission is the decline in inflation, which stood at 4.6% in November 2024, down from 7.5% in 2023. Furthermore, the IMF assures that the budgetary outlook for 2024 is positive, as the primary deficit target, excluding oil revenues, remains at 2% of GDP in 2024, compared to 2.5% in 2023 and 3.9% in 2022.

"***During the first half of 2024, non-oil revenues increased by 5%, thanks to strong performance in corporate taxes and indirect taxes. Lower-than-expected expenditures are attributed to delays in investment projects, a recurring challenge that weighs on growth prospects,***" the IMF emphasizes in its statement.

Additionally, the Fund notes that despite moderate growth, the recovery in Cameroon continues. Economic growth was recorded at 3.2% in 2023 and is expected to improve to 3.9% in 2024. As for the 2025 budget, the IMF commends its adoption in line with the objectives set forth in the current program and remains consistent with the budgetary policy related to the upcoming presidential elections in 2025. "***One of the main objectives remains to create the necessary space for productive and social investment and to advance reforms in the fight against corruption,***" the IMF highlights in its statement.

Gédéon Adjomo

Caisse Autonome d'Amortissement

Le Cameroun demeure un pays financièrement crédible

Adolphe NOAH NDONGO
Directeur Général de la CAA

Organe central de gestion de la dette publique, la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) joue un rôle stratégique dans la transparence budgétaire du Cameroun. Éclairage du Directeur Général sur les véritables enjeux liés à l'endettement national.

Monsieur le Directeur Général, la Caisse Autonome d'Amortissement a publié le 18 mars 2025, une note de conjoncture qui donne des signaux alarmants sur la dette du Cameroun. Quelle est la situation réelle de la dette publique ?

D'emblée, je dois relever que la publication des notes de conjoncture est un exercice permanent à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), qui s'inscrit dans une démarche de transparence et de bonne gouvernance, en matière de gestion de la dette publique. L'objectif vise à éclairer l'opinion nationale et internationale sur la gestion de la dette du Cameroun.

Pour répondre directement à votre question, permettez-moi de rappeler que la situation de la dette publique du Cameroun est globalement maîtrisée. Au 31 décembre 2024, l'encours total de la dette du secteur public s'élève à 14 237 milliards de FCFA, soit 45,6% du PIB. Ce montant est constitué de 13 187 milliards de FCFA (42,3% du PIB), de dette de l'Administration centrale contractée essentiellement pour les projets structurants et répartie en deux composantes : la dette extérieure évaluée à 8 757 milliards de FCFA et la dette intérieure qui s'élève 4 431 milliards de FCFA. A cela s'ajoutent 1 024 milliards de FCFA de dette des entreprises publiques et près de 26 milliards de FCFA de dette des Collectivités Territoriales Décentralisées.

Au regard de ces chiffres et du respect constant des engagements de l'État, parler de signaux alarmants concernant notre endettement serait excessif. Notre ratio de solvabilité démontre clairement la maîtrise de l'endettement public au Cameroun et la capacité du pays à honorer ses obligations à moyen et long terme.

Il importe donc de relever que la politique d'endettement public, menée par le Gouvernement, est alignée sur la Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 (SND30). Elle s'inscrit dans la Vision du Chef de l'État, S.E. Paul BIYA, de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. De plus, le Gouvernement annexe chaque année à la Loi de Finances sa Stratégie d'Endettement à Moyen Terme.

Cette action contribue à financer harmonieusement le programme de développement du Gouvernement, tout en veillant au maintien de la dette publique sur une trajectoire viable.

La dette du Cameroun continue de croître et l'opinion publique s'interroge souvent sur la pertinence de cet endettement et son rapport avec les projets réalisés. Cette préoccupation est-elle fondée ?

La hausse de l'endettement public au Cameroun ces dernières années reflète les ambitions de développement des infrastructures du pays. Plusieurs mesures pour optimiser l'utilisation des ressources issues de l'endettement sont constamment prises.

Dans ce sens, un accent particulier est mis sur la sélection des projets, leur maturation, ainsi que la rationalisation de leur financement, afin d'en maximiser les retombées socio-économiques et de garantir la viabilité de la dette ainsi que la soutenabilité des finances publiques. Le taux d'endettement du Cameroun, qui se situe à 45,6 % du PIB, au 31 décembre 2024, reste en deçà du seuil des critères de convergence communautaire en zone CEMAC, fixé à 70 % du PIB, et il ne dépasse pas le niveau de 50 % contenu dans la Stratégie d'Endettement à Moyen Terme (2024-2026). A la vérité, nous disposons d'une marge d'endettement importante pour financer d'autres projets et programmes d'investissement porteurs de croissance.

S'agissant de la pertinence de l'endettement et son rapport avec les projets réalisés, il sied de rappeler que les emprunts contractés sont principalement destinés au financement des projets structurants d'envergure nationale. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer le port en eau profonde de Kribi avec ses infrastructures connexes. Il a transformé structurellement cette partie du pays, en permettant l'installation d'un bon nombre d'entreprises de production, l'accroissement des recettes fiscalo-douanières, et surtout l'amélioration des conditions de vie des populations. L'endettement a également été mis en contribution dans le secteur routier, avec l'aménagement de plus de 3 000 km d'autoroutes, de routes nationales et régionales garantissant des échanges dont les tronçons Kumba-Mamfe-Bamenda, Sangmelima-Djoum, Ayos-Bonis, Maroua-Bogo et Batchenga-Ntui-Yoko.

Les initiatives énergétiques ne sont pas en reste, avec la mise en service des barrages tels que Lom Pangar, Memve'ele, Mekin ou Nachtigal, nécessaire à l'augmentation de l'offre en électricité, en complément de réseaux de transport en cours de

finalisation. Sur le plan de la santé, des hôpitaux modernes ont été construits dans différentes Régions du pays et des efforts significatifs ont été déployés pour augmenter l'accès à l'eau potable dans de nombreuses localités. Le Chef de l'Etat a également orienté des fonds empruntés vers des projets de reconstruction dans des zones fragiles en proie à l'insécurité alimentaire et sécuritaire, notamment àtravers le financement des plans présidentiels pour la reconstruction des Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême Nord.

La dette du Cameroun peut-elle être considérée comme viable ?

La dette publique d'un pays est considérée comme étant viable lorsque celui-ci est en mesure de s'acquitter de ses obligations, sans se retrouver en défaut de paiement. Le Gouvernement honore régulièrement ses engagements, nos partenaires sont généralement satisfaits des paiements à bonne date, effectués par le Gouvernement. En effet, **le Cameroun demeure un pays financièrement crédible**. Cette confiance s'est récemment illustrée par le déblocage de 124 milliards de FCFA dans le cadre de la deuxième opération en appui aux politiques de développement pour la viabilité budgétaire et la croissance inclusive et durable de la Banque mondiale, d'une part, et du décaissement de 73 milliards de FCFA du Fonds Monétaire International (FMI) en faveur de la bonne exécution du Programme Economique et Financier du Cameroun avec le FMI, d'autre part. La dette publique du Cameroun est donc viable, mais présente un risque élevé de surendettement, principalement à cause de la faiblesse des recettes budgétaires et d'exportations. Le Gouvernement, à travers la CAA et le Ministère des Finances, continue de mettre en œuvre une stratégie de gestion prudente et proactive de la dette, axée sur la soutenabilité, ladiversification des sources de financement et l'optimisation du service de la dette.

Cette stratégie de gestion de la dette mise en œuvre à la CAA repose sur quatre piliers : l'évaluation rigoureuse des besoins d'endettement, ce qui contribue à assurer sa soutenabilité ; la diversification des instruments et partenaires de financement, y compris l'exploration de mécanismes innovants comme les obligations vertes ; la transparence et la bonne gouvernance, avec la publication régulière de statistiques fiables sur la dette ; le renforcement des capacités des entités publiques grâce à l'appui-conseil que nous apportons dans la structuration des projets.

La dette intérieure semble évoluer en marge de la dette extérieure, avec des délais de paiement souventlongs. Quelle est votre lecture sur ce sujet ?

La dette intérieure est effectivement un enjeu majeur, non seulement pour la stabilité macroéconomique, mais aussi pour le tissu économique national. Elle touche directement les entreprises locales, les fournisseurs et les prestataires de services de l'État. Le Gouvernement, à travers la CAA et le Ministère des Finances, a engagé des efforts pour améliorer le suivi et le paiement de cette dette, à travers la mise en place d'un cadre de priorisation et de validation rigoureuse des créances.

Il est vrai que la priorité est souvent plus marquée pour les échéances vis-à-vis des bailleurs internationaux ; mais la dette intérieure est tout aussi importante. En 2024, plusieurs opérations d'apurement ont été conduites, et nous travaillons à inscrire cette dynamique dans la durée, avec une plus grande transparence et des mécanismes de financement adaptés, y compris des émissions spécifiques sur le marché intérieur.

Vous avez récemment accompagné le Ministre des Finances dans un non deal roadshow aux États-Unis et au Royaume-Uni. Quel a été l'objet de cette mission ?

Ce roadshow sans levée de fonds conduit par le Ministre des Finances, Monsieur Louis Paul MOTAZE, avait pour objet notamment de renforcer la visibilité du Cameroun auprès des investisseurs internationaux en mettant en avant l'engagement du Gouvernement pour une gestion des finances publiques responsable, transparente et durable, d'une part, et de rechercher des partenaires pour des financements innovants et durables, d'autre part.

En répondant aux questions des investisseurs, le Ministre des Finances a présenté la situation sociale, économique et politique du Cameroun, l'un des 10 pays les moins endettés d'Afrique. Il a également abordé les relations avec nos partenaires techniques et financiers à l'instar du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, les ambitions de la SND30 et le budget de l'État pour l'exercice 2025.

Un mot sur le financement des projets et le Basket Fund à la CAA ?

Je saisis cette opportunité pour évoquer une autre mission très importante de la CAA, à savoir le financement des projets et programmes. Cette mission vise à assurer la gestion des fonds d'emprunts publics de l'État, des organismes publics et parapublics, des financements extérieurs, des fonds de contrepartie et des mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires au paiement des projets et programmes prioritaires du Gouvernement camerounais.

La gestion des fonds de contrepartie par la CAA se fait à travers le compte « Basket Fund » ouvert dans les livres de la Banque des États de l'Afrique Centrale. Ces fonds représentent la contribution de l'État dans le cadre de la mise en œuvre de projets à financement conjoint, en application de conventions de prêt ou de don conclues conformément à la réglementation en vigueur.

Le rôle principal du compte « Basket Fund » consiste donc à centraliser et à mutualiser les ressources issues des fonds de contrepartie afin de les rendre toujours disponibles, pour la réalisation optimale des projets de développement. Pour des raisons évidentes, la CAA plaide pour le relèvement du plafond des ressources allouées mensuellement au « Basket Fund ».

Facilité de résilience et de durabilité

Le satisfécit du FMI

La 2ème et avant-dernière revue de l'accord conclu en janvier 2024 pour une durée de 18 mois a permis au pays d'assurer le déblocage de 45,6 millions de dollars.

Les conclusions de la mission du FMI concernant la deuxième revue de l'Accord sur la Facilité de résilience et de durabilité signé en janvier 2024 pour un montant total de 183,4 millions de dollars, étalé sur une durée de 18 mois, ont donné l'occasion au conseil d'administration de l'institution multilatérale d'approuver le décaissement de 45,6 millions de dollars.

Un déblocage qui intervient dans un contexte de satisfaction générale du FMI s'agissant des grandes lignes directrices de cet Accord. « Dans le cadre de l'accord FRD, le Cameroun a intensifié ses efforts pour améliorer le cadre de la politique climatique. Les reformes avancent bien, notamment pour établir des lignes directrices pour l'évaluation des projets d'investissement en tenant compte des considérations liées au changement climatique et améliorer la préparation aux catastrophes en révisant la loi sur la protection civile et en actualisant le mandat de l'Observatoire national des risques », explique le Fonds Monétaire International dans son communiqué.

D'après cette institution, chef de file des bailleurs de fonds qui constituent le panier partenaires au développement du Cameroun, ces différents acteurs « fournissent une assistance technique pour un plan national sur le climat, une stratégie nationale de financement des risques de catastrophe et de renforcement de la gouvernance et de la durabilité du secteur forestier ».

Les engagements de l'État portent leurs fruits

En dépit de ces facteurs de satisfaction, l'institution de Bretton Woods déplore les retards enregistrés dans la mise en œuvre du programme de réformes structurelles. Aussi, pour atteindre les objectifs ambitieux de la Stratégie nationale de développement, les autorités sont appelées à mettre en œuvre des mesures liées à la gouvernance du secteur extractif, le climat des affaires, la réforme des entreprises publiques et la gestion des finances publiques.

Le FMI se montre également préoccupé par les lenteurs observées dans les travaux de mise en œuvre du plan de restructuration de la SONARA et à réviser la loi de 2013 sur les incitations à l'investissement au Cameroun en vue de la rationaliser. Les autorités doivent aussi atteindre l'objectif de générer un espace propice à l'investissement productif et social, et d'accélérer les réformes anti-corruption.

Gédéon Adjomo

MODERNISATION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA : LE PROJET PREND CORPS !

Engagé depuis quelques années dans une dynamique de transformation, l'Aéroport International de Douala amorce une nouvelle étape décisive avec le projet RAP-AID (Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala).

Un projet structurant pour l'avenir. Porté par ADC SA et financé sur emprunt non souverain de l'Agence Française de Développement (AFD), le projet RAP-AID vise à rénover en profondeur l'aérogare passagers, en l'adaptant aux normes internationales de sûreté, de sécurité et de confort. L'objectif : renforcer la compétitivité de l'aéroport de Douala comme porte d'entrée stratégique en Afrique centrale.

Des avancées concrètes. Après l'attribution des marchés liés aux études préparatoires – faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage, coordination sécurité, contrôle qualité – le projet a franchi des étapes clés :

- Validation du pré-programme architectural et des esquisses de plans.
- Finalisation des études techniques et financières, incluant l'étude d'économie d'énergie (PEEB), confirmant l'engagement vers une infrastructure plus verte et plus performante.
- Ajustement du calendrier global pour intégrer les optimisations proposées, telles que l'extension verticale des zones d'enregistrement et la réorganisation des circuits passagers.

Cap sur l'exécution des travaux. Avec le démarrage des travaux prévu au courant du 2ème semestre 2025, le projet RAP-AID entre dans sa phase concrète de réalisation. La sélection de l'entreprise des travaux est en cours, garantissant une exécution rigoureuse et conforme aux standards de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

Un projet au service du développement. Au-delà de la modernisation de l'infrastructure, la rénovation de cet aéroport participe à la dynamisation économique locale, à la création d'emplois et à l'amélioration de l'expérience passager, renforçant ainsi l'image et l'attractivité de la destination Cameroun.

Le projet RAP-AID, c'est plus qu'une rénovation : c'est la promesse d'un nouvel élan pour l'aéroport international de Douala et pour toute la sous-région.

ADC
Aéroports Du Cameroun S.A.

POUR EN SAVOIR PLUS

adcsa.aero

CAS

CHALLENGE AIR SEA CAMEROON
INTERNATIONAL FORWARDER

AG ATAF N°10.24.06

Nos services :

- TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL (MARITIME, AIR, TERRESTRE)
- COMMISSIONNAIRE EN DOUANE AGRÉE
- DÉMENAGEMENTS

AEROPORT DE DOUALA - ZONE FRET - BP 13 280 Douala - Tél. + 237 243 122 168

www.challengeairsea.com

POUR UN CIEL CAMEROUNAIS TOUJOURS PLUS SUR ET SECURISE

Un vaste programme de modernisation et de rénovation des équipements et infrastructures aéroportuaires du Cameroun a été engagé par la CCAA bras séculier du Gouvernement en matière de supervision de la sécurité et la sûreté de l'aviation civile au Cameroun dans le cadre de leur mise aux normes, et afin de les rendre encore plus sûrs pour le bien de tous tout au long du septennat qui s'achève, avec l'appui de la Présidence de la République et le financement de la Banque Mondiale.

La sécurité et la sûreté des usagers de l'espace aéroportuaire est capital. Et le souci majeur de l'Etat du Cameroun est de protéger les passagers, les équipages, les personnes au sol, les aéronefs, les installations et services de d'aéroports contre les actes d'intervention illicite.
C'est dans cette mouvance que plusieurs actions ont été entreprises grâce aux directives du Président de la République depuis 2018.

Des infrastructures et équipements pour la sécurité et la sûreté des opérations :

- Acquisition d'équipements d'inspection filtrage, de vidéosurveillance et de biométrie (portiques, scanners double face technologie RFD, etc ;
- Acquisition du matériel de communication ;
- Acquisition d'une logistique (véhicule de patrouille et chiens renifleurs pour détection explosifs et drogue à Yaoundé et Douala) ;
- Déploiement d'unités opérationnelles en charge de l'inspection filtrage des passagers et de leurs bagages dans nos aéroports ;
- Construction de Centres Directeurs des Opérations d'urgence (Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua)
- Réhabilitation des routes de patrouille et la construction des clôtures de sûreté (Yaoundé et douala)
- Aménagement de la route de contournement de 15 kilomètres autour de l'Aéroport de Yaoundé-Nsimalen ;
- Rénovation Centrale électrique et balisage lumineux ;
- Acquisition du matériel de modernisation des tours de contrôles ;
- Extension du système de de vidéosurveillance dans les deux aéroports internationaux de Yaoundé et Douala ;
- Construction d'un Centre de Recherche et de Sauvetage à Yaoundé.

Développement des ressources humaines fiables :

- Recrutement et déploiement de plus de 500 jeunes (Agents opérationnels de Sûreté) pour servir dans les aéroports ;
- Développement et mise en œuvre de programmes de formation ;
- Construction et exploitation d'une somptueuse Ecole à l'entrée de l'Aéroport de Yaoundé-Nsimalen.

En perspectives

- Rénovation des aéroports de Bertoua, Tiko, Kribi et à Ambam ;
- Démarrage de la construction du futur complexe de l'immeuble siège de la CCAA, constitué de nombreuses extensions dont un auditorium et complexe hôtelier.

Tous ces atouts ont abouti à d'excellents résultats, tels les bons scores obtenus lors du récent audit de l'aviation civile de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) effectué en 2023 sur le système de sûreté de l'Etat du Cameroun, qui sont **supérieurs aux moyennes régionale et mondiale.**

Et, la pertinence des choix opérés par le Cameroun et les résultats probants qui en découlent ont conduit à l'augmentation du nombre de compagnies desservant le pays de manière régulière ou à la demande. A ce jour on compte **16 compagnies internationales régulières qui desservent le Cameroun.**

La Cameroon Civil Aviation Authority reste déterminée à apporter chaque jour sa pierre à l'édifice en construction du transport aérien, en soutien à la vision du Chef de l'Etat, S.E Paul Biya pour ce secteur économique

Siège social (base aérienne 101) - B.P./P.O.Box : 6998 Yaoundé / E-mail : contact@ccaa.aero
Tél/Phone : +237 222 30 30 90 / +237 222 30 26 92 / Fax : +237 222 30 33 62 / Site web: http://www.ccaa.aero/

Les Dossiers du MINFI

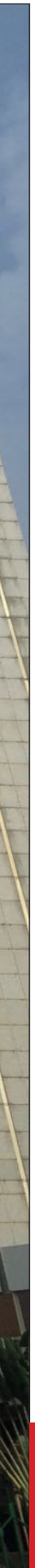

Stratégie nationale du développement du secteur financier

Cap sur un système financier innovant

Face à la réticence des déposants et des investisseurs au système financier actuel, le comité national économique et financier a réfléchi sur une stratégie à même de corriger le déficit de fiabilité et d'adaptation du système aux nouveaux instruments financiers. Cette situation découle de tares qui font stagner le secteur financier dans un cercle vicieux où le manque de ressources s'en trouve aggravé du fait de l'inefficacité des institutions publiques de financement. D'autre part, la faible croissance économique du pays accentue le risque exacerbé par son coût excessif : ce qui érode les capitaux des banques et l'appétit des investisseurs. Face à cela, le CNEF a pensé à la mise en œuvre de chantiers prioritaires et urgents devant permettre au Cameroun de disposer du secteur financier qu'il mérite. Il s'agit entre autres de l'amélioration de la stabilité et de la résilience financière des entités ; du déploiement de plateformes financières pour une meilleure exploitation des infrastructures ; l'amélioration du cadre réglementaire ; l'amélioration de l'inclusion financière et de l'accès au financement des MPME ; la réforme des institutions publiques de financement et l'implémentation de nouvelles afin d'atomiser les risques budgétaires; et enfin le cap vers les financements verts et durables question de soutenir des financements de long terme.

Financial Stability and Resilience

Restoring Confidence and Credit Effectiveness in Microfinance

These credit institutions are accumulating losses that jeopardize the deposits of savers.

Financial inclusion as a weapon for sustainable growth

A profound reorganization of microfinance institutions is necessary if the sector wants to bring the public back to its counters and achieve positive operational results. This will involve meeting objectives at the national and regional levels. These objectives will primarily focus on improving the resolution and restructuring processes for failing institutions; strengthening the supervision of all financial institutions, including traditional banks, microfinance institutions (MFIs), insurance companies, and payment establishments. Particular emphasis will be placed on risk management.

The national economic and financial committee is also focusing on improving the governance of MFIs and payment institutions, restructuring this sector, enhancing the efficiency of the FOGADAC (Fonds de Garantie des Dépôts et de Crédit), and finally establishing a public deposit guarantee system for MFIs and payment institutions.

These overarching objectives of the first axis of Cameroon's national financial development strategy are accompanied by national projects related to the restructuring of MFIs. The National

Banks at the heart of government strategy

Financial Development Strategy (SNDSF) proposes merging or liquidating those that are deficient or insolvent; optimizing their differentiation by conducting studies on their effectiveness and governance. There will also be a discussion on studying the feasibility of a national treasury center capable of determining the level of solidarity among MFIs and establishing a refinancing fund for these credit institutions.

This national treasury center would concern first-category MFIs, meaning mutual institutions that collect savings, in order to hold MFIs accountable for potential losses of members in difficulty, provided there is appropriate governance. Ultimately, this would allow for a move towards bond markets.

At the national level, it is also proposed to improve training, processes, internal practices, and governance to regain control over risks. To facilitate this, in addition to the restructuring and governance projects, MFIs will need support to prepare and adapt their internal practices to the emergence of new financial products and new organizations.

Moreover, the information systems and management of MFIs should improve to prepare them for automating their relationships with credit information systems and digital payment systems.

Regarding the governance of MFIs and payment institutions, the issue of information asymmetry must be addressed to enhance transparency in accessing bank financing. For the survival of MFIs, the establishment of a public deposit guarantee system is also recommended. The challenge here is to strengthen their credibility against informal lenders.

At the regional level, three main objectives are pursued. First, the goal is to improve the resolution and restructuring processes for failing institutions to make them faster. While two private banks without systemic impact have undergone a resolution process over more than ten years, MFIs should benefit from clearer procedures that provide the supervisory authority and resolution bodies with decisive and quicker means of action.

Next, there is the strengthening of the supervision of all financial institutions, including traditional banks, MFIs, insurance companies, and payment establishments, particularly in the area of risk management. This should bring the community framework closer to international standards for supervision primarily based on risk.

Finally, it is essential to improve the effectiveness of the FOGADAC. This instrument must have the financial and regulatory technical means to intervene promptly to compensate depositors in case of unavailability.

Christian Lang

Publi-reportage

ACEP Cameroun

Pour ses 25 ans, ACEP Cameroun fait son entrée à la BVMAC

ACEP Cameroun célèbre son engagement auprès des TPE et PME à travers des initiatives marquantes dont la mobilisation des capitaux à travers la levée des fonds à la BVMAC.

Une première dans le secteur de la microfinance en zone CEMAC

L'Agence de Crédit pour l'Entreprise Privée (ACEP Cameroun), établissement de microfinance de deuxième catégorie, a réalisé avec succès une émission obligataire intitulée « **ACEP CAMEROUN 7% BRUT 2024-2027** », afin de mobiliser 5 milliards de francs CFA destinés à financer le développement de ses activités, en particulier le soutien aux micros, petites et moyennes entreprises. **Hack Yann Akindele, Directeur Général de cette institution affirme que « Cette opération répond à un besoin de mobilisation de l'épargne plus structurée, dans le respect des normes régionales, tout en proposant des taux d'intérêt attractifs ».**

L'opération a été réalisée avec l'autorisation des instances de gouvernance d'ACEP Cameroun et a été structurée par **Upline Securities Central Africa (USCA)**, en collaboration avec SG Capital CEMAC comme Co-arrangeur de l'opération. **La Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC)** intervient en tant que banque agent, avec **Fonds Africain d'Obligations en Devises Locales (ALCB Fund)** comme investisseur de référence. Le montant ciblé était de 5 milliards de FCFA, avec un taux d'intérêt brut de 7% par an et une maturité de 3 ans.

ACEP Cameroun a réussi une levée de fonds de **5,158 milliards de FCFA avec un taux de souscription de 103,16 %, mobilisant 44 souscripteurs, dont 83 % de personnes morales et 17 % de personnes physiques**. L'émission a été souscrite majoritairement par des personnes morales, notamment des sociétés de gestion d'actifs et fonds d'investissement, ainsi que par des investisseurs de la zone CEMAC et d'autres pays comme le Luxembourg, la France et le Canada.

Les obligations seront cotées sur la BVMAC et bénéficieront d'une animation du marché secondaire pour assurer leur liquidité. Des mécanismes de sécurité, tels que des comptes séquestres et des engagements financiers en matière de solvabilité, de portefeuille à risque et de liquidité, sont mis en place pour garantir la stabilité de l'opération.

Cette levée de fonds permet à ACEP Cameroun de renforcer sa capacité à financer les TPE et PME consolidant ainsi son rôle de catalyseur **de l'inclusion financière** et du développement économique.

25 ans de soutien aux TPE et PME du Cameroun

Le 7 Décembre 2024, ACEP Cameroun a célébré 25 ans d'engagement en faveur de la finance inclusive. Novembre et décembre 2024, ont marqué l'apothéose de la célébration du 25éme anniversaire de la microfinance, qui depuis sa création a su se démarquer comme un acteur clé dans le financement des très petites entreprises (TPE), des petites et moyennes entreprises (PME), en mettant à leur disposition des **solutions financières innovantes et adaptées à leurs besoins spécifiques.**

Aujourd'hui, l'institution accompagne **plus de 20 000 clients actifs** à travers, **son réseau de 26 agences**, apportant son soutien à un secteur crucial pour l'économie camerounaise. Ces 25 années d'activité **témoignent de la confiance de toutes les parties prenantes du secteur de la microfinance dans la zone CEMAC.**

Dans son discours, **M. AKINDELE** a souligné l'importance de l'effort collectif dans la réussite de l'entreprise. Il a exprimé sa gratitude **envers l'ensemble des collaborateurs et a réaffirmé l'engagement d'ACEP à continuer d'accompagner les TPE et PME pour l'émergence du Cameroun. "Nous avons accompli un travail exceptionnel au cours de ces 25 années, mais ce n'est que le début"...** Nous devons continuer à porter le flambeau d'ACEP, et dans 25 ans, nous pourrons célébrer ensemble les 50 ans de cette grande aventure", a-t-il déclaré.

Depuis 25 ans, nous finançons vos réussites.

+ 20.000 clients financés actifs.

ACEP
La réussite à portée de main

25 ans
ENSEMBLE
VOYONS PLUS GRAND

+237 671 71 72 72 / 698 08 11 11 serviceclient@acep-cameroun.org
acepcameroun Acep_Cameroun acep cameroun officiel acep Cameroun www.acep-cameroun.org

Infrastructures

Pour une meilleure accessibilité

des plateformes de paiement

Le Cameroun doit réaliser d'importants investissements dans divers domaines et mettre sur pied de nouvelles politiques et mesures de renforcement afin d'aboutir à un déploiement optimal des plateformes financières.

En numérisant les registres isolés aujourd'hui en raison du fait qu'ils ne sont pas connectés, l'on gagnerait un accès plus rapide et moins cher à ces services.

C'est en collaboration avec les institutions sous-régionales que le Cameroun doit réaliser les chantiers contenus dans l'axe 2 de la SNDSF. Ces travaux portent globalement sur l'introduction de la concurrence dans la gestion des infrastructures numériques de CAMTEL ; la numérisation, la centralisation et la connexion des plateformes de services publics notamment les registres d'identité, de propriété mobilière et immobilière, renforcer l'accessibilité des plateformes ; procéder au lancement sans délai des banques d'information de crédit et renforcer l'impact du Fichier bancaire national des entreprises (Fibane).

Dans le détail, l'introduction de la compétition dans la gestion des infrastructures numériques de CAMTEL devra faire l'objet d'une étude de faisabilité. Car, jusqu'à présent, l'opérateur public assure seul et de manière exclusive, la gestion de l'architecture numérique du pays. Mais les compagnies de téléphonie mobile et les autres opérateurs lui reprochent des pesanteurs dans sa réactivité ainsi que le coût élevé des tarifs. En faisant rentrer d'autres opérateurs dans ce segment de marché, cela dynamiserait le secteur.

La numérisation, la centralisation et la connexion des plateformes de services publics notamment les registres d'identité, de propriété mobilière et immobilière, est un chantier technique de grande ampleur. Car il intègre des contraintes financières, légales et réglementaires notamment la protection des données personnelles. Pourtant, en numérisant les registres isolés aujourd'hui en raison du fait qu'ils ne sont pas connectés, l'on gagnerait un accès plus rapide et moins cher à ces services. Cela apporterait un soutien considérable à l'offre de crédit en termes de garanties mobilières à l'instar du crédit-bail, ou immobilières notamment le crédit hypothécaire. La maîtrise des risques serait aussi bénéficiaire de cette action.

Le renforcement de l'impact du Fichier bancaire national des entreprises parce que les entreprises informelles, formelles, les particuliers, continueront de nécessiter un système d'informations plus riche. Ceci permettra aux institutions financières de bénéficier d'informations récentes sur la situation financière et juridique des entreprises.

S'agissant de l'accessibilité des plateformes de paiement, il est question de moduler la grille de commissions de la plateforme GIMACPAY en faveur des EMF, des Fintechs et de petits établissements de paiement. Enfin, pour le lancement sans délai du bureau d'informations sur le crédit, cela constitue un impératif car cette infrastructure communautaire est au service de tout le système financier y compris pour sa stabilité. La CEMAC pourrait ainsi tirer des leçons immédiatement transposables dans la communauté notamment la gestion du consentement des emprunteurs comme c'est le cas en UEMOA.

Chistian LANG

Access Bank Cameroon :

Façonner l'avenir de la banque par l'innovation, l'inclusion et la croissance régionale.

Ellis NZO ASU
Directeur Général de Access Bank Cameroon Plc

Une interview exclusive avec M. Ellis NZO ASU, Directeur Général, Access Bank Cameroon

Avec une forte croissance des dépôts et une empreinte en expansion, quel rôle joue Access Bank Cameroon dans le développement économique, notamment pour les PME et les entreprises dirigées par des jeunes ?

Chez Access Bank Cameroon, nous nous considérons comme plus qu'une simple institution financière, nous sommes un partenaire de développement pour le progrès national. Notre mission est de servir de catalyseur pour une croissance économique inclusive, avec un accent particulier sur les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises dirigées par des jeunes. Ces segments constituent l'épine dorsale de notre économie, mais font souvent face à des défis persistants tels qu'un accès limité au crédit, une faible culture financière et une pénétration numérique réduite.

Pour combler ces lacunes, nous avons introduit une gamme de solutions sur mesure. L'une de ces innovations est notre produit Instant Business Loan, qui permet aux PME éligibles d'accéder instantanément à des fonds de roulement via nos plateformes numériques, sans paperasse, sans garantie et sans délai. C'est un changement majeur pour les entrepreneurs agiles qui doivent réagir rapidement aux opportunités du marché.

Nous complétons ces produits financiers par des programmes ciblés d'éducation financière, formant les jeunes chefs d'entreprise à des compétences essentielles comme la budgétisation, la fiscalité et la planification d'entreprise.

Notre engagement s'étend également à la technologie. Grâce à PrimusPlus, notre plateforme numérique pour entreprises, les PME, quelle que soit leur taille, peuvent désormais gérer les salaires, effectuer des paiements en zone CEMAC et accéder à des solutions bancaires multidevises avec la même efficacité opérationnelle que les grandes entreprises.

En fin de compte, notre objectif est de renforcer et formaliser le secteur informel, qui contribue de manière significative au PIB du Cameroun. Lorsque les PME prospèrent, des emplois sont créés, la productivité augmente, et l'économie s'épanouit.

Access Bank Cameroon est reconnue pour son leadership en matière de banque digitale. Qu'est-ce qui distingue vos plateformes et comment transforment-elles l'expérience client ?

L'innovation n'est pas seulement un objectif chez Access Bank Cameroon, c'est un engagement stratégique. Nos récentes distinctions pour l'Excellence en Innovation Bancaire par EcoMatin et l'Application Mobile Bancaire Leader par Global Brands Magazine soulignent l'impact de nos solutions numériques inclusives et centrées sur l'utilisateur.

L'une de nos innovations est la carte prépayée Access, une solution compatible Mastercard qui comble le fossé entre les bancarisés et les non-bancarisés. Elle est disponible en version virtuelle, parfaitement adaptée à l'essor du commerce électronique et aux modes de vie numériques. Contrairement aux cartes traditionnelles, elle offre une interopérabilité totale permettant aux utilisateurs de recharger via plusieurs canaux, d'acheter en ligne, de payer à l'international et de retirer de l'argent en toute sécurité.

Notre application phare AccessMore redéfinit la banque mobile. Il ne s'agit pas seulement de transactions ; c'est une expérience numérique enrichie. Des virements bancaires instantanés et par QR code, paiements de factures, recharges de crédit, à la génération et l'alimentation d'une carte internationale via l'application, elle offre commodité et sécurité dans une interface conviviale.

Surtout, nous proposons des produits pensés pour l'inclusion. Dans les zones à faible couverture internet, notre code USSD (#237*901*6#) permet même aux utilisateurs de téléphones mobiles classiques d'accéder aux services bancaires essentiels de l'application AccessMore, comme la consultation de solde, les transferts d'argent, sans utiliser internet.

Pour les entreprises, notre plateforme PrimusPlus change la donne. Elle permet une expansion régionale fluide grâce à une gestion de trésorerie automatisée, des transactions transfrontalières et des fonctionnalités multidevises dans toute la région CEMAC. Des paiements simples ou groupés, au règlement de factures, en passant par la surveillance des comptes en temps réel, elle permet aux entreprises d'opérer avec rapidité et efficacité.

La transformation numérique chez Access Bank Cameroon ne se résume pas à la technologie, elle réinvente l'expérience bancaire pour chaque client, partout.

L'inclusion financière est une priorité nationale. Comment Access Bank contribue-t-elle à apporter les services bancaires aux communautés rurales et marginalisées ?

L'inclusion financière est au cœur de notre stratégie. Bien que nous ayons des agences à Douala et Yaoundé, notre ambition est de bâtir une banque sans frontières, accessible à chaque Camerounais, où qu'il se trouve.

En partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, nous distribuerons 20 000 cartes

Nous construisons un écosystème financier sans frontières, inclusif et innovant, des prêts instantanés pour PME aux outils digitaux accessibles même sans connexion, partout au Cameroun.

biométriques aux jeunes. Ces cartes ne sont pas de simples moyens de paiement : elles donnent accès à des subventions et avantages gouvernementaux.

Nous renforçons aussi notre réseau d'agents bancaires en collaborant avec des commerçants de proximité pour offrir des services financiers de base : dépôts, retraits, transferts, paiements de factures, sans passage en agence.

Enfin, nous déployons des outils numériques accessibles sans internet, avec une sécurité renforcée et un support client en temps réel, y compris dans les zones reculées.

Notre objectif est clair : chaque Camerounais mérite un accès fiable et sécurisé aux services bancaires.

Alors que Access Bank s'étend à travers l'Afrique, comment l'acquisition récente de Standard Chartered soutient-elle votre stratégie de croissance à long terme ?

Notre stratégie régionale repose sur l'économie d'échelle, la synergie et la spécialisation. L'acquisition des opérations de Standard Chartered en Angola, au Cameroun, en Gambie, en Sierra Leone et en Tanzanie a considérablement accéléré notre illustre processus d'expansion et de consolidation.

Ces acquisitions nous permettent de mieux servir nos clients régionaux et multinationaux, en tirant parti d'infrastructures établies et de l'expertise locale. Pour nos clients camerounais, cela signifie un accès plus rapide aux solutions de commerce transfrontalier, aux canaux d'investissement étranger et aux réseaux bancaires mondiaux.

Surtout, Access Bank Cameroon ne limite pas son ambition aux couloirs financiers urbains. Dans une démarche audacieuse en faveur d'un développement inclusif, la Banque a formalisé un accord-cadre historique avec les Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC), destiné à doter les municipalités de tout le pays d'outils financiers numériques pour mettre en œuvre des projets à fort impact et à forte valeur ajoutée. En parallèle, un accord distinct avec la Fondation CVUC souligne un engagement commun en faveur de la durabilité, avec un accent particulier sur le soutien aux communautés vulnérables. Ensemble, ces partenariats signifient bien plus qu'une collaboration institutionnelle, ils confirment la conviction de Access Bank que la résilience économique doit commencer à la base. Lorsque les économies locales sont renforcées, la nation devient plus solide.

Notre objectif est simple : lorsque les PME et les municipalités prospèrent, l'économie prospère.

Access Bank Cameroon a récemment lancé le Access Women Network. Qu'est-ce qui rend cette initiative différente et comment entend-elle redéfinir l'avenir des femmes dans le monde de l'entreprise en Afrique ?

Le Access Women Network n'est pas qu'une initiative de plus en faveur de la diversité, c'est une plateforme transformatrice conçue pour permettre aux femmes du monde de l'entreprise de s'épanouir, diriger et façonner l'avenir du travail. Chez Access Bank Cameroon, nous croyons que promouvoir l'équité de genre va au-delà des politiques ; cela exige des plateformes qui amplifient les voix féminines, célèbrent leurs réussites et soutiennent leur évolution professionnelle de manière concrète.

Notre mission ici est simple mais puissante : aider les femmes à progresser dans leur carrière. Le réseau donne accès à du mentorat, au développement du leadership, à un soutien entre pairs, et à des ressources de bien-être, adaptées aux défis que rencontrent les femmes en conciliant ambition, famille et équilibre personnel.

Nous sommes guidés par six valeurs fondamentales : Engagement, Affirmation de soi, Autonomisation, Reconnaissance, Équilibre vie pro/vie perso, et Innovation. Elles traduisent notre engagement à bâtir une culture inclusive où les femmes ne se contentent pas de participer, mais excellent.

Avec l'ambition de devenir l'un des réseaux féminins d'entreprise les plus influents d'Afrique, nous renforçons notre impact à travers les secteurs, promouvons l'égalité au travail et participons activement aux discussions stratégiques..

La vision de Access Bank est de devenir la Banque Africaine la Plus Respectée au Monde. Quels défis rencontrez-vous pour y parvenir et comment les surmontez-vous ?

Atteindre ce niveau d'ambition comporte de vrais défis : concurrence accrue, régulations variées et risques numériques croissants.

Le développement des talents reste essentiel ; nous investissons dans la formation continue, le leadership et une culture inclusive, car une banque de classe mondiale repose sur des talents de classe mondiale.

La cybersécurité est une priorité : nous renforçons nos systèmes avec des outils de détection avancés, des communications cryptées et une surveillance constante pour garantir la sécurité de nos services numériques.

En fin de compte, nos valeurs fondamentales – leadership, excellence, innovation, professionnalisme, responsabilisation des employés et passion client – guident chacune de nos actions. Ce ne sont pas de simples slogans affichés sur un mur ; ce sont les principes qui nous permettront de mériter le respect mondial et un impact positif durable.

Amélioration du cadre réglementaire

Pour une libre concurrence et l'innovation numérique

La réforme vise entre autres à rehausser les seuils des transactions électroniques.

Sur la période 2024-2030, le Cameroun doit, selon la Stratégie nationale de développement du secteur financier, élargir les conditions d'offres de crédit au-delà du seuil du crédit à la consommation pour des niveaux pertinents dédiés aux MPME. En plus de rehausser les seuils des transactions monétaires électroniques, les autorités financières devront également faciliter le développement des distributeurs et des sous-distributeurs de services de paiement pour les MPME, organiser la coordination entre l'Agence de régulation des télécommunications (ART) et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), et enfin, compléter la réglementation de l'affacturage.

Les objectifs au niveau visent principalement à organiser la coordination entre le régulateur des télécommunications et la banque centrale et à compléter la réglementation sur l'affacturage. S'agissant de la coordination ART et BEAC, il s'agit de mettre en place une unité de coordination qui permettra d'encadrer les opérations liées à la monnaie électronique ceci en raison du conflit de compétence qui existe entre ces deux acteurs.

Si l'affacturage direct est bien défini par les textes, l'affacturage inversé reste juridiquement et du point de vue réglementaire inorganisé à cause de l'existence de chaînes de valeurs formelles et récurrentes entre grandes entreprises et MPME locales. Ce qui répondrait à une demande du marché camerounais. En sus des contraintes structurelles et de l'environnement vicié des affaires, le développement de l'affacturage est pénalisé par l'inadéquation des aspects réglementaires. D'où l'exigence de compléter la réglementation autour de cette activité.

Le digital comme levier de l'inclusion financière

Au niveau régional, les acteurs de la zone CEMAC doivent travailler à rehausser les seuils des transactions monétaires électroniques. Car, les transactions des particuliers sont plafonnées à 2 millions de FCFA par jour ; ce qui est trop bas et limitant pour permettre à une MPME d'opérer en toute quiétude.

Ensuite, il faudra élargir les conditions d'offres de crédit au-delà du seuil du crédit à la consommation pour des niveaux pertinents favorables aux MPME. Il est question de faire sauter les barrières restrictives qui limitent le crédit en ligne à 100 mille FCFA et à une durée de trois mois uniquement pour le crédit à la consommation. Pour permettre aux MPME de financer leurs activités, ces conditions doivent être élargies

Le développement des distributeurs passe par leur augmentation, ceci pour accélérer l'inclusion financière. Seulement, il fait rendre cette activité plus rentable car, en augmentant le plafond des transactions, et en autorisant une approche graduée de connaissance des clients, ce sont les volumes d'affaires qui accroissent et non les risques.

Chistian LANG

BABYLON
RESTAURANT & BAR

3S.WINE
DISTRIBUTION

M. CHAPOUTIER
FAC ET SPERA

Rue Tokoto, Bonapriso, Douala Tél: +237 6 86 39 39 39

Financial Inclusion

Ensuring Access to Financing for MSMEs

One of the greatest challenges will be to align the national inclusive finance strategy with that of CEMAC and to support its implementation.

One of the blocking factors in the effective and sustainable implementation of the national financial inclusion strategy is the resolution of disputes. This is why the CNEF advocates the development of alternative dispute resolution methods that may arise between stakeholders. The inefficiency of the Cameroonian judicial system, in itself, poses a problem. However, the State must ensure that activities proceed smoothly by establishing commercial courts and providing training for judges specialized in this field, given the slow and costly evolution of the finance sector. The absence of these institutions forces the sector to develop its own conflict resolution mechanisms.

Among other solutions, there is the limitation of abusive recourse to property seizures even in the case of a commissory pact, reducing the cost of notarial acts on movable transactions to enable leasing institutions to expedite recovery procedures. In this specific case, the OHADA act will simplify extrajudicial recourse. Additionally, it will be necessary to establish, after a feasibility study, an arbitration chamber for extrajudicial recourse. As for the Ministry of Finance, it could require, in collaboration with the insurance market regulator, that companies expedite and secure the indemnification processes for insured parties to reduce judicial recourse and enhance the credibility of the sector.

Another objective is the creation of a commercial practice observatory within the central bank, endowed with the credibility of the regulator. This observatory will be tasked with collecting information from all regulated institutions to perform dynamic monitoring of consumer protection. Its extension to all regional institutions would help prevent the divergence of standards by smaller entities in the sector.

Next, there is the aspect of consumer protection. In fact, electronic transactions and exchanges carry several risks for consumers. Among these are the execution of a decision without taking time for reflection and the risks of fraud. These two factors can lead, respectively, to over-indebtedness, subscribing to a savings product or making an instant transfer request; and to the theft of personal data or the emergence of fraudulent transactional websites. Therefore, in the interest of consumers, it is recommended that each financial institution be required to implement the highest level of electronic identification for each transaction and to ask each client to explicitly renew their consent for the use of their personal data.

Chistian LANG

SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

MW DDB Cameroon

UNE RÉCLAMATION ?

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

Pour toutes vos réclamations, veuillez nous contacter du **Lundi au Vendredi** de **08h30** à **17h00** via les canaux suivants:

- **697 639 657**
- **650 807 916**
- **650 808 093**

service.reclamations@scbcameroun.com

SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 10,54 milliards FCFARCCM. N°89.S.152 - RC/YAO/2020/M/2015 - Direction Générale : 530, Rue du Roi GeorgeB.P. 300 Douala (Cameroun).

www. scbcameroun.net

Interventions publiques

Une réforme des institutions de financement pour plus d'efficience

Sont concernés par cette révision, le financement du logement, de la transformation industrielle, des MPME et le recouvrement.

L'accès au logement demeure un réel défi

Un espoir pour l'accès aux financements des PME

Au sens du Comité national économique et financier, les interventions publiques doivent subir des changements relatifs à la façon de réaliser les investissements, les études et le renforcement des capacités des entités. Les objectifs à atteindre dans cet axe visent à améliorer le soutien au financement de la transformation industrielle du Cameroun, le soutien au financement du logement, l'efficience du recouvrement par les structures publiques notamment la Société de Recouvrement des Créances du Cameroun (SRC).

Il est également question de soutenir le financement des MPME sans faire concurrence aux structures privées mais en optimisant les moyens publics. Enfin, la mise en place d'une institution de formation et de professionnalisation des cadres au service des banques et autres institutions financières.

En matière de financement de la transformation industrielle, il est question de remettre en scelle la Société Nationale d'Investissements et de positionner celle-ci comme un fonds souverain à proprement parler. Cette société devrait prendre une part prééminente dans la politique d'import-substitution agricole et industrielle d'autant plus que dans ses missions, elle devrait investir dans des projets privés et publics. Dans le cadre de la SNDSF, une étude permettra de déterminer les leviers à actionner en vue de la rendre plus efficace et efficiente et plus alignée avec les objectifs de soutien à la transformation du Cameroun.

Le financement du logement met le Crédit Foncier du Cameroun au centre de la stratégie. Cette institution bancaire dédiée au logement et à l'habitat devrait indirectement intervenir dans le marché hypothécaire en synergie avec les banques commerciales. Le Crédit Foncier pourrait également assurer la gestion d'un fonds de garantie partielle destiné à contre-garantir des portefeuilles de crédit hypothécaires. Il faudrait aussi penser à céder une partie de son portefeuille à la SRC afin d'assainir son bilan et lui permettre de se concentrer sur de nouvelles missions de refinancement hypothécaires et d'aides à l'accès au logement pour les revenus modestes.

Pour ce qui est de l'efficience du recouvrement, et donc de la SRC, il est question de mener une étude permettant d'optimiser les moyens de recouvrement de créances de l'État. Ceci au regard de la contestation critique dont souffrent les avis à tiers détenteurs ; pourtant, ils sont revêtus du privilège traditionnellement réservé aux services fiscaux.

La réforme du soutien du financement des MPME dans le but d'optimiser les moyens de financements publics sans faire concurrence aux banques commerciales, est adossée à la création d'une société à capitaux publics dédiée à la gestion d'un fonds de garantie partielle des MPME. Si les statuts sont déjà élaborés et le plan d'affaires approuvé, elle devra utiliser les ressources publiques avec efficience et va fonctionner en évitant de marcher sur les plates-bandes de la banque camerounaise des PME et la SNI.

En attendant la réalisation d'un audit opérationnel et financier attestant que la BC-PME est le meilleur véhicule public, elle sera restructurée, recapitalisée après une cession de son portefeuille compromis à la SRC d'une part, et ses missions révisées afin de les aligner sur des axes de développement stratégiques qui englobent entre autres : le financement des exportations avec des institutions ou organismes spécialisés à l'instar d'Afreximbank ; le financement de l'import-substitution, des industries agroalimentaires, les MPME et la transition écologique grâce à des lignes de liquidités ; la coordination avec la future société de gestion de garantie des crédits des MPME ; et faire levier en intervenant auprès des institutions financières dans le but d'assurer le cofinancement de projets verts.

Quant à la formation et à la professionnalisation des cadres au service des banques et autres institutions financières du Cameroun, l'État doit assurer la mise en place d'un cadre de formation professionnalisante des métiers de la finance en vue d'assurer l'innovation et le développement harmonieux d'un secteur financier à même de mobiliser et d'assurer une allocation efficiente des ressources pour le développement.

Chistian LANG

Finance verte

Une alternative au développement de l'économie

La finance traditionnelle fait face à de nombreux défis en zone CEMAC aujourd'hui. Pour en sortir, de nouvelles pistes de mobilisation des ressources doivent être explorées.

Si les autorités sous-régionales restent encore aux commandes du développement des marchés financiers de l'espace communautaire, reste que, face à la pression des émetteurs souverains, la nécessité d'améliorer certaines conditions de marché et le déploiement de certains instruments financiers notamment la finance verte et durable doivent être engagés. Pour cela, les experts du CNEF posent comme objectifs à atteindre, le soutien aux investisseurs institutionnels locaux, l'introduction en bourse des sociétés à capitaux publics, le financement vert et durable de l'économie ; l'amélioration de la liquidité du marché des titres, la transparence du marché ; le développement d'un environnement favorable au capital investissement.

Comme défis et objectifs nationaux, il y a en premier la nécessité de soutenir les investisseurs institutionnels locaux parmi lesquels on compte les compagnies d'assurance et les fonds de pension. Leur participation conduirait à une augmentation des capitaux du marché à condition que la crédibilité du secteur soit renforcée grâce à une protection accrue des assurés sociaux et l'accroissement du nombre et du volume d'assurances obligatoires.

L'émergence du marché immobilier doit être soutenu en dépit des limites que connaît le Crédit Foncier du Cameroun, la banque de l'habitat et du logement. Pour y parvenir, il est essentiel non seulement de lever les contraintes qui handicapent le marché de l'immobilier - tels que le coût élevé des transactions et des mutations, de l'insécurité des registres fonciers ou encore du caractère coûteux et aléatoire des recouvrements de créances - mais aussi de concevoir et mettre en œuvre une véritable stratégie nationale en matière de développement du secteur immobilier

> ***Pour assurer le financement durable des entreprises publiques en vue de rationaliser les dépenses fiscales, l'introduction en bourse de ces entités étatiques est inévitable.***

Le financement durable constitue le cœur de la réforme. Car, pour atteindre les objectifs que s'est assigné le Gouvernement en matière d'élimination de gaz à effet de serre d'ici 2030, et d'adaptation aux changements climatiques, le secteur financier doit développer un plan d'action de verdissement et la promotion de la finance durable.

Pour assurer le financement durable des entreprises publiques en vue de rationaliser les dépenses fiscales, l'introduction en bourse de ces entités étatiques est inévitable. Ceci aura pour effet de démocratiser l'actionnariat et de renforcer l'éducation financière du pays, d'attirer les sociétés privées hésitantes à la bourse et d'améliorer la transparence financière et fiscale des entreprises camerounaises.

Sur le plan communautaire, trois principaux objectifs doivent être atteints pour le développement de l'économie par des instruments innovants et des financements alternatifs.

Il y a l'amélioration de la liquidité du marché des titres qui passe par le respect des règles sur la cession des titres détenus par les SVT pour ne pas paralyser le flux de liquidité sur le marché ; la transparence du marché, le respect de la réglementation boursière et la supervision des professions de certification comptable ; et le développement d'un écosystème favorable au développement du capital-investissement.

Ce dernier défi passe par la définition d'une stratégie permettant d'améliorer l'environnement fiscal et réglementaire de ce secteur en raison de la timidité des investissements réalisés au Cameroun par ces acteurs bien qu'il existe 17 sociétés de capital-investissement en zone CEMAC. Des investissements freinés par un environnement peu favorable aux sorties profitables des investisseurs.

Chistian LANG

SOLARHYDROWATT

Contruction en cours de la micro centrale hybride hydro solaire de Fotetsa et réseaux sur financement Suisse

Renforcement des capacités des acteurs des secteurs (MINEE, ARSEL, ENEO, AER, MINTP, Communes,...)

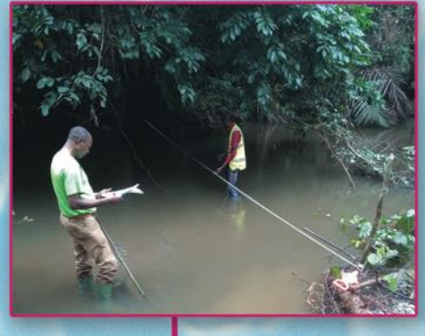

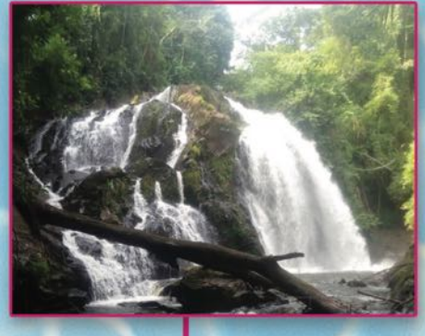

Réalisation des études détaillées des sites de petite hydroélectricité de Mbikiliki et Salapoumbé pour L'AER

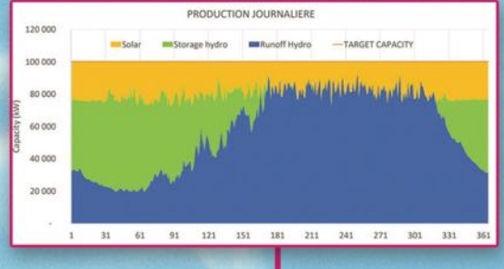

Développement en cours de 100 MW de projets hydrides hydro/stockage/ solaire sur le Nkam, la Menoua et la MEZOUNG

Maîtrise d'œuvre de la construction de la microcentrale hydroélectique de Lingang

Tél.: +237 696 88 37 96 / 222 31 34 64
www.solarhydrowatt.com - contact@solarhydrowatt.com

Publi-reportage

Agence d'Electrification Rurale

Electrification rurale de 200 localités

par système solaire photovoltaïque

M. Moussa Ousmanou
Directeur Général de l'AER

L'Agence de l'Électrification Rurale (AER) du Cameroun, acteur clé du développement énergétique, supervise la mise en place de centrales solaires pour améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales.

Le travail est réalisé à 80 % dans les 87 localités de la première phase

Afin de soutenir la Stratégie National de Développement – SND 30 l'Agence de l'Electrification Rurale est en train d'assurer la maitrise d'œuvre pour l'électrification de 87 première localités dans un projet qui en a désigné 200 localités pour la troisième phase.

A ce jour, les travaux de génie civil et l'installation des équipements d'énergie renouvelable ont été achevés sur les 87 sites. La centrale solaire de Bindoumba dans l'Arrondissement de Djoum (Région du Sud) a déjà été achevée et mise en service avec près de 30 abonnés déjà raccordés.

L'AGENCE D'ÉLECTRIFICATION RURALE
Siège social : Bastos B.P. : 30704 - Yaoundé
Téléphone: + 237 222 21 23 84
www.aer.cm

En quoi consiste le projet ?

Le Ministère de l'Eau et l'Energie à travers le vaste programme d'électrification rurale par système solaire photovoltaïque de 1000 localités s'est proposé pour la troisième phase dudit programme et à sa première tranche d'électrification de 87 localités de bénéficier de l'expérience de l'AER acquise dans la gestion des centrales solaires photovoltaïques, 350 localités.

A cet effet, le MINEE à travers la convention N0000003/MINEE/AER du 23 novembre 2023 relative aux modalités de mobilisation et de fonctionnement de la Maîtrise d'œuvre publique des travaux de construction des centrales solaires photovoltaïques dans 87 localités du Cameroun, tranche 1 du projet d'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques, phase III : 200 localités, a bien voulu confier à l'Agence de l'électrification rurale (AER) la charge d'assurer la maîtrise d'œuvre publique des travaux de construction des centrales solaires photovoltaïques dans 87 localités du Cameroun reparties dans les 10 régions du Cameroun avec pour objectifs de veiller au bon déroulement des travaux dans le respect de la qualité, des délais, des coûts et la mise en service efficace des installations.

Les travaux de construction des centrales ayant débuté au mois d'aout 2023 par le cocontractant Huawei technologies et ses sous- traitants, l'AER dès l'entame de ses activités en novembre 2023 a opté pour un accompagnement et un suivi de proximité de chaque étape du processus.

Pour parvenir à la livraison des ouvrages de qualité tant sur le plan des activités du génie civil, de la construction des clôtures, de l'installation des équipements d'énergies renouvelables et de la construction des réseaux de distribution basse tension, l'AER s'est fixée dix missions opérationnelles qui se déclinent en : l'assistance à l'agrément du contractant ; l'assistance à la vérification des notes de calculs, schéma de montage et autres documents techniques ; le suivi du contrôle qualité des travaux ; le contrôle, essais et réception en cours d'exécution ; l'évaluation comptable et financière ; le suivi comptable et financier ; les essais de réception et mise en service ; l'assistance à l'exploitation et l'entretien des ouvrages ; le suivi du transfert de technologie et l'assistance à la formation du Maitre d'ouvrage et de son personnel ; la production des rapports et documents.

L'AER se réjouit de sa contribution à ce vaste projet dont l'importance pour les populations n'est plus à démonter.

Au regard de l'évolution des activités il est prévu la mise en service de nouvelles centrales dans les prochains mois.

Henry Ngum Njelevu

40

Budget 2025

Place à la régulation

Les efforts de mobilisation des recettes budgétaires sont souvent émoussés par certains ordonnateurs de crédits. Face aux sollicitations grandissantes que doivent adresser les pouvoirs publics et aux ressources de plus en plus rares, l'État anticipe et dégrossit les chapitres communs, question de mettre chaque administration face à ses responsabilités, priorités et urgences. Un changement de paradigme qui s'accompagne de l'extrême nécessité de maîtriser les dépenses et leur qualité, dans un contexte de gestion efficace des ressources financières.

Budget 2025

Priority to Optimizing Expenditures and Increasing Revenues

Among the main orientations for the current fiscal year, priority is given to reducing the general expenditure chapters, optimizing the mobilization of internal revenues, and controlling operating expenses.

A broadened tax base

The Government is also committed to improving the business climate by strengthening the institutional and operational capacities of the Cameroon Business Forum to consolidate the dynamic reforms aimed at creating a more attractive business environment.

Among the main orientations for the current fiscal year, priority is given to reducing the general expenditure chapters, optimizing the mobilization of internal revenues, and controlling operating expenses. The government places the highest importance on improving the mobilization of internal revenues, supporting wealth creators, and assisting households. The main budgetary innovation focuses on reducing the general expenditure chapters to raise their share to 10% of the total general budget in 2025. The revenue mobilization policy aims to gradually increase non-oil internal revenues, targeting a rise from 13.3% of GDP in 2024 to 13.7% in 2025, through the implementation of new fiscal and customs measures.

Regarding expenditures, the government aims to control operating costs and increase investment spending to support the implementation of the National Development Strategy (SND30). Additionally, the government plans to continue implementing reforms aimed at improving the efficiency and effectiveness of public services.

Priorities:

Improving the living conditions of Cameroonians involves three key areas: security, the economy, the business climate, social challenges, governance, and decentralization. In terms of security, the priority is on strengthening security surveillance and continuing the Disarmament, Demobilization, and Reintegration (DDR) process for combatants in the South-West, North-West, and Far-North regions.

Economically, the public action priorities, with a total budget allocation of 7,317.7 billion CFA francs, include: Implementing the Initial Impulse Program to boost industrialization through significant public financial contributions; ensuring the optimal execution of the Integrated Agro-Pastoral and Fisheries Import Substitution Plan; facilitating access to agricultural and agro-pastoral inputs for producers; strengthening energy supply to meet the needs of industries and households; supporting businesses investing in priority sectors of the SND30; continuing the development of transport infrastructure to open up production areas; promoting economic patriotism by prioritizing local goods and services in public procurement; continuing the development of the digital economy; honoring Cameroon's international climate commitments.

All these actions aim to increase both the quantity and quality of national production of goods and wealth. The government is also committed to improving the business climate by strengthening the institutional and operational capacities of the Cameroon Business Forum to consolidate the dynamic reforms aimed at creating a more attractive business environment.

Pierre Célestin Atangana

Hydroélectricité au Cameroun

Kikot-Mbebe : un projet d'envergure en marche

Christophe AVOGNON
Directeur Général de Kikot-Mbebe Hydro Power Company (KHPC)

Le projet hydroélectrique de Kikot-Mbebe s'annonce comme l'un des plus ambitieux du Cameroun. Porté par la joint-venture KHPC, qui associe l'État camerounais et le Groupe EDF, ce projet vise à renforcer l'offre énergétique nationale tout en contribuant au développement durable. À travers un partenariat public-privé, KHPC mobilise expertises et financements pour faire de cet aménagement une référence en matière d'infrastructures énergétiques en Afrique centrale.

Kikot-Mbebe, 500 MW pour renforcer la production de l'énergie au Cameroun, avec un engagement durable pour les populations locales et la préservation de l'environnement.

KHPC est chargée de la réalisation d'un des plus importants projets hydroélectriques du Cameroun. Pouvez-vous nous présenter en détail le projet Kikot-Mbebe et ses objectifs stratégiques ?

Le Projet Kikot-Mbebe marque d'une part la volonté de l'État Camerounais d'accroitre l'offre en énergie de manière à satisfaire les besoins ménagers et industriels du pays, tout en se positionnant comme un hub pour la sous-région. D'autre part, il affiche également l'ambition du Groupe EDF dans la promotion des énergies renouvelables à travers une expertise mondialement reconnue. Notre Projet vise un aménagement hydroélectrique de 500 MW de puissance installée, la plus importante du Cameroun. Ses ouvrages principaux sont constitués d'un barrage de retenue de 1400 m de longueur générant 35 m de hauteur de chute, avec une usine de production au fil de l'eau comportant 6 turbines Kaplan de 83,3 MW chacune ; un poste de transformation et une ligne de transport d'énergie de 400 kV qui sera connectée au réseau à Omog, situé à environ 40 km.

Evidemment, les contextes et les contraintes varient d'un projet à l'autre et la réalisation de l'aménagement de Nachtigal prouve que le Cameroun peut attirer des financements internationaux et conduire des projets à terme tout en mettant en œuvre les meilleurs standards internationaux : Kikot-Mbebe bénéficiera de ce REX.

Quelle est la structure du capital de KHPC ? Qui sont les principaux actionnaires et comment s'organise la gouvernance du projet ?

Comme je l'ai évoqué tout à l'heure, KHPC est une joint-venture entre l'État du Cameroun et le Groupe EDF, qui en sont actuellement les 2 actionnaires à égale répartition du capital. C'est en novembre 2019 que les deux parties ont signé le Protocole d'accord de développement du Projet. Puis, en juin 2021 elles ont convenu d'un Accord de développement conjoint. L'entreprise a été constituée en septembre 2023, avec ses instances de gouvernance à savoir, une assemblée générale et un conseil d'administration, dans lesquelles siègent les représentants des 2 actionnaires, et une direction générale en charge du pilotage opérationnel des activités. La mission de KHPC consiste en le développement, la conception, la construction et l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Kikot-Mbebe.

Ce projet est réalisé sous la forme d'un partenariat public-privé. Quels sont les avantages d'un tel modèle pour un projet de cette envergure ?

Du fait de leur complexité, les projets d'infrastructures d'envergure comme de l'aménagement hydroélectrique de Kikot-Mbebe, nécessitent des moyens techniques, technologiques et surtout financiers qu'il apparait aujourd'hui judicieux de mobiliser par la mutualisation de compétences diverses. Dans le schéma concernant le Projet Kikot-Mbebe, il s'agit d'un alliage entre la vision stratégique et ambitieuse de l'État du Cameroun, s'appuyant sur le riche potentiel du bassin de la Sanaga afin

d'accroitre la production d'électricité, avec l'expertise du Groupe EDF, leader de renommée mondiale dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité. A ce titre, EDF qui dispose déjà d'une forte expérience dans la construction des centrales hydroélectriques, mobilise effectivement ses ressources techniques et d'ingénierie en faveur de la mise en œuvre du projet Kikot-Mbebe.

Quelles sont les prochaines étapes clés avant le démarrage effectif des travaux ?

Nos équipes viennent de finaliser les études d'avant-projet détaillé (APD) permettant de figer et conforter les hypothèses de base sur les aspects techniques, financiers, environnementaux et sociaux induites par la réalisation des travaux de construction. En même temps nous avons initié le processus de sélection initiale, en vue d'un appel d'offres international au second semestre de l'année 2025, pour les ouvrages principaux en mode EPC à savoir, le barrage de retenue, l'usine de production, le poste de transformation et la ligne de transport. Au plan contractuel, nous avons initié les négociations en vue de l'élaboration des contrats de projet avec l'autorité de régulation de l'électricité, l'opérateur de transport et celui de la distribution, ainsi que d'autres institutions étatiques. Nous nous félicitons à cet égard de l'implication et de l'engagement des autorités camerounaises pour la mise en œuvre de ce Projet. C'est dans ce cadre que des travaux anticipés sont envisagés sous l'égide de l'État du Cameroun, afin d'assurer une mise en service de l'aménagement hydroélectrique au plus tôt. Les travaux sur les ouvrages principaux devraient pouvoir démarrer d'ici 2027.

Le projet Kikot-Mbebe se veut exemplaire en matière d'impact environnemental et social. Quelles mesures ont été prises pour assurer un développement durable et quels bénéfices concrets sont attendus pour les populations locales ?

Plusieurs mécanismes sont envisagés pour éviter, réduire voire compenser les impacts négatifs du Projet dans sa zone d'influence, en concertation avec toutes les parties prenantes. Un Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) est en cours d'élaboration. Ce PGES rassemble toutes les études et initiatives pertinentes en vue d'assurer une meilleure mitigation des risques engendrés par la construction du barrage de retenue, de l'usine de production et de la ligne de transport d'électricité très-haute tension. Les études d'impact environnemental et social, ainsi que celles relatives au plan d'action biodiversité devraient nous permettre de définir les meilleurs approches possibles, en se référant aux standards des bailleurs de fonds internationaux, à l'instar de la BAD ou de la SFI. Par ailleurs, nous travaillons avec les populations locales affectées notamment pour mettre en place des alternatives en vue du maintien et de l'amélioration des moyens de subsistance afin de choisir les sites de réinstallation et pour la réplication des zones de culture agricole tout en les accompagnant dans l'adoption de bonnes pratiques de production.

Quand prévoyez-vous le démarrage effectif des travaux ?

Le Projet évolue de manière convenable jusqu'ici. Nous amorçons actuellement la dernière ligne droite de la phase de développement, afin de démarrer celle de la construction. La volonté du Gouvernement camerounais est d'aboutir à une mise en service au plus tôt, afin de soutenir confortablement l'industrialisation du pays. A cet effet, des travaux seront effectifs dans la zone du Projet dès cette années 2025. Il s'agira dans un premier temps de travaux anticipés et préparatoires, pour mettre en place des meilleures conditions de chantier, de manière à faciliter la réalisation des travaux de construction des ouvrages principaux qui interviendront, dans un second temps.

KHPC S.A au capital de 5 380 600 000 Francs CFA

Siège social :

Quartier Bastos Rue 1.959
Boîte Postale : 35 280 Yaoundé -Cameroun
Site Web: www.khpc.cm

Innovations douanières

Place au patriotisme économique et à la production locale

Import-substitution, lutte contre la fraude et le blanchiment, promotion de la fiscalité verte, sont les mesures qui encadrent cette année les opérations de porte.

Fiscalité de porte: rempart de la protection de l'économie nationale

Au rang des mesures visant à renforcer la production locale des produits de grande consommation, les opérations de porte, sauf en cas de pénurie, sont orientées principalement vers l'interdiction de toutes facilités douanières accordées aux importateurs des biens disposant d'une offre locale ou des substituts. Quant aux préparations alimentaires de provenderie, un abattement de 50% est accordé aux opérateurs sur la valeur imposable à l'importation des compléments alimentaires non produits localement.

Ces mesures visent à limiter la sortie des devises, renforcer l'équilibre de la balance des paiements, renforcer l'offre nationale en produits de grande consommation ainsi qu'à offrir des incitations fiscales et douanières et à résorber les vulnérabilités nationales. Tout ceci pour contribuer à inverser la courbe des importations.

Le Gouvernement engage également la poursuite de la promotion du patriotisme économique et de la préférence nationale.

Pour ce qui est de l'amélioration du climat social et de l'environnement des affaires, des incitations fiscales et douanières bénéficieront aux opérateurs engagés dans la transformation poussée des matières premières. Des mesures de simplification des procédures fiscalo-douanières seront aussi mises en œuvre pour eux. L'on va aussi procéder à un allègement de la taxation des

En finir avec les importations compulsives

logiciels importés. L'impact direct de cette mesure, c'est la renonciation à 2,5 milliards de FCFA de recettes douanières annuelles, et la réduction des coûts de production des entreprises.

L'institution du taux réduit de 5% appliqué aux bois ouvrés permet aux opérateurs de réaliser une économie de 1,8 milliard de FCFA qui aurait pu entrer dans les caisses des services douaniers. Cette mesure vise à encourager l'installation des industries de transformation poussée de troisième et quatrième transformation du bois au Cameroun. En contrepartie, les contribuables devront faire preuve de civisme fiscal.

La troisième innovation douanière concerne l'implémentation de la fiscalité verte. Il est question de faire la promotion de l'énergie verte, d'assurer la préservation du patrimoine écologique et forestier et de lutter contre la déforestation. Ceci passe cette année par l'abattement sur une période de deux ans, de 50% sur la valeur des véhicules électriques importés, afin de contribuer à la lutte contre la pollution. De même, l'importation des véhicules à moteurs électriques, bénéficiera de l'exonération des droits d'accises. L'objectif visé par les pouvoirs publics consiste à réduire la subvention incidente de soutien des prix des produits pétroliers à la pompe et à rajeunir le parc automobile du pays.

Pour les opérateurs soucieux du respect des normes de déforestation à l'exportation de certains produits tels que : le bois, le cacao et l'hévéa, le taux du droit de sortie à l'exportation est de 20%.

Pour lutter contre l'incivisme fiscal, la fraude douanière et commerciale, les mesures portent sur la sécurisation renforcée de la procédure de délivrance des déclarations d'importation ; l'obligation faite aux banques de transmettre mensuellement à l'administration des douanes, l'état des déclarations d'importation domiciliées dans leurs écritures en vue de l'importation des marchandises, non encore apurées ; l'habilitation de l'administration des douanes à recourir à des moyens techniques appropriés pour appliquer des mesures de lutte contre le blanchiment des fonds aux frontières ; le durcissement du régime des sanctions applicables aux personnes et professionnels qui communiquent des informations inexactes ; la pénalisation des transferts frauduleux de fonds vers l'étranger au motif d'acquisition des biens qui ne seront jamais exportés au Cameroun.

Dans le cadre du renforcement de l'espace budgétaire de l'État, le Gouvernement a opté pour optimiser la collecte des recettes douanières sur certaines marchandises et de réviser les bases d'évaluation des engins des travaux publics. L'optimisation et la clarification de l'assiette fiscale des engins importés repose sur la volonté d'aligner leur importation au Programme de Vérification des Importations (PVI) ; clarifier les règles d'évaluation des engins et machines de génie civil, afin de simplifier leur procédure de dédouanement d'une part, et permettre d'autre part, aux opérateurs économiques d'avoir une prévisibilité du montant des droits et taxes de douane exigibles à l'importation. Il est enfin question d'harmoniser les valeurs imposables sur le territoire national, des engins de génie civil, tenant compte de l'âge et du nombre d'heure d'utilisation au compteur.

Pierre Célestin Atangana

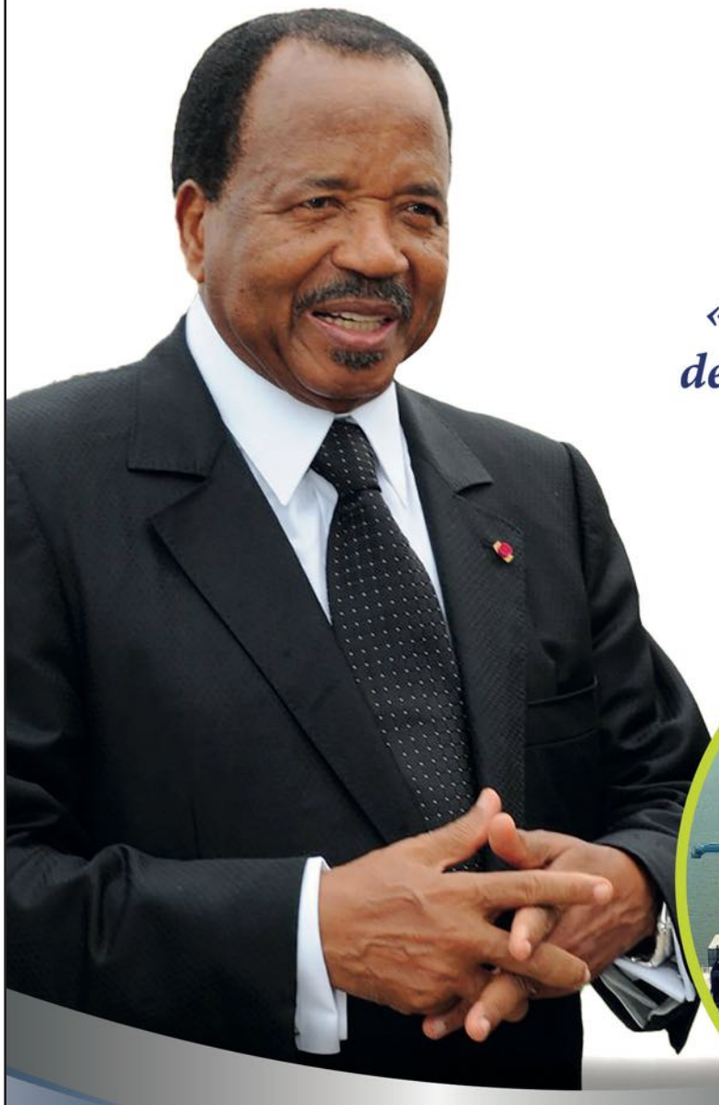

«Douala doit devenir "le port" de Référence du Golfe de Guinée»

S.E. Paul BIYA

Douala, le 06 Octobre 2011.

Port Autonome de Douala
Port Authority of Douala

ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS
Certification

Centre des Affaires Maritimes Bonanjo
BP : 4020 Douala - Cameroun
www.pad.cm

Tél : (+237) 233 420 133
Fax : (+237) 233 426 797 - 233 421 190
E-mail : pad@pad.cm

Port de Douala-Bonabéri

UN MODÈLE RÉUSSI DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

Une vue des sillos et des magasins câles

Le 30 septembre 2024, le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD), Cyrus Ngo'o, et le Président Directeur Général du Groupe ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP), Gagan Gupta ont paraphé une convention de partenariat historique, portant sur la conception, le financement, l'aménagement et la gestion d'une Zone d'activités industrialo-portuaires sur les berges de la Dibamba (ZAIPD), au lieu-dit Missolè 1.

La ZAIPD de Missolè 1 est un projet structurant majeur. Elle va permettre d'accroître les capacités du Port de Douala-Bonabéri, avec un impact direct sur l'économie de la ville en particulier et du Cameroun en général, sans oublier les pays de l'hinterland que sont la République centrafricaine et le Tchad principalement. Il va notamment contribuer à décongestionner la circulation au niveau de l'entrée Est de la capitale économique et à accélérer encore plus les cadences en ce qui concerne la manutention.

En cinq (5) ans et à compter de 2025, il s'agit de créer un écosystème industriel et logistique intégré, réparti en trois composantes : une plateforme industrielle de 350 hectares, une zone logistique multimodale de 100 hectares, et une zone résidentielle de 50 hectares. Le projet va toucher et dynamiser très fortement neuf (9) secteurs prioritaires : l'agro-industrie, la filière bois, le textile, les mines, l'énergie, la construction, le numérique, la chimie et la pharmacie. Selon les estimations, la zone industrialo-portuaire va générer 15.000 emplois directs. L'expansion des terres agricoles nécessaires pour fournir des intrants à la zone industrielle va permettre la création d'environ 500.000 emplois.

Si l'aménagement de cette zone logistique moderne et intégrée est en cours, d'autres projets structurants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans le cadre du vaste programme de modernisation de l'activité, de rénovation, de modernisation et de développement des infrastructures et superstructures. Programme conçu et mis en œuvre par le Top Management depuis 2016.

La drague Chantal BIYA

Le chiffres d'affaires a cru de plus de 10 milliards en 5 ans

Plus de 800 caméras permettent la surveillance 24h/24

Plus de 25 km de dessertes et voies de contournement

aires de stockage sont entièrement pavées, soit environ 53.000 m²

L'on peut citer entre autre la construction d'une clôture périmétrique dans le cadre du projet de sécurisation. Projet qui a fait du Port de Douala-Bonabéri, un Port désormais sûr. L'éclairage du domaine est effectif et se renforce. Plus de 800 caméras permettent la surveillance 24h/24 du domaine portuaire à partir d'une salle de contrôle ultra-moderne. Les plans d'eau et frontières maritimes sont surveillés en permanence. Le projet de sécurisation a été étendu à la sécurisation de la mémoire du Port, avec la construction d'un Centre de la documentation et des archives de référence.

« La réhabilitation du balisage, des ouvrages d'acconage et des terrepleins du Port de Douala » était promise par le Président de la République, dans son discours de campagne du 6 octobre 2011 à Douala. Le balisage a été refait, et permet une navigabilité de toute heure. La modernisation du balisage est effective. A ce propos, il est à noter l'acquisition et l'entrée en service en 2021, du baliseur Dicka Mpondo Akwa. Les stations marégraphiques ont été entièrement rénovées.

Une vingtaine de Terberg

Plus de 800 caméras

Plus de 30.000 m² d'aires de stationnement pour camions

Plus de 50.000 m² de terre-pleins reconstruits au TAC

Huit nouveaux silos modernes ont été construits. Une dizaine de magasins cales modernes sortent de terre à la place de ceux qui avaient été construits il y a plus de 70 ans. Tombé dans un état où il n'était plus exploitable, le quai du Terminal bois a été entièrement reconstruit et agrandi. C'est désormais un quai polyvalent qui impacte l'activité de manière positive.

Depuis la reprise en main de la gestion du Terminal à conteneurs, celui-ci a subi une transformation structurelle en profondeur. Les aires de stockage sont entièrement pavées, soit environ 53.000 m². Les canalisations ont été refaites. L'éclairage permet les opérations de jour comme de nuit. La facturation a été entièrement modernisée, avec de nombreuses facilités et un meilleur service à la clientèle.

L'acquisition d'engins de manutention neufs et la rénovation de ceux laissés en décrépitude par l'ancien concessionnaire, associée à l'installation de technologies de pointe, ont permis entre autres de moderniser l'outil de production et d'augmenter les capacités et les performances. Le chiffres d'affaires accru de plus de 10 milliards en 5 ans.

Le projet d'extension de ce terminal va entrer en phase de réalisation au cours de cette année 2025. Il consiste en la construction d'un peu plus de 250 mètres linéaire de quai, d'environ 8 hectares de terre-pleins, l'acquisition de trois portiques de parc de type RTG (qui viendront s'ajouter aux 12 existants, dont 8 acquis l'année dernière) ou encore l'acquisition de deux portiques de quai.

20.000 m² de parking pour camions ont été construits. Un peu plus de 10.000 m² sont en construction. Plus de 25 km de dessertes et voies de contournement sont en cours de construction dans le but de fluidifier davantage le trafic dans le Port.

Un appontement pétrolier sur Duc d'Albe a été construit, comblant le vide d'une absence qui a duré plusieurs années. La nouvelle superstructure permet des opérations plus sûres. Jadis véritable tonneau des Danaïdes, l'activité de dragage est désormais maîtrisée. Son internalisation ainsi que l'acquisition des dragues neuves Monts Mandara et Vigilance ont permis de réaliser des performances notables et de faire des économies de près de 6 milliards l'an. La drague polyvalente Chantal Biya a été complètement rénovée, après avoir été abandonnée à quai durant 13 longues années. Son entrée en service va permettre de renforcer la souveraineté retrouvée par le Cameroun sur le chenal d'entrée au Port de Douala-Bonabéri. Et, bien entendu, contribuer à décupler les performances en termes de dragage.

De nouvelles pilotines ont été acquises ainsi que des hors-bords. Les remorqueurs laissés dans un état de grande détérioration ont été remis à neuf. Deux nouveaux remorqueurs sont en cours d'acquisition et devraient rejoindre le Port de Douala-Bonabéri en milieu d'année.

La deuxième phase du projet titanesque d'enlèvement des épaves est en train d'être achevée. Ce chantier va permettre une meilleure navigabilité et offrir de nouveaux espaces. Il va, entre autres, permettre la mise à niveau du Quai CEMAC à un moment où le Cameroun compte jouer un rôle majeur dans la mise en place de la Zone de

Une vue du Terminal à conteneurs

La drague Monts Mandara

La drague stationnaire Vigilance

L'un des deux nouveaux remorqueurs

La drague stationnaire Vigilance

La nouvelle superstructure permet des opérations plus sûres

Le Duc d'Albe pétrolier

La deuxième phase du projet titanesque d'enlèvement des épaves est en train d'être achevée.

Opération d'enlèvement des épaves

libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Par ailleurs, l'enlèvement des épaves au niveau du vieux Port de pêche, donne d'envisager l'implantation de l'important projet de construction d'une nouvelle infrastructure moderne, avec des perspectives reluisantes pour la production halieutique nationale.

« Porte d'entrée du Cameroun et de plusieurs pays voisins, poumon économique du pays, Douala doit rester à l'avant-garde de notre combat pour l'accélération de la croissance et la création d'emplois », indiquait le Candidat-Président Paul Biya, le 6 octobre 2011 à Douala. Le Président de la République peut notamment se réjouir qu'avec l'internalisation de la gestion de certaines activités jadis concédées, le Port Autonome de Douala ait pu créer plus de 1500 emplois directs depuis 2020. Compte non tenu de milliers d'autres emplois directs et indirects dus à la transformation structurelle en cours d'implémentation.

« Douala doit devenir 'Le port' de référence du Golfe de Guinée », projetait le Président de la République. Le Port de Douala-Bonabéri est devenu non seulement ce pôle de référence dans le Golfe de Guinée, mais aussi un port performant, un port attractif, un port compétitif et un port sûr.

CELLCOM - PAD

Innovations fiscales

Mobilisation optimale et sécurisation des recettes fiscales

La barre de collecte des recettes budgétaires fixée à la Direction Générale des Impôts cette année l'oblige à redoubler d'efforts après avoir réalisé un succès record de 104% en 2024.

Pour atteindre l'objectif de 3 317,8 milliards de FCFA de recettes à collecter cette année, la Direction Générale des Impôts mise sur trois principales innovations : la promotion socio-économique et environnementale dans le but d'améliorer le climat des affaires, assurer la promotion de l'import-substitution ainsi que l'environnement ; l'optimisation des recettes fiscales permettra d'élargir l'assiette et de sécuriser les recettes fiscales ; quant à l'amélioration du civisme fiscal, la DGI entend intensifier la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales et adresser les poches de résistance qui entretiennent l'incivisme fiscal.

Des réformes pour la protection des ressources collectées

Ces innovations se subdivisent en différentes mesures dont les plus importantes portent en premier lieu sur l'encouragement et la protection de la production nationale. Celles-ci passent par la réduction du tarif de la Taxe spéciale sur les produits pétroliers désormais applicable au gaz industriel. Elle est ramenée de 60 à 50 FCFA par mètre cube. Ensuite, il y a l'exonération du droit de timbre sur les permis de recherche pour les chercheurs camerounais ; et la réduction du taux de l'Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM) pour les dividendes distribués par les PME.

Pour ce qui concerne l'optimisation des recettes fiscales, le fisc a procédé à l'institution complémentaire de 4 FCFA par transaction, y compris celles effectuées par les banques et établissements de crédit, qui échappaient jusqu'alors au champ d'application de la taxe sur les transferts d'argent. En plus, il y a l'augmentation de la taxe sur les transferts d'argent, qui passe de 0,2 % à 1 %, s'agissant des dépôts et des retraits d'argent relevant des activités de jeux de hasard et de divertissement ; le prélèvement des Centimes additionnels communaux sur les droits d'enregistrement et de la taxe spéciale sur les revenus (TSR) sur la commande publique au taux de 5% ou encore l'extension du champ d'application de la retenue à la source de 11 % aux consultants individuels.

A côté, pour optimiser le rendement du droit de timbre aéroport, le législateur a ajouté l'instauration d'un tarif de 75000 FCFA pour les passagers de la classe premium. La DGI a aussi élargi les droits de licence aux activités d'exploitation des jeux de hasard et des armureries, instauré la clarification de la déclaration pré-remplie, consacré la relance des contribuables défaillants aux moyens de publication publique. Bien plus, pour les contribuables indélicats qui ne s'acquittent pas de leur devoir fiscal, le fisc a élargi l'exclusion temporaire pour non-paiement des impôts et taxes à leur niveau.

Pour ce qui concerne les prix des transferts, le champ d'application de la documentation a été clarifié. De même, le régime de TVA appliqué aux marchés publics bénéficiant des financements extérieurs a été rationalisé.

S'agissant de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, le fisc institue l'obligation annuelle de délivrance d'un état récapitulatif des gains, la solidarité de paiement en cas d'usage frauduleux du numéro d'identifiant unique, et, instaure également une amende forfaitaire pouvant atteindre 50 millions FCFA pour l'utilisation de de faux documents fiscaux ou obtenus frauduleusement. L'on peut aussi citer l'augmentation du taux de retenue à la source de l'impôt sur les revenus passifs versés aux personnes.

Pierre Célestin Atangana

Tax pressure

In 2025, Cameroonians Will Pay Less Taxes

The adjustment of these tax items aims to stimulate investment in the private sector, support businesses, and improve the purchasing power of households. In addition to this arsenal of targeted measures, the promotion of a green economy is also a key focus among the benefiting sectors.

Tax pressure decrease to strengthen household purchasing power

Firstly, there is support for local consumption and industry. The government plans, through the finance law, to reduce taxes through incentive measures supporting consumption and promoting wealth and job creation. This measure for promoting import substitution involves exempting VAT on all flours produced in Cameroon. According to the tax authorities, this should result in lower prices for consumers and support for local producers.

In industrial enterprises, the reduction of the tax on industrial gas is established. An adjustment of 10 FCFA to the special tax on petroleum products for this hydrocarbon has been adopted, lowering it from 60 FCFA to 50 FCFA per cubic meter. In addition to reducing the tax burden, the measure also aims to encourage companies to adopt clean energy for manufacturing goods.

Next, there is a wide range of actions aimed at tax relief in various areas, from wealth creation to rental taxes. Strategic tax cuts target investment in SMEs with a reduction in the corporate tax on dividends for SMEs, lowered to 10% from 15% previously. This aims to channel savings towards dynamic and job-creating enterprises.

To boost access to housing, registration fees for residential leases will be reduced by 60% in urban areas, from 5% to 2%; in rural areas, the decrease is 50% (from 2% to 1%). Additionally, the tax authorities are announcing a tax amnesty for taxpayers who have not yet registered their lease contracts. They will have the opportunity to regularize these unregistered leases without incurring penalties.

Regarding inheritance tax, the transmission of wealth will now follow a new scale that takes into account the specificities of each category. Thus, the inheritance tax is reviewed downwards, with a maximum rate of 5% applied only to estates over 500 million FCFA. Payment of the duties can be spread over two years, providing greater flexibility for heirs.

To align with the requirements of the ongoing program with the International Monetary Fund, supported by the Resilience and Sustainability Facility, which is heavily rooted in the green economy, Cameroon affirms its commitment to transitioning towards a more environmentally friendly economy with incentive measures regarding the removal of excise duties on electric vehicles. This aims to stimulate the importation and adoption of non-polluting vehicles by users.

Pierre Célestin Atangana

Les Dossiers du MINFI

L'année fiscale 2025

Le temps de l'impôt pour tous

Pour adresser les urgences et les priorités de l'action publique, l'État, dans sa quête de procurer le bien-être à tous, active les leviers de l'assiette fiscale. Pour cela, l'apport de tous est important et nécessaire. Pour ne pas asphyxier ceux qui de tous temps contribuent inlassablement, des mécanismes permettent aujourd'hui à tous les contribuables, d'injecter leur contribution à la solidarité nationale. Expatriés, diaspora, travailleurs du secteur informel etc., tout le monde peut et doit payer ses impôts pour participer à l'effort de construction collectif de notre pays.

Income Tax for Individuals

Welcome to Global Taxation

To put an end to the juggling that borders on fraud with taxes owed to the state by various categories of individuals, the panacea of the Personal Income Tax (IRPP) allows for the application of a therapy that now outlines the trajectory of all Cameroonian tax residents abroad as well as within the country.

Fiscal paradise is over

The reform of the IRPP changes the way taxpayers are defined in Cameroon and the structure of taxable income. Previously, only people actively employed had the obligation to declare their income and pay the corresponding taxes. Now, everyone—Cameroonians living abroad, expatriates residing in Cameroon—must comply with the tax authorities. The aim of the tax administration is rationalization, equity, justice, and the global application of tax laws, ensuring that everyone contributes to the creation of national wealth.

Regarding equity, among the incomes affected by this change are those from foreign residents in Cameroon and Cameroonians residing abroad. According to the tax authorities, these individuals manipulate the system by failing to declare the income earned in their respective countries. Thus, the taxation of all worldwide income from individuals who have their tax domicile in Cameroon or who have activities escaping the tax authority's oversight has been formalized.

Many foreign residents with a tax domicile in Cameroon have not met their tax obligations regarding the IRPP. The principle in Cameroon is declaration, and they will now have to voluntarily declare their actual earnings in their respective countries in order to be in compliance with the tax authorities, given that their place of residence is Cameroon.

Everybody should pay

In terms of rationalization measures, the first step is the introduction of taxation on benefits in kind, which will now be estimated for IRPP calculation. According to the tax administration, many employers provide employees with various benefits such as internet coverage, fuel, and telephone calls. These benefits constitute income in themselves, but have escaped taxation. This measure applies to the category of salaries and wages through the uncapping of the taxation of allowances that represent benefits in kind. For instance, only individuals who receive excessive benefits in kind, relative to their base salary, are affected by this measure. It is also worth noting that cash allowances representing benefits in kind were previously taxed within the limits of rates set by a scale.

Secondly, the General Directorate of Taxes has expanded the list of benefits in kind subject to estimation for IRPP calculations according to the scale outlined in article 33, paragraph 1 of the CGI (General Tax Code). This aims to modernize Cameroon's tax framework, aligning it with the realities of the modern workforce. Indeed, many benefits in kind, such as internet, fuel, and telephone calls, are now offered to employees, and it is logical that these should be subject to the same tax rules as traditional benefits, such as housing or utilities like water and electricity.

Finally, the third measure involves capping the flat-rate deduction at 4,800,000 CFA francs per year, or 400,000 CFA francs per month, at a flat rate of 30% of the annual gross salary. This applies only to salaries greater than 1,333,000 CFA francs per month.

This year, the scope of the IRPP extends to e-commerce activities carried out by individuals. Income generated on digital platforms by individuals involved in the sale of goods, services, or the sharing of goods is now subject to a 5% tax deduction. The IRPP base is also expanded to include income derived from digital assets such as cryptocurrencies. These transactions, which involve these assets, represent an important source of revenue for the tax authorities, who intend to profit from them, just as operators in this field do.

Marie Joseph Mballa Zang

Income generated on digital platforms by individuals involved in the sale of goods, services, or the sharing of goods is now subject to a 5% tax deduction. The IRPP base is also expanded to include income derived from digital assets such as cryptocurrencies.

Bureau National de la Carte Rose CEMAC : vers une indemnisation transfrontalière plus efficace

Pierre Didier N'Goumou
Secrétaire Permanent du
Bureau National de la Carte Rose CEMAC

Chaque jour, des milliers de véhicules traversent les frontières entre la CEMAC et la CEDEAO, exposant les usagers de la route à des risques accrus d'accidents transfrontaliers. Mais que se passe-t-il lorsqu'un sinistre survient hors de son pays d'assurance ? Comment garantir une indemnisation rapide et efficace ? Face à ces enjeux, la Carte Rose CEMAC renforce son dispositif, notamment grâce à un partenariat stratégique avec la Carte Brune CEDEAO.

Depuis notre dernière interview, la Carte Rose CEMAC a évolué, notamment grâce au partenariat avec la Carte Brune CEDEAO. Pouvez-vous nous en dire plus sur cepartenariat et son impact surles usagers, notamment pour les sinistres transfrontaliers ?

Le partenariat entre la Carte Rose CEMAC et la Carte Brune CEDEAO vise à adapter l'espace réglementaire à une réalité économique. Les flux commerciaux entre les zones CEMAC et CEDEAO existent, l'offre de voies de circulation terrestre procure des opportunités que les opérateurs saisissent. Il s'agit donc de sécuriser les éventuelles victimes en disposant localement d'antennes chargées de suivi des accidents. En effet le Bureau National de la Carte Brune CEDEAO du lieu de survenance d'un accident, reçoit pour le compte du Bureau National de la Carte Rose CEMAC concerné, tous documents nécessaires à une prise en charge effective des conséquences dudit accident. Ce mécanisme vaut inversement, en cas d'accident qui surviendrait dans un pays de la CEMAC.

En 2024, 533 sinistres internationaux ont été pris en charge pour un montant total de plus de 2 milliards de FCFA. En quoi ces chiffres influencent-ils la stratégie du Bureau National pour optimiser l'efficacité du système de la Carte Rose CEMAC ?

La Stratégie du Bureau National est dictée non par le nombre de dossiers mais par ses missions. Une approche analytique du stock de sinistres internationaux permet de savoir quels leviers actionner pour régler les dossiers selon les points de blocage. Par exemple vous avez des dossiers dont l'instruction traîne du fait des victimes ou ayants droits qui doivent fournir des pièces administratives, ce sont des cas qu'on rencontre très souvent dans des endroits ou l'état civil a été détruit par des guerres ou des faits assimilables.

De manière générale concernant l'efficacité du système, la Direction Nationale des Assurances du Ministère des Finances, veille scrupuleusement aux engagements pris par le Cameroun, et sonde régulièrement l'état d'avancement des dossiers en cours dans notre portefeuille et n'hésite pas, grâce à ses moyens de coercition, à nous apporter un appui pour les régler.

La mise en place d'un Comité de Gestion vise à accélérer le règlement des dossiers d'indemnisation. Comment cette initiative a-t-elle été accueillie et quels résultats avez-vous observés jusqu'à présent ?

Le Comité de Gestion des Sinistres Transfrontaliers a permis un saut qualitatif car à ce jour, 100% des dossiers inscrits trouvent solution.

Quelles actions ont été mises en place pour garantir que les victimes d'accidents bénéficient d'une indemnisation plus rapide et plus efficace ?

La mise en place du Comité de Gestion des sinistres transfrontaliers participe des actions mises en place pour garantir aux victimes une indemnisation efficace et rapide, puisque les décisions dudit Comité sont exécutoires dans le délai maximum d'un mois. A la pratique ce délai d'exécution est de l'ordre d'une semaine. Les autres actions ont été de sensibiliser les compagnies d'assurances à la saisine de la Commission d'Arbitrage de la Carte Rose CEMAC qui siège deux (02) fois par an en marge des sessions du Conseil des Bureaux (janvier et juillet).

Quelles sont les principales actions entreprises pour sensibiliser davantage les usagers de la route à l'importance de la Carte Rose CEMAC et à son fonctionnement ?

Nous avons édité des prospectus de vulgarisation disponibles auprès des guichets des compagnies d'assurances pour une large diffusion auprès de leurs assurés, gratuitement, des rôles et missions de la Carte Rose CEMAC et ce qui est à faire quand ils sont concernés par un accident de la circulation internationale.

Le siège social du
Bureau National de la Carte Rose CEMAC

CEMAC

L'assurance d'être libre d'aller et venir

La Carte Rose CEMAC vous garantit, la réparation de votre bien ou l'indemnisation du préjudice corporel, par l'assureur du responsable

BUREAU NATIONAL DE LA CARTE ROSE CEMAC au CAMEROUN
Siège social : B.P. : 1136 Douala - CAMEROUN
Tél. / Fax : + 237 233 422 809

Contribuables non-professionnels

L'équité et la justice fiscales

comme moteur de la mobilisation des recettes

Le retour de l'impôt sur le revenu des personnes physiques 10 ans après sa suspension, vient rétablir l'égalité de tous les contribuables.

Même le secteur agricole doit contribuer

En réalité, c'est depuis l'exercice 2021 que les contribuables non-professionnels sont tenus de souscrire une déclaration annuelle récapitulative de revenus au plus tard le 30 juin de chaque année auprès du centre des impôts de leur lieu de résidence. Ladite déclaration annuelle récapitulative des revenus concerne les personnes physiques non-professionnelles justifiant d'un domicile fiscal au Cameroun en raison de leurs revenus mondiaux d'une part, et d'autre part, aux personnes qui ne sont pas fiscalement domiciliées au Cameroun mais qui ont des revenus tirés d'activités exercées au Cameroun.

Ce principe est contenu dans la Loi de finances 2021, promulguée le 17 décembre 2020 par le Président de la République, Paul Biya, et le Code général des Impôts, en son article 74 bis, alinéa 1, dispose que les contribuables non professionnels sont des salariés, des pensionnés ou des personnes physiques possédant un revenu tiré d'un placement ou de la détention d'un patrimoine ou d'un actif et soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP).

Au sens de cette réforme qui vient restaurer l'obligation pour les personnes physiques de déclarer annuellement et de manière récapitulative leurs revenus de l'année N-1, ces derniers sont constitués de la catégorie des personnes bénéficiant des revenus de traitements, salaires, pensions, rentes viagères, des revenus des capitaux mobiliers, des revenus fonciers, les plus-values non professionnelles, et, d'une manière générale, de tout revenu passif. Le revenu passif se distinguant du revenu actif par l'absence de lien direct avec l'exercice d'une activité professionnelle.

Revenus ciblés

Ainsi, sont concernés par cette déclaration annuelle récapitulative des revenus, les personnes physiques exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale ou agricole ; les contribuables non-professionnels assujettis à la taxe foncière. La déclaration récapitulative annuelle des revenus couvre également les ressources tirées des bénéfices et revenus non commerciaux, les opérations et exploitations lucratives ne se rattachant pas à une catégorie de bénéfices.

Sont exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, les salaires mensuels de moins de 62 000 FCFA; les intérêts de comptes d'épargne pour les placements n'excédant pas 10 millions de FCFA ; les intérêts de bons de caisse ; les bourses d'études ; les plus-values nettes globales inférieures à 500 000 FCFA résultant de la cession d'actions, d'obligations et autres parts de capital effectuées par les particuliers ; les obligations émises par les sociétés.

Marie Joseph Mballa Zang

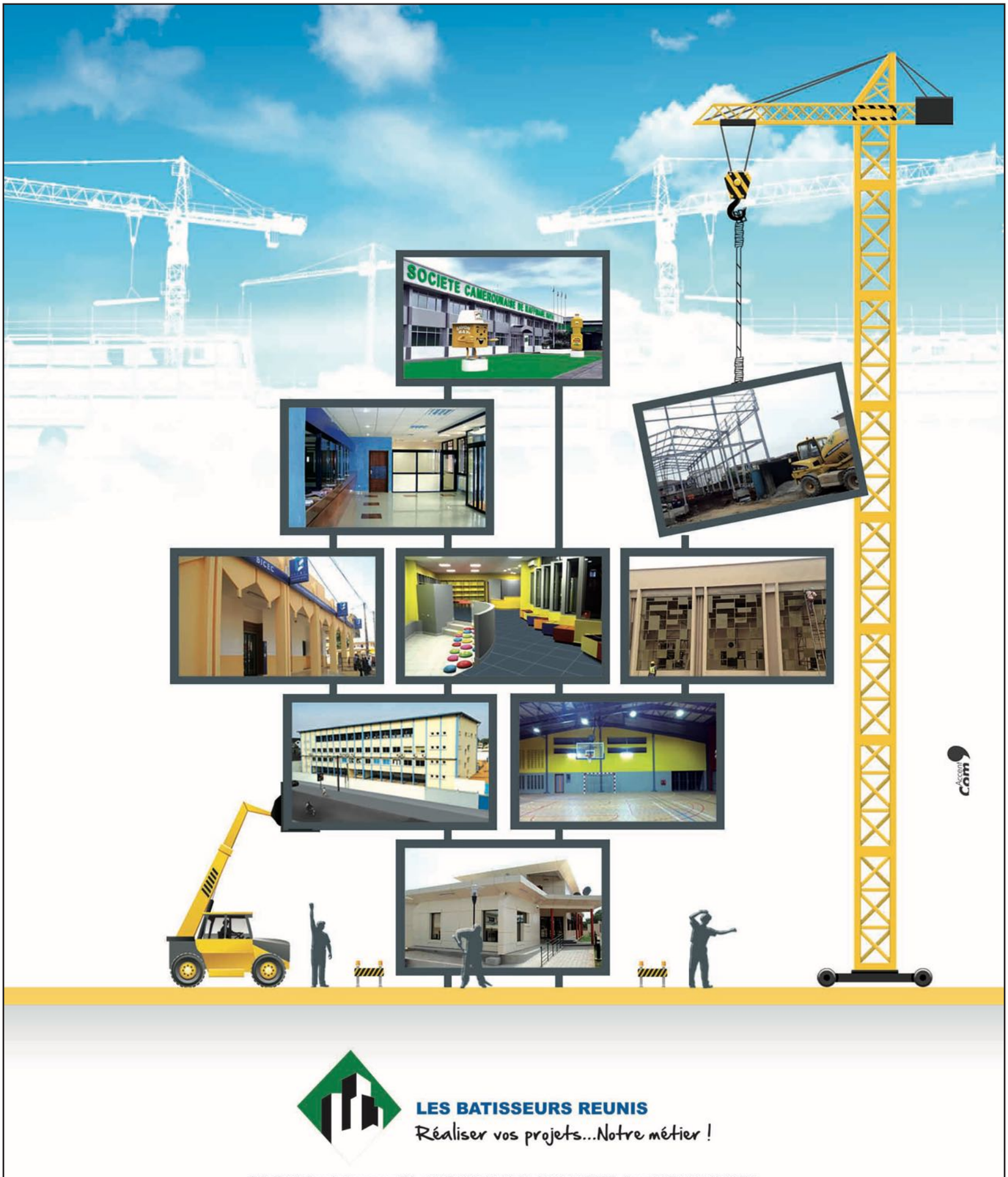

LES BATISSEURS REUNIS

Réaliser vos projets...Notre métier !

B.P. 5908 Douala Cameroun Tél. : (237) 233 42 93 93 / 699 80 77 77 Fax : (237) 233 42 92 76

Email : lbr@lesbatisseursreunis.com

Tax Residence

The Deterrent Weapon

Against Tax Evasion

Through various tricks, many taxpayers consciously or unconsciously evade their tax obligations. Today, thanks to the law, the eligibility criteria for tax domicile and tax collection allow for monitoring potential offenders.

To closely track all taxpayers, Article 25 of the General Tax Code stipulates that, subject to international tax treaties, anyone with a tax domicile in Cameroon is liable for the IRPP. As a reminder, the annual summary declaration of income applies to individuals who are not professional taxpayers but justify a tax domicile in Cameroon because of their worldwide income; it also applies to individuals who are not tax-domiciled in Cameroon but have income derived from activities carried out in Cameroon.

Thus, individuals considered to have a tax domicile in Cameroon include those who have their main home or place of residence in the country; those who engage in salaried or self-employed professional activities in Cameroon, unless they prove that the activity is only incidental to their stay in Cameroon; or those who have their economic interests centered in Cameroon. Furthermore, civil servants or government agents working abroad and not subject to taxation in those countries are also considered to have their tax domicile in Cameroon.

Additionally, both Cameroonian nationals and non-nationals who either have or do not have their tax domicile in Cameroon but receive profits or income subject to taxation under a treaty for the elimination of double taxation are also considered to have a tax domicile in the country. Employees of international organizations, diplomatic and consular missions who are locally hired and not holding diplomatic status are also affected by this provision.

Using digital tools to avoid scams

Worldwide Income

The principle of global taxation posits that all the income of an individual domiciled in Cameroon, whether Cameroonian or foreign, is subject to taxation in Cameroon. According to Article 25 of the General Tax Code, IRPP is due by any individual with a tax domicile in Cameroon due to their worldwide income. This principle applies, subject to specific international treaties signed by Cameroon that eliminate double taxation. As a result, a tax resident of Cameroon is required to declare and pay taxes in Cameroon on all of their income, regardless of its source.

For example, if a civil servant or public agent working in Cameroon receives a salary there and also earns dividends from a foreign company, they will be taxed on all of their income from these sources. Similarly, if a Cameroonian residing abroad owns rental property in Cameroon, they will be taxed on the rental income from that property because they have a tax domicile due to the income generated by that property in Cameroon.

Marie Joseph Mballa Zang

Régime des sanctions

Ce que risquent les contrevenants

Le législateur a prévu une batterie de mesures répressives contre le non-respect des dispositions fiscales concernant la déclaration des revenus non-professionnels par certains contribuables à date.

La justice veille au grain

Le Code général des Impôts, en son article 74 bis, alinéa 1, a prévu que la déclaration annuelle récapitulative des revenus des contribuables non-professionnels soit souscrite. Et les impositions qui en résultent sont payées avant le 30 juin de chaque année. Tous ceux qui se soustraient à cette obligation s'exposent à l'application de pénalités de 10% par mois de retard, sans excéder 30% au sens de la Loi sur les procédures fiscales en son livre 97.

Si un contribuable n'a pas souscrit à sa déclaration de revenus après que le fisc lui a servi une mise en demeure de s'y conformer au terme d'un délai de 07 jours, il lui sera appliqué une taxation d'office majorée d'une pénalité de 100%. Car, faut-il le rappeler, la mise en demeure offre au contribuable, un délai de régularisation de 07 jours selon le livre 3 de la Loi sur les procédures fiscales.

De plus, les contribuables non professionnels défaillants, coupables de défaut de déclaration, sont d'office retirés du fichier des contribuables actifs. Le retrait du fichier entraîne quant à lui l'impossibilité pour le contribuable non-professionnel de générer son attestation de conformité fiscale.

Ce document est exigé par les administrations publiques ou parapubliques en vue de l'obtention de licence, de subventions publiques, d'une autorisation, d'une certification etc ; par les missions diplomatiques en vue de l'obtention d'un visa exceptées les personnes situation d'évacuation sanitaires et les enfants en bas âge ; l'administration fiscale en vue de l'éligibilité aux dépenses fiscales ; de l'administration des douanes pour les opérations d'exportation ; et lors du règlement des factures par l'État, les CTD, les entreprises publiques et parapubliques, les entreprises privées dûment habilitées par le Ministère des Finances à l'exiger. Aussi la réinscription du contribuable non professionnel sera-t-elle conditionnée à la régularisation totale de sa situation fiscale conformément à la loi.

Marie Joseph Mballa Zang

HOTEL DE VILLE

Fiscalité locale

Les voies pour l'autonomie financière des CTD

Longtemps attendue afin de donner une nouvelle impulsion à la mobilisation des ressources au niveau local, le nouveau cadre juridique apporte plus de dynamisme au financement des collectivités territoriales décentralisées et balise les voies de l'autonomie financière de ces entités publiques.

Fiscalité locale

Des innovations pour plus d'argent pour les CTD

Réforme du cadre juridique, renforcement de l'autonomie financière des Collectivités territoriales décentralisées… tels sont les principaux objectifs du dispositif réglementaire et juridique qui encadre désormais la collecte des taxes locales.

Une loi pour donner du sourire aux élus locaux

Sur les trois derniers exercices fiscaux, les statistiques révèlent que malgré la multitude d'impôts locaux et taxes communales consacrés par le dispositif normatif actuel, trois seulement sur la trentaine en vigueur à savoir les centimes additionnels communaux (CAC), les droits de timbre automobile et la redevance forestière annuelle (RFA), constituent plus de 90% du rendement global de la fiscalité des CTD. Pour les pouvoirs publics, l'allègement de l'architecture existante apparaît donc nécessaire pour rendre ce mécanisme de financement plus rentable. Raison pour laquelle, la loi sur la fiscalité locale se propose de pallier ces manquements par des innovations à la fois en matière de politique fiscale et de procédure d'administration fiscale.

Trois impôts génèrent plus de 90% des recettes locales.

DES INFRASTRUCTURES MODERNES AU SERVICE DE LA PROPRETÉ DES VILLES

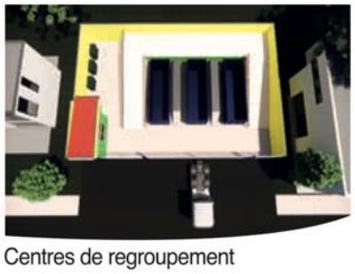

Centres de regroupement

Hysacam est engagée dans un modèle de gestion intégrée des déchets ménagers en milieu urbain.

Ce modèle est adossé à des infrastructures innovantes qui vont améliorer la qualité et réduire les coûts du service de propreté. Ces infrastructures auront un apport sur l'attractivité et la croissance des villes.

Abris-bacs

Construction et exploitation d'infrastructures de gestion des déchets :

- Centre de Transfert des Déchets
- Centres de Traitement des Déchets
- Centres de regroupement
- Abris pour poubelles
- Déchetteries
- Stations de traitement des boues de vidange.

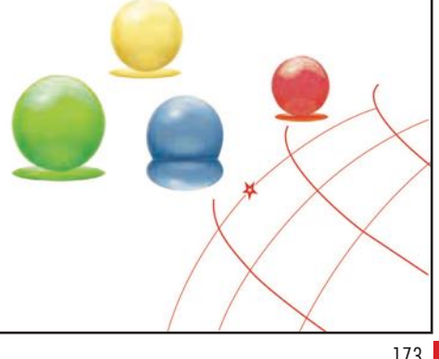

Hysacam
pour un monde de propreté

www.hysacam-proprete.com
Siège social : Yaoundé
B.p. : 781. Yaoundé-Cameroun
Tél : +237 222 22 13 79
Fax: +237 222 22 53 44

GENERAL CONTRACTING, DEVELOPMENT AND CONSTRUCTION

OVER 20 YEARS OF...
BUILDING HOMES
BUILDING EXPERIENCES
BUILDING INFRASTRUCTURES
BUILDING ICONS
BUILDING DREAMS

TEL: +237 6 57 41 41 41
EMAIL: INFO@FORCECONSTRUCTION-CO.COM
WEB: WWW.FORCECONSTRUCTION-CO.COM

FCC
FORCE CONSTRUCTION
COMPANY

Les CTD peuvent se gratter les mains

Une politique fiscale dynamique

A la lecture du texte susmentionné, on note quatre principales innovations en matière de politique fiscale. La première a trait au relèvement à 1% du taux de droit d'accises spécial destiné au financement de l'enlèvement et du traitement des ordures au profit des CTD. A cela s'ajoute la suppression de l'impôt libératoire et de sept autres taxes communales. A la place, il sera institué un Impôt général synthétique (IGS) pour les micros et petites entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de FCFA.

En outre, l'intégralité du produit de droit de timbre de la carte grise et une quotité du produit de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (Tspp) destinée à l'entretien routier, seront affectées aux régions. Enfin, le Fonds spécial d'équipement et d'interventions intercommunales (Feicom) se chargera de la centralisation d'une quote-part de 70% du produit des impôts et taxes des régions affectée à la péréquation à l'exclusion du droit de timbre des cartes grises. Ce taux est de 50% pour le produit des redevances pétrolières, gazières et minières.

Des impôts locaux mieux administrés

Pour optimiser la collecte des recettes, les Centres divisionnaires des impôts (CDI) seront transformés en Centres de fiscalité locale et des particuliers. L'autre mutation au niveau de la procédure et de l'administration fiscale est l'arrimage des procédures fiscales locales aux processus de dématérialisation. Ceux-ci concernent principalement l'immatriculation, l'émission, la déclaration et le recouvrement des impôts et taxes locales. Il est également envisagé la suppression des paiements en espèce au profit des modes de paiement plus sécurisés, ainsi que l'adaptation des procédures de contrôle, de recouvrement forcé et de contentieux aux spécificités de la fiscalité directe locale. Pour le Gouvernement, « l'aboutissement de cette réforme permettrait d'assurer la mutualisation des actions de l'administration fiscale et des CTD, tant sur le plan organisationnel que procédural. Elle assurera en outre, l'élargissement de l'assiette fiscale en vue de la diversification des sources pérennes de financement des collectivités territoriales», explique-t-il dans l'exposé des motifs du projet de loi en examen au Parlement.

Gédéon Adjomo

Local Taxation

The Outline of a Well-Structured Reform

The Government's response to the challenges underlying the financial autonomy of decentralized local authorities has freed these entities from meager and inadequate revenues and now paves the way for the prosperity of cities and municipalities in Cameroon.

Delivery delays will reduce

Increasing the threshold for the flat-rate tax, instituting a general synthetic tax on companies, transforming divisional tax centers into local tax centers for both local authorities and individuals, among other key reforms, are part of the new local taxation law passed by Parliament late last year.

This shift comes in response to the observation that the revenue from local taxes, during the period 2015-2019, averaged 33 billion CFA francs, with an annual growth rate of approximately 4.3%. Yet, in 2022 alone, the State allocated 226.9 billion CFA francs to local authorities, representing about 1% of the GDP. At the same time, the local taxes collected by the decentralized territorial authorities (CTDs) amounted to around 24 billion CFA francs, or 0.1% of the Cameroonian GDP. To reverse this trend and achieve decentralization objectives, the government has developed and submitted to Parliament the draft law on local taxation. The law aims to reform the outdated legal framework, notably the December 15, 2009 law, and strengthen the financial autonomy of CTDs to better meet the requirements of the December 24, 2019 law on the Code of Decentralized Territorial Authorities. Moreover, the goal is to establish a modernized, more efficient local tax administration that is better connected to the realities of the CTDs.

This is why the legislator focuses on addressing the shortcomings in the local tax collection process, starting with the identified weaknesses in tax administration. These include the limited revenue potential of municipal surtaxes, due to their restriction to only three state taxes; the multiplicity of local taxes, most of which show very low yields; the embryonic system of levies destined for the Regions and the low revenue potential of most taxes assigned to them; and the numerous local direct levies characterized by narrow bases, high administrative costs, and poor revenue performance compared to countries of similar development levels.

The reform aims to improve the collection of property tax, fully allocated to municipalities, better ensure the distribution of the tax on hydrocarbons, expand the base of municipal surtaxes, and several other local taxes. These new sources of local tax revenue are intended to provide significant additional financial resources to the municipalities across the country. The newly identified funding sources, according to Louis Paul MOTAZE, will strengthen municipal

Fresh money to boost local development

resources to the tune of 126.4 billion CFA francs. The new law establishes the General Synthetic Tax (GST) applicable to businesses with annual revenue of less than 50 million CFA francs. This tax replaces the flat-rate tax and simplified tax regime and is expected to generate an additional 50 billion CFA francs annually for CTDs. Moreover, the law also extends municipal surtaxes to excise duties, special income taxes, and registration fees on public procurement. These new measures will allow the State to generate additional annual resources of about 43 billion CFA francs for the CTDs. An additional 20 billion CFA francs is expected from the doubling of the special excise duty rate from 0.5% to 1% for waste collection and treatment.

To ensure the operational autonomy of CTDs and facilitate easy access to these funds, which will be placed in the Single Treasury Account at the Central Bank of Central African States (BEAC), provisions have been included in this mechanism. Each CTD treasurer will be assigned a bank identity statement linked to the Single Treasury Account at the central bank. Thanks to this system, each CTD will be able to operate and mobilize resources from local taxes and equalization after the prior approval of the central treasury accountant.

The law also provides for the abolition of 10 levies, incorporating them into the general synthetic tax, and the rationalization of local taxes and fees by transforming certain taxes into local fees while maintaining certain municipal taxes. Among municipal taxes, one can mention the local development tax and the local stamp duty paid to the municipality. As for municipal fees, there are six, including livestock slaughter fees, impoundment fees, market space rent, building or installation permit fees, parking and stationing fees, and municipal excise duty on polluting activities (transit, herding, transport of quarry products, recovery of products, and damage to public roads).

Other mechanisms are also provided in this law to promote inter-municipality and inter-regional cooperation. These include the deduction of 30% of the revenue from fiscal and parafiscal taxes allocated to FEICOM for inter-municipality and inter-regional cooperation to fund regional projects. These include revenue from the petroleum and gas levy, mining levy, and the special tax on petroleum products. All three will be allocated to the regions.

Pierre Célestin Atangana

Opportunité

Une loi adaptée

à la conjoncture

Une panoplie d'évènements ont milité en faveur de l'adoption de la réforme sur la fiscalité locale. Revue des objectifs, du contexte et de la pertinence de ce nouveau cadre légal qui vient renforcer le positionnement des CTD dans l'architecture institutionnelle du Cameroun.

Un instrument juridique bien accueilli par la Chambre haute du Parlement

Le processus de décentralisation commençait à se fondre dans la masse des revendications ressassées ici et là par les acteurs politiques, les exécutifs régionaux et communaux. Ces derniers criaient à l'autonomie des Collectivités territoriales décentralisées et à l'accélération du processus de décentralisation. Le pouvoir central quant à lui avait à cœur de donner chair aux instruments internationaux qu'il a librement ratifiés, notamment la Charte africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local.

La ratification de ce cadre supranational accompagnée de celle de l'autonomie financière des CTD, en plus du faible rendement de certains impôts locaux, les chevauchements de compétences entre les services fiscaux de l'État et ceux des CTD ou encore la volonté de

Le Directeur Général des Impôts : accélérer la décentralisation par plus de ressources financières

L'axe budgétaire consiste en l'optimisation du rendement des ressources fiscales locales. Celui-ci passe par la mise en œuvre de mécanismes innovants et adaptés aux besoins réels des CTD.

l'alignement des procédures des impôts locaux à ceux du droit commun, ont eu raison des pesanteurs observées jusqu'alors.

C'est ainsi que pour mettre un terme à cet environnement défavorable au développement des CTD dans le pays et moderniser leur fonctionnement tout en renforçant leur autonomie, l'État s'est fixé plusieurs objectifs parmi lesquels : le renforcement des performances budgétaires et l'autonomie financière des CTD ; assurer la mise en place des structures adaptées à une meilleure mobilisation des impôts et taxes locaux ; consolider la collaboration entre les CTD et les services fiscaux de l'État.

Par le dispositif légal adopté en décembre 2024, il est aussi question d'agréger les taxes communales existantes, de renforcer les mécanismes de recouvrement des impôts et taxes locaux, ainsi leur reversement ; relever le rendement de la fiscalité propre des CTD ; mettre en place des structures et des instruments de déclaration, de paiement, de recouvrement et de reversement ; identifier les modifications législatives et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de cette réforme.

Aussi est-ce la raison pour laquelle la réforme est adossée à quatre axes stratégiques : un axe budgétaire, consistant en l'optimisation du rendement des ressources fiscales locales. Celui-ci passe par la mise en œuvre de mécanismes innovants et adaptés aux besoins réels des CTD. Le deuxième axe porte sur la simplification. Celui-ci vise la réduction du nombre de prélèvements locaux, la modernisation des mécanismes de collecte et de mise à disposition des recettes.

S'agissant de l'axe adossé à la réorganisation des structures, il est question restructurer les services de gestion des prélèvements locaux. Le dernier est associé au contexte socio-politique et poursuit le renforcement du lien de redevabilité entre les CTD et les citoyens.

Pierre Célestin Atangana

Eclairages

Les précisions de Louis Paul MOTAZE

En présidant la cérémonie de lancement du budget le 15 janvier à Buea, région du Sud-Ouest, le Ministre des Finances a répondu aux critiques nées au lendemain de la promulgation de la loi sur la fiscalité locale non sans tordre le cou à la polémique et aux interprétations diverses.

Le Ministre des Finances face aux élus locaux à Buea

Un auditoire attentif

La loi 2024/020 du 23 décembre 2024 portant fiscalité locale a donné lieu à diverses interprétations. A ces appréhensions et zones d'ombres, le Ministre des Finances a apporté des éclairages à l'occasion de la cérémonie de lancement du budget 2025 qu'il a présidée le 15 janvier 2025 à Buea.

Pour les associations, syndicats, et autres collectivités territoriales décentralisées, le nouveau cadre juridique de la fiscalité locale donne l'impression de la création de nouvelles taxes sur le développement local. Ce qui pour certains syndicats risque d'entraîner une augmentation de la charge fiscale des citoyens. À ce sujet et à bien d'autres préoccupations, Louis Paul MOTAZE a apporté des précisions, afin de lever toute équivoque sur cette question. Ainsi, d'après le Ministre, cette taxe a toujours existé dans le corpus fiscal camerounais et a toujours été acquittée par les salariés.

« Je voudrais rassurer toutes les parties : cette loi ne crée aucune taxe nouvelle. La taxe de développement locale existe depuis très longtemps dans notre législation et a été jusqu'ici acquittée par les salariés. En effet, cette taxe est simplement une évolution de l'ancienne taxe communale, et reprise dans la loi de 2009 portant fiscalité locale. » Cette disposition, soutient Louis Paul Motaze, est le prolongement de l'ancienne taxe communale, reprise dans la loi de 2009 portant fiscalité locale. Aussi s'inscrit-elle dans la même logique de contribution en contrepartie des services rendus par les CTD.

Sur les tarifs de cette taxe, le Ministre des Finances est formel : ils restent inchangés et sont adaptés aux capacités contributives de chaque citoyen. A titre d'illustration, pour un salarié percevant un revenu mensuel de 100 000 FCFA, cette taxe s'élève à 1 500 FCFA par an, soit seulement 125 FCFA par mois.

Ensuite, il y a l'exclusivité de la compétence en matière de recouvrement des taxes locales. A ce propos, le Ministre des Finances lève toute équivoque sur une quelconque manœuvre tendant à vouloir phagocyter l'autonomie financière des CTD. Il est davantage question de « maximiser les recettes locales en confiant la collecte à des services dédiés exclusivement à la fiscalité locale et dotées des capacités opérationnelles suffisamment éprouvées ». De plus, le principe de l'interlocuteur fiscal unique répond aux attentes du secteur privé tout en réduisant les conflits de compétences, sans pour autant faire perdre aux CTD leur rôle dans la mesure où des Unités de Suivi de la fiscalité locale seront mises sur pied.

Quant aux craintes nées sur la centralisation des recettes escomptées par les CTD par cette exclusivité, des aménagements au Compte Unique du Trésor sont annoncés à travers l'attribution d'un relevé d'identité bancaire aux receveurs municipaux et régionaux. Ces derniers, « désormais connectés au Compte Unique du Trésor, disposent dès lors d'une garantie de gestion optimale et transparente des ressources collectées à leur profit ». Une approche qui bénéficie du soutien significatif des communes et régions qui, à une majorité de 71% y souscrivent.

Pierre Célestin Atangana

Publi-reportage

Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé (CHUY) :

L'hôpital-Universitaire de Yaoundé amorce sa renaissance

Professeur DJIENTCHEU Vincent de Paul
Directeur Général du CHUY

Porté par une vision modernisatrice, le Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé (CHUY) s'impose comme un carrefour d'excellence médicale, académique et technologique. Une dynamique enclenchée sous la conduite du Pr DJIENTCHEU Vincent de Paul, dans le sillage du programme national de rénovation hospitalière initié par le MINSANTE.

Porté par une nouvelle gouvernance, le CHUY modernise ses infrastructures pour offrir des soins de qualité et former l'élite médicale.

Un hôpital-phare, créé pour servir l'élite sanitaire du Cameroun

Créé par décret présidentiel n°2021/421 du 24 juin 1978, le Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé (CHUY) est bien plus qu'un établissement hospitalier : il constitue un maillon stratégique du système de santé camerounais. Pensé comme un pôle d'interface entre soins, formation et recherche, il est à la fois un creuset de savoir, un centre d'innovation biomédicale et un levier de transformation sanitaire au service de la nation.

Tel un phénix renaissant de ses cendres, le CHUY retrouve progressivement ses lettres de noblesse. Cette métamorphose est soutenue à la fois par une vision managériale éclairée et par l'impulsion donnée par le programme présidentiel de modernisation des infrastructures hospitalières, conduit par le Ministère de la Santé Publique. L'établissement, initialement confronté à des défis d'ordre technique, logistique et structurel, connaît aujourd'hui une dynamique de résilience et de redéploiement.

Une gouvernance de refondation, portée par l'exigence scientifique

Depuis sa nomination par décret présidentiel n°2024/603 du 25 novembre 2024, le Professeur DJIENTCHEU Vincent de Paul, neurochirurgien émérite et universitaire aguerri, assure la direction générale du CHUY. Son installation officielle, le 5 décembre 2024 par le Ministre de la Santé Publique, a marqué le début d'une phase stratégique de refondation.

Le Pr DJIENTCHEU n'a de cesse de replacer le CHUY au centre du dispositif sanitaire national, en s'appuyant sur cinq piliers fondamentaux : excellence clinique, rigueur académique, innovation pédagogique, coopération internationale et humanisation des soins.

Des équipements modernisés pour des soins de qualité

L'un des chantiers les plus visibles de cette transformation réside dans la réhabilitation technique du plateau médical. Grâce au programme national de modernisation des hôpitaux publics, plusieurs équipements stratégiques ont été renouvelés ou renforcés. La rénovation du Service d'Accueil des Urgences (SAUR), constitue aujourd'hui un modèle de fluidité organisationnelle, de réactivité et de

confort pour les patients et le personnel.

Les services d'imagerie médicale, de laboratoire, d'exploration fonctionnelle et d'anesthésie-réanimation disposent désormais d'un matériel de dernière génération, garantissant une prise en charge diagnostique et thérapeutique conforme aux normes internationales. Cette montée en gamme permet au CHUY de proposer des soins spécialisés autrefois peu accessibles dans le secteur public, tout en maintenant des tarifs régulés.

Un bastion académique en pleine effervescence

En sa qualité d'hôpital-universitaire, le CHUY renforce également son ancrage scientifique. En témoigne l'organisation régulière de symposiums de haut niveau, tels que celui tenu en avril 2025 sur les spécificités du cancer du sein au Cameroun. L'événement a réuni plusieurs participant : chercheurs, cliniciens, étudiants et responsables divers autour des enjeux contemporains de la prévention, du dépistage et des traitements adaptés au contexte local.

Ce dynamisme scientifique consolide le positionnement du CHUY comme centre de formation par excellence, notamment pour les internes et les étudiants des facultés de médecine. Il s'inscrit également dans la stratégie nationale de renforcement des ressources humaines en santé, en favorisant le développement continu des compétences.

Un acteur engagé dans la santé communautaire

Le CHUY n'est pas qu'un lieu de soins curatifs ; il s'impose aussi comme une institution citoyenne, engagée dans l'éducation sanitaire. Des campagnes de sensibilisation à grande échelle sont régulièrement menées dans les domaines de la santé rénale, du diabète, de la vaccination ou encore de la santé maternelle. Ces actions permettent de rapprocher l'hôpital de sa communauté d'ancrage, tout en cultivant une médecine préventive, inclusive et durable.

Des partenariats stratégiques, pour une diplomatie sanitaire active

Conscient de la nécessité de penser la santé à l'échelle globale, le CHUY renforce sa coopération avec des institutions nationales et étrangères à l'instar des universités partenaires. Ces alliances ouvrent la voie à des projets conjoints de recherche, à des formations croisées, et à une mutualisation des expertises dans les domaines de pointe.

Vers un CHUY de référence, au service du Cameroun et de l'Afrique

À l'aube de cette nouvelle phase, le CHUY affiche de solides ambitions : devenir un hub médical d'excellence, un incubateur de talents scientifiques, et un levier stratégique pour la souveraineté sanitaire du Cameroun. La vision portée aujourd'hui s'inscrit dans la durée, avec des objectifs réalistes, mesurables et pleinement alignés sur les politiques publiques de santé.

Dans un contexte africain marqué par la quête de souveraineté sanitaire, le Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé entend faire la preuve qu'un service public hospitalier peut être à la fois performant, humain et tourné vers l'avenir. Le chemin est encore long, mais la direction est claire.

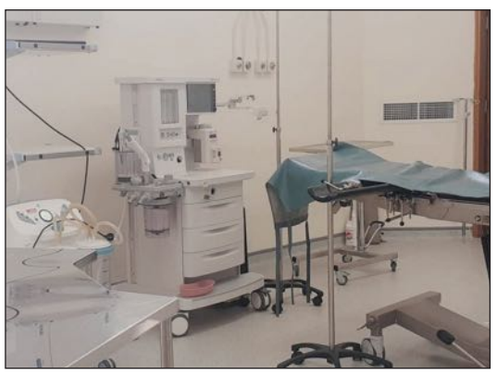

Les Dossiers du MINFI

Zoom sur le Fonds Routier

Odyssée dans l'entretien de l'infrastructure routière

Organisme au cœur de la politique de mise en œuvre des infrastructures routières, de l'aménagement urbain et de l'habitat, le Fonds Routier n'a souvent brillé dans l'espace public que par une chronique peu favorable qui ressasse les préoccupations liées à sa gouvernance. Pourtant, dans la stratégie gouvernementale, il apparaît comme le pilier en matière d'entretien routier. Pleins feux sur ses missions, son rôle et son réseau d'intervention.

Fonds Routier

Levier du financement de l'entretien routier au Cameroun

De la mobilisation des financements au paiement des prestations en passant par la sécurisation des ressources affectées à l'entretien routier, cet organisme dispose d'un champ d'intervention pluridisciplinaire.

Une infrastructure construite par les soins du Fonds Routier

Sa double tutelle en fait un organisme gouvernemental stratégique dans la politique de mise en œuvre de l'entretien des infrastructures routières au Cameroun. Dans cette veine, il assure le financement, d'une part, des programmes de protection du patrimoine routier national, des programmes de prévention et de sécurité routières, d'entretien du réseau routier, et d'autre part, des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes. L'ensemble de ces opérations est piloté par le biais de deux guichets : « **Entretien et Investissements** ».

S'agissant du premier guichet dédié à l'entretien des routes nationales, régionales, communales ainsi que des voiries urbaines, le Fonds Routier a pour objet exclusif d'assurer le financement et le paiement des prestations réalisées à l'entreprise et relatives à trois aspects liés à la sécurité : l'entretien courant et périodique du réseau routier prioritaire urbain, interurbain classé et rural ; la prévention et la sécurité routières ; la protection du patrimoine routier national.

Dans le guichet « Investissement », l'objet exclusif vise à assurer le financement et le paiement des prestations réalisées à l'entreprise et relatives à l'aménagement et à la réhabilitation des routes.

Dans l'exécution de ses missions régaliennes, le Fonds attend de ses ordonnateurs, l'élaboration des programmes annuels et pluriannuels des travaux et prestations bénéficiant de son concours financier ; l'évaluation financière des programmes en vue de l'inscription au budget de dépenses correspondantes ; la passation des marchés, conformément à la réglementation en vigueur ; le suivi de l'exécution et de la réception des travaux et des prestations ainsi que l'ordonnancement des dépenses.

En outre, il intervient dans le cadre des travaux d'entretien des voiries urbaines, la construction d'ouvrages d'art, la réhabilitation des routes.

Ses domaines d'intervention s'étendent aussi aux transports et aux travaux publics. Ainsi, en matière de transport, le Fonds est également un maillon clé du financement des campagnes de prévention et de sécurité routières. Pour ce qui est des travaux publics, la touche du Fonds Routier s'exprime dans les travaux d'entretien des routes rurales prioritaires ; les dépenses d'entretien courant des installations fixes et mobiles nécessaires à la protection du domaine public routier ; les études et contrôle des travaux de sa compétence.

A ce jour, grâce à ces interventions,le Fonds Routier a déjà injecté plus de 1400 milliards fans le circuit économique ; financé plus de 15 000 entreprises de BTP et assuré le financement de plus de 9 500 projets dans le cadre de l'entretien routier.

Marie Joseph Mballa Zang

Pour ce qui est des travaux publics, la touche du Fonds Routier s'exprime dans les travaux d'entretien des routes rurales prioritaires ; les dépenses d'entretien courant des installations fixes et mobiles nécessaires à la protection du domaine public routier ; les études et le contrôle des travaux de sa compétence.

Road Fund

A Multidisciplinary Field of Intervention

From mobilizing funding to paying for services while securing resources allocated for road maintenance, public works, transport, urban development, and housing, this organization has a portfolio of interventions that places it at the center of the issues surrounding the implementation of road infrastructure policies and beyond.

Its dual oversight makes it a strategic governmental organization in the policy for implementing road infrastructure in Cameroon. This is why it ensures financing, on one hand, for programs protecting the national road heritage, road safety and prevention programs, and road network maintenance, and on the other hand, for road rehabilitation and development operations. These operations are managed through two channels: "**Maintenance" and "Investments**."

Regarding the first channel dedicated to the maintenance of urban, interurban, and peri-urban roads, the Road Fund's exclusive goal is to ensure financing and payment for services rendered to companies, covering three key aspects related to safety: regular and periodic maintenance of the priority urban, interurban classified, and rural road network; road safety and prevention; and protection of the national road heritage.

In the "Investment" channel, the exclusive goal is to ensure the financing and payment of services rendered to companies related to road development and rehabilitation. Specifically, this involves financing and paying for services related to the development and rehabilitation of roads.

In the third area of intervention, the payment for services to companies, the Fund expects expenditure controllers involved in road maintenance or construction to study and prepare annual and multi-year programs of works and services benefiting from the Fund's financial support; evaluate the financial programs for budget allocation; award contracts in compliance with current regulations; oversee the execution and acceptance of works and services, and manage expenditure processing.

In terms of housing and urban development, the Fund intervenes in the maintenance of urban roadworks in cities with populations over 100,000 and regional capitals, including the expenses for studies and control of the said works. Its areas of intervention also extend to transportation and public works.

Thus, in the area of transportation, the Fund is also a key player in road safety and prevention campaigns. In public works, the Road Fund's involvement is reflected in the maintenance of the classified interurban road heritage, the development and maintenance of priority rural roads, the regular maintenance of fixed and mobile infrastructure necessary to protect the public road domain, and the studies and control of works under its responsibility.

To date, thanks to these interventions, the Road Fund has injected over 1,400 billion into the economic circuit, financed more than 15,000 construction companies, and funded over 9,500 road maintenance projects.

Marie Joseph Mballa Zang

The Fund expects expenditure controllers involved in road maintenance or construction to study and prepare annual and multi-year programs of works and services benefiting from the Fund's financial support; evaluate the financial programs for budget allocation; award contracts in compliance with current regulations; oversee the execution and acceptance of works and services, and manage expenditure processing.

Entretien routier

Le Fonds Routier

à l'ère de la dématérialisation

Ces dernières années, sous l'impulsion de son Administrateur, Aubin ESSAIE MOUSSA, cet établissement s'est résolument engagé dans un vaste programme de modernisation de sa gouvernance, marqué notamment par la dématérialisation de ses procédures, la sécurisation des mécanismes de traitement des décomptes et l'optimisation de sa performance opérationnelle.

Aubin ESSAÏE MOUSSA
Administrateur du Fonds Routier

Dans le cadre de l'exécution de ses missions de financement de l'entretien routier, le Fonds Routier a assuré la conception et le déploiement de nouveaux outils de gestion. Cette démarche vise deux principaux objectifs, à savoir : améliorer la qualité du service rendu aux usagers et rationaliser la charge de travail de son personnel. Parmi ces outils, figurent en bonne place l'application GENDATA FR, conçue pour l'optimisation des paiements, le système de gestion et d'archivage électronique des documents (GED) et la plateforme d'authentification électronique des décomptes et des cautions RF-ETRUST.

La gestion électronique des documents grâce à l'application OASIS-GED

Depuis plus d'une décennie, le Fonds s'est doté d'un système de gestion et d'archivage électroniques des documents (GED). À travers une numérisation et un stockage structuré des documents et des actes administratifs, cette solution permet notamment : (i) de centraliser et d'organiser les archives, facilitant leur gestion et leur consultation, (ii) de garantir la préservation et la sécurité des données, réduisant ainsi les risques de perte ou d'altération des documents physiques, et (iii) de favoriser un accès rapide et fiable à l'information documentaire.

L'optimisation et la sécurisation des processus de paiement avec l'application GENDATA FR

S'agissant de l'optimisation des processus de paiement, le Fonds Routier a procédé au développement de l'application GENDATA FR. Sa mise en exploitation, intervenue en 2021, a permis l'interconnexion entre le système intégré de gestion TOMPORTAIL (qui comprend les progiciels TOMPRO, TOMFR et TOMPAIE) et le système de télé-compensation d'Afrique centrale (SYSTAC). Plus concrètement, GENDATA FR permet le traitement automatisé des paiements issus de plusieurs sources à savoir : les ordres de virement générés par TOMFR, les factures comptabilisées dans TOMPRO ainsi que les salaires traités dans TOMPAIE. Ce processus contribue efficacement à la réduction des risques d'erreurs de paiement et à la rationalisation de la charge de travail.

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN
Immeuble SNI - 11e, 12e et 13e étages, BP 6221 Yaoundé
Tél. : +237 222 22 47 52 - Fax : +237 222 22 47 89
Courriel : contact@fondsroutiercameroun.org

L'authentification électronique des décomptes à travers une plateforme numérique baptisée RF E-TRUST.

Dans l'optique d'améliorer sa performance, le Fonds Routier a procédé, au cours de l'année 2024, à l'opérationnalisation de la plateforme numérique RF-ETRUST. Cette plateforme, qui permet désormais l'authentification en ligne des décomptes par les maîtres d'ouvrage, répond aux principales difficultés rencontrées par le Fonds, notamment la lenteur dans le traitement des dossiers et la fraude documentaire liée aux décomptes et aux cautions. La plateforme a également permis de renforcer la sécurité et la traçabilité des transactions.

Après une phase pilote réussie en 2023 avec le Ministère des Transports, l'utilisation de la plateforme a été étendue, au cours de l'année 2024, aux responsables des services centraux et déconcentrés du ministère des Travaux publics (MINTP), notamment dans les réseaux routiers Sud et Ouest. Cette dynamique s'est poursuivie en 2025, avec la formation des responsables des services déconcentrés du MINTP du réseau routier Nord, les 8 et 9 avril 2025 à Garoua. Disponible 24h/24 et 7jours/7, cette plateforme est accessible sur tous les terminaux électroniques, notamment les tablettes, les smartphones et les ordinateurs portables.

Porté par une ambition de performance et de transparence, le Fonds Routier a entrepris une transformation digitale profonde, marquée par la dématérialisation de ses procédures, l'intégration d'outils innovants et le renforcement de sa capacité opérationnelle au service de l'entretien routier.

www.fondsroutiercameroun.org - www.fondsroutier.cm

La mise en place d'un progiciel de gestion intégrée

En dépit des avancées notables qu'ont apportées les outils de gestion évoqués plus haut, le Fonds Routier reste engagé dans le processus de modernisation de son administration, dans l'optique de relever les défis actuels et futurs. Ainsi, il envisage la conception et l'opérationnalisation d'un progiciel de gestion intégré (ERP). Cet outil vise à unifier, au sein d'un même système, à la fois, les processus supports (gestion des achats, des stocks, des finances, des ressources humaines, des paiements, des archives, etc.) et les processus métiers (programmation, gestion des marchés, traitement et paiement des décomptes, etc.). Par ailleurs, cet outil permettra de fluidifier la communication entre les acteurs internes et externes, d'automatiser les tâches répétitives, de minimiser les erreurs et d'optimiser l'utilisation des ressources.

Le processus de contractualisation a connu un aboutissement heureux au début de l'année 2025, avec le recrutement du cabinet en charge du développement du progiciel. Une étape qui ouvre la voie au démarrage effectif des travaux de conception et de développement. Ce projet représente une avancée majeure pour le Fonds Routier, dans la mesure où il lui permettra de renforcer sa capacité à planifier, à exécuter et à contrôler ses opérations de manière plus efficace et efficiente, contribuant ainsi à l'amélioration globale de la performance.

www.fondsroutiercameroun.org - www.fondsroutier.cm

20 RUE CASINO, BANAPRISO
BP 423 DOUALA
Tél: +237 691 699 630
e-mail: info@3smotors.com

3S MOTORS

Ressources

Le Fonds Routier face aux défis du financement de l'entretien routier

Hormis les dotations des ministères ordonnateurs, le Fonds Routier fonctionne grâce à diverses ressources dont le droit de péage routier ; des produits des différentes taxes et amendes greffées à l'utilisation de la route.

Une surface financière de tous les instants

Afin d'assurer les missions que lui confère la loi n° 96/07 du 8 avril 1996 portant protection du patrimoine modifiée et complétée par la loi n° 98/011 du 14 juillet 1998, le Fonds Routier tire ses ressources des deniers publics centralisés et logés de manière distincte et indépendante au sein de deux guichets que sont : le guichet « Investissement » et le guichet « Entretien ». Conformément aux dispositions des textes organiques de cet établissement public administratif, les ressources proviennent essentiellement de la redevance d'usage de la route, du droit de péage routier ou, en cas de concession du péage, de la redevance de concession, du produit des différentes taxes et amendes greffées à l'utilisation de la route et prévues par la loi. S'ajoutent à cela, des dotations budgétaires des ministères et l'appui des partenaires financiers du Cameroun.

Cependant, au fil des années, les besoins en entretien routier sont sans cesse croissants, tandis que les ressources affectées demeurent insuffisantes. Dans cette veine, les organes de gouvernance du Fonds oeuvrent, sans relâche, par un plaidoyer auprès des acteurs de la chaîne de décision du système d'entretien routier. Sur le plan stratégique de développement (PSD) pour la période 2023-2025 prévoit au titre de l'exercice 2025, un accroissement des ressources de l'ordre de 100%, faisant ainsi passer les ressources de 50 à 100 milliards de FCFA. Or à la lecture de la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 les ressources affectée au Fonds au titre de l'exercice 2025 ont connu une légère progression de l'ordre de 20% passant ainsi de 50 à 60 milliards .ce résultat est très éloigné de l'objectif fixé e en deçà des besoins en entretien routier. Toutefois, il convient de rappeler que cette situation retient l'attention des plus hautes autorités camerounaises. En effet, lors de son discours à la nation, le 31 décembre 2024, le chef de l'État a prescrit la réorganisation du Fonds Routier, dans le but d'accroître sa capacité à mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des projets de construction, de réhabilitation et d'entretien des routes.

Un pont : la fin du calvaire

Ressources financières : la menace de la fraude plane

Evoluant en accord avec la politique de décentralisation, les financements des prestations éligibles intègrent désormais, pour chaque qualité d'ordonnateurs, une part minimale de 15% de leur dotation annuelle, à la faveur des collectivités territoriales décentralisées. S'agissant des prestations d'investissements, notamment les travaux de réhabilitation et d'aménagement, le guichet investissement en assure le financement, à travers les dotations issues du budget d'investissement public des ordonnateurs. A la pratique et au regard du volume important de transactions traitées, il est apparu que le Fonds Routier fait de plus en plus face à des risques à la foi exogènes et endogènes.

Ainsi, concernant la maitrise des risques endogènes, l'interface GENDATA FR a été opérationnalisée en vue de réduire le risque de paiement erroné. S'agissant des risques exogènes, au cours de l'exercice 2021, des décomptes frauduleux émanant aussi bien des communes que de ses ordonnateurs principaux ont été détectés par le Fonds. Ledit dispositif a été aussitôt renforcé en 2023 par la conception et la mise en exploitation d'une plateforme d'authentification des décomptes dénommée RF E-TRUST. Cette plateforme permet d'ores et déjà d'améliorer le processus sur plusieurs points notamment : la réduction des délais de traitement des dossiers, l'assurance de l'authenticité, de l'intégrité et la non répudiation des décomptes reçus et la consolidation de la confiance avec les partenaires.

Principal bailleur de fonds de l'entretien routier au Cameroun, l'institution assure le financement des prestations éligibles à son périmètre de compétence conformément aux dispositions légales et réglementaires. Ce financement, reparti entre les différents ordonnateurs (MINTP-MINHDU-MINT-CTD), suit la clé de répartition définie par un décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en ce qui concerne le guichet Entretien.

Des ouvrages au service du désenclavement et du développement

Des réflexions en cours pour des ressources plus consistantes à l'avenir

Dans la mise en œuvre de ses missions, le Fonds est confronté à plusieurs défis majeurs au rang desquels figure en priorité l'augmentation de ses ressources, il est par exemple ressorti des rencontres régionales de mise à jour de l'état du réseau routier et de priorisation des interventions routières, organisé du 18 au 19 juillet 2024 en vue de la préparation du budget 2025 par le Ministre des Travaux Publics que le montant global des besoins enregistrés pour le programme d'entretien des routes communale et régionale, exercice 2025, s'élève à près de 800 milliards FCFA un montant correspondant à un linéaire total de 28 890,89 km de routes et de 9 759,76 ml d'ouvrages d'art. un chiffre largement supérieur aux 52 milliards de FCFA habituellement affecté à l'entretien routier.

Cependant, le Fonds Routier n'a jamais ménagé ses efforts pour une affectation des ressources en adéquation avec les besoins réels et son passage à un fonds de deuxième génération, ceci dans le but de couvrir à terme ce besoin grandissant. Des études commandées par la structure respectivement en 2015 er 2022 sur la performance du système de collecte et de reversement des droits de péage routier ont révélé des faiblesses et des menaces à la fois sur le système de collecte et de reversement ainsi que sur le cadre réglementaire et institutionnel. Toutes choses qui entrainent d'importantes déperditions des recettes. L'étude réalisée avec l'appui technique de l'Institut national de la statistique (INS) a par ailleurs relevé des déperditions des recettes de péage, au cours de la période allant de 2018 à 2023. A titre d'illustration, les recettes réelles de l'année 2022 se situaient à 8,725 milliards de FCFA contre des recettes estimées à 12,052 milliards de FCFA, soit un niveau de déperdition de 3,43 milliards de FCFA. Ainsi, une proportion d'environ 28% des recettes potentielles échappe totalement au circuit de collecte et de reversement des recettes de péage. De nombreuses faiblesses sont à l'origine de ce manque à gagner, notamment le caractère manuel du système de collecte, la vétusté du système de contrôle et de suivi des recettes collectées, l'existence des voies de contournement permettant d'éviter le paiement du droit de péage, le trafic d'influence, la corruption, l'émission et la mise en circulation de faux tickets. Par ailleurs, la structure mène un plaidoyer permanent pour l'augmentation des ressources consacrées à l'entretien routier. L'aboutissement de cette action ajoutée à l'avènement prochain de nouveaux textes, augurent des perspectives réjouissantes pour le financement des projets logés dans ses guichets. Ces réformes devraient créer des conditions favorables pour l'augmentation de ses ressources en adéquation avec les besoins réels en entretien routier et le renforcement de son autonomie financière

Michèle FONGANG

Bienvenue chez GEMAT SARL.

Bâtiments et Travaux Publics

Besoin de construire ou de rénover un bâtiment ?

GEMAT®
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

A PROPOS DE NOUS

- Expérience et Expertise
- Respect des délais
- Technologies modernes
- Prix compétitifs
- Respect des normes
- Equipe compétente

+237 699 23 17 21
contact@gematbtp.com
BP 15019 Douala-Cameroun
www.gematbtp.com

YAOUBA ABDOULAYE, Ministre délégué auprès du Ministre des Finances :

Renforcer l'entretien routier et préserver le patrimoine national

En sa qualité de Président du Comité de gestion du Fonds Routier, Monsieur le Ministre délégué revient ici sur le rôle, les sources de financement et les mécanismes de fonctionnement de cette institution clé de la politique d'entretien et de réhabilitation du réseau routier camerounais.

Monsieur le Ministre, Président du Comité de gestion du Fonds Routier, pouvez-vous pour la gouverne de nos lecteurs, nous dire le rôle de cette structure ?

Pour répondre à votre question, le Fonds Routier est un organisme de financement des prestations d'entretien routier. De façon spécifique, il a pour missions : **l'entretien courant et périodique du réseau routier prioritaire, la prévention et la sécurité routières et la protection du patrimoine routier national.** Il convient de préciser que, par la Loi n°2004/021 du 22 juillet 2004, ses missions se sont élargies au financement des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes dans le cadre d'un « Guichet Investissement » distinct et indépendant du « Guichet Entretien ».

Comment est structurée votre mission d'entretien des routes au Cameroun ?

Le Fonds Routier est le principal bailleur de l'entretien routier au Cameroun. À ce titre, il assure le financement des prestations éligibles à son périmètre de compétence conformément aux dispositions légales et réglementaires. Ce financement, réparti entre les différents ordonnateurs que sont le Ministère des Travaux publics, le Ministère de l'Habitat et du Développement urbain, le Ministère des Transports et les collectivités territoriales décentralisées, suit la clé de répartition définie par un décret du Premier ministre Chef du Gouvernement, en ce qui concerne le Guichet Entretien.

S'agissant des prestations d'investissements, notamment les travaux de réhabilitation et d'aménagement, le Guichet Investissement en assure le financement, à travers les dotations issues du budget d'investissement public des ordonnateurs. De façon opérationnelle, le Fonds Routier approuve les programmes des ordonnateurs, à travers son Comité de gestion, vise les contrats, procède au traitement et au paiement des décomptes.

D'où proviennent les financements du Fonds Routier destinés au financement de l'entretien des routes au Cameroun ?

Les financements du Fonds Routier proviennent de plusieurs sources. Ils sont répartis selon les guichets. S'agissant du **Guichet Entretien**, les

Le Ministre délégué détaille le fonctionnement du Fonds Routier, ses sources de financement, les défis liés à l'entretien du réseau routier et les solutions engagées pour garantir efficacité, transparence et meilleure allocation des ressources.

ressources proviennent : de la redevance d'usage de la route (RUR) qui est prélevée sur la Taxe spéciale sur les produits pétroliers (TSPP), du droit de péage routier, du produit des amendes, de la taxe à l'essieu et de la taxe de transit, des dotations budgétaires des ministères destinées à alimenter la ligne d'urgence au titre des interventions d'urgence, des ressources provenant des produits financiers générés par le placement des excédents de trésorerie éventuels. Pour ce qui est du « **Guichet Investissement** », les ressources proviennent des dotations budgétaires des ministères ; des dons, legs, subventions et aides diverses apportés par les partenaires financiers du Cameroun et de tous les autres financements.

Ces financements permettent-ils au Fonds Routier de jouer pleinement son rôle ?

Les besoins en entretien routier sont sans cesse croissants, tandis que les ressources mises à la disposition du Fonds Routier sont quasiment restées statiques depuis plusieurs années. À titre d'exemple, le Ministère des Travaux publics a organisé des rencontres régionales de mise à jour de l'état du réseau routier et de priorisation des interventions routières, du 18 au 19 juillet 2024 sur l'ensemble du territoire national, en vue de la préparation du budget 2025. Il ressort de ces assises que le montant global des besoins enregistrés pour le programme d'entretien des routes communale et régionale, exercice 2025, s'élève à près de 800 milliards F CFA, pour un linéaire total 28 890,89 km de routes et de 9 759,76 ml d'ouvrages d'art. Un chiffre largement supérieur aux 50 milliards de FCFA habituellement affecté à l'entretien routier.

Le commun des Camerounais observe que les péages routiers sont disséminés sur tous les grands axes routiers du pays pendant que ceux-ci sont dégradés. Peut-on soupçonner le Fonds Routier de ne pas consacrer les ressources mobilisées au financement de l'entretien de ces routes ?

Toutes les ressources mises à la disposition du Fonds Routier sont consacrées aux travaux routiers. En fait, chaque année, sur la base de l'enveloppe mise à disposition par la loi de finances, le Fonds Routier approuve un programme d'entretien routier soumis par les ordonnateurs. Dans l'optique d'améliorer l'efficacité des actions menées, des cadres de concertation ont été mis en place pour assurer l'accompagnement des ordonnateurs dans l'élaboration de leurs différents programmes d'une part et dans le suivi de l'exécution d'autre part. Comme je l'ai souligné plus haut, l'un des principaux problèmes que rencontre l'entretien routier est l'insuffisance des ressources mises à disposition. C'est pour cette raison qu'il est important que le Fonds acquiert une plus grande autonomie financière, à travers les mécanismes prévus par la loi n°2022/007 du 27 avril 2022 portant protection du patrimoine routier national, dont les textes d'application sont attendus.

Par ailleurs, le Fonds Routier mène depuis quelques années, une réflexion sur l'optimisation de la collecte des ressources existantes, notamment les droits de péage routier. C'est ainsi qu'en 2015 et en 2022, deux études ont été réalisées avec l'appui technique de l'Institut national de la statistique. Ces études ont révélé un manque à gagner annuel d'environ 4 milliards par rapport au potentiel de production. Cette déperdition est due à des faiblesses qui portent à la fois sur le système de collecte et de reversement des droits de péage routier ainsi que sur le cadre réglementaire et institutionnel.

Ces financements permettent-ils au Fonds Routier de jouer pleinement son rôle ?

Selon les dispositions règlementaires, le délai de paiement des décomptes au Fonds Routier est de 15 jours. Ce délai est généralement respecté lorsque les dossiers sont bien ficelés. Les cas de retards observés sont souvent dus au délai d'authentification de ces décomptes par les maîtres d'ouvrage ou des cautions par les banques et les assurances.

Dans l'optique de résorber ce problème de délai, l'administration du Fonds a procédé au développement d'une plateforme électronique baptisée RF E-TRUST, qui améliore d'ores et déjà les processus sur plusieurs points en l'occurrence : la réduction significative des délais d'authentification, l'assurance de l'authenticité, de l'intégrité et de la non-répudiation de ces documents sensibles et la consolidation de la confiance des partenaires du Fonds Routier.

Road Maintenance in Cameroon

The Key Role of the Road Fund

Due to its sovereign missions, this public administrative establishment created by the law of April 8, 1996, fulfills a dual mission of financing and paying for road maintenance services.

A mission to transform the national landscape

A specific type of public administrative establishment endowed with legal personality, the Road Fund was created by the government in 1996 under law No. 96/07 of April 8, 1996, concerning the protection of road assets. It operates under the financial supervision of the Ministry of Finance and the technical supervision of the Ministry responsible for roads. The legal framework of this establishment consists of several texts that define its functioning and organization. In addition to law No. 96/07 of April 8, 1996, there is law No. 98/011 of July 14, 1998, which modifies and complements certain provisions of law No. 96/07 concerning the protection of road assets. The legal anchoring of the Fund lies at the intersection of three laws enacted by the Cameroonian legislator: law No. 2018/012 of July 11, 2018, concerning the financial regime of the State and other public entities; law No. 2017/010 of July 12, 2017, concerning the general status of public establishments; and law No. 2004/021 of July 22, 2004, which modifies certain provisions of law No. 96/07 of April 8, 1996, concerning the protection of road assets.

The road network of Cameroon spans a total length of 121,873.9 km. Its segmentation in the Cameroonian road geographic reference (RGRC) is based on regulatory texts, namely: decree No. 2017/144 of April 20, 2017, concerning the road nomenclature; decree No. 2017/145 of April 20, 2017, concerning the numbering and inventory of national roads; and decree No. 2017/8389/PM of September 5, 2017, concerning the numbering and inventory of regional roads.

At the Heart of the Sovereign Missions of the Road Fund

Upon its establishment, the Road Fund was assigned numerous missions, which include approving programs from its ordinators, mobilizing necessary resources to finance them, and entering into contracts resulting from maintenance programs. The structure also ensures the payment for services to companies while reporting its activities to various stakeholders. Thus, Article 2 of the initial law states that it applies to legal entities under public law, such as public establishments and decentralized territorial communities.

Furthermore, Article 79 clarifies that “public resources are all, regardless of their nature and the recipient, collected and managed by public accountants. They are deposited and held in a

Financial resources for high-level infrastructure

single account opened in the name of the Treasury at the Bank of Central African States." However, according to the organic texts of the Fund, although its resources are public funds, they must be directly and fully transferred into its account opened at the central bank (Article 25, paragraph 2).

Article 25, paragraph 1, distinguishes the resources of the Fund regarding the "maintenance" window. However, successive finance laws from 2018 to 2022 establish and cap these resources at 50 billion FCFA for the 2022 fiscal year.

Financing Road Maintenance Programs in Front Office

The Road Fund fulfills its mission of financing the rehabilitation and development of the road network through the "Investment" window. Following the enactment of order No. 00000210/MINFI of June 11, 2020, establishing a general treasury and specialized treasuries within certain ministerial departments, the Road Fund's account, initially domiciled at the general treasury, was transferred in 2021 to the specialized treasury of the Ministry of Public Works (MINTP). In its role as a major player in the country's road maintenance system, the Road Fund faces various risks inherent to its activities.

This justifies the significant decrease in resources allocated to this window between 2017 and 2020. For the 2021 fiscal year, the structure received 16.202 billion FCFA from the MINTP, down from 45.867 billion in 2020, a decrease of 87.84% (or 14.230 billion FCFA). Resources received during 2021 were identified and linked to their projects due to the quality of the account management of the Road Fund, which is opened in the books of the specialized treasury of the MINTP.

Furthermore, in the context of its missions related to financing road maintenance programs, the establishment supports its various ordinators during the preparation of their programming. Each of them is notified of the budget allocated for each type of service in accordance with the provisions of decree No. 2013/7696 of August 27, 2013, signed by the Prime Minister, Head of Government, modifying the allocation of resources from the Road Fund. These programs undergo technical analysis by the administration of the Fund before being adopted by the Management Committee during budget sessions. Depending on the activities in progress, ordinators can request a mid-term review of their program as needed. The resources allocated by type of performance eligible for financing from the Road Fund take into account a distribution key.

Payments made through the Investment window saw an increase of nearly 50% in 2021 (amounting to 15.660 billion), even though overall, the volume of payments has significantly decreased over the past five years. Valued at 28.041 billion FCFA in 2017, these payments fell to only 15.664 billion FCFA in 2021. This marked decline is explained by the fact that payments from the Ministry of Housing and Urban Development (MINHDU) no longer pass through the Fund, and certain payments from the MINTP are directly made by the specialized treasury.

Despite the difficult economic and security context faced by Cameroon in recent years, this establishment continues to tirelessly work to meet the needs of road maintenance. Likewise, the government has initiated a series of consultations aimed at reforming towards a second-generation Road Fund, endowed with broader margins of maneuver to address sectoral challenges.

It is in this perspective that the President of the Republic has chosen to promulgate the law of April 27, 2022, concerning the protection of the national road heritage. This law includes as its main innovations the mobilization and direct collection of resources, the financing of programs, and the payment of eligible service providers and works by the Road Fund.

Michèle FOGANG

Association des Fonds d'entretien routier africains (AFERA)

Financement durable des Fonds Routiers d'Afrique centrale

Cette problématique était au cœur des travaux qui se sont déroulés du 19 au 22 février 2025, à Libreville au Gabon.

Organisés sous le thème : « **Vers un financement durable des Fonds Routiers pour un meilleur entretien du réseau routier d'Afrique centrale** », les travaux du Groupe focal Afrique centrale de l'Association des Fonds d'entretien routier africains (GFAC-AFERA) avaient pour objectif d'une part, d'analyser et d'identifier des mécanismes de financement innovants à soumettre aux autorités politiques des différents États, en vue du financement durable de l'entretien routier en Afrique centrale. D'autre part, il s'agissait d'impulser une nouvelle dynamique du GFAC-AFERA, à travers une coopération plus accrue et une synergie d'action plus affirmée, dans la perspective d'améliorer le réseau routier de la sous-région.

Dans cette veine, pendant quatre jours, les directeurs généraux des Fonds Routiers d'Afrique centrale ont réfléchi et échangé autour des modèles de financement des Fonds Routiers de cette sous-région et des stratégies de redynamisation du GFAC – AFERA.

À l'issue des travaux, un règlement intérieur et un plan d'action ont été adoptés, de même que quelques recommandations et résolutions. S'agissant des recommandations, les participants ont convenu de :

- proposer la mise en place dans chaque pays membre d'une Commission Interministérielle chargée du suivi et du

Aubin Essaïe Moussa, Président de l'AFERA

contrôle du recouvrement des ressources affectées à l'entretien routier, à l'instar du Gabon ;

- identifier, mobiliser et accroitre des ressources alternatives de financement ;
- proposer aux gouvernements des pays membres du GFAC, conformément aux textes régissant leurs structures, la centralisation des ressources liées aux travaux de réhabilitation et/ou d'entretien routiers au profit des Fonds routiers ;
- proposer après affiliation à l'Union africaine, l'adoption d'une directive à l'endroit des gouvernements pour la pérennisation des Fonds Routiers.

En ce qui concerne les résolutions, il a été décidé de : (i) faire un état des lieux détaillé du réseau routier de chaque pays membre et d'en évaluer les besoins d'entretien, (ii) contribuer à la mise en place ou l'actualisation de la banque des données routières informatisées (BDRI) dans chaque pays membre du GFAC, à l'instar du Gabon et enfin (ii) identifier les besoins et les thématiques pour le renforcement des capacités des membres du GFAC.

À titre de rappel, depuis 2006, l'AFERA s'est constituée en quatre (4) groupes focaux sous régionaux qui tiennent des rencontres annuelles autour de l'échange d'expériences et des sujets d'intérêts communs, spécifiques à chaque zone. Il s'agit du Groupe focal de l'Afrique centrale (GFAC) avec six (6) pays membres, du Groupe focal de l'Afrique de l'Est (GFAE) avec huit (8) pays membres, du Groupe focal de l'Afrique australe (GFAA) avec neuf (9) pays membres et du Groupe focal de l'Afrique de l'Ouest (GFAO) avec douze (12) pays membres.

Pour ce qui est du GFAC, ces premières assises, comptant pour l'année 2025, interviennent après plusieurs années d'interruption et ont connu la participation de très hautes personnalités dont le Ministre d'État, Ministre des Travaux publics, le Général Flavien Nzengui Nzoundou, le Ministre des Comptes publics et de la Dette, Charles M'BA et le Président de l'AFERA, Aubin Essaïe Moussa, par ailleurs Administrateur du Fonds Routier du Cameroun.

Les Dossiers du MINFI

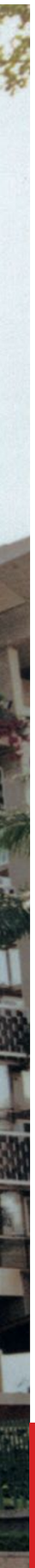

Têtes d'affiche

Au gré des performances

Les succès, les réussites et les performances sont portés par des hommes souvent aux trajectoires singulières. On a voulu, à travers cette nouvelle rubrique, donner corps à cet esprit en mettant en exergue les profils par qui les résultats que nous célébrons habituellement avec emphase arrivent. A travers cette rubrique, les personnels et personnalités, souvent à la manœuvre de nombre de réformes audacieuses, d'innovations avant-gardistes et de performances exceptionnelles, bénéficient d'une exposition qui les passe au révélateur. Nous n'avons pas la prétention de tous les connaître, et d'y faire figurer tout le monde en une seule édition ; mais, nous nous sommes appuyés sur ceux dont l'œuvre est saluée par des performances que la haute hiérarchie ne manque pas de souligner et de surligner publiquement. Pour une première, voici un florilège de quelques-unes de ces figures qui ont retenu notre attention.

Louis Paul MOTAZE

Une graine de bâtisseur

Pour avoir modernisé la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lors de son passage à la tête de cette structure et pour bien d'autres faits d'armes à lui reconnus dans le domaine de la transformation structurelle, Louis Paul MOTAZE était jusque-là étiqueté comme un réformateur invétéré. Au gré du temps qui passe et des œuvres qui s'accumulent, son autre talent de bâtisseur vient d'apparaître au grand jour.

Louis Paul MOTAZE a marqué d'une pierre blanche le début de son magistère à la tête du Ministère des Finances. Mû par l'instinct révolutionnaire qui le caractérise et qui lui a permis de faire bouger les lignes dans une ancienne vie, il s'est offert comme premier acte fort : l'assainissement du fichier Solde et Pensions à travers une opération qui continue de faire des vagues au sein de l'Administration Publique jusqu'à date. Il s'agit du comptage physique du personnel de l'État (COPPE). Véritable coup de pied dans la fourmilière, cette opération avait pour but de traquer les agents publics inactifs et fictifs qui gonflaient inutilement les effectifs du personnel de l'État, pesant ainsi lourdement sur la masse salariale. Louis Paul MOTAZE y a vu une belle opportunité d'économies budgétaires. Aussi a-t-il conduit cette opération avec une fermeté sans pareille. Au final, sur 310 mille agents publics concernés à cette époque (mars 2018), 15 254 ont été suspendus. Ce qui a généré une économie budgétaire annuelle de 35 milliards de FCFA.

Le COPPE n'aura d'ailleurs été pour Louis Paul MOTAZE qu'une mise en bouche, un véritable marqueur de la couleur qu'allait finalement revêtir son action en qualité de Ministre des Finances, puisque la suite n'est qu'un véritable caléidoscope. Des réformes significatives se sont succédées depuis son arrivée. Il en est ainsi de fortes avancées enregistrées dans les domaines de la digitalisation et de la dématérialisation des services et des procédures. Impôts, Douane et Trésor en sont de parfaites illustrations. Tous devenus, des univers sanctuarisés où les contacts avec les usagers ne se font plus que par internet interposé. Et les performances quantitatives qui en découlent forcent l'admiration.

Ces performances ont la particularité d'être réalisées dans un contexte macroéconomique national et international mâtiné d'interminables incertitudes et de crises multiples. Ce qui lui vaut moult distinctions honorifiques à l'international. Il a ainsi été classé en décembre 2024 parmi les cinq meilleurs ministres des Finances du continent africain par le mensuel panafricain des Affaires "Financial Afrik". De même, en 2023 la CEMAC l'a désigné meilleur Ministre des Finances de la Sous-Région Afrique Centrale.

De son passage à la tête du Ministère des Finances, l'on ne retiendra pas que l'image d'un féru de l'assainissement tous azimuts, ni seulement celle du réformateur acharné, mais aussi d'un bâtisseur compulsif. Le 07 mars 2025, Louis Paul MOTAZE a inauguré au cours d'une cérémonie empreinte de solennité et de symboles républicains, le nouvel immeuble siège de la Trésorerie Générale de Douala. Un bâtiment futuriste et ultramoderne qui héberge désormais tous les services et personnels de la Trésorerie Générale de Douala. Il est doté d'un système d'alarme de détection d'incendie, assorti de plusieurs extincteurs à chacun de ses six niveaux. Il est également équipé d'un système de vidéo-surveillance des zones sensibles et des différents accès à l'intérieur comme à l'extérieur, ainsi qu'une guérite occupée par les éléments de gendarmerie nationale prêts à parer à toute éventualité.

La construction de ce bâtiment s'inscrit dans un processus de mise en œuvre d'un plan de modernisation du cadre de travail de son administration initié par Louis Paul MOTAZE, selon les hautes directives du Président de la République, S.E. Paul BIYA. Un véritable élan infrastructurel est ainsi méthodiquement mis en branle par ses soins, duquel ont émergé divers chantiers en cours de réalisation sur toute l'étendue du territoire national. En l'occurrence et entre autres figurent notamment : le bâtiment C du Ministère des Finances (services centraux) ; le bâtiment devant abriter les Services du Secteur des Douanes du Nord-Ouest à Bamenda dont la première pierre fut posée en janvier 2024 ; les Secteurs des Douanes de Garoua et du Sud 2 à Kribi dont les taux de réalisation se situent respectivement à 50% et 62% ; l'Hôtel des Finances d'Abong-Mbang dans la Région de l'Est (85% de taux de réalisation), ainsi que les Postes Comptables dans les zones difficiles d'accès telles que Doukoula, Mogode, Datcheka et Yagoua dans l'Extrême-Nord.

Louis Paul MOTAZE ambitionne également pour la suite de la mise en œuvre du vaste plan de modernisation du cadre de travail sus-cité, la construction des Hôtels des impôts dont trois (03) à Douala et d'autres à Yaoundé, Ngaoundéré, Garoua et Maroua, pour la première phase. C'est tout simplement dire, qu'en la matière, rien ne semble pouvoir l'arrêter.

Gédéon ADJOMO

Au final, sur 310 mille agents publics concernés à cette époque (mars 2018), 15 254 ont été suspendus. Ce qui a généré une économie budgétaire annuelle de 35 milliards de FCFA.

MIT CHIMIE SA :

Une trajectoire industrielle exemplaire

Emmanuel WAFO
Président Directeur Général de MIT CHIMIE SA

En 25 ans, MIT CHIMIE s'est hissée au rang d'acteur industriel majeur grâce à une vision claire, une stratégie maîtrisée et un engagement écoresponsable.

En 25 ans, MIT CHIMIE a connu une transformation significative. Pouvez vous nous parler des principales étapes de cette évolution et des facteurs clés qui ont contribué au succès de MIT CHIMIE au fil des ans ?

Fondée en 1999, MIT CHIMIE a débuté ses activités avec un seul employé, par **ETS MIT.** Au fil des années, la société a connu une croissance remarquable. Initialement créée en tant que structure de négoce de produits chimiques, l'entreprise s'est progressivement transformée, devenant une **SARL au capital de 30 000 000 FCFA**, avant d'atteindre un **capital d'un milliard de FCFA en 2021**.

L'évolution des activités a suivi une trajectoire claire :

- D'abord **négociant en produits chimiques** ;
- Puis **distributeur spécialisé** ;
- Enfin, une entrée stratégique dans l'**industrie de l'emballage plastique**.

Cette croissance s'explique par plusieurs facteurs clés de succès :

- Une **spécialisation approfondie dans les produits** ;
- Une **concentration sur une clientèle B to B** avec un portefeuille maîtrisé ;
- Une **montée en gamme progressive** de l'offre ;
- Une **connaissance fine des besoins des clients,** permettant de bâtir une relation de **confiance durable.**

Dans le contexte de la Zlecaf, MIT CHIMIE a exprimé son ambition de devenir un acteur africain majeur écoresponsable dans la production d'emballages variés. Pouvez-vous nous parler des principales étapes de cette évolution ?

La Zlecaf est une opportunité stratégique en termes de marché. Dans cette perspective, notre ambition est de devenir un acteur africain de référence de différents emballages de produits manufacturés en Afrique.

La **Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)** représente pour nous une opportunité stratégique majeure en matière de développement de marché. Elle renforce notre vision panafricaine et soutient notre ambition de devenir un acteur africain de référence dans la fabrication d'emballages pour produits manufacturés. En tant qu'entreprise écoresponsable, nous ne cessons d'intégrer dans notre gestion globale les impacts environnementaux générés par nos activités.

S'agissant de la stratégie mise en place pour atteindre notre objectif à court terme, nous pouvons dire qu'elle se repose sur plusieurs axes clés :

- Un recentrage clair de nos activités autour du métier de l'emballage, en ciblant en priorité les segments non encore produits localement, dans une logique d'import-substitution ;
- La mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires pour réaliser des investissements industriels de qualité, à la fois en termes de performance et de capacité, dans l'objectif de desservir les marchés régionaux et continentaux ;
- Une démarche responsable, plaçant un point d'honneur à réduire l'impact environnemental de nos activités à chaque étape de la chaîne de valeur ;
- L'adoption des normes les plus strictes en matière de qualité, de sécurité alimentaire et de respect de l'environnement, afin d'assurer la compétitivité et la durabilité de nos produits.

Les difficultés d'accès au financement sont l'un des principaux freins au développement des entreprises en Afrique. Comment MIT CHIMIE a-t-elle réussi à contourner ces obstacles, et quelles pistes concrètes préconisez-vous aujourd'hui pour stimuler davantage l'investissement sur le continent ?

Il est vrai que les banques demeurent réticentes à financer les start-ups et les petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique. Ce manque de confiance constitue un frein majeur à l'innovation et à la croissance économique sur le continent.

Dans notre propre parcours, nous avons réussi à développer une relation de confiance avec les établissements bancaires, construite progressivement, grâce à la transparence, à la rigueur dans la gestion et à la performance des projets menés. Cela nous a permis, au fil du temps, d'accéder à des financements bancaires structurants.

Cependant, la plupart des jeunes entrepreneurs ne disposent pas de garanties suffisantes pour rassurer les banques. C'est pourquoi il est essentiel que les États africains mettent en place ou renforcent des fonds de garantie destinés à soutenir les PME et les start-ups, en réduisant les risques pour les prêteurs.

En parallèle, les entrepreneurs eux-mêmes doivent être porteurs de projets bien structurés, présentant une forte valeur ajoutée, tant sur le plan économique que social ou environnemental. Un bon projet, adossé à un accompagnement adapté, a plus de chances d'attirer des financements et de réussir durablement.

Vous êtes souvent cité comme un modèle d'entrepreneur parti de zéro. Quel message souhaitez-vous transmettre à la jeune génération africaine qui aspire à entreprendre, et comment MIT CHIMIE accompagne-t-elle cet engagement auprès des jeunes ?

C'est toujours un honneur d'être cité comme un exemple, mais je tiens à rappeler que rien ne s'est fait facilement. J'ai démarré avec très peu de moyens, mais avec une conviction profonde : celle que le travail, la persévérance et l'intégrité finissent toujours par porter leurs fruits.

À la jeunesse africaine, je veux dire ceci : ne vous laissez pas décourager par les obstacles. Ils font partie du chemin. Ayez une vision claire, entourez-vous des bonnes personnes, et surtout, passez à l'action. Il ne faut pas attendre que toutes les conditions soient réunies pour commencer, même avec peu, les opportunités viennent au fur et à mesure que l'on progresse.

Chez MIT CHIMIE, nous croyons profondément au potentiel des jeunes. C'est pourquoi nous nous engageons concrètement à leurs côtés à travers : des stages de formation et d'insertion professionnelle, des partenariats avec des écoles et universités, et des actions de mentorat et de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Notre objectif est de transmettre non seulement un savoir-faire, mais aussi une culture d'entreprise responsable, tournée vers l'excellence, la rigueur et l'innovation.

L'Afrique regorge de talents. Ce qu'il lui faut, c'est plus d'opportunités, de confiance, et de soutien.

MIT CHIMIE

VOTRE EMBALLAGE

NOTRE PRIORITE

QUE FAISONS-NOUS?

MIT CHIMIE SA est un leader innovant dons la fabrication d'emballages plastiques (préformes PET, bouchons, sachets, films) et dons lo distribution de produits chimiques et matières premières pour les secteurs agroalimentaire, cosmétique, agricole, oléogineux, savonnerie et élevage.

NOS SERVICES

INDUSTRIE

Préformes PET, bouteilles en PET, bidons, bouchons, gaines, films, sacs en PE

NÉGOCE

Matières premières plastiques, commodités chimiques: solvant, acides, carbonates..

BIO FERTILISANT

nutrilis, ceres, coreos heles, hydrafix, fongibacter

+237 233 40 45 29
www.mitchimie.com

mitchimiesa
mitchimie
info@mitchimie.com

Berthe Eko Eko

L'archétype

de la compétence féminine

L'Inspecteur général des services des régies financières du Ministère des Finances a été portée à ce poste lors du symposium international tenu le 23 mai dernier à l'initiative de l'inspection générale des finances du Royaume du Maroc.

Berthe Yecke Endalle, épouse Eko Eko fait partie du Staff dirigeant du Cercle des inspecteurs généraux d'Afrique. Elle a en effet été élue vice-présidente de cet organe, lors du symposium international organisé par l'inspection générale des finances du Royaume du Maroc le 23 mai dernier dans la ville de Rabat. Les travaux qui se tenaient dans le cadre du 65e anniversaire de cette instance, avaient pour but de promouvoir un contrôle interne de qualité adapté à l'ère du numérique. D'où le thème : « *L'audit interne à l'ère de l'intelligence artificielle* ». Occasion pour les experts et les praticiens de divers pays de mener la réflexion sur les opportunités et les défis liés à l'intégration de l'Intelligence artificielle (I.A) dans l'audit interne public. Les débats ont tourné autour de la gouvernance publique et son rôle dans l'amélioration substantielle des performances institutionnelles. Les assises de Rabat ont permis d'approfondir la réflexion au sujet de la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles actuelles dans le cadre d'une coopération technique internationale dédiée. C'est ainsi que lors d'un Side-event organisé dans le sillage des travaux, il a été décidé de la mise sur pied d'un Cercle des inspections générales des finances africaines.

L'I.A, un outil pour la modernisation des finances publiques africaines

Le Cercle des inspections générales des finances africaines est une volonté commune exprimée de divers acteurs de ce secteur de voir une coopération technique, structurée, visant à accompagner les institutions dans leurs efforts de modernisation et de transformation tout en favorisant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. L'élection du bureau de ce Cercle a permis entre autres de formaliser les bases de ladite coopération et de poser les jalons d'une dynamique pérenne, à même de lui permettre de relever collectivement les défis de la bonne gouvernance financière publique. Au premier rang, l'avènement de l'I.A. Cette technologie qui s'impose progressivement dans de nombreux domaines est devenue presqu'incontournable, nécessaire même. Son intégration dans l'audit interne public est un défi global qui nécessite donc un partage des meilleures pratiques et une coordination internationale continue. Pour les pays en développement, notamment en Afrique, l'intégration de l'IA dans les finances publiques et l'audit interne constitue une opportunité majeure, en vue de renforcer la transparence, l'efficacité et la lutte contre la corruption, mais présente aussi un défi multidimensionnel.

A travers des tables rondes, le symposium tenu à Rabat a donc entre autres permis de poser les jalons nécessaires pour garantir une transition fluide vers l'audit interne public assisté par l'IA ainsi que la trajectoire à emprunter et le cheminement à suivre. Les enjeux de compétences et d'adaptation pour migrer vers un audit intelligent et augmenté en attendant les algorithmes auditeurs ont été au centre des échanges. Les transformations nécessaires à la préparation des auditeurs publics internes à intégrer les algorithmes et les technologies d'audit augmenté dans leurs pratiques ont été passés en revue tout comme la contribution des outils augmentés à la révolution de l'audit et partant, à la transparence de la gouvernance publique. Une constance s'est dégagée, les défis spécifiques aux réalités africaines nécessitent des approches adaptées en s'appuyant sur les expériences internationales, les spécificités locales et les partenariats stratégiques, afin de poser les bases d'une gouvernance moderne des finances publiques.

Photos : Sradni & Seddik

Une professionnelle chevronnée, prête à relever le défi

Élu pour trois ans renouvelables une fois, le bureau du Cercle des inspections générales des finances africaines est présidé par un marocain et une vice-présidente, la Camerounaise Berthe Yecke Endalle Eko Eko, avec pour siège le Maroc. Le poste de vice-président est stratégique avec des missions délicates, mais c'est en professionnelle chevronnée que L'IG du Minfi ambrasse ses nouvelles responsabilités. Quoi de plus prestigieux que d'être porté à la tête d'une instance internationale aussi stratégique ? Madame Eko Eko qui jouit d'une riche carrière professionnelle au sein de l'Administration camerounaise a cependant l'étoffe nécessaire pour relever les défis inhérents à cette nouvelle casquette. En effet, l'inspecteur général des services des régies financières du Ministère des Finances est titulaire d'une Licence en droit privé à l'Université de Yaoundé II et d'un Master II en Audit, Contrôle et Management Public à l'Université de Paris I Panthéon Sorbone. Cette cinquantenaire native de la région du Littoral, département du Wouri, a occupé des postes stratégiques. Elle a ainsi été tour à tour, chef de service des collectivités territoriales décentralisées et des établissements publics à la trésorerie générale de Bafoussam, inspecteur vérificateur à la trésorerie générale de la même ville, avant d'être promue en 2005, Agent Comptable auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics. En 2008, elle fait son entrée dans les services centraux de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire d'abord comme chargée d'études auprès du Directeur Général, ensuite comme inspecteur national des services de cette structure en 2011 et, Directeur de la Coopération Financière et Monétaire en 2014 avant d'être nommée inspecteur générale des services des régies financières. Une ascension fulgurante étant donné que Berthe Yecke Endalle Eko Eko est la première femme à occuper ce poste. Au niveau international, elle a également brillé à travers de nombreux postes notamment celui de commissaire à la Commission Bancaire d'Afrique Centrale, présidente de la cellule Ministérielle de lutte contre la corruption du Minfi et Commissaire à la Commission des Marchés Financiers. Madame Eko Eko a par ailleurs été membre de plusieurs instances nationales et internationales à savoir, le Centre national de développement de l'informatique, le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale, le Conseil d'administration de la Douala Stock Exchange et le Conseil National du Crédit.

Son mandat à la vice-présidence du Cercle, elle le place sous le signe de l'innovation, de la rigueur et de la solidarité entre pays membres. Aussi a-t-elle exprimé sa reconnaissance au chef de l'Etat qui a autorisé sa mission et à ses pairs pour la confiance témoignée. *« Nous comptons impulser une nouvelle dynamique au sein du Minfi de manière à susciter l'adhésion des autres inspections générales à l'intelligence artificielle »*, a-t-elle déclaré de retour de Rabats.

Michèle FOGANG

MOH Sylvester TANGONGHO

Le tacticien de la finance

En 2024, alors que personne ne vendait chère la peau du Cameroun sur les marchés de capitaux, grâce aux astuces stratégiques dont il a seul le secret ainsi qu'à la pugnacité de ses équipes, notre pays a pu engranger 550 millions de dollars, soit 335 milliards de FCFA sur le marché financier international. Un succès obtenu à des conditions favorables.

C'est depuis le 28 Février 2013 que Moh Sylvester TANGONGHO préside aux destinées de la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire. Depuis lors, ses faits d'arme dans les diverses branches de l'activité de cette structure ne se comptent plus. Ce réformateur impénitent et innovateur acharné compte par exemple à son actif, le pilotage avec succès de la mise en place de la Caisse des Dépôts et Consignations dont il est d'ailleurs nommé Président du Conseil d'Administration le 20 janvier 2023. Mais là où il aura le plus étalé son savoir-faire remarquable dans le domaine de la finance, c'est dans la gestion des interventions de l'État sur les marchés de capitaux.

Aussi bien sur les marchés financiers sous régional de la CEMAC et international que sur le marché monétaire de la BEAC, notre pays a accumulé une avalanche de succès. S'il est indéniable que ces résultats sont l'œuvre d'un travail d'équipes savamment constituées et managées par le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, il n'en demeure pas moins incontestable que certaines astuces directement sorties du panier de Moh Sylvester TANGONGOH aient joué un rôle décisif sur l'issue favorable de quelques-unes desdites opérations.

C'est le cas par exemple de l'emprunt international de l'État du Cameroun en 2024. Alors que jusqu'à date, les sorties du Cameroun à l'international ne se sont effectuées que sur le marché des Eurobonds (Public), c'est plutôt l'option d'un placement privé qui sera prise par le Gouvernement sur son conseil. Un choix qui avait pour socle d'appui, la crédibilité de la signature de l'État dont la préservation est un véritable cheval de bataille pour l'actuel DGTCFM. Résultat des courses, 550 millions de dollars USD, soit environ 335 milliards de FCFA mobilisés auprès des investisseurs internationaux.

Se félicitant du succès éclatant de cette opération dans un communiqué signé par ses soins, le

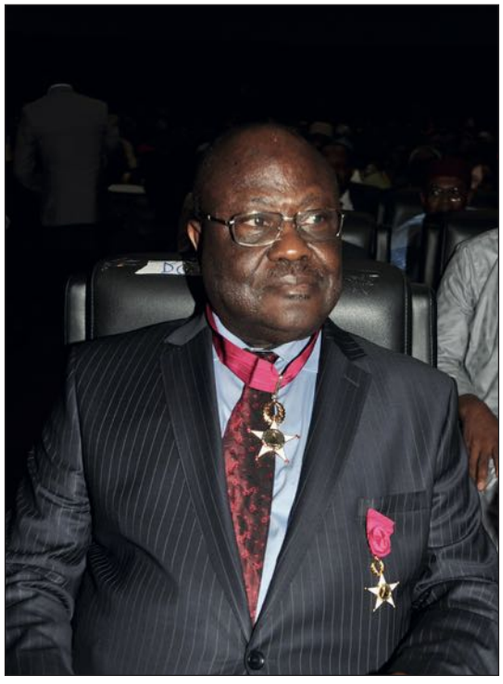

Ministre des finances, Louis Paul MOTAZE a souligné que « *cette confiance exprimée par les marchés financiers internationaux et ce, en dépit des conditions de marchés volatiles, démontre une fois de plus la crédibilité de la signature du Cameroun et sa capacité à mobiliser la communauté des investisseurs pour financer la Stratégie Nationale de Développement* ». Les ressources ainsi mobilisées ont permis au Gouvernement de poursuivre de manière significative, l'apurement de la dette intérieure, afin de stimuler les activités des PME, consolider la croissance de l'économie, renforcer la confiance du secteur privé vis-à-vis de l'État et améliorer le climat des affaires, a précisé le Ministre des Finances dans son communiqué.

Des astuces, Moh Sylvester TANGONGHO en a également suggérées en 2023 pour permettre au Cameroun qui se lançait alors dans la réalisation de son 7e emprunt obligataire d'affilée sur le marché financier sous-régional. Face aux conditions de marché difficiles caractérisées par une politique monétaire restrictive pratiquée par la banque Centrale, il a fallu faire preuve d'ingéniosité. C'est alors que le Cameroun a décidé d'expérimenter, pour la première fois en Afrique Centrale, un emprunt à taux multiples, tout en relevant légèrement ses taux d'intérêt habituels pour aguicher les investisseurs. Une astuce qui visait à donner aux investisseurs la possibilité de souscrire pour des maturités longues à des taux d'intérêt plus bas.

Cette flexibilité a mordu puisqu'au final, au 30 juin 2023, jour des résultats, le Trésor Public a récolté 176,7 milliards de FCFA des investisseurs, sur les 150 milliards de FCFA recherchés à travers cette opération. Ce résultat a eu le don de mettre en exergue l'inventivité de Moh Sylvester TANGONGHO et son équipe qui adaptent désormais leurs méthodes à la nature des aspérités rencontrées sur le terrain.

D'où tire-t-il alors cette ressource exceptionnelle qui lui permet en quelque sorte de transformer tout ce qu'il touche dans le domaine de la finance en or ? La réponse se trouve dans le parcours de ce diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) qui a passé toute sa carrière administrative dans les arcanes des services du Trésor. Il y prend pied dès sa sortie de l'ENAM en 1989. A peine a-t-il pris service, il est associé à la mise en place du logiciel « **Patriote** », une solution informatique visant à moderniser la comptabilité publique camerounaise.

Sa carrière prend une dimension nouvelle lorsqu'il est promu inspecteur vérificateur à la Brigade de Contrôle des postes comptables entre 1991 et 1994. Il déposera ensuite ses bagages à Bamenda où il assurera la fonction de Fondé de Pouvoir à la Trésorerie Générale de cette localité.

En 1999, retour à la Direction du Trésor où il occupe diverses fonctions dont notamment, celui de sous-directeur de la comptabilité. En 2004, il passe Agent Comptable Central du Trésor. Un poste stratégique qui lui permet d'ajouter une corde supplémentaire à son arc d'agent public expérimenté. Une fonction qui lui confère également une vision d'ensemble sur la gestion de la Trésorerie de l'État. Sa promotion au prestigieux poste de Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire en février 2013 ne sera véritablement que le couronnement logique de ce riche parcours.

Gédéon ADJOMO

Cyrill EDOU ALO 'O

L'efficacité chevillée au corps

Sous la férule du Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, et Joseph LE de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Cyrill EDOU ALO'O a piloté avec maestria tout le volet technique du processus ayant conduit à la mise en place réussie de la nouvelle plateforme informatique de gestion des ressources humaines de l'État et de la solde (AIGLES).

C'est un véritable ouf de soulagement qui a été poussé par le Gouvernement lorsque dans un communiqué daté du 03 janvier 2025, le Ministre Joseph LE annonce le lancement officiel, mieux, l'entrée en service de la nouvelle Application informatique de gestion logique des effectifs et de la solde (AIGLES). Satisfait de ce résultat, le Ministre LE a affirmé que l'implémentation d'AIGLES a permis de régulariser un nombre significatif de dossiers en attente. Ainsi, selon le Ministre, 176.894 agents publics, dont les dossiers étaient en attente dans diverses administrations, ont bénéficié de la régularisation automatique de leurs avancements d'indices, de classes et d'échelons. Le Ministre Joseph LE a également précisé que 21.810 personnels qui ne faisaient pas l'objet d'une procédure disciplinaire, ont bénéficié de la même procédure pour le compte du mois de janvier 2025.

Le traitement des carrières et de la solde du mois de février s'est également réalisé sans incident ni plaintes majeures. Preuve que l'opérationnalisation de AIGLES est un succès fulgurant. Elle est donc désormais l'unique plateforme officielle de gestion des ressources humaines et de la solde de l'État, en remplacement des anciens systèmes SIGIPES (gestion des carrières) et ANTILOPE (gestion de la solde).

Le soulagement du Gouvernement au moment de la mise en service de AIGLES est compréhensible, eu égard aux péripéties qu'ont connues les précédentes tentatives d'implémentation du nouveau système de gestion des carrières et de la solde des personnels de l'État. C'est certainement pour mettre toutes les chances de réussite de son côté que le Gouvernement a choisi de s'appuyer sur un pool de technocrates nationaux rompus à la tâche ayant à sa tête un certain Dr Cyrill EDOU ALO'O, Directeur Général du Budget au Ministère des Finances. L'homme est connu pour sa forte expérience en matière de pilotage et de gestion réussis des opérations délicates.

L'on a encore frais dans les mémoires l'habileté avec laquelle il a conduit l'opération de Comptage physique du personnel de l'État (COPPE), soldée par un succès tant au plan de son implémentation que des résultats engrangés. Le même succès est observable aussi bien sur la mise en œuvre du budget programme au niveau de l'administration centrale et des collectivités territoriales décentralisées que sur l'implémentation de toutes les réformes budgétaires engagées à l'aune du programme économique et financier avec le Fonds Monétaire International. La plus emblématique parmi celles-ci, étant la réduction à sa plus simple expression à date, du déficit budgétaire qui est ainsi parti de 6% du PIB en 2016 à moins de 1% en 2024.

Originaire de la Vallée de Ntem dans la Région du Sud du Cameroun, Cyrill EDOU ALO'O est né le 28 octobre 1966 à Mbae-Biy. Son remarquable doigté actuel dans la conduite des politiques publiques, des hommes et des structures, il le doit à la richesse de son parcours tant scolaire et académique qu'administratif. Au plan scolaire et académique, il est titulaire d'un doctorat Phd en finances publiques, diplôme décroché le 04 août 2023 à l'université de Douala.

Au plan administratif, avant sa nomination au prestigieux poste de Directeur général du Budget le 10 mars 2017, il est passé tour à tour chef de service de la comptabilité entre 1995 et 1999, fondé de pouvoirs entre 1999 et 2002, chargé d'études à la Direction du Trésor entre 2002 et 2004. Il passe ensuite Conseiller Technique en 2005, puis Chef de Division de la Réforme Budgétaire en 2011. C'est à ce poste qu'il étale l'impressionnante étendue de son savoir-faire en matière de conception et d'implémentation des politiques publiques d'envergure en portant sur ses épaules la réforme du budget programme. Il héritera plus tard du pseudonyme : « Monsieur Budget Programme », tellement il en a fait une passion, un défi personnel. Sous d'autres cieux, cette réforme porterait assurément le surnom de « réforme EDOU ALO'O ».

Gédéon ADJOMO

FONGOD Edwin NUVAGA

The breaker of all records

Under his leadership at the General Directorate of Customs, the Cameroonian Customs has distinguished itself by the increasingly impressive number of records achieved in both revenue mobilization and the fight against illicit trade. In 2024, for the second consecutive budgetary exercise, Customs surpassed the mythical threshold of 1000 billion FCFA in mobilized revenue.

The Ministry of Finance in general and the Director General of Customs, FONGOD Edwin NUVAGA in particular, had good reason to take pride in hearing Prime Minister Chief Joseph DION NGUTE pronounce these words on December 1, 2024, during the presentation of the Government's Economic, Financial, Social, and Cultural Program for the 2024 fiscal year to the National Assembly: "The Customs Administration (...) has intensified operations to combat illicit trafficking and transnational organized crime, resulting in several seizures of goods estimated at nearly eight billion FCFA."

In fact, this performance of the Cameroonian Customs, as mentioned by the Prime Minister, is only a partial representation of the accomplishments achieved by this administration in 2024. During the ceremony of presenting best wishes for 2025 to the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, and the Minister Delegate, YAOUBA ABDOULAYE, on January 31 at the Congress Palace in Yaoundé, Secretary General Gilbert Didier EDOA emphasized the exceptional performance achieved by the General Directorate of Customs during the past year: "Regarding customs revenue, the Customs Administration has, for the second consecutive year, surpassed the symbolic threshold of 1000 billion FCFA by mobilizing 1055.9 billion FCFA in budgetary revenue in 2024. This amount corresponds to a realization rate of 95.5% compared to the target set at 1094.6 billion FCFA. Compared to the 1022.6 billion FCFA collected in 2023, this result marks an increase of 33.3 billion FCFA, thus illustrating the Customs Administration's capacity to maintain a growth dynamic despite a complex environment," he congratulated.

This ability to score points in a particularly difficult, even hostile context, which has become increasingly intertwined in Cameroon in general and the Ministry of Finance in particular, seems to have become a trademark for Director General FONGOD Edwin NUVAGA. This exceptional Customs Inspector, who has been at the head of the Customs Administration since November 2015, gives the impression that he has made it his main goal to set records in all areas of activities within his domain of competence.

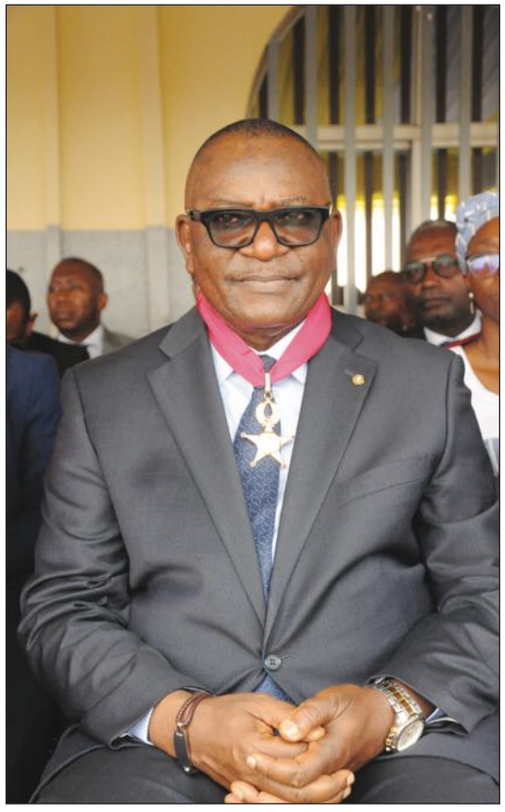

In the area of revenue mobilization, the rate of increase in customs revenues since 2015 has been exponential. According to the statistics available at the General Directorate of Customs, customs revenues were 683.8 billion and 732.7 billion FCFA in 2016 and 2017, respectively, compared to 803.3 billion FCFA at the end of 2018. In 2023 and 2024, they simply surpassed the mythical threshold of 1000 billion FCFA.

However, some disruptions were observed between 2020 and 2021, at the height of the Covid health crisis, the negative effects of which on global trade are well known.

In the area of combating illicit trade practices, under the leadership of FONGOD Edwin NUVAGA, the Cameroonian Customs has made significant seizures of determining magnitude that have been praised by public authorities, economic operators, consumers, and the international customs community alike. In this regard, fresh in the memory is the record seizure of a shipment of 744 kg of drugs (Tramadol) valued at 1.5 billion FCFA carried out by the elements of the Littoral II Customs sector on June 4, 2024.

Equally notable is the record seizure of cocaine at Douala International Airport on a Turkish Airlines flight on February 27, 2024. Fifteen kilograms of cocaine, estimated at around 600 million FCFA, were cleverly concealed in boxes and bottles of cosmetic products.

The year 2024 seems to hold the record for records in this area. On the night of May 30 to 31, 2024, the customs sector of Littoral II carried out a significant seizure of 24.5 kg of pure cocaine at Douala International Airport, with an estimated value of 1 billion FCFA. The list of similar incidents recorded throughout the national territory is endless, and the nature of the seized items is impressive. When it is not improvised explosive devices or ammunition, it is knives and other forms of bladed or military weapons.

One can easily understand why the Head of Cameroonian Customs was rewarded at the beginning of 2025 by receiving, from the Minister of Finance on behalf of the Head of State, the medal of Commander of the National Order of Valor during the Grand Ceremony marking the celebration of the 72nd edition of International Customs Day on January 27, 2025, at Air Base 101 in Yaoundé. His exceptional performances are attributed to the effectiveness of the reforms implemented with method and focus. A whole school of thought.

Gédéon ADJOMO

Roger Athanase MEYONG ABATH

Un féru

de l'innovation silencieuse

C'est sans tambours ni trompettes qu'il a piloté l'élaboration de la nouvelle Loi portant Fiscalité Locale au Cameroun. Promulguée le 23 décembre 2024 par le Président de la République, S.E. Paul Biya, cette Loi représente une avancée majeure au profit des Collectivités Territoriales Décentralisées.

La pression exercée par les Collectivités Territoriales Décentralisées sur les ressources de l'Etat Central était devenue presqu'intenable. Tancées par les populations sur la faiblesse de l'impact de leur action sur leur bien-être, celles-ci ont toujours pointé un doigt accusateur sur l'étroitesse de leur marge de manœuvre en matière de génération de leurs ressources propres. C'est dire qu'une réforme s'imposait dans le domaine du dispositif d'allocation des ressources à ces entités, aux fins de libérer les énergies susceptibles de favoriser leur épanouissement financier et partant, leur développement. Un dispositif qui n'est autre que la loi portant fiscalité locale.

La réforme de ladite loi fait ainsi partie des chantiers prioritaires confiés par le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, au nouveau Directeur Général des Impôts Roger Athanase MEYONG ABATH, lorsqu'il l'installe à ce poste le 05 avril 2023. Aussitôt la prescription faite, le nouveau patron des impôts a pris le taureau par les cornes, s'appuyant aussi bien sur l'immensité de ses ressources intellectuelles propres dans le domaine de la fiscalité que sur sa capacité d'écoute et son aptitude au travail en équipe.

Son mode d'emploi pour mener à bien ce chantier complexe à plus d'un titre est cependant simple. Il met en place un processus collaboratif et structuré impliquant de multiples parties prenantes à l'effet de développer une réforme fiscale locale efficace. Ce processus impliquera diverses autres administrations. Il entrainera des concertations avec des partenaires au développement, le secteur privé, la société civile et des associations de contribuables. Il conduira avec l'appui du FMI et la coopération allemande, à un partage d'expérience avec les spécialistes mondiaux et les pays les plus avancés pour s'inspirer de meilleures pratiques internationales en la matière.

Au final, c'est une réforme porteuse de vitalité et d'espoir pour les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) qui a été menée. C'est une loi visant à transformer la fiscalité locale pour assurer l'autonomie financière des CTD tout en garantissant l'équité et l'efficacité du système qui est sortie du Chapeau. Elle a pour principaux enjeux : le renforcement de l'autonomie financière des CTD ; l'amélioration de la Collecte des recettes locales ; la modernisation fiscale ; l'adaptation de la fiscalité locale aux spécificités des régions et la promotion du développement socio-économique. Selon nombre d'observateurs, la mise en place de cette loi est salutaire dans la mesure où elle « *transformera à coup sûr le paysage fiscal du Cameroun en faveur d'un développement local plus autonome et efficient, tout en s'adaptant aux spécificités de chaque région* ».

L'étendue du travail abattu ainsi que la qualité très appréciée du résultat final n'étonnent cependant pas tous ceux qui connaissent bien le personnage ayant piloté le processus de mise en place de ladite loi, en l'occurrence, Le Directeur Général des Impôts, Roger Athanase MEYONG ABATH. Un fiscaliste chevronné aux états de service mirobolants, notamment en matière de mobilisation des ressources. La consolidation budgétaire tant recherchée et réalisée par le Cameroun dans le cadre de la mise en œuvre de son programme économique et financier porte en quelque sorte son estampille. Lui dont les performances quantitatives comme Directeur des Grandes Entreprises à la Direction Générale des Impôts sont passés en quelques années du simple au double.

Ces résultats remarquables, Roger Athanase MEYONG ABATH ne les usurpe nullement. Ils ne sont que le fruit d'une formation académique solide et d'un parcours professionnel dense. Au plan académique, l'homme affiche le portrait d'un boulimique de savoirs. Dans son escarcelle de diplômes, l'on retrouve notamment un Doctorat PHD en Finances Publiques (2010) ; un Master spécialisé en administration des mines (2016) ; un Master en politique et administration fiscale (2006) ; un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en relations internationales option monnaie, banque, finances (2000) ainsi qu'une Maîtrise en science économiques (1997). Bien plus, son diplôme d'Inspecteur des Impôts a été obtenu au terme d'une formation de deux ans à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) de Yaoundé.

C'est à l'issue de cette formation qu'il débute son parcours professionnel à la Direction Générale des Impôts, comme Chargé d'Etudes Assistant à la Division de la Législation, du Contentieux et des Relations Fiscales Internationales. En 2007, il est promu Chef de Cellule de Validation et de Remboursement des Crédits d'Impôts. Poste qu'il occupe pendant sept ans avant sa promotion en 2014 comme Directeur des Grandes Entreprises. En 2020, il dépose ses valises à l'Inspection des services des impôts, comme Chef de cette structure. Il y officie jusqu'au 20 mars 2023, date de sa nomination par le Président de la République, S.E. Paul Biya à la fonction de Directeur Général des Impôts. Un couronnement en somme pour ce véritable féru des innovations silencieuses.

Gédéon ADJOMO

Bertrand EBUNE NJUMA

Un messager qualifié

Rendre la fiscalité intelligible pour le commun des citoyens camerounais, une recommandation permanente du Ministre des Finances Louis Paul MOTAZE à ses collaborateurs de la Direction Générale des Impôts. Bertrand EBUNE NJUMA s'est illustré par une parfaite maitrise de cet art communicationnel au cours de la cérémonie de lancement du budget de l'État tenue à Buéa le 15 janvier 2025.

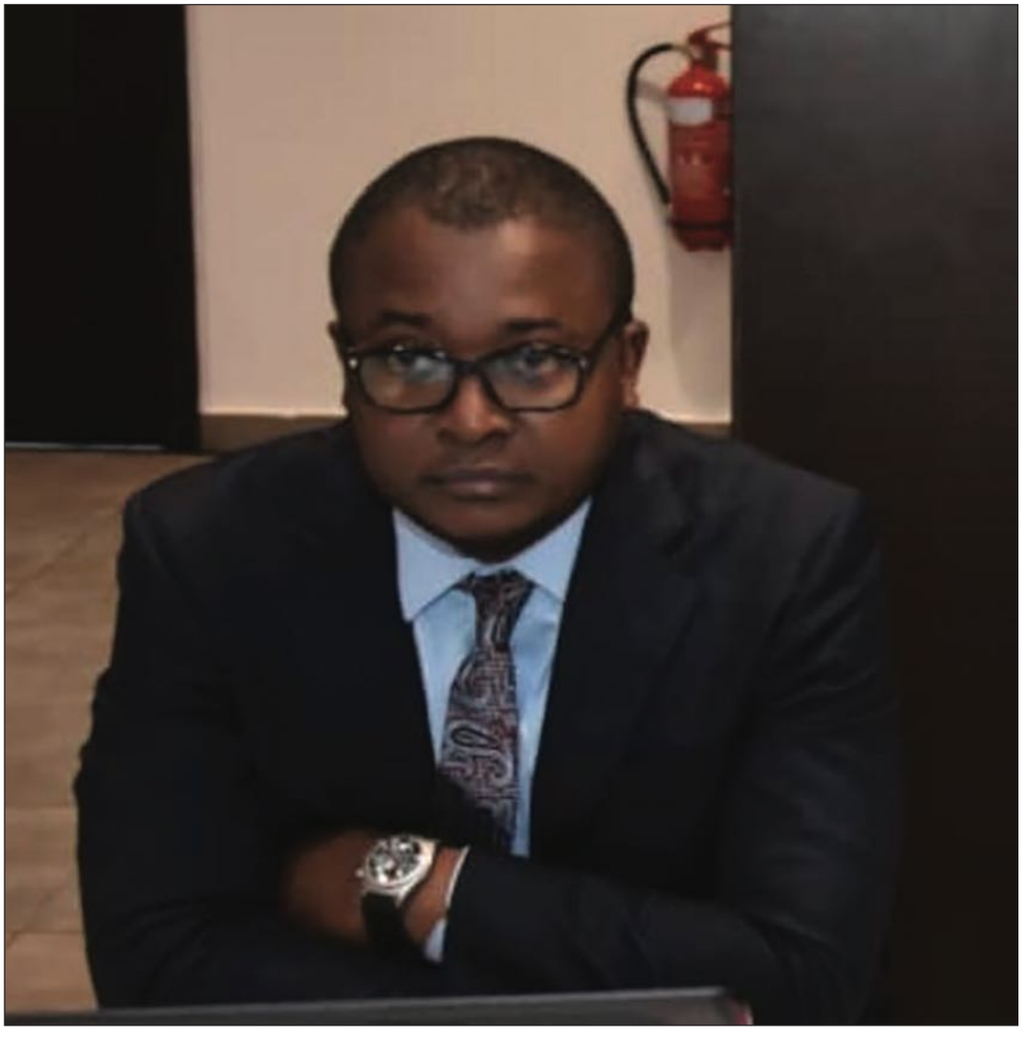

Le fait est particulièrement rare pour ne pas être relevé. Tout un membre du Gouvernement qui prend la peine de consacrer une partie de son discours de clôture d'une conférence annuelle aux congratulations à l'adresse d'un collaborateur. Cela s'est vu le 31 janvier au Palais des Congrès de Yaoundé. Louis Paul Paul MOTAZE, Ministre des Finances, s'adressant à ses collaborateurs au cours de son discours de clôture de la conférence annuelle 2025 du Ministère des Finances, évoque la nécessité pour tous, de devenir les messagers des bienfaits des réformes opérées ces dernières années au Minfi auprès des usagers en particulier et du public en général. Il en profite pour féliciter au passage un agent public qui s'est particulièrement illustré par son savoir-faire remarquable en matière de promotion de l'action du Minfi à la fois lors d'un exposé présenté à la cérémonie de lancement du budget de l'État tenu le 15 janvier 2025 à Buéa ainsi qu'au cours d'un passage sur un plateau de télévision.

L'agent public en question n'est autre qu'un certain Bertrand EBUNE NJUMA. Ce fiscaliste, diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration Publique de Yaoundé, promotion 2009, officie actuellement comme Chef de la Cellule de la législation fiscale à la Direction Générale des Impôts du Ministère des Finances. Le Ministre des Finances a particulièrement apprécié son aisance à expliquer les nouvelles dispositions fiscales de la loi de finances 2025 en des termes facilement compréhensibles par le commun des Camerounais. Il en a fait un véritable parangon en la matière sur les réformes menées au sein du Ministère des Finances dont l'intérêt devrait être expliqué à ceux-ci en toute simplicité. Un exemple qui, selon le Ministre des Finances, devrait inspirer tous les autres collaborateurs qu'il souhaite voir devenir eux-aussi de véritables soldats et/ou messagers de l'action du Minfi.

Bertrand EBUNE n'est cependant pas né de la dernière pluie en matière de fiscalité. Après sa formation à l'ENAM, il a suivi plusieurs autres formations et stages de perfectionnement aussi bien au Cameroun que hors du pays. Tout cela, ajouté à sa forte expérience administrative accumulée en dépit de sa jeunesse. La maxime est connue : « **aux âmes bien nées...** »

L'Expert en politique fiscale qu'il est aussi devenu, a eu le privilège de diriger une équipe de professionnels dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques fiscales. De par ses brillantes prestations publiques en matière communicationnelle, il ne fait qu'étaler ses compétences solides en communication et en relations interpersonnelles figurant parmi la pléthore qui meuble son parcours.

Gédéon ADJOMO

FORGHAB Sylvanus KWEKONG

Quiet strength

If there is one person of whom Raymond TOUAGAI, Regional Customs Chief of the North, can be proud to have among his collaborators, enabling him to achieve the laudable goals praised by his superiors, it is undoubtedly FORGHAB Sylvanus KWEKONG, the current Chief of the Principal Customs Office of Gashiga. This structure shines through its countless operational achievements.

The Regional Customs Sector of the North is among the customs districts that have heavily suffered from the consequences of the security crisis caused by the incursions of the Islamist sect Boko Haram into Cameroonian territory. The customs revenues in the area took a significant hit, experiencing an exponential decline for several years.

Today, we are witnessing a true "remontada" in this regard. Thus, between 2020 and 2024, the customs revenues of this customs sector increased from 4 billion 449 million to 7 billion 137 million 771 thousand 726 FCFA, reflecting an increase of 3 billion FCFA.

As pointed out by the Director General of Customs, FONGOD Edwin NUVAGA, on January 20, 2025, during the launch of events marking the celebration of International Customs Day, edition 2025 held in Garoua, these results are not coincidental. They stem from structural reforms such as CAMCIS and COSMOS, exemplary mobilization of personnel, decisive support from local authorities, and the tax compliance of economic operators.

One important factor to consider in this list of reasons for the success of this administrative unit today is the effectiveness and dedication of the individuals in charge of its operations. Among them is a person who only expresses himself through his professional achievements, whose impact resonates well beyond the North Region.

This man's name is FORGHAB Sylvanus KWEKONG. He has been leading the Principal Customs Office of Gashiga since June 25, 2020. His arrival at the head of this structure had an immediate impact on the revenues, which he succeeded in increasing right away.

In 2020, the statistics showed a real record established in the third and fourth quarters. From 329,980,518 FCFA recorded in the second half of the year, these revenues rose to 511 million 514 thousand 44 FCFA and 621 million 412 thousand 465 FCFA in the third and fourth quarters, respectively. This placed the annual revenue at 1 billion 752 million 609 thousand 150 FCFA, a performance never achieved before. In 2023 and 2024, the Principal Customs Office of Gashiga also surpassed the unexpected threshold of 2 billion FCFA.

Due to these exceptional and unprecedented performances, he continues to receive encouragement from his superiors. Thus, in February 2021, he received a letter of congratulations and encouragement from the Governor of the North, Jean ABATE Edi'i, for his remarkable contribution to the mobilization of budgetary revenues in the North Region in 2020. The same recognition occurred in 2023 for achieving the best revenue mobilization rate for customs revenues in August and September of that year. In addition to this, he received the Certificate of Merit from the World Customs Organization (WCO) awarded by the Secretary General of this institution in 2022, as well as the Certificate of Excellence presented to him by his direct hierarchy, the Regional Customs Sector Chief. The Principal Customs Office of Gashiga also had the privilege of being visited by the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, during the launch of the State budget for the 2022 fiscal year, held in Garoua, North Region.

In the fight against illicit trade, FORGHAB Sylvanus KWEKONG has also been responsible for several spectacular seizures that have resonated nationally. Gashiga is now recognized as a reference Customs post within the framework established by the Minister of Finance, Louis Paul MOTAZE, to justify the credibility of the need for the integration of Cameroonian Customs into the national defense and security community.

In this capacity, this customs post made a record seizure in August 2020 of 207 Improvised Explosive Devices (IEDs), with a total weight of 2.07 tons. These deadly devices, originating from Nigeria, were concealed in a vehicle headed for Bertoua, the capital of the East Region.

The Gashiga Customs post also owes its current fame to the seizure of 4 tons of pangolin scales on March 26, 2021, equivalent to about 6 million FCFA. Transported in a goods truck, the cargo coming from the southern part of the country was hidden in plastic bags. The customs officers demonstrated exceptional vigilance, as the traffickers were passing these scales off as food products. This says it all.

Gédéon ADJOMO

.

INDEX DES ANNONCEURS

3S MOTORS - DONGFENG	193
3S MOTORS - NISSAN	8
3S WINE & BABYLONE	137
ACCESS BANK CAMEROON Plc	134-135
ACEP CAMEROUN	130-131
ADC - Aéroports Du Cameroun S.A.	123
AER - Agence d'Electrification Rurale	144-145
AFRILAND FIRST BANK	10-11
BICEC	2
BUREAU NATIONAL DE LA CARTE ROSE CEMAC	164-165
CAA - Caisse Autonome d'Amortissement	120-121
CAMPOST	64-65
CAMTEL	14, 104
CAMWATER	16, 112-113
CAS - Challenge Air Sea Cameroon	124
CBC BANK - CommercialBank	101
CCAA - Cameroon Civil Aviation Authority	125
CHANAS ASSURANCES	93-95
CHANAS ASSURANCES VIE	6
CHU de Yaoundé	182-183
CRTV	76-78
ENAM - École Nationale d'Administration et de Magistrature	88-90
FCC - Force Construction Company	174
FONDS ROUTIER	190-192
GEMAT	53, 197
HYSACAM	1739
KHPC- Kikot-Mbebe Hydro Power Company	18, 150-151
LBR - Les Batisseurs Réunis	167
MEKIN HYDRO	102
MIT CHIMIE	208-209
NHPC- Nachtigal Hydro Power Company	4, 54-55
PAD - Port Autonome de Douala	154-157
PMUC	62
PROGAZ	70-71
PROMETAL	4e de couverture
SCB CAMEROUN	139
SCR MAYA et Cie	3e de couverture
SGS CAMEROUN	2e de couverture, 34-35
SNI - Société Nationale d'Investissement	100, 103
SODECOTON	114-115
SOLARHYDROWATT	143
SONATREL	108-109
SOPECAM	105
SRC - Société de Recouvrement des Créances	40-41
STADE-C2D	46-47
UBA CAMEROUN	20
UBC - Union Bank of Cameroon	79-81

Réalisation et Impression:

GROUPE NESSE
66, Avenue des Champs Elysées
75 008 Paris - France
Tél : + 33 1 47 11 03 15 E-mail: infos@groupenesse.fr

Régie publicitaire:

SOCAMED
B.P. 821 - Douala
Tél : + 237 243 53 22 61
+ 237 677 93 41 02
+ 237 677 93 46 77

E-mail : socamed.office@gmail.com
lesdossiersduminfi@gmail.com
infos@lesdossiersduminfi.com

www.lesdossiersduminfi.com

«Les Dossiers du Minfi» ont toujours veillé à ce que le contenu soit exact à la date de publication. Les opinions exprimées dans les articles reflètent les opinions des auteurs. Le matériel publié, les publicités, les éditoriaux et tout autre contenu sont publiés de bonne foi. L'éditeur ne peut garantir et n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit causé par des erreurs, coquilles ou inexactitude.

© Tous droits réservés et toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.

MAYOR
HUILE de PALME 100% EXTRA RAFFINÉE
SANS CHOLESTEROL
La meilleure, c'est MAYOR !
MAYOR
PALM OIL 100% EXTRA REFINED
NON CHOLESTEROL
MAYOR
La qualité certifiée!
ISO 9001
ISO 22000
BUREAU VERITAS
Certification
BUREAU VERITAS 1828
ALIMENT ENRICHI
FORTIFIED FOOD

"MADE IN CAMEROON"

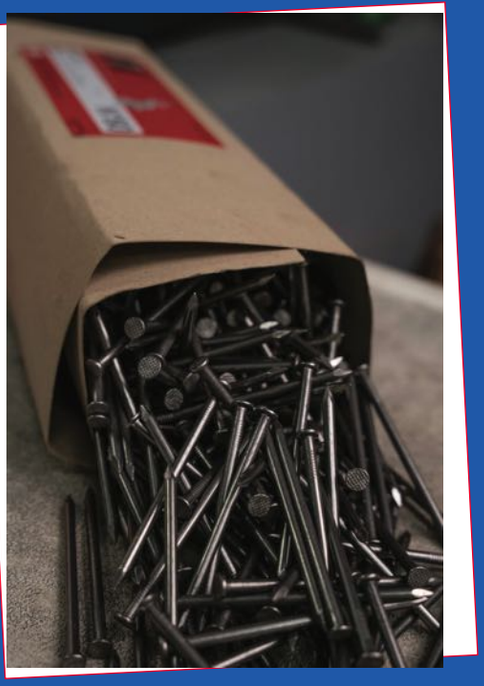

Z.I Magzi - Bassa. BP 3061 Douala - Cameroun
Tél : +237 692 56 17 44 - www.prometal-cm.com - info@prometal-cm.com

Certifié ISO